

**Université Paris II- Panthéon-Assas
École doctorale d'économie, gestion,
information et communication (ED455)**

Thèse de doctorat en Sciences de
l'information et de la communication
soutenue le 10 décembre 2021

Thèse de Doctorat / Décembre 2021

***Militantisme et journalisme au prisme
de la crise syrienne :
des médias traditionnels libanais
à l'émergence des médias alternatifs
syriens***

Asma ABDELKERIM

Sous la direction de M. le Professeur Arnaud MERCIER



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

Membres du jury

M. le Professeur Sobhi BOUSTANI, Directeur du Centre de
Recherches Moyen-Orient Méditerranée (INALCO)

M. le Professeur Éric DACHEUX, Professeur des universités

Mme la Professeure Tourya GUAAYBESS, Maître de conférences

Avertissement

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

« *Laissez vivre mon peuple !* »

Ghassan Tuéni devant le Conseil de sécurité de l'ONU en 1978

Remerciements

Merci maman, Mme Assia REGUIGUI, ma professeure et ma mère, pour le soutien indéfectible à toute épreuve ;

Je remercie M. Le Professeur Arnaud MERCIER pour avoir dirigé mon travail avec dévouement et excellence ;

Enfin, mes remerciements vont à toutes les personnes qui se sont prêtées au jeu de l'interview, formel ou informel, au Liban, en France et ailleurs, et qui ont bien voulu me partager un pan de leur vie ;

Mon éternelle gratitude leur est tous due.

Militantisme et journalisme au prisme de la crise syrienne : des médias traditionnels libanais à l'émergence des médias alternatifs syriens

L'émergence d'une presse alternative dans le paysage médiatique syrien grabataire fut une révolution en soi. Par le truchement de 12 thèmes et évènements qui ont jalonné la crise syrienne, dès son déclenchement en 2011 et jusqu'à son cinquième anniversaire en 2016, ce travail de recherche part à la quête de la frontière entre journalisme et militantisme dans ce contexte bien particulier de conflit et ce en interrogeant les pratiques et le contenu produit par les journalistes syriens en herbe, tout en faisant appel, le cas échéant aux pratiques et contenus des journalistes libanais chevronnés. En toile de fond, cette relation singulière entre deux pays frères-ennemis au destin fortement imbriqué : un Liban en proie aux clivages communautaires définis par une ligne de démarcation : le rapport des partis politiques libanais au régime syrien des Assad, et une Syrie, théâtre du conflit où des partis dits libanais prennent part au combat armé sur le terrain. Afin de peaufiner le tableau, on remonte à la genèse des médias en Syrie et au Liban, et on aborde cette question cruciale de l'éthique du journalisme fortement liée au financement des médias alternatifs par les ONG internationales.

Descripteurs : Liban, Syrie, journalisme, médias alternatifs, médias traditionnels, développement médias, éthique des médias, crise syrienne

Activism and Journalism in the prism of The Syrian Crisis: From Traditional Lebanese Media to the emergence of Syrian Alternative Media

The emergence of an alternative press in the Syrian bedridden media landscape was a revolution in itself. Through 12 thematic and events that marked the Syrian crisis, from its outbreak in 2011 till its fifth anniversary in 2016, this PhD thesis aims to define the border between journalism and activism, in this very particular context of conflict, by questioning practices and content produced by Syrian new journalists, while appealing, where appropriate, to the practices and content of Lebanese experienced journalists. As a backdrop, this singular relationship between two brother-enemy countries with a strongly intertwined destiny: Lebanon which is plagued by communitarianism defined by a borderline: the relationship of Lebanese political parties to the Syrian regime of the Assad, and Syria, which is the theater of conflict and where so-called Lebanese parties take part in armed battle on the ground. To refine the frame, we rewind to the genesis of the media in Syria and Lebanon, and we tackle this crucial question of journalism ethics which is strongly related to the funding of alternative media by international NGOs..

Keywords: Lebanon, Syria, journalism, alternative media, traditional media, media development, media ethics, Syrian crisis

Sommaire

Thèse de Doctorat/Décembre 2021	1
Introduction	13
Partie 1 - Genèse du paysage médiatique au Liban et en Syrie	32
1. Introduction	33
2. La presse libanaise de l'époque ottomane à nos jours	36
2.1. Cadre historique	36
2.2. Cadre juridique	50
3. La presse syrienne de l'époque ottomane à l'avant-crise 2011	60
3.1. Cadre historique	60
3.2. Cadre juridique	74
4. Points de convergence et points de divergence	85
5. La naissance des médias alternatifs syriens	96
5.1. Définition de « média alternatif »	96
5.2. Les médias alternatifs syriens	104
6. Conclusion	109
Partie 2 – La crise syrienne : des médias traditionnels libanais aux médias alternatifs syriens	113
1. Analyse du discours médiatique, définition et méthodologie	114
2. Choix des thématiques de la crise syrienne	123
3. Présentation des supports médiatiques sélectionnés	131
4. Traitement de la crise syrienne dans la presse écrite traditionnelle libanaise et dans la presse écrite alternative syrienne	156
Premièrement : Déclenchement de la crise syrienne	160
Deuxièmement : Militarisation de la crise syrienne	168
Troisièmement : Ingérence du Hezbollah en Syrie	172
Quatrièmement : Floraison de groupuscules islamistes	178
Cinquièmement : Frappes israéliennes en Syrie	183
Sixièmement : Un million de réfugiés syriens au Liban	185
Septièmement : Proclamation de l'État Islamique en Irak et au Levant	189
Huitièmement : Répercussions de la crise syrienne au Liban	192

Neuvièmement : Attaques chimiques dans la Ghouta _____	194
Dixièmement : Internationalisation de la crise syrienne _____	196
Onzièmement : Blocus de la ville de Madaya _____	197
Douzièmement : Un cessez-le-feu sous la houlette des États-Unis et de la Russie ____	202
5. L’iconographie de la crise syrienne _____	205
5.1 La caricature, une forme d’expression journalistique singulière _____	205
5.2 La caricature au Liban _____	210
5.3 La caricature en Syrie _____	213
5.4 Perspectives de la caricature dans les médias alternatifs syriens _____	230
6. Conclusion _____	231
<i>Partie 3 - La question de l’éthique du journalisme au prisme de la crise syrienne</i>	
_____	235
1. Introduction _____	236
2. Éthique du journalisme _____	244
2.1 Éthique ou déontologie du journalisme ? _____	244
2.2 La place de l’éthique dans le journalisme au Liban _____	249
2.3 L’éthique du journalisme alternatif syrien _____	259
3. L’enjeu du financement des médias alternatifs syriens _____	294
3.1 Les médias : un produit marchand _____	294
3.2 État des lieux des ONG et des bailleurs de fonds _____	305
3.3 « Développement médias » _____	319
4. Les fake news et le fact-checking _____	324
4.1 Les fake news ou infox : une esquisse de définition _____	324
4.2 Les fake news, un allié de longue date du régime Assad _____	339
<i>Conclusion</i> _____	346
<i>Bibliographie</i> _____	359
<i>Table des annexes</i> _____	366

Introduction

Fruit d'un travail de terrain qui a commencé en réalité dès février 2005, cette thèse est le couronnement de ces années d'étude et de travail entre Beyrouth et Paris.

Alors étudiante en double Licence à l'Université Libanaise et à l'Université Saint Joseph de Beyrouth, nous avons collaboré avec la chaîne allemande ZDF pour couvrir les attentats qui ont coûté la vie à l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri et leurs répercussions, notamment les différentes enquêtes qui ont mené, en mars 2009, à la formation du Tribunal spécial des Nations unies pour le Liban (TSL).

Cette activité journalistique et les études en traductologie se sont poursuivies en France, toujours en relation avec cette région du Moyen-Orient. Nous avons ainsi collaboré avec plusieurs médias audiovisuels et ceux de la presse écrite, pour n'en citer que quelques-uns : le groupe France Télévisions, le groupe M6, notamment pour le compte des émissions d'investigation « Enquête Exclusive », ViceNews Australie, Famille Chrétienne, Grotius, Slate, Libération sous forme d'interview par le correspondant du quotidien français à Beyrouth¹.

En 2012, nous avons notamment été chargées d'une mission de consultation auprès de l'ONG spécialiste des médias, Internews, dans le cadre d'organisation d'ateliers de formation et de renforcement des capacités pour l'ensemble des journalistes syriens des médias alternatifs indépendants qui le souhaitaient. Ces mêmes médias alternatifs qui sont l'émanation de la crise syrienne considérée alors comme faisant partie de la vague des Printemps arabes.

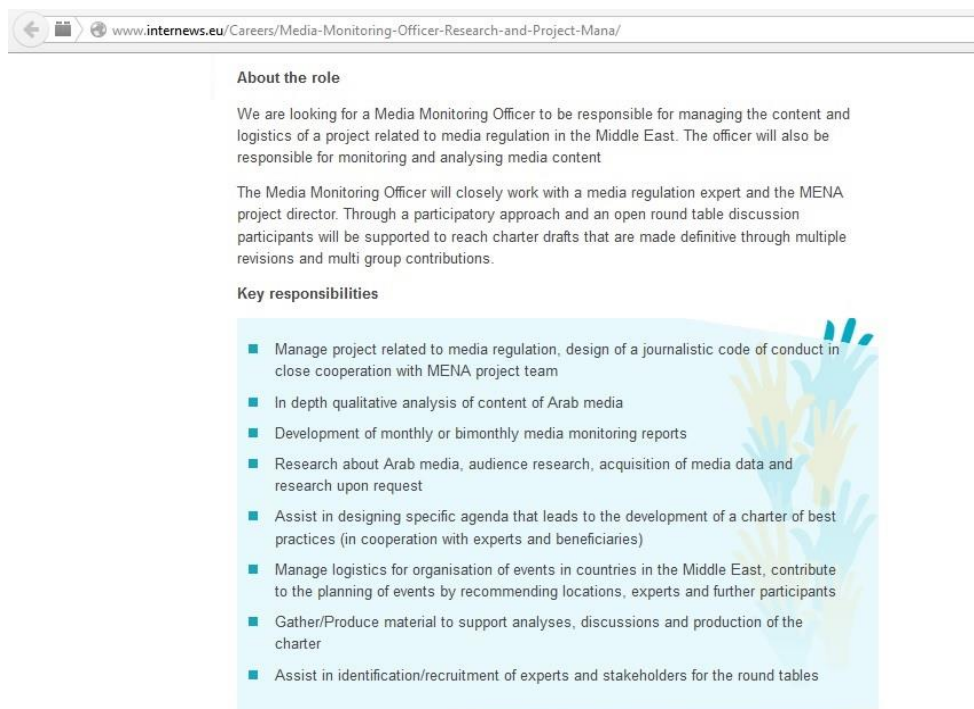
Notre expérience au sein d'Internews fut riche mais mouvementée. L'omerta est le maître mot. L'idée qui revenait dans toutes les réunions internes est d'inciter les


¹ « Récit «Oxygen», un appel d'air en Syrie libre », avec Thomas Abgrall, paru le 26 août 2015. Consultable à l'adresse suivante : https://www.liberation.fr/planete/2015/08/26/oxygen-un-appel-d-air-en-syrie-libre_1370053/

nouveaux journalistes syriens des médias alternatifs à ne pas évoquer les ONG et de toujours annoncer que les initiatives en préparation émanent des seuls journalistes syriens, de manière spontanée et non-soutenue. La clause de confidentialité qui nous lie à Internews nous ne permet pas de publier certains documents qui sont en notre possession, et qui pourraient confirmer davantage nos assertions, notamment cette incitation à l'opacité

Cette thèse de Doctorat se veut un témoignage brut de ces ateliers et activités qui se sont tous cristallisés autour du métier de journaliste dans un contexte bien particulier, celui de la crise syrienne dont on a commencé à voir les prémices dès mars 2011.

Il s'agit d'un travail de thèse qui assume un mélange entre le regard académique et une vision plus subjective. Il se veut le miroir du ressenti et du vécu des journalistes sur le terrain. Le contraire aurait été une trahison de ce que fut leur engagement militant à l'aube de cette crise syrienne. La charge émotionnelle de notre vécu à leurs côtés est importante.



←  www.internews.eu/Careers/Media-Monitoring-Officer-Research-and-Project-Mana/

About the role

We are looking for a Media Monitoring Officer to be responsible for managing the content and logistics of a project related to media regulation in the Middle East. The officer will also be responsible for monitoring and analysing media content

The Media Monitoring Officer will closely work with a media regulation expert and the MENA project director. Through a participatory approach and an open round table discussion participants will be supported to reach charter drafts that are made definitive through multiple revisions and multi group contributions.

Key responsibilities

- Manage project related to media regulation, design of a journalistic code of conduct in close cooperation with MENA project team
- In depth qualitative analysis of content of Arab media
- Development of monthly or bimonthly media monitoring reports
- Research about Arab media, audience research, acquisition of media data and research upon request
- Assist in designing specific agenda that leads to the development of a charter of best practices (in cooperation with experts and beneficiaries)
- Manage logistics for organisation of events in countries in the Middle East, contribute to the planning of events by recommending locations, experts and further participants
- Gather/Produce material to support analyses, discussions and production of the charter
- Assist in identification/recruitment of experts and stakeholders for the round tables

Annnonce publiée par Internews Europe pour la consultation que nous avons assurée. Malheureusement, le calendrier établi n'a pas été scrupuleusement respecté, les ateliers n'ont pas pu suivre le rythme escompté et cela est dû à des problèmes de logistiques liés à la crise syrienne, notamment la présence de certains journalistes à l'intérieur de la Syrie à cette époque-là. Qui plus est, ces ateliers ont été le théâtre d'expression d'une forte discorde au sein de la communauté des journalistes en devenir. De ce fait, certains journalistes se retiraient pour exprimer leur désaccord de la venue d'autres journalistes décrétés *persona non grata*.

À la fin de notre mission auprès d'Internews et une immersion dans les pratiques journalistiques au sein des différents médias alternatifs syriens (environ 300 médias alternatifs existaient au total à cette époque), nous avons commencé dès fin 2013 à collaborer avec la radio alternative indépendante Alwan. Il s'agit d'un poste polyvalent et la majeure partie du temps, nous continuions à exercer en télétravail depuis Paris avec des voyages ponctuels à Beyrouth ou à Istanbul.

Au sein d'Alwan media, nous avons fondé l'entité Alwan Media pour le développement à Paris, et nous avons été son porte-parole auprès des médias internationaux notamment lors des attaques subies par la radio dont le bureau original se trouvait à Idleb dans le nord de la Syrie et le siège désormais établi à Istanbul. Nous avons également été responsable de la rédaction de *proposals* et de plaidoyer auprès des institutions européennes et américaines, et les ONG qui financent directement la radio qui gardait une partie de son effectif en Syrie mais qui avait la majorité de ses collaborateurs établis à Istanbul.

À cela s'ajoute l'activité journalistique puisque nous couvrons tous les événements liés à la Syrie à Paris, en sus de la partie RH pour nos trois correspondants en Europe, en France (2) et au Danemark (1).

Il faut noter que les médias alternatifs syriens qui ont émergé après le soulèvement n'étaient pas organisés de manière hiérarchique traditionnelle. Contrairement aux institutions médiatiques classiques, le travail dans la majorité des médias alternatifs syriens se déroule de manière collaborative et coopérative sans relations

hiérarchiques. En effet, ces médias sont souvent le résultat d'une idée d'un groupe d'amis ou des membres d'une même famille. Travailler dans ce type de média est principalement basé sur les efforts de personnes multitâches qui détiennent de nombreuses responsabilités en même temps.

Cela est souvent dû à un budget limité à leur lancement qui ne leur permettait pas d'embaucher un professionnel différent pour chaque poste, mais aussi pour des raisons de confidentialité car travailler dans le domaine des médias en Syrie était très sensible et même littéralement dangereux s'ils sont installés à l'intérieur du pays.

Ainsi, un acteur des médias pourrait accomplir des tâches journalistiques en étant rédacteur en chef, photographe, et remplir des tâches administratives en étant à la fois comptable et spécialiste des ressources humaines par exemple. Néanmoins, il existe certains médias qui fonctionnent selon une organisation traditionnelle basée sur un schéma hiérarchique classique. C'est principalement le cas des institutions médiatiques qui se sont vite installées en dehors de la Syrie et qui ont plus de liberté d'action, mais aussi les médias qui ont acquis une certaine expérience et qui ont maintenant la capacité de lever des fonds et d'aller de l'avant dans leur projet.

Forts de cette riche expérience, nous avons voulu témoigner. Témoigner de notre vécu, de ce que nous avons observé, ce que nous avons vu. Cette thèse livre donc le témoignage organisé, documenté et académisé d'un moment particulier de journalisme, lorsque des citoyens ordinaires fuient un pays en proie au conflit pour se muer en opposants au régime en place, en activistes, considérant le journalisme comme une arme utile à leur combat.

Arme parce que le journalisme a pour ambition de rapporter des faits donc de témoigner des faits et gestes du régime, de la réalité d'une guerre qui a fait très vite beaucoup de victimes, de populations déplacées, de torturés... Arme aussi parce que chez celles et ceux que nous avons côtoyés ou aidés, ces récits journalistiques s'accompagnaient d'analyses et de prises de position. Le journalisme qu'ils ont voulu pratiquer était donc aussi un journalisme engagé, un

journalisme de tribune permettant d'exposer leurs idées, leur colère, leur rejet du régime syrien jugé responsable du conflit en cours.

Nous avons pu également observer et avons choisi d'analyser en détail ici la manière dont les médias libanais ont couvert le conflit syrien. Il nous est apparu indispensable d'avoir un point de comparaison avec les médias alternatifs en train de naître dans le rang des exilés syriens, en les comparant non pas à du journalisme s'exerçant dans un espace géographique et culturel totalement différent (en Occident), ce qui introduirait d'énormes biais de comparaison.

Le Liban, limitrophe de la Syrie, connaissant des tensions communautaires, ayant connu une guerre civile dévastatrice, accueillant sur son sol plus d'un million de réfugiés syriens, s'exprimant en langue arabe et ayant une presse engagée nous a paru le choix le plus pertinent. L'histoire récente et l'organisation socio-politique du Liban en font un comparant judicieux pour s'extirper de comparaisons par avance invalidantes vis-à-vis des apprentis journalistes syriens, si on les met face à des journalistes français, britanniques ou américains, forts de plus d'un siècle et demi de presse libre et de structuration professionnelle progressive.

Dans une logique de proximités géographique, culturelle, idéologique liée au contexte socio-politique partagé, faire appel à la presse libanaise pour appréhender les productions syriennes naissantes doit nous permettre de circonscrire notre regard critique à l'intérieur d'un cadre partagé, un « outillage mental » au sens que l'historien Lucien Febvre² donne à ce terme. Nous fondons en effet ce choix sur le postulat que ces deux sociétés partagent une certaine vision du rapport au politique et à l'engagement personnel, que certains traits culturels de la presse dans la façon d'écrire et de prendre position peuvent différer d'une conception occidentale du journalisme, dont les ONG qui débarquent au Proche Orient ont la tête farcie et qu'elles jugent visiblement incontournables, indiscutables, universelles.

Ce travail de greffe sur le tissu culturel et politique des exilés syriens est tout sauf évident, ce que notre expérience personnelle a permis de saisir très tôt, engendrant

² Febvre, Lucien, *Le problème de l'incroyance au XVIe siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1962.

parfois un certain malaise professionnel et personnel, face à ce qui nous semblait des vecteurs d'incommunication culturelle. Comparer dès lors les prescriptions reçues avec la réalité des actes journalistiques de la presse syrienne alternative, sans introduire un tiers comparant nous semblait une faute. Introduire la médiation de la presse libanaise dans notre évaluation, peut permettre d'éviter des jugements hâtifs faisant porter sur la seule responsabilité des individus syriens étudiés, des écarts qui ont en fait pour fondement un substrat politico-culturel partagé avec des journalistes de pays limitrophes. Substrat qui diffère quelque peu de standards professionnels du journalisme pratiqués en Europe et aux États-Unis par exemple.

Notre travail mêle donc des analyses reposant sur l'objectivité académique attendue d'un tel travail, par exemple en resituant le contexte historique médiatique de la région, avec des analyses plus subjectives en ce qu'elles reposent sur nos souvenirs, nos notes prises à l'époque alors que nous n'envisagions pas alors de faire une thèse, mais que nous comptons bien exploiter, en couchant cela sur le papier, pour une publication à venir. Nous n'avons donc pas conçu à l'époque un protocole d'enquête anthropologique d'observation participante. Nous avons, à rebours, participé, et nous avons décidé de tirer de nos matériaux accumulés des enseignements pour nourrir notre réflexion pour cette thèse et pour exprimer et à la fois mettre à distance, nos frustrations et nos indignations accumulées. Ce travail doctoral est en effet un moyen d'exprimer nos opinions en en faisant des analyses, en les canalisant (au moins partiellement) grâce à des mises en perspective historiques et grâce au recours à des analyses de contenu qui concrétisent et objectivent nos impressions, notre ressenti. Et qui parfois les invalident, car ce travail de thèse fut aussi l'occasion d'une prise de recul sur moi-même, en modérant parfois mon propos, en laissant entrer le doute, notamment par le dialogue avec mon directeur de thèse.

À ceux qui objecteront le non-respect d'un principe supérieur d'objectivité dans la recherche scientifique nous considérons que l'objectivité est en partie une illusion, une utopie difficile, voire impossible, à atteindre. En effet, il va de soi que la connaissance n'existe qu'au travers d'un individu. Quelqu'un qui la crée, la fait

exister ex-nihilo, qu'elle soit littéraire, philosophique ou mathématique. Ici commence le lien entre connaissance et subjectivité, celle-ci s'éloignant ainsi de l'objectivité.

Dès la première étape, le chercheur fait usage de son ressenti, qui l'accompagnera au cours de ses recherches, qui l'aidera à poser des hypothèses de par ses intuitions.

En plus de son ressenti, le chercheur s'appuie sur son point de vue dans tout le processus scientifique. À travers sa conscience, son attention et ses connaissances antérieures, il s'est forgé un point de vue sur le sujet jusqu'à ce qu'il le considère comme un phénomène, et ce point de vue l'a aidé à développer des hypothèses. Quant à la méthodologie « objective », elle vient fournir une confirmation (mais parfois aussi une infirmation) des intuitions premières. La méthode sociologique vient nous aider à nous débarrasser des « prénotions » qu'évoquait Émile Durkheim, de tout ce qui s'apparente à des préjugés, en nous permettant à prendre du recul.

Faire cette thèse a été un moyen pour prendre du recul justement par rapport à notre expérience vécue. Elle nous a permis de mettre en sens nos observations éparses, de réfléchir aux enjeux politiques, professionnels, économiques, éthiques de ce journalisme né dans les rangs des nouveaux journalistes syriens en exil.

Comme annoncé, avons choisi de confronter les médias libanais traditionnels aux médias syriens alternatifs. Pour ces derniers, nous avons choisi deux médias dont la parution est postérieure au 11 mars 2011 date du déclenchement de la crise syrienne sous forme de manifestations de rue pacifiques. Afin de sélectionner correctement nos supports de travail pour qu'ils soient représentatifs de notre objet d'étude, nous avons procédé à un recensement via le site Syrian Prints³.

Ce site a été fondé en 2014, il répertorie tous les médias alternatifs syriens nés dès l'année 2011. Or, Syrian Prints omet de citer, intentionnellement ou par

³ Le site Syrian Prints, consultable à l'adresse suivante : <https://en.syrianprints.org/>

inadvertance, les médias affichant une appartenance politique extrémiste assumée, à savoir les médias des groupuscules islamistes terroristes : l'État Islamique et du Front Al-Nosra, la branche d'Al-Qaeda au Levant. En contrepartie, on y retrouve des médias affiliés à d'autres groupuscules islamistes terroristes comme l'organisation des Frères musulmans. En effet, on retrouve dans ce recensement Al-Ahd considéré comme l'organe médiatique de ladite organisation, ou encore Al-Fajr qui abonde dans le sens de cette dernière puisque ce magazine se définit comme étant le média de « *la jeunesse des Frères musulmans* ».

Aucun des médias répertoriés n'est reconnu par le régime syrien. Cette non-reconnaissance est un critère qui leur confère une légitimité certaine aux yeux de leur lectorat.

Notre choix va se focaliser sur les médias qui sont actifs jusqu'en 2017. Cet état de fait va considérablement réduire leur nombre de 297 à seulement 39⁴ médias actifs en janvier 2017.

Nous établissons cinq critères clefs : (1) la **catégorie** du journal (politique, culturel, jeunesse...), (2) sa **date de parution** pour la toute première fois, (3) sa **périodicité**, (4) sa **ligne éditoriale**. Nous tenterons de choisir un média indépendant et qui ne soit affilié à aucun parti politique, notamment les groupuscules islamistes. Et enfin, le cinquième critère sera (5) le **rythme de la parution** c'est-à-dire la régularité de la parution effective. En effet, en dépit de sa périodicité annoncée, le respect du rythme régulier de la parution n'est pas toujours de mise. Cela est dû à certains motifs sécuritaires, qui résultent de l'impossibilité d'accéder à certaines territoires, ou budgétaires, ce qui pourrait avoir une incidence sur le traitement de certains sujets d'actualité.

Afin d'obtenir un corpus de qualité et de traiter notre sujet de manière optimale, et compte tenu du choix de nos thèmes de recherche, nous opterons pour la **catégorie** des médias politiques ou, à défaut, des médias généralistes qui consacrent une

⁴ Selon Jawad Sharbaji, sept médias seulement demeurent actifs en octobre 2017

large partie de leurs pages ou contenu à la politique afin de pouvoir s'aligner à nos thèmes d'analyse et à notre grille de lecture.

Concernant la *date de parution*, nous opterons, comme annoncé, pour les médias encore actifs en mars 2017 et qui ont commencé à paraître au plus près du déclenchement de la crise syrienne en mars 2011, le plus tôt possible.

Pour ce qui est de la *périodicité*, étant donné qu'il n'existe aucun quotidien parmi les 39 médias alternatifs actifs de la presse syrienne, et étant donné que les bimensuels ou les mensuels sont excessivement espacés ne nous permettant pas d'obtenir un débit suffisant de texte, nous choisirons un hebdomadaire. Ce choix vise à obtenir une quantité suffisante d'articles qui couvrent amplement tous nos thèmes et évènements.

Pour ce qui est de la *ligne éditoriale*, et comme annoncé précédemment nous nous tiendrons à sélectionner un média qui se dit indépendant de toute affiliation politique ou idéologique. Cela nous servira à vérifier, et à mettre en exergue le cas échéant, la différence entre le discours médiatique de la presse traditionnelle libanaise qui s'assume partisan et partial, et celui de la presse alternative syrienne qui dit tenir à son identité indépendante.

Enfin, pour ce qui est de notre cinquième critère relatif au *rythme de la parution*, nous pencherons vers les médias qui ont le taux de régularité de parution le plus élevé possible et pour cela nous vérifierons non seulement le nombre de numéros parus mais aussi le nombre de numéros archivés auxquels nous avons accès.

Nos critères de sélection définis, il apparaît que « Souriatna » et « Enab Baladi » sont les deux hebdomadaires de la presse écrite alternative syrienne qui leur correspondent le mieux.

En effet, Souriatna, dont le premier numéro est daté du 26 septembre 2011, compte à son actif, en janvier 2017, 281 numéros affichant ainsi un taux de régularité de 100%. Sur son site internet, le journal est défini comme étant « *un hebdomadaire syrien indépendant. Il ne dépend d'aucun parti ou rassemblement ou courant ou*

personnalités en Syrie ou à l'étranger. Elle traite de la Syrie particulièrement et du monde arabe en général »⁵. Ainsi, à tous points de vue, c'est sur Souriatna que s'est porté notre premier choix.

Quant au second journal syrien alternatif sélectionné, Enab Baladi, selon son site internet officiel, il s'agit d' « *une institution médiatique syrienne indépendante fondée en 2011, qui présente des couvertures en temps réel à travers son site électronique interactif multilingue, elle édite un journal hebdomadaire, politique, social et de variétés, en sus d'un ensemble de comptes actifs sur les réseaux sociaux et un nombre de différents services, comme l'archivage des imprimés syriens* »⁶.

Avec un premier numéro imprimé daté du 29 janvier 2012, Enab Baladi affiche un taux de régularité de 100% ce qui implique que le journal n'a jamais interrompu sa parution depuis cette date. La période choisie pour ce travail allant de mars 2011 à mars 2016, nous avons à notre disposition 259 numéros, un nombre suffisant pour couvrir tous nos thèmes et évènements même s'il est légèrement moins important que celui de Souriatna puisque il lui est postérieur de quelques mois, soit la période des cinq mois qui s'étend entre septembre 2011 et janvier 2012.

Notre choix se confirme davantage en éliminant des médias ne répondant pas tout à fait à nos cinq critères de sélection comme Oxygen qui, en dépit du fait qu'il ait démarré comme hebdomadaire avec un premier numéro daté du 22 janvier 2012, soit seulement une semaine avant la parution du premier numéro d'Enab Baladi, il affiche un taux de régularité de seulement 67%. De surcroît, il est défini aujourd'hui comme étant un bimensuel. Qui plus est, en explorant le milieu des médias alternatifs, nous savons qu'Oxygen a été accusé de plagiat et que des querelles pour des raisons financières ont déchiré ses collaborateurs ce qui ne lui accorde que peu de crédibilité et de fiabilité et ne lui permet pas d'être agréé comme support de référence pour notre travail, d'autant plus qu'il a cessé de paraître désormais.

⁵ Traduction depuis l'arabe

⁶ Traduction depuis l'arabe

Il en est de même pour Tamaddon, dont le premier numéro n'est apparu qu'en juin 2013 avec un taux de régularité très bas frôlant les 37%, ou encore Hibr qui a démarré un peu plus tard, même si ce dernier affiche un taux de régularité atteignant les 100%. Nous ne retenons pas non plus Sada Ash-Sham, comme cet hebdomadaire n'a démarré qu'en juillet 2013 et même s'il affiche un taux de régularité de 83%, sa date de parution s'avère tardive et l'agréer comme support de travail risque de créer un déséquilibre avec les deux autres médias sélectionnés, notamment avec Souriatna qui le devance de deux ans soit d'une centaine de numéros.

Quant aux médias libanais, notre choix s'annonce plus simple du fait de notre connaissance préalable approfondie du paysage médiatique libanais et ce malgré son aspect pléthorique. De fait, la bipolarité de la scène politique libanaise nous permettra d'abord de diviser les médias traditionnels libanais en médias pro régime syrien et médias anti régime syrien. Par la suite, nous pourrions sélectionner les médias les plus représentatifs de chaque bord politique.

Qui plus est, les médias libanais ne sont pas concernés par la plupart des critères qui nous permettent de choisir les médias alternatifs syriens. En effet, la catégorie n'est pas un critère de sélection qui va être appliqué aux médias libanais parce que nous connaissons d'ores et déjà les titres qui rentrent dans la catégorie qui nous intéresse, celle des quotidiens politiques.

Quant à la date de la première parution, ce critère n'est pas utile dans le choix des médias libanais car, si nous l'avons adopté auprès des médias alternatifs syriens c'est parce que ces derniers sont très récents et risquent de ne pas couvrir suffisamment la période qui nous intéresse. Il en est de même pour la périodicité des journaux libanais qui n'est pas problématique. La régularité de la parution effective ne peut être prise en compte non plus. Nous avons en effet affaire à des quotidiens bien établis, depuis plus d'une décennie pour les plus récents. Par conséquent ce critère n'est pas à vérifier auprès des médias libanais et ne sera pas un critère déterminant de notre choix. La ligne éditoriale est en revanche un critère clef. Elle est effectivement la clef de voûte de notre choix puisque nous veillerons

à choisir un quotidien représentatif du clan du 8 mars par opposition à un quotidien représentatif du clan du 14 mars comme nous venons de l'annoncer.

Par conséquent, notre sélection s'est portée sur An-Nahar, le quotidien libanais le plus ancien mais aussi qui est l'un des instigateurs du mouvement du 14 mars. Le deuxième quotidien est plus récent certes, mais sa ligne éditoriale pro-régime syrien et pro-Hezbollah n'est plus à démontrer, nous irons jusqu'à le qualifier d'organe médiatique du parti de Dieu, il s'agit du quotidien Al-Akhbar. Nous reviendrons dans la seconde partie de ce travail sur une présentation plus détaillée des quatre médias sélectionnés.

Au premier abord, l'hypothèse de travailler sur les médias traditionnels syriens a été éliminée. Ce choix a été la réponse à une première difficulté qui s'est opposée à la constitution du corpus. En effet, il est difficile de communiquer avec des journalistes syriens dits « traditionnels ». D'abord, parce que nous faisons face à un paysage médiatique traditionnel syrien opaque, verrouillé par régime qui exerce un contrôle et une censure infailibles sur tous les médias du pays mus en un outil de propagande. Mais aussi, parce qu'un voyage en Syrie dans l'état actuel des choses n'est pas envisageable ni réalisable. Le choix s'est donc porté sur les médias traditionnels libanais qui seront le support du travail de recherche.

De surcroît, ce sujet ayant une approche politique, et la prétention de confirmer la bipolarité de la scène politique libanaise qui transparait à travers ses médias, à savoir ceux du clan pro-régime et ceux du clan anti-régime syrien, le choix du Liban devient alors à la fois légitime et pertinent.

Enfin, toute mesure gardée, comparé aux paysages médiatiques des pays arabes, celui du Liban a toujours été le synonyme de liberté. Une bouffée d'air frais dans une région où la liberté d'expression croule sous la censure des dictatures en place, notamment avant les soulèvements du Printemps arabe qui ont donné naissance à une nouvelle « classe » de journalistes. Cela ne remet pas en cause les années durant lesquelles la presse libanaise a continué de briller pour peaufiner son histoire centenaire glorieuse.

Pour ce qui est des médias alternatifs, il s'agit des médias syriens qui ont été créés après ledit soulèvement et souvent en soutien ou en réponse à celui-ci. La plupart de ces médias siègent en Turquie dans les villes d'Istanbul et surtout de Gaziantep. A cela s'ajoutent certains médias basés au Liban, à Paris, à Marseille et dans différentes autres villes européennes où il existe une forte concentration de réfugiés syriens. La délocalisation et l'exil sont donc une condition de la libéralisation de la parole. L'exil accorde la liberté mais la question est de savoir où s'exiler. Dans une Turquie tenue par le régime des Frères musulmans d'Erdogan cette liberté est compromise.

Nos médias choisis, nous nous retrouvons donc devant les problématiques du terrain : l'accès à l'information et au contenu des médias sélectionnés, le financement des séjours de terrain, la traduction du corpus en français.

Afin de mener à bien notre projet de recherche, il faut s'engager dans un travail de terrain à l'étranger qui nécessite un important investissement matériel. Cela inclut des séjours au Liban et en Turquie afin de s'entretenir avec les interlocuteurs concernés, à savoir les journalistes et les différents acteurs de la presse traditionnelle libanaise, mais également les cyber-activistes et les net-citoyens, en somme les « nouveaux » journalistes syriens et les acteurs de ces nouveaux médias alternatifs.

Il s'est avéré que de nombreux grands titres, et en l'occurrence le plus ancien et par conséquent celui qui nous intéresse en premier lieu, à savoir le journal libanais An-Nahar, détiennent un accès payant aux archives. Mais le problème, s'agissant du quotidien libanais, ne se limite pas à l'aspect financier exorbitant. An-Nahar propose uniquement le format TIFF⁷ et Nohma Khairallah, notre interlocutrice au sein du Département d'Indexation et Archives du quotidien libanais nous confirme qu'il s'agit bien d'un format-photo figé où la recherche terminologique n'est pas possible⁸.

⁷ Tagged Image File Format.

⁸ Cf. annexes correspondances électroniques avec le département d'Indexation et des Archives du journal An-Nahar.

Ayant épuisé toutes les possibilités d'une solution gracieuse, il est compromis de se baser sur le quotidien An-Nahar comme support pour notre corpus. Mais finalement, nous n'écartons pas définitivement la possibilité d'avoir recours aux articles d'An-Nahar puisque le journal As-Safir se propose de nous fournir les archives demandées à moindre coût et au format PDF.

L'accueil qui nous est réservé au sein des locaux de ce dernier quotidien est des plus courtois. Le fondateur et rédacteur en chef Talal Salman est d'une étoffe qui se fait aujourd'hui rare au pays du Cèdre : un véritable intellectuel libanais de la vieille école qui, abstraction faite des divergences politiques de son interlocuteur, soutient le travail académique et le valorise même si As-Safir a mis la clef sous la porte faute de financements quelques mois avant notre visite⁹. La situation s'inverse dans les locaux d'An-Nahar où, malgré une connivence des positions politiques, nos interlocuteurs affichent une cupidité perturbante. Cela laisse un goût amer et une impression que les preneurs de décision au sein du quotidien An-Nahar aujourd'hui mettent au premier plan le profit pécuniaire au mépris de tout travail académique, aux antipodes de la démarche noble des Tuéni fondateurs. Interviewé par le quotidien français le Monde Ghassan Tuéni défend son indépendance financière de toute mainmise politique : « J'étais très ami avec son père (Rafic Hariri) et je fondais beaucoup d'espoirs quand il était au pouvoir. Il m'a dit une chose très étonnante un jour à Paris, à une réception : *"Tu t'imagines ce que toi et moi cela peut faire comme tandem."* J'étais perplexe. Mais il a ajouté : *"La puissance de ton journal et celle de mon argent."* J'ai dû de nouveau rappeler que mon journal ne pouvait être au service de son argent. De lui aussi je voulais être indépendant, en dépit de l'amitié et de l'affection. »¹⁰

L'autre difficulté majeure est celle de la langue. Le présent travail de recherche est rédigé en français, s'appuie sur des références scientifiques et académiques

⁹ Notre visite dans les locaux du journal As-Safir a eu lieu en octobre 2017. Le dernier numéro dudit quotidien est paru samedi 31 décembre 2016.

¹⁰ « Ghassan Tuéni : "La force culturelle du Liban, c'est la liberté d'expression" » consultable à l'adresse suivante : https://www.lemonde.fr/idees/article/2009/11/06/ghassan-tueni-la-force-culturelle-du-liban-c-est-la-liberte-d-expression_1263724_3232.html

françaises, mais le contenu médiatique qui sera analysé est essentiellement produit en langue arabe.

À ces difficultés majeures une réponse concrète, basée sur une démarche empirique, est apportée.

Dans un terrain miné, comme celui du Moyen-Orient, accéder à une information fiable n'est pas une sinécure. L'abondance des sources et la divergence des données peuvent vite se transformer en malédiction. Une connaissance préalable et objective du sujet, et par conséquent de la région, pourrait être d'une aide précieuse à la constitution du corpus afin de bien cibler les médias qui représentent chaque partie prenante sans omettre l'essentiel ni sombrer dans la redondance.

Tout en veillant à représenter les plumes pro et anti régime syrien, le choix s'est vite porté sur des médias traditionnels et alternatifs qui ont une structure administrative et qui ont accordé une importance à leur esthétique et leur apparence notamment sur leurs sites web les rendant ainsi lisibles et accessibles. Ces médias sélectionnés doivent détenir des archives numérisées, clairement classées et facilement consultables via un calendrier ou une liste déroulante de choix.

Enfin, nous avons sélectionné les médias dont l'accès aux archives est gracieux ou abordable car un quotidien comme An-Nahar se targuant d'être « la mémoire du Liban et du monde arabe depuis 1933 », comme on peut le lire sur la page de présentation de ses archives, facture très cher l'accès aux numéros demandés. Sachant que le travail porte sur les six premières années de la crise Syrienne, ce qui équivaut à quasiment 1825 numéros. Les factures risquent de grimper très rapidement, et en l'absence de financement cela devient handicapant. Cette difficulté est contournée par une connaissance approfondie du sujet et des pays traités, connaissance qui permet de se tourner vers des médias qui proposent les mêmes archives gracieusement ou des ressources accessibles moyennant des sommes dérisoires.

Comme tout chercheur en sciences humaines, on se doit de rester vigilant en faisant notre sélection, car il ne s'agit pas d'accumuler des articles impertinents ou de mauvaise qualité. Les médias sur lesquels notre choix s'est porté sont des médias reconnus au niveau local et national de par leur histoire, et de par la qualité de leur contenu. Connaître le terrain aide de manière conséquente dans le choix des médias et dans l'accès à l'information ciblée à distance, cependant, il ne dispense pas des séjours de terrain.

Avant d'apporter une quelconque réponse à la problématique de la langue étrangère du corpus, il convient de préciser cette notion d'étrangeté. En effet, l'étrangeté de la langue du corpus est définie par rapport à la langue dans laquelle le travail est rédigé. Dans notre cas de figure il s'agit du français. La nationalité de ce travail est celle de l'institution qui la "chapeaute", il s'agit dans notre cas de l'Université Panthéon Assas Paris 2. Ce travail de recherche est donc français. Par opposition, le corpus est constitué en langue arabe. Cette langue est étrangère à la langue de rédaction du travail de recherche. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'une langue étrangère au chercheur, loin s'en faut. Le chercheur doit maîtriser les arcanes de la langue "étrangère" afin qu'il puisse traduire les termes, les expressions idiomatiques et transmettre les idées convenablement. Il doit proposer un rendu qui soit le plus fidèle possible au texte original pour garantir la pertinence et la fiabilité des résultats scientifiques qu'il obtiendra.

Dans l'idéal, le chercheur serait traducteur de formation, dans le sens académique et professionnel du terme. Il arborera la casquette du traducteur en plus de celle du chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication. En effet, la traduction par un professionnel offre une réponse pertinente et fiable permettant de préserver la valeur scientifique du travail en évitant de sombrer dans des contre-sens résultant d'une mauvaise interprétation voire d'une incompréhension du texte original.

L'aspect logistique de la constitution du corpus est à prendre en compte car c'est ainsi que sont posés les premiers jalons de ce travail de recherche. Comme nous avons pu le voir, une connaissance approfondie du terrain est la pierre angulaire de

la constitution d'un corpus fiable et pertinent qui permet un bon ciblage, une minutieuse sélection de contenu et un accès aisé à celui-ci. Pour ce qui est du financement de la recherche, et notamment des séjours de terrain, nous avons pu constater que pléthores de possibilités de financement sont proposées par des associations, des ONG et des collectivités territoriales ainsi que par certaines universités dans des cas bien précis. À cela s'ajoutent les solutions complémentaires, et non pas alternatives, offertes par les moyens de communication via internet qui ont transformé la planète en un village communicant. Il ne faut pas oublier également les plateformes participatives de logement et de transport qui offrent des réponses peu onéreuses rendant le financement du séjour de terrain accessible aux chercheurs par leurs propres moyens budgétaires, quand bien même ces derniers seraient limités. Enfin, la barrière de la langue est contournée par une connaissance des techniques professionnelles de la traduction, techniques professionnelles qui nous prémunissent contre l'approximation, les faux-amis ainsi que de tous les écueils et les pièges inhérents à la traduction consacrant ainsi la valeur scientifique de notre travail de recherche.

Cette méthodologie nous conduira à répondre à la problématique principale de ce travail qui est celle de déterminer où se situe la frontière entre militantisme et journalisme dans le traitement de la crise syrienne chez les professionnels des médias alternatifs syriens mais aussi chez les professionnels des médias traditionnels libanais le cas échéant. Chemin faisant, on essayera d'apporter une réponse à la question de savoir si la presse alternative syrienne respecte l'éthique du journalisme en ce sens qu'elle produit un contenu conforme aux règles éthiques. Nous irons vérifier la véracité de nos assertions auprès des professionnels des médias alternatifs syriens et des médias traditionnels libanais en les questionnant sur leurs pratiques journalistiques.

Nous estimons donc être en mesure d'apporter une réponse à cette problématique, et aux questionnements subsidiaires, en interrogeant le discours médiatique dans les deux types de presse : et la presse alternative syrienne et la presse traditionnelle

libanaise le cas échéant. Le discours n'étant pas la seule forme d'expression dans la presse écrite, nous interrogerons également les dessins, et précisément cette forme particulière de dessin chargée de sens : la caricature.

Nous aborderons par la suite le sujet délicat des financements des médias. En effet, il est de notoriété publique, dans le milieu de la presse alternative syrienne, que les médias sont financés par des ONG et des institutions gouvernementales européennes et américaines.

Pour ce qui est des médias libanais, ils sont pour leur part financés par les différents partis politiques qui les détiennent ou par les hommes d'affaires, rarement, voire jamais, indépendants politiquement. Or, nous tenterons de comprendre le poids de ces financements, leurs portées et leurs motivations réelles ainsi que leurs répercussions sur la ligne éditoriale et le contenu desdits médias alternatifs afin de vérifier leur conformité aux trois règles primordiales de l'éthique journalistique à savoir : l'objectivité, la neutralité et l'équilibre.

Enfin, nous essayerons de vérifier si le militantisme peut aller de pair avec le journalisme, et ce en répondant à la question de savoir si ces deux notions, militantisme et journalisme, sont inexorablement antagonistes.

Partie 1 - Genèse du paysage médiatique au Liban et en Syrie

1. INTRODUCTION

« Un seul peuple dans deux pays »...

Le régime syrien, qui a occupé le Liban pendant vingt-neuf ans¹¹, avait la velléité d'inculquer ce slogan dans les esprits pour décrire la relation entre le Liban et la Syrie. Une relation, pour le moins, ambiguë que le régime voulait dépeindre en donnant l'illusion de sa perfection harmonieuse. Tellement parfaite et harmonieuse qu'elle en devenait fallacieuse. Les Libanais, qui ironisaient sur la mainmise syrienne sur leur pays, répliquaient : « Deux peuples dans un seul pays ». Ils entendaient décrire, de manière plus fidèle à la réalité, le rapport de haine cordiale entre les respectifs peuples qui sont, en effet, commandés par un même régime totalitaire, celui des Assad et de ses hommes de main au Liban. Ces deux citations, aux relents anecdotiques et frivoles, résument pourtant à la perfection le rapport entre la Syrie et le Liban. Deux pays au destin imbriqué, mais au vécu diamétralement opposé.

En France, ou même dans d'autres contrées de la région MENA¹², on confond souvent la Syrie et le Liban, la proximité géographique et un pan de l'Histoire commun aux deux pays contribuant à cette confusion. Or, associer le Liban à la Syrie c'est méconnaître les deux pays, et surtout les deux peuples.

Au Liban, il y a une tendance à traiter les Syriens avec beaucoup de condescendance. En contrepartie, les Syriens ne lésinent pas sur les critiques acerbes vis-à-vis du Liban et des Libanais. La manifestation la plus flagrante de ce rapport d'amour-haine s'est cristallisée autour de l'arrivée massive de réfugiés au Liban dès le déclenchement de la crise syrienne en 2011.

¹¹ Le régime syrien a colonisé le Liban en y pénétrant sous l'égide de la force arabe de dissuasion en 1976 et ce au lendemain du déclenchement de la guerre civile libanaise le 13 avril 1975. Il en a été chassé suite à l'attentat qui a valu la vie à l'ancien premier ministre Rafic Hariri, notamment suite aux manifestations populaires passées à la postérité sous le nom de « Révolution du Cèdre »

¹² Anglicisme : Middle East and North-Africa (MENA), en français « Moyen-Orient et Afrique du Nord »

Nous avons pu alors assister d'une part à l'accueil d'au moins un million et demi de Syriens sur une population libanaise de quatre millions¹³, et d'autre part à la prolifération des arrêtés municipaux, dans plusieurs régions libanaises, limitant les mouvements des Syriens et leur imposant des couvre-feux plus ou moins justifiés. Ces deux comportements paradoxaux reflètent l'indéniable hospitalité libanaise, mais aussi la réticence quant à l'accueil d'une population voisine aux mœurs très différentes.

En contrepartie, suite à la libéralisation soudaine et inédite de la parole syrienne, nous assistons à des campagnes protéiformes, usant le plus souvent des réseaux sociaux comme tribune. Elles émanent notamment de la soi-disant élite syrienne installée en Turquie et en Europe, qui tend à mettre en exergue uniquement les comportements libanais qualifiés de racistes à l'encontre des réfugiés Syriens au Liban. Syriens qui continuent pourtant à affluer en masse vers le Liban, pays jugé raciste et peu accueillant, en tant que réfugiés, mais aussi en tant que chercheurs, et plus génériquement comme participants à des colloques ou séminaires portant sur la crise syrienne.

Pour ce qui est des *success story* d'accueil ou d'intégration, il ne faut pas compter sur les canaux de communication syriens pour les diffuser. Il existe en effet comme une volonté de ces derniers de les occulter et de se concentrer sur ce genre de phénomène uniquement en Turquie, en Europe et en Occident en général pour continuer à nourrir cette relation malsaine où chacun des partis a pris le pli de se complaire.

Ce lien houleux d'amour-haine, qui unit -ou plutôt désunit- les deux pays depuis la nuit des temps, va se répercuter sur les moindres détails de leurs rapports, notamment sur la politique. La bipolarité de la scène politique libanaise, divisée entre un clan pro-syrien et un clan anti-syrien, ne fera qu'exacerber les clivages et les tensions. Plus incroyable encore, ce lien va se répercuter sur les médias,

¹³ Selon un rapport de la Commission européenne paru en mai 2021 le nombre estimé de réfugiés syriens au Liban est de 1,5 millions. Selon le même document « Les réfugiés syriens représentent plus de 20 % de la population libanaise, ce qui constitue le rapport le plus élevé au monde entre le nombre de réfugiés et le reste de la population ». L'intégralité du rapport est téléchargeable à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/echo/printpdf/5269_fr

principalement libanais -puisque les médias syriens traditionnels sont un outil de propagande du régime-, leurs lignes éditoriales, et sur leur discours.

C'est une relation inédite qui a fait couler beaucoup d'encre et pour ne citer qu'un exemple, évoquons le dernier ouvrage d'Elizabeth Picard qui met en exergue cette relation singulière : « Liban Syrie, intimes étrangers. Un siècle d'interactions sociopolitiques », Actes Sud, 2016.

Une relation qui a été étudiée sous plusieurs angles, traitée en long et en large, et abordée par plusieurs disciplines scientifiques, notamment les sciences politiques et les relations internationales, mais il manque à ce puzzle existant un examen comparatif des médias dans les deux pays. Cette étude s'impose notamment après l'émergence des médias alternatifs, une nouvelle forme donnant ainsi un nouvel élan à la presse syrienne. Pour ce faire, nous allons examiner les paysages médiatiques libanais et syrien par le truchement de la presse écrite. Nous allons nous intéresser plus particulièrement à la naissance des médias alternatifs syriens, cette nouvelle forme d'expression qui a vu le jour en Syrie dès 2011, date du déclenchement de la crise dont on commémorera, en mars 2022, onze années d'existence.

2. LA PRESSE LIBANAISE DE L'ÉPOQUE OTTOMANE A NOS JOURS

2.1. Cadre historique

Avant d'entamer toute étude sur la presse libanaise contemporaine, il convient de remonter à la seconde moitié du 19^e siècle pour comprendre ses premiers balbutiements, son historique, son évolution, son fonctionnement, et les lois qui la régissent afin d'être en mesure de la situer dans son contexte actuel.

Il est de notoriété publique, notamment dans le monde arabe, que le Liban a une longue tradition journalistique. Nous allons donc commencer par appréhender les tenants et les aboutissants de cet état de fait. En effet, avant même la proclamation par le Général Gouraud de l'État du Grand Liban en 1920, et l'institutionnalisation de la République libanaise en 1926, Beyrouth et le Mont Liban, ont vu naître, sous l'empire ottoman, des noms qui ont marqué l'Histoire de la presse libanaise et celle de la presse arabe, dans une plus large mesure.

Ces intellectuels, linguistes, traducteurs et écrivains ont fondé des journaux en langue arabe, non seulement au Liban, ce sur quoi nous nous attarderons, mais aussi dans leurs pays d'accueil aux quatre coins du globe. Pays d'accueil où ils se sont établis pour des raisons personnelles ou politiques, notamment en France, où le Comte Rochaid al-Dahdah fonde « Birgys Barys » (l'aigle de Paris)¹⁴ en 1859, ou encore aux États-Unis où a été fondé en 1892 l'hebdomadaire, puis le quotidien, « Kawkab America » (l'astre de l'Amérique), premier journal d'expression arabe qui a vu le jour sur le continent américain et dont la parenté est contestée. Certains

¹⁴ Alors que le document édité par le ministère de l'information libanaise précise que le Comte Rochaid al-Dahdah a été le fondateur dudit journal, le site de la Bibliothèque Nationale de France (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36463658t>) le cite comme rédacteur et indique que « le journal en langue arabe Birgys Barys a été imprimé sous la direction de F. Bourgade »

prétendent que ce sont les frères Arabili et, d'autres prétendent qu'il s'agit de Saïd Choucair¹⁵.

Mais les expériences française et étasunienne ne sont pas les seuls exemples de ce double phénomène d'extension et de dispersion de la presse libanaise en dehors du territoire national. Nabil Dajani, professeur de médias à l'Université Américaine de Beyrouth, souligne une tendance libanaise à vouloir s'appropriier les réussites des voisins.¹⁶ Mais il semble également que l'image de marque « libanaise » attire les voisins qui se l'approprient pour mieux se vendre à l'étranger selon Youssef Mouawad¹⁷.

Au fil de l'Histoire, des journalistes libanais choisirent l'exil et s'éparpillèrent aux quatre coins du monde, en Europe, en Amérique mais aussi dans les pays arabes, et notamment en Égypte où une large marge de liberté leur est accordée compte tenu de son éloignement géographique du pouvoir central ottoman. Cela aura pour corollaire qu'aucune autre presse arabe ne connaîtra autant d'expansion géographique que la presse libanaise, ou plus précisément la presse conçue par des « journalistes » libanais. George Sadaka¹⁸ déclare à cet égard que : « La presse libanaise étouffée au Liban, détonne dans le monde entier ». Il est à noter que pour cette époque le terme « journaliste » n'est pas précis et ne représente pas un métier en soi. Les journalistes étaient appelés « *journalji* », la terminaison « *ji* » en langue turque désignant les noms de métiers. Le journalisme n'était pas un métier à plein temps et il était pratiqué par les fondateurs desdits organes de presse qui étaient, comme nous le citons plus haut, principalement, des linguistes, des traducteurs et des écrivains ou encore des littérateurs en mal de publicité. Des intellectuels en somme, poussés par une volonté de changer la société, ou de faire parvenir des messages politiques, ou encore attirés par l'appât du gain financier se livrant à des

¹⁵ Elizabeth Boosahda, "Arab-American Faces and Voices: The Origins of an Immigrant Community", University of Texas Press, Texas, juillet 2003. Pléthore de documents libanais présentent les frères Arabili comme étant Libanais, or, tous deux sont nés à Damas d'un père médecin syrien. Quant à Saïd Choucair, il était bel et bien libanais.

¹⁶ Nabil Dajani déclare à cet égard : « À chaque fois qu'un Levantin réussit, les Libanais se l'approprient, à chaque fois qu'un Libanais échoue, on part à la recherche de ses origines syriennes ou palestiniennes »

¹⁷ Entretien avec Youssef Mouawad, Paris, mars 2018

¹⁸ Déclaration de Georges Sadaka professeur de journalisme et médias à l'Université Libanaise lors d'une interview pour la chaîne Al-Jazeera dans le cadre d'un documentaire sur l'Histoire de la presse arabe, fascicule sur l'Histoire de la presse libanaise, 2013

récits faisant l'éloge de l'Empire ottoman. Ils étaient en effet appointés par ce dernier et appuyés financièrement par le sultan Abdelhamid qui a flairé l'influence que les journalistes pourraient avoir sur l'opinion publique.

Cependant, pour revenir à notre sujet, à savoir la presse libanaise au Liban, et non pas la diaspora libanaise, (qu'elle soit installée en Amérique, en Turquie, en Egypte ou ailleurs), il convient de signaler que Khalil Khoury, un jeune libanais polyglotte de 22 ans originaire du village de Chouaifat près de Beyrouth, a fondé le premier journal libanais de langue arabe « Hadikat al-Akhbar »¹⁹ (le jardin des informations) en 1858 à Beyrouth. Dès lors, ce journal est reconnu comme étant le premier journal de langue arabe édité dans un pays arabe par un autochtone. Quand bien même trois confrères l'avaient précédé dans la région - « Al-Waqaa al-Masriya » (les événements égyptiens) fondé en 1828 au Caire par Mohamad Ali Pacha²⁰, ainsi que « Meraat Al-Ahwal » (le Miroir du Quotidien) et « al-Saltana » (le Sultanat) fondés respectivement à Istanbul en 1855 par Rizkallah Hassoun Halabi²¹, un traducteur et homme de lettres alépin d'origine arménienne, et en 1857 par Iskandar Chalhoub²² – mais hormis le journal de Halabi qui relayait les informations relatives à la guerre de Crimée, les deux autres journaux revêtaient un caractère officiel qui les faisait plus s'apparenter à des bulletins d'information du pouvoir ottoman en place qu'à un journal stricto sensu et comme semble l'avoir été « Hadikat al-Akhbar » de Khoury reconnu pour être le premier journal libanais proprement dit.

Nabil Dajani²³ énumère trois conditions qui contribueraient selon lui à l'émergence d'une presse dans un temps et un espace donnés. La première condition serait *la présence d'imprimeries*, la deuxième serait *la diffusion du savoir* et de l'éducation

¹⁹ Appellation quelque peu poétique dans l'air du temps de l'époque

²⁰ Cette assertion est contestée par Nabil Dajani qui parle d'une velléité de lancer ledit journal, mais qui n'a jamais abouti en réalité

²¹ Présenté comme étant libanais dans nombre de documents libanais de référence, dont le document du ministère de l'information

²² Iskandar Chalhoub est présenté comme étant libanais dans toutes les références libanaises, et comme étant syrien dans toutes les références syriennes

²³ Déclaration de Nabil Dajani professeur de médias à l'Université Libanaise lors d'une interview accordé à la chaîne Al-Jazeera à l'occasion d'un documentaire consacré à l'Histoire de la presse arabe, 2013

par l'entremise des écoles et la troisième serait *la présence de revendications et conflits sociaux* dans un pays donné.

À ces trois conditions, Youssef Mouawad en ajoute une quatrième, à laquelle il accorde une importance majeure, bien caractéristique du Liban du 19^e siècle, et de l'époque de la *Nahda*²⁴, celle de l'imitation ostentatoire de l'Occident et donc de l'acculturation. Ce cadre spatio-temporel de la renaissance arabe a eu pour corollaire l'imitation de ce qui se passe à Paris ou Londres, en partant du code vestimentaire : le col cassé, les trois pièces, le Borsalino portés à Beyrouth, jusqu'au domaine culturel. En effet, celle-ci relevait en grande partie d'une course à imiter l'Occident. Il s'agit d'un phénomène d'imitation tellement fort, qu'il se décline dans tous les domaines donnant lieu à la naissance de la presse.

Or, les deux premières conditions citées par Dajani étaient bel et bien réunies dans le Liban de la fin du 19^e siècle grâce aux moines maronites qui ramenèrent une imprimante de Rome, même si la présence de celle-ci n'a pas eu une grande influence sur la culture de la majorité de la population mais seulement sur les dignitaires religieux qui lisaient les offices en syriaque. Le seul but de la présence d'imprimeries étant utilitaire, cela n'a pas eu d'effet pratique sur la population en général. Cette presse est d'abord installée au monastère de Mar Antonios à Qozhaya dès 1610, longtemps avant l'existence de toute forme de journalisme dans la région. Ce fut en effet la première imprimerie du Liban et du Moyen-Orient. Cependant, il faut attendre le 18^e pour voir la première imprimante installée à Choueir.

La deuxième condition citée par Dajani, celle de la diffusion du savoir, est assurée grâce au travail des missions chrétiennes occidentales, notamment françaises et américaines, qui ont fondé pléthores d'écoles comme le Collège Protestant en 1866, baptisé par la suite Université Américaine de Beyrouth (AUB)²⁵, et l'Université Saint Joseph (USJ) fondée par les Pères jésuites en 1875. D'ailleurs,

²⁴ La Nahda est le mouvement de renaissance arabe moderne qui s'est développé à partir du début du XIX^e siècle dans le monde arabe

²⁵ Soit en anglais the *American University of Beirut*

c'est grâce à la présence de ces mêmes missions chrétiennes au Liban que le départ de beaucoup d'étudiants chrétiens à Rome, pour poursuivre leurs études de théologie, a pu s'accélérer même si ces départs au Vatican existaient préalablement à l'installation des missions chrétiennes au Pays du Cèdre. De fait, les chrétiens n'étant pas enchaînés par les traditions islamiques, et n'ayant pas de problèmes pour s'émanciper du Livre, ils ont pu introduire la modernité rapidement. Cet état de fait a permis la diffusion des imprimeries dans le pays.

Quant à la troisième condition évoquée par Dajani, celle des conflits sociaux donnant lieu à des contestations populaires, elle a été favorisée au Liban du 19^e siècle par les inégalités sociales et la présence ottomane très mal acceptée par une frange de la population locale, car perçue et vécue comme une colonisation notamment confessionnelle. Ces trois conditions réunies constituent ainsi un terrain favorable à l'émergence de la presse libanaise.

De fait, en 1860, alors que la guerre civile éclate entre Druzes et chrétiens au Mont-Liban propulsée par la volonté ottomane de freiner toute velléité d'indépendance du Mont-Liban, le Libanais Boutros Boustani, ottomaniste de conviction, fonde « Nafir Souriya » (l'appel de la Syrie). Dans ses pages, il appelle à l'unité nationale et à bannir toute forme de sectarisme. Contrairement à « Hadikat al Akhbar » de Khalil Khoury qui s'était alors transformé en un outil de propagande ottomane œuvrant ainsi à attiser la haine et à alimenter les flammes de la guerre fratricide pour asseoir davantage le pouvoir de la Sublime Porte, comme l'affirment plusieurs historiens spécialistes des médias libanais qui déplorent « la qualité du discours médiatique et du contenu que Khoury a pu publier dans les colonnes de Hadikat al-Akhbar ». Ce dernier s'étant vraisemblablement illustré par un silence assourdissant sur les massacres ayant lieu dans le pays tout en continuant à encenser le pouvoir en place. C'est ainsi que le journal de Khalil Khoury a perdu en estime, son impartialité et sa neutralité étant très contestées, voire même certainement absentes durant cette période clef de l'Histoire du Liban.

Par opposition à la déploration de l'attitude pro-ottomane flagorneuse de Khoury, les spécialistes de l'histoire de la presse libanaise saluent unanimement Boutros

Boustani et son journal « Nafir Souriya » pour avoir largement contribué à diffuser un esprit d'appartenance nationale portant ainsi la voix de l'élite qui a essayé de « dire stop à la guerre et à l'hégémonie occidentale »²⁶ posant ainsi, vraisemblablement sans intention préalable comme Boustani était un ottomaniste qui « voyait que l'ottomanisme pouvait offrir un cadre à la réalisation de l'unité nationale »²⁷, les premiers jalons de l'indépendance du Liban du joug ottoman.

Dans une succession logique des événements, les journaux devenant de plus en plus en vogue, et une relative paix rétablie entre Chrétiens et Druzes dans le Mont-Liban, -Mont-Liban dont la gestion passe désormais sous le système de *Mutasarrifiya* et ce depuis 1861, un système qui préserve le pouvoir de la Sublime Porte mais qui implique davantage les Libanais dans l'administration de leur pays - l'année 1870 fut une année très prospère pour la presse libanaise. Qui plus est, elle a été l'annonciatrice d'autres années à venir encore plus fructueuses. En effet, à partir de cette date plusieurs journaux libanais vont voir le jour.

Le journal « al-Janna » fondé par Boutros Boustani, puis le journal « Al-Jinan » fondé par son fils Salim. Puis, « Samarat al Founoun » par Abdelkader Kabbani. Ensuite An-Nahla et An-Najah tous deux fondés par Louis Sabounji. Quand bien même nous ne prétendons pas les énumérer de manière exhaustive, et, étant donné l'opacité et l'irrégularité des archives libanaises d'une part et l'intérêt de cette tâche pour notre travail d'autre part, toujours est-il que l'exploration de cette liste, prouve la « dynamique journalistique » qui a régné sur Beyrouth et le Mont-Liban limitrophe en cette fin du 19^e siècle, dynamique journalistique qui a consacré la réputation du pays, et ce jusqu'à nos jours, comme étant une référence du journalisme et des médias dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Incontestablement, cette liste chronologique qui ne prétend à aucune exhaustivité, loin s'en faut, met en exergue le rôle pionnier du Liban dans l'Histoire de la presse arabe, cependant, elle fait intentionnellement abstraction des journaux en langues

²⁶ Op. Cit.

²⁷ Butrus Abu-Manneh "The Christians Between Ottomanism and Syrian Nationalism: The Ideas of Butrus Al-Bustani" *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 11, No. 3 (May, 1980), pp. 287-304 Cambridge University Press, 1980

arabe ou étrangères, à savoir le turc ou le français, fondés dans les pays arabes par des étrangers, auquel cas la primauté de l'Égypte dans le domaine de la presse serait incontestable comme il existe un journal d'information, « Le Courrier de l'Égypte », et une revue scientifique et littéraire, « La Décade égyptienne », fondés au Caire par Napoléon Bonaparte²⁸ dès 1798 donc dont l'existence est indéniablement antérieure au lancement de « Hadikat al-Akhbar » de Khalil Khoury en 1858 à Beyrouth.

Il est à noter que, contrairement à l'Europe et à l'Amérique du Nord où une certaine forme de journalisme a commencé à paraître dès le 17^e siècle, il a fallu attendre la fin du 18^e siècle pour voir naître le premier journal arabe, même si cela n'est pas la forme de journalisme que l'on connaît de nos jours. Cependant, cela ne correspond pas à ce que Jean Charron et Jean de Bonville, dans leur définition du paradigme journalistique en tant que « manière spécifique et singulière de concevoir et de pratiquer le journalisme », qualifient de *journalisme de transmission*. En effet, ceux qui publiaient les gazettes à l'époque en Occident se contentaient de reproduire des informations transmises par « ceux qui ont bien voulu les transmettre » sans qu'il y ait une véritable identité discursive, identité discursive qui serait selon Patrick Charaudeau²⁹ la réponse à la question « je suis là pour *comment parler* ? » répondant ainsi à un double enjeu du discours d'influence dont les deux pierres angulaires sont la « crédibilité » et la « captation ». Or, ces journaux avaient la velléité d'être crédible, de capter le lectorat en vue de l'influencer et ne se contentaient pas uniquement de transmettre des informations.

A partir du 19^e siècle, date marquant les prémices de la presse arabe, l'Occident était, d'ores et déjà, entré dans la période que Charron et de Bonville qualifient de celle du *journalisme d'opinion*. C'est bien à cette époque-ci, c'est-à-dire à la fin du 18^e siècle, et plus précisément en 1798 que, selon Philippe de Tarazi, Bonaparte a lancé le premier journal en Egypte. Journal qui était le porte-parole de l'État

²⁸ Sabat Khahil, « Les mass media en Égypte » *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°27, 1979. pp. 135- 156.

²⁹ Patrick Charaudeau, « Identité sociale et identité discursive, le fondement de la compétence communicationnelle », *Niterói*, n. 21, p. 339-354, 2^eme semestre 2006

certes, car il ne faisait que refléter et diffuser les messages officiels, mais toujours est-il que ce serait le premier coup d'essai dans la région et qu'il est antérieur à toute tentative libanaise dans ce sens.

A la lumière de ces données, il s'avèrerait que les Libanais ont pris le train en marche et n'ont fait qu'emboîter le pas aux Egyptiens, ou tout du moins, étaient influencés par ces derniers et n'ont guère le leadership absolu de la presse dans la région comme on a souvent tendance à le croire en consultant des documents libanais. A cet égard, Nabil Dajani, tout en reconnaissant la valeur des archives relatives à l'histoire de la presse libanaise léguées par le Vicomte de Tarazi, affirme que Napoléon n'a jamais édité ledit journal. Il stipule qu'il s'agit d'une velléité jamais aboutie.

Quant au *journalisme d'information* qui apparaît selon Charron et de Bonville entre 1880 et 1910 pour commencer à se propager au début du 20^e siècle en Occident, on ne peut observer ses prémices au Liban qu'à partir de 1933 avec le lancement du journal An-Nahar par Gebran Tuéni père.

Pour ce qui est du *journalisme de communication* qui a vu le jour, selon Charron et de Bonville dans les années 1970/1980, et qui serait la forme de journalisme persistante de nos jours, on ne le constatera au Liban qu'avec la diffusion et la démocratisation d'internet dans le pays au début du 21^e siècle. En effet, selon la définition des auteurs, celui-ci qualifie les médias désormais « omniprésents dans la vie quotidienne » et « capables de couvrir en direct presque toutes les actualités ». Ils fondent leur paradigme sur le fait que « la tradition journalistique centrée sur les notions d'information et d'objectivité ce qui se vérifie clairement avec les chaînes d'information en continu, et les magazines en ligne.

Par ailleurs, si l'on venait à suivre ce cheminement de Charron et Bonville, il est incontestable que nous sommes aujourd'hui, à l'aube du 21^e siècle, entrés dans une toute autre ère du journalisme, qui si l'on voulait la baptiser, serait celle du *journalisme participatif*, notamment avec l'apparition des réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, Instagram... etc. D'ailleurs, c'est largement sur ces nouveaux

médias que la quasi majorité des candidats aux élections parlementaires en mai 2018 a relayé ses slogans de campagne. En effet, le journalisme du 21^e siècle passe désormais par les plateformes participatives du web 2.0 qui permettent une plus grande simplicité à l'utilisateur lui offrant la possibilité, non seulement de consulter des informations derrière son écran, mais aussi de créer lui-même l'information dont il est l'acteur. Ces nouvelles formes et utilisations du web qui ont commencé à naître dès le début du 21^e siècle, et dont l'expression a été consacrée par Tim O'Reilly³⁰, ont connu leur apogée dans le monde arabe lors des soulèvements dits du Printemps arabe. Elles ne cessent dès lors de devenir de plus en plus diffuses et incontournables, à bon et à mauvais escient.

Anis Moussalem³¹ divise, quant à lui, l'histoire de la presse libanaise en six périodes clés articulées autour de l'histoire du Liban. La première s'étale de 1858 à 1914 et couvre une période sombre de l'histoire du pays, celle de la guerre civile druzo-chrétienne qui est occultée avec dextérité dans les récits des historiens libanais : « [...] *une autre mémoire, construite à partir du début du XX^e siècle par des tenants de la coexistence et hissée au rang d'histoire officielle, dans une vaine tentative de promouvoir une vision fédératrice de l'histoire du pays. Les mémoires élaborées autour des affrontements druzo-chrétiens du XIX^e siècle sont particulièrement illustratives de cette disjonction. Le fait que ce moment fondateur de la question du Liban, soit le produit d'un conflit sanglant est presque passé sous silence dans l'histoire officielle* »³². Aucun ne déroge à la règle, celle de l'omerta ou ce qu'Ahmad Baydoun appelle plus délicatement « la pudeur entre communautés »³³ sur ce pan de l'histoire difficile du Liban. La volonté des journalistes de l'époque de mettre l'accent sur l'unité nationale et sur la nécessité de combattre l'hégémonie ottomane est mise en exergue dans les différents récits

³⁰ « What is the web 2.0 : Design Patterns and Business Models for the Next Generation of Software » conférence du 30 septembre 2005 <http://www.oreilly.com/pub/a/web2/archive/what-is-web-20.html>

³¹ Anis Moussalem, « La liberté, pierre angulaire du patrimoine libanais », in Union Catholique Internationale de la Presse – Liban, 15 mai 2007. URL : (<http://www.ucipliban.org/fr/la-libert-pierre-angulaire-du-patrimoine-libanais/>)

³² Dima de Clerck, « Histoire officielle et mémoires en conflit dans le Sud du Mont-Liban : les affrontements druzo-chrétiens du XIX^e siècle », in Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, le 1^{er} septembre 2014. URL : (<http://remmm.revues.org/8454>)

³³ Ahmad Beydoun, Identité confessionnelle et temps social chez les historiens libanais contemporains, Publications de l'Université Libanaise, Beyrouth, 1984

et travaux analysant le discours médiatique de l'époque. Or, ces tendances discursives sont le corollaire de ces mêmes conflits, conflits qui ont débouché sur la création de la *Mutasarrifiya* par la Sublime Porte sous la pression des forces étrangères à savoir la France, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, l'Italie et la Russie afin d'endiguer les affrontements sanglants, et ne sont point le résultat d'une aspiration à un idéal universel d'humanité et de vivre-ensemble déclenchée par les Libanais eux-mêmes.

Au lendemain de la première guerre mondiale, soit en 1919, le Liban se dote de son premier syndicat de la presse clôturant ainsi une période creuse marquée par l'inactivité des journaux, inactivité imposée par les affres de la guerre entre 1914 et 1918, et les répercussions de celle-ci sur le pays, notamment la pénurie de papier. Cette reprise de 1919 est assortie de mesures organisationnelles qui donnent une forme plus construite et exclusivement libanaise au comité de journalistes formé à Beyrouth³⁴ en 1911 par des journalistes libanais et égyptiens dont la période d'activité fut fortuite.

La seconde période couvre le mandat français sur le Liban, elle est comprise entre 1920 et 1943. Le discours médiatique régnant à cette époque est divisé en deux grandes lignes distinctes et diamétralement opposées : celle des indépendantistes qui réclament le détachement de l'entité libanaise de l'intérieur syrien et celles des unionistes qui soutiennent son rattachement à celle-ci. Deux grands quotidiens libanais francophones voient le jour à cette époque à Beyrouth : « L'Orient » fondé par Gabriel Khabbaz et Georges Naccache en 1924 et « Le Jour » fondé par Michel Chiha dix ans plus tard.³⁵

Quant à la troisième période, elle va de 1943 à 1962 selon Moussallem. Son point de départ est marqué par la fin du mandat français sur le Liban qui fait ses premiers pas en tant que pays libre et indépendant. La tendance discursive des

³⁴ Site du ministère libanais de l'information. URL : (<https://www.ministryinfo.gov.lb/fr/2278>)

³⁵ Le 15 juin 1971, la fusion de « L'Orient » et de « Le Jour » donnera naissance à ce qui est aujourd'hui le plus grand journal libanais d'expression française : « L'Orient-Le Jour »

médias était alors à portée sociale, l'accent était notamment mis sur l'amélioration des conditions de vie des Libanais. Pour ce qui est de la liberté de la presse, Moussallem distingue deux tendances « l'une réclame la restriction de la liberté de la presse (1947-1951). L'autre choisit l'orientation législative pour une protection positive de la presse (1952-1960) »³⁶.

Pour ce qui est de la quatrième période, celle-ci est comprise entre 1962 et 1975 toujours selon Moussallem. En effet, l'année 1962 est marquée par l'arrivée de Fouad Chehab au pouvoir, un mandat marqué par les réformes dans plusieurs domaines, ce qui a valu à ce dernier le surnom de « réformiste ». Le domaine de la presse ne déroge pas à la règle chéhabiste, des réformes sur la loi sur les imprimés sont entreprises, réformes que nous détaillerons dans la partie consacrée au cadre juridique de la presse libanaise. Tandis que l'année 1975 marque le début de la guerre civile au Liban. Le discours médiatique de cette période est alors marqué par plus de maturité selon Moussallem, et fait donc l'objet d'une vulgarisation avec l'utilisation d'un langage accessible à toutes les couches de la population libanaise et non plus uniquement à son élite comme il était le cas jusque-là, grâce notamment aux subventions de l'État au profit des institutions médiatiques.

Or, en compressant la quatrième période entre 1962 et 1975, Moussallem fait malheureusement abstraction de la Guerre de Six jours qui a eu un impact considérable sur le discours médiatique de l'époque. En effet, cette confrontation entre d'un côté la Syrie, le Liban³⁷, l'Égypte et la Jordanie et de l'autre Israël, qui a eu lieu en juin 1967 et qui s'est soldée par une défaite cuisante des pays arabes, a mué le discours de la presse libanaise en un discours plus mobilisateur et engagé.

La cinquième période s'étale, selon Moussallem, de la date du début de la guerre civile en 1975 jusqu'à qu'à la signature de l'accord de Taëf mettant fin à celle-ci en 1990. Il la qualifie de « période la plus sombre de l'histoire de la presse³⁸ » au Liban. Cependant, cela n'a pas empêché 150 publications de paraître pendant ces

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Le territoire libanais fut attaqué par Israël mais le Liban n'a pas engagé son armée dans la guerre des Six Jours

³⁸ *Ibid.*

quinze années de guerre ce qui prouve que nonobstant la situation désastreuse du pays une dynamique journalistique s'était installée, dynamique que ni la guerre, ni la mort, ni la destruction de l'infrastructure ni l'insécurité n'ont réussi à éradiquer. Ces publications étaient tout de même illégales et ont cessé de paraître après la guerre tandis que les journaux nés avant la guerre avaient disparu. Quant au discours médiatique qui caractérise cette époque, il est marqué par le sectarisme et le communautarisme, dans l'ensemble, il est à l'image de la guerre fratricide qui déchire le Liban, chaque parti essayant de tirer la couverture à soi, d'exacerber les tensions confessionnelles et d'approfondir les clivages entre les composantes de la mosaïque libanaise afin de s'ériger en leader absolu sur sa communauté ou ses partisans.

La sixième période commence avec la fin de la guerre libanaise en 1990 et se prolonge jusqu'à aujourd'hui selon Moussallem. Elle est marquée par l'apparition des différentes chaînes de télévision financées par les hommes d'affaires politisés ou les hommes politiques tout court, qui n'ont jusque-là manifesté d'intérêt que pour la presse écrite. Le discours médiatique régnant était à portée sociale et en conformité avec le contenu de l'accord de Taëf qui veille à ne brimer aucune composante confessionnelle de la société libanaise.

Cette distinction d'Anis Moussallem entre six périodes clefs qui constituent l'histoire de la presse libanaise semble tout de même passer sous silence la période de l'occupation syrienne du pays du Cèdre. Car, s'il est vrai qu'une frange de Libanais, pour des raisons confessionnelles, politiques ou d'intérêt personnel, ont encouragé et soutenu cette occupation, beaucoup l'ont rejetée, et ce rejet s'est exprimé, tant bien que mal, dans les médias en général et dans la presse écrite en particulier. Il serait par conséquent judicieux d'ajouter une septième période à l'histoire de la presse libanaise en distinguant la période où le Liban a obtenu son indépendance de l'occupation syrienne (2005-jusqu'à nos jours) et la période qui l'a précédée (1990-2005) où le régime syrien régnait en maître absolu sur le pays du cèdre s'immisçant jusque dans les moindres détails du quotidien des Libanais et

où la presse ne fut pas épargnée de ses pratiques totalitaires en subissant ses restrictions traduites par une censure stricte et systématique.

Censure stricte et systématique qui atteignait son point culminant dans l'autocensure pratiquée par les journalistes et les rédacteurs-en-chef au sein des rédactions. Le tableau n'est pas si rose et « en conformité avec l'accord de Taëf » comme dressé par Moussallem, loin s'en faut. Le journal An-Nahar, dont le propriétaire Gebran Tuéni fils est un fervent opposant au régime syrien, en a largement pâti.

De fait, sous l'occupation syrienne (1975-2005) la presse libanaise a subi une censure stricte et le discours médiatique de l'époque s'en est ressenti : absence de remise en cause du régime syrien et de ses partisans au Liban, expéditions punitives à l'encontre des journalistes qui osent « blasphémer » et critiquer directement ou indirectement les agissements du régime baasistes et de ses subordonnés au Liban.

Le clivage entre le camp du 8 et celui du 14 mars, à savoir respectivement le camp des pros et le camp des antis régime syrien, n'en est que la révélation au grand jour de cette fracture qui a toujours existé entre un camp libanais résolument pro-régime syrien opposé à un camp libanais anti-régime syrien dans un prolongement de l'éternel clivage entre unionistes nostalgiques de l'entité syrienne et indépendantistes défenseurs de la réalité nationale libanaise. Ce dernier camp ayant toujours évolué sous la contrainte, totalement privé de toute forme de liberté, y compris celle de l'expression, et risquant sa vie si un interdit est bravé. L'exemple contemporain le plus parlant de la répression subie par les journalistes libanais opposés au régime syrien est celui du franco-libanais d'origine syrienne et palestinienne Samir Kassir. Ses écrits critiquant les agissements de l'armée syrienne au Liban, notamment son célèbre article « Militaires contre qui ? », paru dans le journal An-Nahar le 16 mars 2001, lui ont valu le retrait de son passeport. Une série d'articles où il exprimait ostensiblement son hostilité à l'occupation syrienne du Liban, lui a fait subir une succession de mesures handicapant son quotidien et sa libre circulation, jusqu'à son assassinat le 2 juin 2005.

« *L'assassinat de Samir porte à 28 le nombre des journalistes qui ont jusqu'ici été victimes d'attentats depuis la pendaison par les Ottomans, en 1918, de plusieurs journalistes et activistes libanais et syriens ayant œuvré pour l'indépendance de leur pays.* »³⁹. Cette citation pourtant tirée d'un site à l'apparence sérieuse, rassemblant les travaux de Samir Kassir, avance le chiffre de vingt-huit pour énumérer les journalistes assassinés au Liban. Or, dans le numéro 4209 de l'hebdomadaire de référence, « La revue du Liban » du 9 au 16 mai 2009, Mohamad Baalbaki et Melhem Karam, présidents des Ordres de la Presse et des journalistes, signent une tribune à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse fêtée le 3 mai de chaque année depuis 1993, citant plus d'une cinquantaine de martyrs de la presse. Qui plus est, les pendaisons de journalistes ordonnées par Jamal Pacha, alias « le sanguinaire » (As-saffah), ont eu lieu le 6 et le 8 mai 1916 à Beyrouth. Enfin, même ce chiffre, qui se veut exhaustif et qui dépasse les cinquante martyrs de la presse libanaise, fait abstraction des journalistes tombés pendant l'exercice de leur métier comme « dommage collatéral » et cite uniquement les martyrs de la presse libanaise tombés entre 1916 et 2005, assassinés parce que journalistes. Abstraction plutôt salutaire, car mourir pour sa plume, ses idées et son engagement après avoir bravé des dangers, notamment de l'occupation syrienne, alors qu'on est à l'affût de la vérité, ne peut en aucun cas valoir la mort de journalistes tués lors de bombardements, aussi tragique que soit cette mort accidentelle.

Contrairement aux pays arabes comme la Tunisie ou l'Égypte où, une fois débarrassés des anciens régimes, de nouvelles forces politiques hostiles à la dictature des présidents déchus se sont créées, au Liban il demeure une ligne imprégnée par les pratiques de l'occupation syrienne : censure, autocensure, encensement, flagornerie de tous poils sont de mise jusqu'à nos jours. Leur point culminant est l'accession au parlement de Jamil Sayyed, une figure clef du régime syrien au Liban qui n'est autre que l'un des accusés de l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri. Cette scission marquée entre les deux camps, pro et anti régime syrien, se cristallise dans l'expression journalistique et se traduit dans

³⁹ Biographie de Samir Kassir à l'adresse suivante : http://www.atrissi.com/kassir/whois_fr.html

les lignes éditoriales des différents médias reflétant ainsi la bipolarité de la scène politique libanaise et rendant la presse libanaise un cas d'école unique et intéressant à explorer de plus près.

Ainsi, nous avons pu appréhender le contexte historique dans lequel sont apparus les quotidiens libanais objets de notre étude et qu'on placera sous le grand ensemble de la presse traditionnelle libanaise, mais qu'en est-il du cadre juridique qui a accompagné leur parution ?

2.2 Cadre juridique

Il faut prendre en compte le contexte historique dans lequel ont été élaborés les premiers textes de loi qui régulent le domaine de la presse au Liban. De fait, au début du 20^e siècle, et en réponse au nombre croissant de journaux, qui ont vu le jour pour la plupart au Mont-Liban, le législateur ottoman s'est retrouvé dans l'obligation de réguler ce domaine qui commence à lui échapper et dont il commence à appréhender la portée et l'influence sur les Libanais qui risquent ainsi de s'unir et de se rebeller.

De ce fait, la première loi sur la presse au Liban est alors promulguée le 16 juillet 1909 sous le nom de « Loi ottomane sur les imprimés »⁴⁰. Rien n'est laissé au hasard, entre les lignes transparaît son caractère coercitif qui semble être intentionnellement mis en exergue. Il traduit une volonté ouvertement assumée par le pouvoir central à Istanbul de contrôle et de censure sur la presse, dans tout l'empire.

Le premier chapitre, de cette loi qui en comporte cinq, encadre la manière de publier. Il se divise en 7 articles. Le second encadre les sanctions pénales encourues par les contrevenants, détaillées en 17 articles. Le troisième régule la question de la diffamation, de l'injure et de l'outrage. Il est développé en 6 articles. Quant au quatrième chapitre de la loi ottomane sur les imprimés, il évoque

des thèmes divers, tels que les délais de prescription des plaintes contre les journaux, l'obligation au propriétaire du journal et de son directeur de révéler leurs sources (article 33 de la loi ottomane sur les imprimés), une pratique tout à fait aux antipodes de ce que nous pouvons voir par exemple aujourd'hui en France comme lois qui protègent les sources journalistiques et les lanceurs d'alerte telles que la loi Sapin II⁴¹ sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, qui intitule son chapitre 2 : « De la protection des lanceurs d'alerte ». Enfin, le chapitre cinq qui encadre les délits des imprimés commis par les journalistes, et qui est composé de 8 articles.

Moins de 15 ans plus tard, soit en mai 1924, le Liban, désormais devenu officiellement la République libanaise et évoluant sous mandat français, se dote d'une nouvelle loi. Celle-ci est beaucoup plus magnanime que la loi ottomane sur les imprimés en apparence. Passée à la postérité sous le nom de la loi mandataire sur les imprimés, cette loi est composée de 5 chapitres. Les spécialistes la qualifient de loi « de la carotte et du bâton », car selon eux elle semble accorder plus de liberté à la presse mais en réalité elle ne fait qu'encadrer davantage ce domaine. Flanquée de pas moins de 66 articles, rien n'est plus laissé au hasard, toutes les brèches sont comblées.

Le premier chapitre de la loi mandataire sur les imprimés est composé de 4 articles encadrant le travail des imprimeries et des librairies, c'est-à-dire deux maillons principaux de « la chaîne de la presse »⁴², à savoir son impression et de sa vente au public. Pour ce qui est du second chapitre, celui-ci encadre les journaux et les publications ponctuelles. Il se divise en quatre sections. La première concerne le droit de publier, la gestion, la déclaration spéciale à l'enregistrement des numéros des journaux et l'assurance, détaillés en douze articles. La seconde concerne la

⁴⁰ Le texte intégral de la Loi ottomane sur les imprimés est consultable sur le site du ministère de l'information libanais en langue arabe à l'adresse suivante : <http://www.ministryinfo.gov.lb/main/medialaws>

⁴¹ Le texte intégral de la Loi Sapin II est consultable sur le site officiel du gouvernement français pour la diffusion des textes législatifs et réglementaires à l'adresse suivante : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=jorfText000033558528&categorieLien=id>

⁴² Notion inspirée de la chaîne du livre qui comporte toutes les étapes allant de la rédaction à l'impression et la vente d'un livre

rectification, et la publication de corrections. La troisième concerne les journaux et les bulletins ponctuels étrangers, et la quatrième section, détaillée en trois articles, encadre la vente ambulante des imprimés sur la voie publique. Quant au troisième chapitre de la loi mandataire sur les imprimés, il se divise en trois sections et encadre « les crimes et les délits dont la presse ou tout autre média sont à l'origine ». La première section concerne « L'incitation à commettre des crimes et des délits » détaillé en six articles. La deuxième section de ce troisième chapitre concerne les crimes commis contre les individus, elle est composée de 6 articles également. Quant à la troisième section, qui comporte six articles aussi, elle encadre ce qui est interdit à la publication, notamment les textes officiels avant leur publication, afin de préserver la sécurité du pays.

Le quatrième chapitre encadre les poursuites judiciaires et la sanction de personnes responsables de crimes et de délits commis par l'entremise de la presse ou tout autre média. Ce chapitre est composé de cinq articles.

Pour ce qui est du cinquième et dernier chapitre de la loi mandataire sur les imprimés, intitulé « divers », il est composé de deux sections. La première section concerne la désignation de juridictions habilitées à arbitrer dans les litiges incluant un média de la presse écrite. Quant à la seconde section, elle encadre la récidive, les circonstances atténuantes et les délais de prescription. Délayée en 10 chapitres, cette dernière tente de ne laisser aucune place au flou.

En septembre 1948, soit moins de cinq ans après l'indépendance du pays le 22 novembre 1943, le premier président du Liban indépendant, Béchara Khoury, promulgue une nouvelle loi sur les imprimés en 70 articles. Cette nouvelle loi revêt un aspect moderne et accorde plus de libertés aux journaux et journalistes tout en encadrant le domaine de manière plus précise qui touche à tous ses aspects. En effet, la première loi sur les imprimés du Liban indépendant, établit un cadre juridique en ce qui concerne les critères nécessaires à la possession d'un quotidien et à l'exercice du métier de rédacteur en chef. Elle mentionne pour la première fois l'obligation de détenir la nationalité « libanaise » pour occuper ces postes, que ce soit pour les propriétaires ou pour les rédacteurs en chef des journaux, et à défaut

d'être régulièrement résident au Liban qui applique le système de réciprocité avec les étrangers dans ce domaine. Il n'est plus permis de cumuler le « métier de journaliste » avec un autre métier hormis celui de député. En effet, c'est la première fois qu'une loi sur la presse, née sur le territoire libanais, reconnaît le « journalisme » en tant que métier et profession à part entière. Cette loi désigne également la responsabilité juridique du propriétaire, du rédacteur-en-chef ainsi que de l'imprimeur. Elle établit les conditions d'obtention de l'autorisation de publication qui inclut, en sus des conditions relatives au corps managérial, un dépôt de garantie versé par le propriétaire qui lui est restitué si le journal est arrêté de manière régulière, mais si celui-ci est arrêté par une décision de justice, la somme est alors saisie par le Trésor Public. Cette loi de 1948, oblige les responsables du journal à envoyer systématiquement des copies du quotidien aux différentes institutions chargées du contrôle de contenu et de la censure dès sa publication. Ces derniers sont contraints de mentionner également le nom des auteurs d'articles anonymes ou d'articles signés avec un nom de plume dès lors que cela leur est demandé. La loi régule aussi le choix du titre du quotidien ainsi que les modalités de changement de propriétaire. Elle régit dans son article 23 la distribution et la diffusion des journaux et des imprimés étrangers. Cette loi instaure également un cadre pour le droit de réponse et indique les sujets interdits à la publication comme par exemple les minutes des conseils des ministres et des réunions de l'Assemblée qui ont lieu à huis clos ou encore les articles jugés blasphématoires envers l'une des communautés du pays ou les fausses informations et les intox visant à perturber l'ordre public. La loi de 1948 va jusqu'à réguler les abonnements aux quotidiens ainsi que le travail des imprimeries, dont le responsable doit répondre à des critères bien précis et doit demander une autorisation préalable d'exercice au ministre de l'intérieur. La loi sur les imprimés de 1948 fait aussi mention de la publication de livres et engage la responsabilité des libraires qui doivent être connus par les services administratifs de l'État.

Cette première loi des imprimés du Liban indépendant encadre la diffamation, ainsi que l'incitation à commettre des crimes ou l'exagération des faits publiés par

les journaux. Quant à la récidive, les circonstances atténuantes ou encore la prescription, elles ne sont pas soumises à la loi sur les imprimés, mais au Code pénal et au Code de procédure pénale conformément à son article 55. Le tribunal est habilité à ordonner la publication des décisions de justice rendues sur le même support et à imposer une amende aux contrevenants. Dans son chapitre 9, la loi encadre la vente des imprimés par des parties autres que les librairies, comme par exemple les marchands ambulants qui sont tenus à obtenir une autorisation préalable avant d'exercer leur activité. Le texte de loi, qui se veut clairement « libanais » indépendant du joug ottoman mais aussi du mandat français, est paraphé par le Président de la république Béchara al Khoury, le président du Conseil des ministres Riad Solh et le ministre de l'intérieur Gabriel Murr le 2 septembre 1948.

Quatre années plus tard, l'arrivée d'un nouveau président de la République au pouvoir annonce la naissance d'une nouvelle loi sur les imprimés. De fait, un décret-loi est mis en œuvre par Camille Chamoun en octobre 1952. Le changement se traduit dans la forme par un texte plus allégé par rapport au précédent qui ne contient plus que 61 articles. Il y est fait pour la première fois mention du « ministre des informations ». En effet, cette reconnaissance de la presse en tant que quatrième pouvoir nécessitant d'être régulé par des lois et géré par un ministère qui lui est exclusivement dédié, marque un ancrage du paysage médiatique dans le paysage politique libanais et ce dès 1952. Ce n'est plus le ministre de l'intérieur qui accorde les autorisations à la presse, et à tout ce qui se rapporte à la vente, la diffusion ou la distribution des imprimés, mais le ministre de l'information, preuve d'un assouplissement et d'une volonté de contrôler ce domaine de manière moins coercitive et plus adaptée à la liberté d'expression et à la mission d'information des citoyens que joue la presse et les médias.

Alors que l'article 59 de la loi de 1948 dispose l'incarcération de tout contrevenant, en ce qui concerne les dispositions à respecter dans la vente des imprimés, l'article 23 de la loi de 1952, qui couvre le même sujet, ne prévoit une peine de prison qu'en cas de récidive. Pour ce qui est de l'article 24 des lois

respectives, se rapportant au droit de réponse et de rectification, il y est mentionné le fait qu'il n'est plus nécessaire d'avoir recours à un décret pour interdire l'entrée sur le territoire libanais des imprimés étrangers, mais d'une décision du ministre de l'information. Quant à la responsabilité juridique, elle n'est plus du ressort du propriétaire de l'imprimé et du directeur de la publication à la fois, comme en disposent plusieurs articles de la loi 1948, mais elle est désormais l'apanage de directeur de la publication uniquement. On note également un autre indice de la spécialisation de la presse. En effet, l'article 31 de cette loi de 1952, dispose, et pour la première fois dans la loi libanaise sur les imprimés, que les journaux non-spécialistes dans la politique, ne sont pas autorisés à publier du contenu à caractère politique. C'est ici même la manifestation d'une volonté de protéger la vie politique, et évidemment ses acteurs, notamment le président de la République, celui même qui est à l'origine de ce décret-loi, aux dépens de la liberté d'expression. On cite pour la première fois les « agences de presse » locales et étrangères dans l'article 59, elles sont, en effet, soumises aux mêmes dispositions du décret-loi que les sociétés de presse. Cependant, ce qui est paradoxal c'est que ce fameux « ministre des informations » cumule plusieurs fonctions qui semblent un peu opposées. En effet, Khaled Chéhab, apparaît parmi les signataires du décret-loi de 1952 en tant que ministre de l'intérieur, de la justice, de l'information et de la défense. La présence de signatures de ministres n'ayant pas de rapport direct, de près ou de loin, avec les médias semble incongrue et inappropriée comme par exemple celle du ministre des finances et de l'agriculture ou encore celle du ministre de l'éducation nationale, de la santé et des affaires sociales qui semblent être des témoins « fantômes ».

Moins de six mois plus tard, soit en avril 1953, un décret-loi singulier, composé de deux articles uniquement, est mis en œuvre. Il encadre en effet les quotidiens, hebdomadaires, magazines et toute publication politique, en limitant leur nombre à 25 sur tout le territoire libanais, et en imposant un quota de 60% publiés en langue arabe. C'est la toute première fois qu'on précise la langue des publications et qu'on accorde une majorité à la langue arabe. Ce décret-loi est d'autant plus singulier, qu'il semble avoir été préparée et mis en place dans la précipitation,

comme il est paraphé uniquement par le président de la République Camille Chamoun et le président du Conseil des ministres Khaled Chehab dont on ne cite plus le titre de ministre de l'information contrairement au document précédent.

À l'époque chehabiste, entamée en septembre 1958, et caractérisée par beaucoup de changement au Liban, changements portés par le Président de la république, le réformiste Fouad Chéhab, une nouvelle loi de la presse voit le jour. Elle est publiée le 14 septembre 1962 au Journal Officiel. Elle est signée par le président de la République Fouad Chehab et le premier ministre Rachid Karamé mais elle ne passe plus par l'approbation préalable du ministre de l'intérieur, mais par celle de ce qu'on appelle désormais « le ministre de l'orientation, de l'information et du tourisme ». La création d'un tel ministère marque un changement dans la perception du rapport de l'État avec les médias. Ce dernier ne se positionne plus comme contrôleur mais comme encadreur.

La notion de censure, qui implique une certaine forme de répression et de coercition, disparaît au profit de celle de l'accompagnement, de la protection. Les médias ne semblent plus être un contre-pouvoir à censurer mais un moyen d'information et de communication à mater. Cette ouverture incontestable et ce changement de mentalité, typiques de l'époque chéhabiste réformiste, se sont par conséquent clairement répercutés sur cette nouvelle loi sur les imprimés de 1962. En effet, elle est composée de pas moins de 109 articles, dont notamment un premier article calqué sur les précédentes lois et mettant en exergue la notion de « liberté » : « L'imprimerie, la presse, les librairies et les maisons d'édition sont libres [...] ». Une notion primordiale pour le mandat chéhabiste. Il n'est pas étonnant que le mandat chéhabiste va témoigner de la création de l'Ordre de presse libanais, celui qui est encore de rigueur de nos jours, alors que journalistes, propriétaires de journaux ou rédacteurs avaient essayé de se regrouper dès 1911 sans réel succès, leurs rassemblements finissant par s'essouffler au fil des désaccords et des querelles entre ses membres.

Avec l'arrivée du président Sleiman Frangié au pouvoir, la loi est amendée, plusieurs articles sont modifiés. Un intérêt est accordé à l'Ordre des journalistes.

Désormais, la loi précise le nombre des membres du Conseil de l'ordre qui s'élève à dix-huit ainsi que leur spécialité, douze journalistes exerçant dans des quotidiens, cinq exerçant dans les publications ponctuelles, et un journaliste exerçant dans une publication apolitique.

En 1977, alors que le Liban comptabilisait à son actif deux années de guerre civile, le président Elias Sarkis amende de nouveau la loi en l'adaptant aux exigences de l'époque. On décèle parmi les lignes les tensions imposées par la guerre, en effet, la loi inclut pour la première fois la notion de « clivages confessionnels ». En effet, la nouvelle loi amendée prévoit de punir les articles de presse qui exacerbent les sensibilités communautaires et confessionnelles.

En 1983, pendant le mandat d'Amine Gemayel, la loi est amendée par un décret-loi de 14 articles et contient un article pour le moins surprenant. En effet, cet article stipule que les autorisations pour éditer des publications apolitiques sont suspendues pendant trois ans. Cette époque est celle de la guerre civile libanaise qui était synonyme de pagaille régnante. Il serait par conséquent compréhensible de voir les publications politiques et engagées subir des restrictions de contenu et de parution, mais viser les magazines de divertissement est anecdotique. La loi prévoit aussi la disparition définitive et la révocation de l'autorisation de toute publication qui cesserait de paraître pendant 3 mois, vraisemblablement dans une tentative désespérée de réguler un domaine qui lui échappe. En effet, dans le marasme de la guerre civile, une tendance au non-respect de la loi a régné poussant certains journaux à cesser ou à relancer leur activité sans avoir à rendre compte à une autorité. Cette loi –pas toujours respectée- a tenté de mettre fin à ce dérèglement et à réguler de nouveau le domaine de la presse.

Pendant onze années, alors que la guerre civile battait son plein au pays du Cèdre, aucun amendement n'intervient sur « la loi sur les imprimés ». En mai 1994, après la signature des Accords de Taëf le 22 octobre 1989 annonçant la fin de la guerre civile, un amendement signé par Elias Hraoui et Rafic Hariri invalide plusieurs articles jugés sévères et désuets mais augmente le montant des amendes multipliant la plupart « par vingt ». Une manne financière importante pour l'État que certains

qualifieraient de typique de la méthode de management d'Hariri à qui l'on reproche de gérer les affaires de l'État au Liban comme on dirige une entreprise rentable.

Un contexte politique tumultueux, ponctué d'évènements historique d'envergure, se sont répercutés sur la fréquence des changements qui se sont produits dans les textes de la loi sur les imprimés. D'abord la création du Liban en 1920 et l'instauration du mandat français, ensuite son indépendance à partir de 1943, enfin la succession des différents présidents en temps de paix ou de guerre. La loi sur les imprimés s'est toujours adaptée à ce contexte politique en se durcissant ou en faisant preuve de plus de flexibilité. Mais ces amendements fréquents sont aussi liés à une volonté de chacun des présidents qui se sont succédé à Baabda d'estampiller leur terrain en apportant des modifications se révélant parfois superflues ou inadaptées.

L'Histoire de la presse libanaise est le miroir de l'Histoire du Liban, Anis Moussalem l'a expliqué, Nassim Khoury⁴³ le confirme en déclarant que « si l'on voudrait connaître l'Histoire du Liban, il faut étudier l'Histoire de la presse libanaise ». En effet, cette dernière a évolué, comme on a pu le constater, au gré des revendications sociales, des guerres civiles, des exigences du pouvoir en place et des divers évènements qui ont frappé le pays. Elle se voulait une réponse à tous ces points focaux de l'Histoire du pays, soit en apaisant la masse comme « Nafir Souria » de Boutros Boustani au lendemain du conflit druzo-chrétien de 1860, soit en voulant encenser le pouvoir en place afin d'obtenir des gains pécuniaires comme « Hadikat al Akhbar » de Khalil Khoury avec le pouvoir ottoman, soit en soutenant l'indépendance du Liban comme le journal « ?? »⁴⁴, soit en étant le porte-parole des forces mandataires comme le journal « ? »⁴⁵, mais toujours est-il que, de cette manière, la presse libanaise a bel et bien été la matrice de l'Histoire du Liban.

⁴³ Déclaration de Nassim Khoury professeur de médias à l'Université Libanaise lors d'une interview pour la chaîne Al-Jazeera à l'occasion d'un documentaire sur l'Histoire de la presse arabe, 2013

⁴⁴ Le titre du journal est effectivement transcrit de cette manière indiquant un point d'interrogation « ? » pour le premier et deux points d'interrogation « ?? » pour le second journal né en riposte à ce dernier

⁴⁵ *Ibid.*

Encore en 2018, Reporters sans frontières, à l'occasion de la publication de son classement mondial de la liberté de la presse affirme que : « *les médias ont plus de liberté au Liban que dans n'importe quel autre pays arabe* ». Cependant, le Liban a perdu deux points entre l'année 2018 et l'année 2016 écopant ainsi de la 100^{ème} place au niveau global. Le pays du Cèdre se laisse ainsi étonnamment surpasser par la Tunisie, un pays arabe tristement célèbre jadis pour avoir été sous les verrous d'une dictature hostile à la liberté de la presse.

Mais qu'en est-il donc de la situation de la presse dans le dernier pays arabe de la liste de Reporters sans frontières, à savoir la Syrie ? En effet, la Syrie limitrophe du Liban, se retrouve à la 177^{ème} place sur un total de 180 pays recensés dans ce même classement. Une place permanente, toujours à la traîne, que la Syrie semble avoir réservé depuis plus de 40 ans dans ce type de listes publiées par les ONG dont la mission est la défense de la liberté de la presse et la protection des journalistes dans le monde.

Cet état de fait nous pousse à nous interroger sur la Syrie, réputée pour être le bastion de la famille Assad et la dernière forteresse de l'idéologie panarabe, ou la « Syrie d'Assad », comme se plaisent à la surnommer ses partisans, et à nous demander si la presse écrite dans ce pays a suivi le même cheminement que sa consœur libanaise depuis l'époque ottomane et jusqu'à nos jours. Pour apporter des éléments de réponse, nous nous intéresserons dans la partie suivante de ce travail à l'Histoire de la presse syrienne et à son cadre juridique, le contexte politique contemporain particulier de dictature rendant l'examen de la genèse de la presse écrite syrienne d'autant plus passionnant.

3. LA PRESSE SYRIENNE DE L'EPOQUE OTTOMANE A L'AVANT-CRISE 2011

3.1 Cadre historique

Avant de nous plonger dans le récit historique qui s'annonce effectivement passionnant, arrêtons-nous tout d'abord à ce terme : « la Syrie d'Assad ». Ce terme n'est guère anodin. Il s'agit, en effet, d'une figure de style bien singulière qui met en exergue l'outrecuidance du personnage, Hafez Assad, et qui en dit long sur la Syrie d'aujourd'hui. Un pays pris en otage par un homme, et par extension ses héritiers : les Assad. Le citoyen syrien Hafez Assad, et plus tard Bachar Assad, n'est plus un élément appartenant à la Syrie, mais c'est plutôt le contraire. Toute une nation, tout un pays qui se plie et se prosterne devant la tyrannie d'un seul homme, et de sa descendance par extension. Un pays avec son histoire riche, avec ses gloires passés, avec ses intellectuels et ses forces ouvrières, ses hommes et ses femmes, ses riches et ses pauvres, toutes franges sociales confondues, tous à la solde d'un seul homme : Hafez Assad. Un cas d'école de dictature verrouillée et maîtrisée, à tout point de vue. Un despotisme qui réussit et se pérennise notamment grâce à un système de surveillance bien échafaudé et mis en œuvre par les redoutables services secrets qui ne tolèrent aucun écart de conduite. Ils répriment tous les Syriens sans distinction, ou presque. Ces fameux *moukhabarat* sont les maîtres de la Syrie et la pierre angulaire de sa dictature. Ils agissent dans l'impunité la plus totale et le non-respect des conventions internationales et de la déclaration universelle des droits de l'Homme dont la Syrie est pourtant signataire depuis qu'elle a vu le jour en 1948.

Mais remontons le temps et allons plus loin dans la frise chronologique. Intéressons-nous à l'histoire de la presse syrienne avant l'indépendance. En effet, avant 1946, on recense en Syrie plus de 250⁴⁶ journaux. Ils ont vu le jour pendant

⁴⁶ Rama Najmeh, « La presse et la jeunesse en Syrie : la sortie du silence...mais pas encore le droit à la parole », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 115-116, décembre 2006

le règne ottoman et le mandat français. Malheureusement, ce chiffre n'est pas la manifestation d'un dynamisme ou d'un quelconque rayonnement de la presse syrienne. Bien au contraire, il reflète la répression subie par cette presse dès sa naissance. Comme une sorte de malédiction qui frappe la liberté d'expression dans ce pays qu'est la Syrie depuis des décennies. Pour appréhender la situation actuelle de la presse écrite dans le pays, il convient donc de remonter à ses origines et d'examiner les différentes étapes de son cheminement.

Rama Najmeh découpe l'Histoire de la presse syrienne en trois périodes clés. D'abord la période entre 1880 et l'indépendance, à savoir la période caractérisée par l'émergence du nationalisme arabe conduisant au départ des Ottomans dans un premier temps, puis à la fin du mandat français, qui avait pris le relais sur ce dernier, dans un second temps. Ce dernier événement a marqué ainsi la fin de l'ingérence donnant lieu à une Syrie indépendante dans ses frontières actuelles que nous lui connaissons aujourd'hui, définies par les accords Sykes-Picot⁴⁷.

La seconde période commence dès l'indépendance. Durant cette période la presse va subir les rebondissements de la politique syrienne. La Liberté d'expression va connaître des fluctuations importantes au gré des coups d'État⁴⁸ et des conflits internes pour s'accaparer du pouvoir. Cette période se termine en 1963 date de la prise de pouvoir par le parti « Baas ». Selon Najmeh, c'est la période où la presse s'est idéologisée. Elle représente désormais l'idéologie des différents partis politiques dans la Syrie indépendante.

Enfin, la troisième période démarre à partir de 1963 et se termine en 2001, soit durant le règne du parti Baas. Une période caractérisée par le verrouillage sans précédent des médias, notamment ceux de la presse écrite. Ces derniers sont en

⁴⁷ Sykes-Picot en référence à l'accord secret signé le 16 mai 1916 entre la France, représentée par le colonel François Georges-Picot, et le Royaume-Uni, représenté par le colonel britannique Mark Sykes, pour se partager le Levant en définissant les actuelles frontières entre les pays du Moyen-Orient. Les conditions dans laquelle s'est déroulée la signature de cet accord est anecdotique car il se trouve que ces deux messieurs se sont retrouvés dans une chambre d'hôtel à Londres et avaient une connaissance sommaire du terrain ce qui a eu pour corollaire les résultats désastreux et la non-homogénéité des territoires du Moyen-Orient que l'ont connaît aujourd'hui, l'exemple le plus illustratif étant la division du peuple kurde sur 4 pays, l'Iran, la Turquie, l'Irak et la Syrie.

⁴⁸ Quatre coups d'État entre 1949 et 1954

réalité réduits à trois quotidiens officiels se faisant le porte-parole ses propriétaires : l'État et son parti unique, le « Baas ».

En effet, la Syrie a offert à la presse arabe quelques-unes de ses toutes premières publications, localement en Syrie, mais aussi à l'étranger où des journalistes syriens, fuyant la censure et la persécution ottomanes, ont élu domicile, notamment au Caire. Destination privilégiée des journalistes syriens et libanais, l'Égypte doit cela à sa position géographique. Se trouvant à l'Ouest de ces deux pays, elle est plus éloignée géographiquement du pouvoir central à Istanbul, et dispose de ce fait de plus d'autonomie. Les futurs journalistes pouvaient y jouir de plus de liberté d'expression ce qui facilitait la concrétisation de leurs projets d'écrire et de fonder de nouveaux organes de presse écrite.

Pour n'en citer que quelques-unes des publications de la presse écrite syrienne, on évoquera « Souriya », fondé en 1865 et considéré comme étant le premier journal syrien, « Al-Chahbaa » qui puise son titre dans le qualificatif de la ville d'Alep « la blonde », fondé par Abderrahmane Kawakibi en 1877, ou « Dimachk » éponyme du nom arabe de l'actuelle capitale syrienne Damas, fondé en 1878 par Ahmad Ezzat Pacha Al-Abed, ou encore « Al-Itidal » fondé en 1879, la modération en français, et imprimé à Alep, tous deux fondés sous le règne de Abdelhamid II qui se caractérise par une forte répression des journalistes les poussant souvent à l'exil ou encore « Al Moktabas » fondé en 1908 par Mohamad Kurd Ali. On note tout de même un retard concernant les premières dates de parution à Damas et à Alep par rapport au Mont-Liban. En effet, Chamessedine Rifai explique cela par l'absence de l'imprimerie chez les musulmans. En effet, les Chrétiens ont un siècle d'avance dans le domaine, les musulmans ayant attendu une *fatwa*, c'est-à-dire l'autorisation d'un dignitaire religieux, avant de commencer à se servir de presses. Qu'Istanbul siège du Califat islamique valide la présence d'imprimantes a déçu une frange de Syriens considérant cette démarche comme étant blasphématoire et hérétique. Cette polémique qui a entouré la diffusion d'imprimerie a retardé le lancement des journaux édités par des musulmans en Syrie.

Beaucoup de journalistes, ou journalistes en herbe, qui ont vécu à l'étranger se sont laissés influencer par l'esprit des Lumières et les valeurs de la révolution française. De retour en Syrie, ils n'acceptaient plus que leur pays soit sujet à un système qu'ils jugeaient rétrograde et tentaient de jouer un rôle dans l'accès de leurs compatriotes à l'éducation et à la culture.

Les missionnaires presbytériens américains et les jésuites français ont majoritairement élu domicile à Beyrouth. Leurs écoles sont prioritairement, voire exclusivement, destinées aux élèves chrétiens. Alors que celles-ci existent à Beyrouth et dans les villes relativement proches comme Ghazir et Zahlé dès 1839, il faut attendre l'année 1872 pour voir les premières institutions jésuites s'implanter à Damas et à Alep.⁴⁹

Il en est de même pour la première imprimerie de Damas, appelée « Doumani », qui n'avait vu le jour qu'en 1855, soit deux siècles et demi après l'installation de la première imprimerie libanaise au monastère de Mar Antonios à Qozhaya en 1610. Cet état de fait conforte, ne serait-ce qu'au niveau chronologique, la primauté historique de Beyrouth sur non seulement l'hinterland syrien, mais aussi sur Damas en ce qui concerne l'éducation, la culture, l'impression et par conséquent la presse. En effet, on a tendance à appréhender Beyrouth comme la capitale, et Damas et Alep comme des chefs-lieux de cantons. Deux villes bien ancrés à l'intérieur des terres et relégués au second plan quand il s'agit de fonder des écoles ou d'installer des imprimeries. Cela explique probablement la relation tendue d'émerveillement vs jalousie, voire d'envie haineuse, qu'entretiennent les deux villes non seulement vis-à-vis d'elles-mêmes, mais aussi vis-à-vis de Beyrouth et ce jusqu'à nos jours.

L'écart n'est pas seulement creusé entre Beyrouth et Damas, lorsque en 1848 le journaliste et homme de lettre Nassif Yazigi lance « l'association syrienne » qui a pour but de diffuser le savoir et le rendre accessible, cinquante membres chrétiens la composent. Un fossé sépare les chrétiens lettrés et les musulmans qui ne le sont que très peu, voire pas du tout. Paradoxalement, la fonction publique et l'armée

⁴⁹ Chantal Verdeil. Les " petites écoles " jésuites (1830-1914). L. Nordiguan. Le P. Joseph Delore (1873-1944), Presses de l'Université Saint-Joseph, pp. 49-56, 2003

sont l'apanage de ces derniers en raison de la domination ottomane musulmane sur le pays.

Ce modèle de fonctionnement laisse une brèche aux pays occidentaux pour étendre leur ingérence dans la région sous prétexte de protéger les Chrétiens. La France soutient alors les Maronites, l'Angleterre apporte quant à elle son soutien politique aux Druzes et sa protection aux Protestants, tandis que la Russie s'érige en protectrice des Grecs orthodoxes⁵⁰. Les chrétiens continuant à se considérer étrangers au pouvoir ottoman et les musulmans s'y soumettent volontiers le considérant comme le représentant de la *oumma*, soit tous les musulmans de la terre.

Chamseddine Rifai, souligne le fait que les journalistes syriens de l'exil, tels que Louis Sabounji⁵¹ en Angleterre, Mickhael Aoura et Adib Isaac à Paris, critiquaient constamment le « colon ottoman »⁵² et misaient sur le sentiment d'appartenance à la nation arabe pour s'adresser à leur lectorat. Ils étayaient leur argumentaire sur la gloire arabe passée et révolue afin de galvaniser les masses qui vivaient encore sous le joug ottoman. Quand bien même Rifai semble - certainement par réelle complaisance et non pas par obligation compte tenu du fait que son ouvrage est paru préalablement à la prise du pouvoir par Hafez Assad en 1970- être partisan de l'idéologie baasiste panarabe et tombe souvent dans le piège complotiste, son ouvrage reste remarquable d'un point de vue historique, en ce sens qu'il présente d'une manière, qui s'efforce d'être exhaustive, l'Histoire de la presse syrienne de l'époque ottomane jusqu'à l'indépendance de la Syrie en passant par l'époque du mandat français. Le hic de l'ouvrage de Rifai, c'est justement cette intrication entre l'histoire de la presse libanaise et celle syrienne.

Rifai écrit de manière passionnelle sans prise en considération des réalités géographiques. Il cite le Liban comme une province syrienne et Beyrouth comme l'une des villes de la Syrie. Nulle surprise, la quasi-totalité des documents syriens

⁵⁰ Chamseddine Rifai « Histoire de la presse syrienne », page 55

⁵¹ Louis Sabounji, prêtre syriaque, est cité comme étant libanais dans les documents libanais

⁵² Selon les termes utilisés par lesdits journalistes

adopte cette attitude envers le Liban faisant preuve d'une amertume manifeste et d'un déni pour le moins sidérant face à la réalité nationale libanaise.

Sous le règne du Sultan Abdelmajid (1839 – 1861)⁵³ le pouvoir s'inquiète de la multiplication des imprimeries au Mont-Liban. Il décide alors de réguler le domaine de l'impression. C'est ainsi qu'en janvier 1857 une liste, relativement stricte, pour contrôler l'ouverture des imprimeries ainsi que la production de papiers et l'impression, est établie. Nous aborderons la portée de ces mesures réglementaires dans le prochain chapitre consacré au cadre juridique qui a entouré la naissance de la presse syrienne, cependant on peut d'ores et déjà affirmer qu'il s'agit du premier texte de loi relatif à la presse même s'il ne la cite pas directement et se contente de réguler le travail des imprimeurs.

Pour en revenir à la presse syrienne, celle-ci connaît un essor remarquable au début du 20^e siècle avec l'annonce de la nouvelle constitution, ainsi, près de 100 nouveaux titres voient le jour entre 1908 et 1918, date à laquelle le roi Fayçal accède au pouvoir pour accorder encore plus de libertés aux journalistes. L'époque fayçalienne, qui s'étend de 1918 à 1920, est donc synonyme de liberté d'expression. Le nouveau roi arabe exhorte, en effet, les journalistes à s'exprimer et à faire l'éloge de « l'esprit patriotique indépendant visant à soutenir l'arabité de la Syrie » affirmant ainsi son indépendance du joug ottoman. L'objectif ultime du Roi hachémite étant la démocratisation de la culture, et l'élévation de l'opinion publique syrienne aux rangs de celle Européenne, continent où il a eu l'occasion de séjourner longuement à deux reprises. Cette dynamique donne alors lieu à une production, mais aussi une diffusion, sans précédent de journaux en Syrie. Une abondance de titres sont fondés et pléthore d'exemplaires sont distribués poussant certains journaux à vouloir se spécialiser, à titre d'exemple dans le domaine de la science ou de l'économie.

L'Histoire des nations joue parfois de mauvais tours à ses instigateurs. Alors que leurs aînés ont fondé la presse syrienne en ayant pour leitmotiv de combattre « le

⁵³ *Ibid.*

colon ottoman », c'est exactement à l'opposé de cette idéologie que certains nouveaux journalistes s'organisent. Il est à noter que, en consultant les réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter, on constate récemment un retour vers l'éloge de l'empire ottoman. Les termes employés sont sans équivoque ; on ne parle plus de « colons » pour citer l'Histoire mais « d'hommes d'État ottomans ». Cette terminologie, loin d'être anodine, marque un penchant pour ce que représente aujourd'hui la Turquie islamiste d'Erdogan et une nostalgie typique de l'opposition syrienne arabe sunnite partisane, ou du moins sympathisante, de l'organisation islamiste des Frères Musulmans⁵⁴. Ce sont, en effet, des expressions et une terminologie récurrente aujourd'hui, notamment chez bon nombre de journalistes syriens réfugiés en Turquie. Ces manifestations de soutien à l'idéologie islamiste se sont cristallisées autour de l'attaque de la ville kurde d'Afrine entre janvier et mars 2018. Les rebelles sunnites arabes syriens ont non seulement soutenu le régime islamiste d'Erdogan en Turquie par la plume de leurs journalistes, mais aussi par leur huile de coude, participant ainsi à plusieurs massacres de Kurdes en territoire syrien, lors de l'opération baptisée « Rameau d'olivier ». On assistait alors à la prolifération de publications sur les réseaux sociaux affichant fièrement les prouesses sanguinaires. Ces formes de soutien n'étaient pas à leur première manifestation massive et publique, en effet, dès avril 2017, des cyber-activistes et des journalistes syriens ont exprimé leur allégeance au président turc en partageant des posters et des supports de communication à son effigie lors du référendum constitutionnel qui lui a permis d'accroître ses prérogatives présidentielles.

Même après la formation de la République syrienne et l'anéantissement de l'empire ottoman, l'histoire de la presse syrienne ne vivra pas de période florissante à l'instar de sa consœur libanaise, loin s'en faut. En effet, celle-ci ne connut un bref essor qu'à partir de 1954 date de la destitution d'Adib Chichakli. Le pays sombre alors dans une période de confusion qui a donné une impression de

⁵⁴ Organisation considéré comme terroriste par l'Égypte, l'Arabie Saoudite et les Emirats, tandis que bons nombres de pays occidentaux refusent de la classer selon cette catégorie comme la Grande-Bretagne ou les États-Unis

liberté. Un fait important a eu lieu à cette époque : des élections qualifiées de seules élections démocratiques dans l'histoire de la Syrie moderne.

Cependant cette relative liberté fut brève. En effet, dès 1958, avec la création de la République arabe unie, la tendance est inversée de nouveau et la presse sombre encore une fois dans le marasme de la censure et de la répression de la liberté d'expression, l'arrivée du parti Baas au pouvoir en 1963 ne faisant qu'empirer la situation.

Quand Hafez Assad accède à la présidence de la république en 1970, il hérite d'une Syrie sous état d'urgence, en vigueur depuis le 8 mars 1963, date de l'arrivée du parti Baas au pouvoir. Entre autres mesures, il y est interdit d'imprimer des journaux. Seuls sont édités les quotidiens autorisés et détenus par l'État et le parti unique : Al-Baath (1948), Al-Thawra (1963) ; et plus tard Teshreen (1975). C'est en ces mots que l'éditorial du journal Al-Baath commémore l'anniversaire de son coup d'état réussi deux ans plus tard, coup d'état qu'on dénomme désormais officiellement "Révolution de mars" : « *Avant le 8 mars, il y avait dans ce pays une presse qui s'est employée à défendre les clivages, les intérêts du capitalisme et la réaction, qui a comploté contre les acquis du peuple. Il était donc tout à fait naturel que la révolution brise de tels média car la presse est le visage véritable du peuple et elle doit être entre les mains du peuple* »⁵⁵.

L'adoption de cette méthode de musellement des libertés et de censure, ouvertement assumé par les autorités, constitue un moment charnière de l'histoire de la presse écrite syrienne. C'est à partir de cette période que cette dernière va s'enfermer petit à petit, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un outil de propagande entre les mains de la dictature baasiste, et les journalistes syriens en de simples marionnettes inféodées à ce même régime. Leurs usages et leurs pratiques sont à mille lieux de toute sorte de liberté d'expression ou d'éthique journalistique que

⁵⁵ Éditorial du journal *al-Baath*, numéro 1, 8 mars 1965 comme le rapporte Rama Najmeh, « La presse et la jeunesse en Syrie : la sortie du silence...mais pas encore le droit à la parole », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 115-116 | décembre 2006

l'on peut retrouver en Occident aujourd'hui, quand bien même celles-ci n'y soient pas exemplaires.

Mais, quand Bachar Assad hérite du poste de président de la République suite au décès de son père en juin 2000, la liberté de la presse va connaître un essor lors de ce qui passera à la postérité sous le nom de 'Printemps de Damas'. Cette période, qui s'étale entre le 17 juillet 2000, date à laquelle le jeune président fait son discours d'investiture, et le 8 février 2001, date à laquelle ce dernier accorde une interview au quotidien saoudien Ash-Shark Al-Awsat annonçant le retour en force des restrictions, va voir fleurir, partout en Syrie, des forums de discussions et des associations de la société civile. Des voix vont s'élever pour appeler le jeune président à accorder une place à la démocratie et au pluralisme. Selon un proche du régime « les gens ont été encouragés par trois événements: la mort du raïs, les déclarations de son fils Bachar avant d'être élu et son discours lorsqu'il a pris officiellement ses fonctions »⁵⁶. Effectivement, l'aura de Hafez Assad dépassait les frontières de la seule Syrie, l'évocation de son nom faisait trembler des hauts responsables au Liban en ce qu'il détient comme pouvoir lui conférant la possibilité de faire tomber des têtes au propre comme au figuré.

Paradoxalement, c'est un journal libanais qui offrira une tribune aux chantres de la liberté syriens. C'est ainsi que le 15 juillet 2000, soit deux jours avant la déclaration d'investiture du nouveau président, Riad Turk, perçu comme le chef de file de l'opposition clandestine car interdite par l'état d'urgence, va se fendre d'une lettre ouverte dans le supplément du quotidien An-Nahar, intitulée « *Il n'est plus possible que la Syrie demeure le royaume du silence* ». Un appel tonitruant au changement et à la démocratie qui va faire réagir jusqu'aux plus hautes sphères du régime et secouer les anciens sbires du parti Baas les poussant à monter la garde. Les ricochets de cet appel valurent deux ans de prison à Riad Turk. Prison dont il ne sortira que deux ans plus tard pour cause de problèmes de santé.

⁵⁶ « À Damas, le printemps a duré huit mois », Jean-Pierre Perrin, Libération 25/06/2001

Il en est de même pour l'illustre intellectuel syrien Antoun Makdessi qui a choisi un autre journal libanais, Al-Hayat⁵⁷, pour publier sa lettre ouverte adressée au jeune président. Cet érudit, parfait francophone, diplômé de l'Université de Montpellier et de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, s'est alors fait limoger du poste qu'il occupait depuis 1965 au ministère syrien de la culture. Sa lettre est pourtant courtoise et pondérée. C'est un précis remarquable qui balaye l'Histoire du pays, et qui rend surtout compte de la situation en Syrie au début du règne de Bachar Assad. Une sorte d'état des lieux de l'héritage légué par Hafez à son fils d'où l'utilité de la traduire pour la reproduire en intégralité ci-après :

*À l'attention de son éminence, Monsieur
le Docteur Bachar Assad, président de
la République arabe Syrienne,*

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la république, mais aussi pour les termes cités dans votre déclaration d'investiture. Ce sont vraiment des termes prometteurs (respecter l'opinion de l'autre, prévaloir une vision d'État contre une vision clientéliste...). Je vous félicite pour les procédures entreprises et mises en œuvre comme la suppression des banderoles, l'interdiction des défilés et la fermeture des lieux d'accueil...

C'est le début d'un long chemin qui nous conduira progressivement du pouvoir tribal vers le pouvoir du droit et vers l'entrée au 21^{ème} siècle.

Monsieur le Président, nous en avons assez des mots évasives tels que 'les acquis du peuple', 'les réalisations du peuple' ou encore 'la volonté du peuple'.

⁵⁷ Al-Hayat est un journal libanais fondé en 1946 par le journaliste Kamel Mroué. Ce dernier étant assassiné en 1966, son journal a dû mettre la clef sous la porte en 1976 avec le début de la guerre au Liban. En 1988 c'est le prince saoudien Khaled Bin Sultan qui le rachète et le relance. Tout en gardant le bureau historique à Beyrouth, il ouvre un bureau à Londres qu'il élit comme siège du quotidien. En 2005 il inaugure un bureau à Riyad. Chacun de ces trois bureaux principaux édite une version différente du quotidien. Le nouveau propriétaire déclare ne pas interférer pour influencer le contenu de son/ses journal/aux tant que la famille royal saoudienne est épargnée des critiques.

Le peuple est absent depuis des lustres Monsieur le Président. Sa volonté est paralysée. Il est obnubilé par deux objectifs le premier, sur le plan privé, c'est de travailler jour et nuit afin de gagner le pain de ses enfants, et le second, sur le plan publique, est de répéter ce qu'on lui demande de dire, et d'adopter le comportement qu'on lui impose : participer à des défilés, scander des slogans... Ce qui protège ce peuple de l'anéantissement, c'est qu'il cohabite avec cette situation détériorée tel un malade qui s'accommode à une maladie chronique. Ce peuple avait peut-être commencé à se sentir exister au milieu des années 40, suite à une longue lutte contre les colons, mais les coups d'État se sont succédé et il n'avait plus d'autre choix que de se recroqueviller en attendant les ordres...

En bref, la situation générale est la suivante Monsieur le Président : un effondrement général sur le plan politique et économique, mais aussi sur le plan culturel et humain. Peut-être bien que la Syrie avait besoin d'un pouvoir fort pour rassembler le peuple après la défaite de 1967 et l'effondrement des structures tribales dans les années 70, mais aujourd'hui nous sommes au 21^e siècle comme vous l'avez si bien dit votre éminence. Le peuple a tout d'abord besoin de recouvrer sa confiance en lui-même et en son gouvernement, les deux ne faisant qu'un, et ceci n'est pas une sinécure. Il faudrait des années durant lesquelles toutes les opinions devraient être prises en compte. Ensuite, la situation se muera de l'assujettissement vers la citoyenneté.

Je vous souhaite le succès, Monsieur le Président, sur un chemin pavés de pièges de tout genre. Je vous présente mes salutations les plus respectueuses.

Antoun Makdessi

Cette lettre ouverte ne fut publiée que le 13 août 2000. En effet, croyant à une réelle libéralisation des mœurs politiques suite au discours prometteur de Bachar Assad lors de son investiture en juillet 2000, son auteur avait d'abord frappé à la porte du quotidien local « Teshreen », l'un des trois journaux du régime baasiste, mais en vain. Il s'est ensuite résigné à se faire publier par un quotidien 'étranger'.

Fin septembre 2000, un groupe composé de quatre-vingt-dix-neuf intellectuels syriens signe le document éponyme : « la déclaration des 99 ». Cette déclaration émane d'une élite constituée de membres aux parcours éclectiques mais qui réclamaient tous la fin de l'état d'urgence en ce que cela a de restrictif pour la liberté d'expression. Ils demandaient aussi la libération des détenus politiques et le retour des exilés. Cette déclaration a trouvé écho au Liban et a été soutenue par des intellectuels libanais.

En janvier 2001, une autre déclaration du même acabit voit le jour. C'est un autre moment clé du Printemps de Damas. Baptisé « le communiqué des 1000 », en référence au nombre de ses signataires qui réclament des réformes constitutionnelles et la possibilité de jouir des libertés publiques comme la liberté de rassemblement et la liberté d'expression. Il visait à former des associations de la société civile d'où la prolifération des « *montadayat* », ces forums destinés à la réflexion et qui ont suscité un engouement dans les rangs d'une population assoiffée de liberté et de débats.

Mais, le 8 février 2001, dans la première interview accordée par Bachar Assad depuis son investiture, interview qui met fin à tout espoir de changement de la politique syrienne, le jeune président annonce la couleur de son règne. Après avoir commencé son interview par envoyer des signaux positifs à Israël et en affirmant sa volonté d'entamer des pourparlers, sous conditions, menant à la paix dans la région, il enchaîne en insistant sur la légitimité de la poursuite de l'occupation syrienne du Liban, opposant ainsi une fin de non-recevoir aux voix qui s'étaient élevées au Pays du cèdre pour demander le départ des troupes syriennes. Ce dernier déclare alors à propos de la politique intérieure de la Syrie qu'il n'est pas désireux de « déconstruire la réalité » mais que son rôle est « de développer et d'achever la prospérité de la Syrie ». Il ajoute « qu'aucune feuille de route n'a été établie pour mettre en place un plan de développement ». Puis, il souligne l'existence d'une étude pour développer la situation des partis politiques en insistant sur « la pérennité du rôle du parti Baas ».

Faisant écho aux demandes de changement, de démocratie émanant de la société civile, le jeune président est ferme : il affirme « n'accorder aucune importance aux déclarations provenant des canaux installés à l'étranger ». Il renchérit en « réfutant la prétention de certains de s'autoproclamer l'élite de la société. Il conclut sur une note sombre donnant le ton des années noires en perspective : en « Il est évident qu'il y a une différence entre les priorités émises par de larges franges de notre société et ce que propose ces groupes ».

Par l'entremise de ce petit article au vitriol, publié par le quotidien saoudien Ash-Shark Al-Awsat, qui ne dépasse pas les 500 mots en arabe, Bachar Assad assène un coup de massue aux défenseurs de la liberté en Syrie et au Liban. D'un revers de la main le jeune président étouffe toutes les initiatives démocratiques auxquelles il oppose une fin de non-recevoir annoncé sur un ton délibérément suffisant, rigide, apathique et stoïque. S'en suit une série de déclarations par Assad ou encore par le bras droit de son père, son vice-président Abdelhalim Khaddam qui prononce un discours historique menaçant contre la société civile qu'il qualifie de « traître, taupe et maçonnique » et ce en février 2001 à l'université de Damas devant une assistance de cadres du parti Baas et d'universitaires. Les déclarations, couplées à des actions d'arrestation et de répression sur le terrain, se font de plus en plus acerbes et déterminées, resserrant de plus en plus l'étau sur la lueur d'espoir ravivée par l'arrivée du jeune président au pouvoir quelques mois plus tôt. Le Printemps de Damas était bel et bien fini, tué dans l'œuf.

La liberté d'expression était encore chancelante en Syrie quelques années après l'accession de Bachar Assad au pouvoir. Les chefs d'accusation contre le régime syrien après l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri puis le départ forcé des troupes syriennes du Liban n'a fait qu'ouvrir davantage la boîte de Pandore voyant ainsi la communauté internationale prendre de plus en plus ses distances avec le régime syrien, même si Nicolas Sarkozy tente de le réhabiliter en faisant de lui l'invité officiel du défilé du 14 juillet 2008. De fait, le groupe de réflexion américain *Freedom House*, qui ausculte l'implantation de la démocratie dans le monde, qualifie la presse syrienne de « pas libre » dans son rapport de

2006. Le même rapport pointe du doigt un accès très restreint à internet équivalent à seulement 5% de la population syrienne. Un chiffre révélateur des disparités en matière d'accès à l'information par rapport au Liban voisin, et dont le nombre d'internautes s'élève à presque 15% de la population la même année. Quant au palmarès de la liberté de la presse, la Syrie écope de la 16^{ème} position parmi les 19 pays étudiés de la région MENA, soit l'antépénultième, tandis que le Liban est classé 3^{ème}, surpassé par Israël où la presse est jugée libre et par le Kuwait où la presse est jugée partiellement libre tout autant que le Liban qui dépasse ce dernier de 4 points⁵⁸.

Bien évidemment, durant ces onze années, soit de 2000 à 2011, il y a eu quelques tentatives, discrètes et non-abouties, de lancement de journaux indépendants, ou satiriques qui raillent le régime et appellent à des réformes politiques et sociales. Elles ont toutes été avortées à un stade précoce, le jeune président ayant eu probablement la velléité de faire preuve d'une certaine ouverture de façade, visant à redorer le blason de la dynastie Assad, ou alors s'est-il exprimé emporté par naïveté du profane lors du ce fameux discours d'investiture prometteur en juillet 2000. Toujours est-il qu'il y avait une velléité, quand bien même cela se faisait très timidement, voire malencontreusement, d'infuser du sang neuf et d'incarner le renouveau. Cependant, les tentatives des journalistes et des intellectuels de surfer sur la vague de la liberté et du changement ont, plus ou moins, été rapidement contenues jusqu'à leur extinction la plus totale quand Bachar Assad a emprisonné des civils dont des journalistes et des activistes en masse, sans procès, essayant de les faire taire avec le début du soulèvement en 2011.

Un engouement de jeunes plumes, et une presse plus ou moins prospère, malgré l'instabilité politique d'un pays naissant faisant ses premiers pas dans l'indépendance, puis une idéologisation de celle-ci avant sa descente aux enfers dès la prise de pouvoir par le parti Baas, voici ce qui résume le contexte historique dans lequel a évolué la presse écrite syrienne depuis l'époque ottomane et jusqu'à

⁵⁸ La grille de lecture établie par *Freedom House* attribue des points, qui vont crescendo au fur et à mesure que la situation de la presse s'empire et devient critique dans un pays donné. L'échelle d'évaluation contient, quant à elle 3 critères déterminants : l'environnement juridique, les influences politiques et la pression économique.

la veille de la crise de 2011. Mais quel environnement juridique a entouré ce cheminement chronologique ? Et quelles influences a-t-il pu avoir sur ses orientations et ses bifurcations ?

3.2 Cadre juridique

Comme abordé précédemment, le premier texte de loi relatif à la presse en Syrie et au Liban a été instauré par le Sultan Abdelmajid en 1857. Il s'agit en réalité d'une liste régulant l'ouverture et la gestion des imprimeries. Le premier article est relatif à la censure, à savoir le contrôle des permis d'exploitation des imprimeries par le Conseil de la culture et par la police. Quant au troisième article, il est relatif au contrôle des imprimés qui doivent à leur tour être validés par le truchement du même dispositif, à savoir le Conseil de la culture et la police. Ces organes sont en effet tenus de vérifier si les imprimés édités « ne nuisent pas à l'État ou pays ». Rifai souligne à cet égard qu'il s'agit d'une formulation vague et imprécise afin de couvrir la censure de l'État et d'étendre son contrôle et de le prémunir lors de toute procédure abusive qu'il entreprendrait à l'encontre des journalistes. Il précise tout de même que l'époque du Sultan Abdelmajid n'a pas été la scène de multiples abus comme le sera celle du Sultan Abdelhamid II connu pour être un despote ennemi de la presse.

L'article 9 de la loi de 1857 dispose que les imprimeries qui ne respectent pas les dispositions de la loi seront fermées et leurs propriétaires condamnés à payer des amendes lourdes. La loi outrepassa la forme des journaux et va jusqu'au contenu de ces derniers en indiquant que celui-ci se doit d'être conforme aux mœurs. La loi dispose également que la diffamation est interdite et expose ses auteurs à des peines d'amende et d'emprisonnement. Une loi stricte, qui ne laisse pas de brèche ni de place aux non-dits. Elle traduit la méfiance et la peur manifeste de l'influence des journalistes sur l'opinion publique. Le gouverneur ottoman a illico décelé le pouvoir de la presse sur les masses et il a tout de suite voulu imposer des règles afin de calmer les ardeurs des journalistes et d'assurer la loyauté et l'allégeance de la rue. Même si l'application de la loi n'a été ni immédiate ni

rigide et n'a pas eu d'effet rétroactif. De fait, les imprimeries qui existaient préalablement à 1857 ont continué à exercer sans s'inquiéter, notamment l'imprimerie catholique qui a entretenu de « bons rapports » teintés de tact et de diplomatie avec la Sublime Porte.

Pour appréhender la réalité syrienne contemporaine et afin de se rendre compte que le pays dispose d'une législation, régissant la presse, des plus restrictives et des plus verrouillées au monde, il suffit de consulter les articles 286⁵⁹ et 287⁶⁰ du Code pénal syrien. Ces deux articles, qui jugent les journalistes sur leurs intentions, criminalisent « la diffusion de fausses informations en Syrie et à l'étranger ». Les accusations à l'encontre des journalistes peuvent donc aller très loin, jusqu'à l'accusation de félonie voire même jusqu'à l'incrimination de haute trahison. Un crime associé à celui de l'intelligence avec l'ennemi susceptible de peines très lourdes en droit syrien. Une accusation qui risque d'être récurrente avec l'existence d'un ennemi désigné : Israël. Nous verrons par ailleurs, dans la prochaine partie de ce travail, comment l'existence de cet ennemi désigné va modeler le discours médiatique et le façonner pour en faire un infailible et excellent outil de manipulation en mesure galvaniser les masses davantage et d'orienter leur manière de penser dans un processus d'endoctrinement établi dès l'arrivée de Hafez Assad au pouvoir.

Cependant, qu'en est-il de ces « fausses informations » citées par le législateur syrien ? Comment les définir ? L'expérience nous prouve que ce terme, « fausses informations », a toujours été un excellent subterfuge utilisé par le régime de Damas pour accuser ses détracteurs et les envoyer croupir indéfiniment en prison au mieux ou, au pire, pour les éliminer tout court. En effet, ce terme est le cheval

⁵⁹ Article 285 du Code pénal syrien : « Est puni d'une peine d'emprisonnement temporaire celui qui commet en Syrie, en temps de guerre, ou lorsque celle-ci est sur le point de se déclencher, un acte visant à affaiblir le sentiment national ou à exacerber les tensions raciales ou confessionnelles. »

Article 286 : « Celui qui diffuse, dans le même contexte décrit dans l'article précédent, de fausses informations, ou des informations exagérées en connaissance de cause, susceptibles d'affaiblir le moral de la nation est passible d'une peine similaire. Si l'auteur croit en la véracité de ces informations, il est puni d'au moins trois mois d'emprisonnement. »

⁶⁰ Article 287 : « Tout Syrien, qui diffuserait à l'étranger de fausses informations ou des informations exagérées en toute connaissance de cause, notamment quand celles-ci portent atteinte à l'autorité de l'État ou sa stabilité économique, est puni d'une peine d'au moins six mois de prison assorti d'une amende d'un montant allant de cent à cinq cents livres. Le tribunal peut également ordonner la publication du jugement. »

de bataille des despotes. Il est très commun, dans les dictatures, d'accuser les opposants de vouloir diffuser de fausses informations dès lors que ces informations n'abondent pas dans le sens du régime en place. Les exemples pullulent, nous y reviendrons de manière plus exhaustive dans la partie de ce travail consacrée au *fact-checking* et aux *fake news*.

Pour revenir au cas précis de la Syrie, le séisme des contestations populaires déclenché en mars 2011 a eu pour corollaire qu'un nouveau décret-loi de la presse soit mis en place dès le mois d'août. Celui-ci fait mention pour la première fois de notions jusqu'à lors « barbares » dans la Syrie d'Assad telles que « droit de l'homme » ou « liberté d'expression ». Des notions jusque-là inconnues dans la rhétorique officielle syrienne et, indéniablement, une tentative désespérée du régime pour calmer le bouillonnement de la rue. Mais, il était, d'ores et déjà, trop tard pour tenter de contenir la révolte populaire qui a envahi tout le territoire du Nord au Sud et d'Est en Ouest, n'épargnant que le fief alaouite côtier de Lattaquié et Tartous dans l'ouest du pays. Surfer sur la vague des valeurs universelles telles que la démocratie et les droits de l'homme en misant sur un effet d'annonce et en ayant l'intention sournoise, telle que confirmée aujourd'hui, de ne pas appliquer de réformes sur le terrain est une pirouette obsolète et malvenue d'un régime pris au piège des contestations populaires spontanées et farouches.

Nonobstant le fait qu'il soit anachronique, et ce en raison de la situation politique, économique et sociale dégradée et hors de contrôle dans le pays à sa date de parution, le 28 août 2011, ce décret-loi numéro 108 est une révolution en soi. Du jamais vu en Syrie auparavant.

Il est d'abord révolutionnaire par son appellation : « Loi sur les médias ». De fait, nous n'avons plus affaire à une loi sur les imprimés, leurs points de vente, les imprimeries, internet ou les radios, mais à une loi qui déroule un intitulé plus moderne et dans l'air du temps. Une appellation qui englobe donc tout type de medium de communication ce qui présage de sa contemporanéité.

Ce décret-loi est ensuite révolutionnaire et inédit dans l'Histoire de la presse syrienne, comme il est fondateur du Conseil National de l'Information. En effet, il indique les dispositions selon lesquelles ce Conseil doit être constitué. C'est une première en Syrie où les médias sont gérés par un ministère et non pas un Conseil ou un quelconque organe indépendant. De fait, qui dit « Conseil » dit que ce dernier est censé être « indépendant et autonome », ne serait-ce qu'en théorie. Une initiative inédite dans un pays en proie aux pratiques vétustes et liberticides en matière de médias et de communication.

Ce décret-loi est enfin révolutionnaire par son contenu. Composé de 110 articles, dont 106 articles constitutifs de « la loi des médias » proprement dite, il s'amorce dans son article 2 par une invalidation de quasiment toutes les anciennes lois relatives à la presse et aux médias qui l'ont précédé. D'abord, il invalide les dispositions de la loi 68 de l'année 1951 relative aux règlements de la radio nationale étatique. Ensuite, il abroge le décret-loi numéro 50 du 22 septembre 2001 régissant les imprimés et leurs points de vente. Puis, il annule le décret-loi numéro 26 du 14 février 2011 relatif à l'usage d'internet. Et enfin, il invalide le décret-loi numéro 10 du 4 février 2002 qui concerne les radios privées, lesquelles ne diffusent que des publicités, de la musique et des chansons⁶¹ selon ce qui est indiqué dans ce même décret-loi.

Le régime syrien a clairement agi dans l'urgence. En effet, ce décret-loi numéro 108 du 28 août 2011 est applicable dès le premier jour du mois suivant, et ce selon son quatrième article introductif. Cela implique qu'il est mis en exécution dès le 1^{er} septembre 2011, soit à peine une semaine ouvrable après sa publication.

Pour en venir à la loi des médias stricto sensu, il est évident de constater, dès la lecture des premières lignes, que celle-ci est destinée à l'appréciation et l'approbation étrangères. Le régime tente de faire croire à la communauté internationale qu'il entreprend des réformes non seulement sur le fond mais aussi

⁶¹ Comme l'autocensure est devenue une seconde nature au sein des médias syriens traditionnels, aucun risque de débordement ne peut avoir lieu, notamment avec des radios, dites commerciales, et diffusant des chansons, de la musique et des publicités abrutissantes contribuant à endormir davantage les consciences et à hypnotiser le peuple syrien, d'ores et déjà, acquis au régime

sur la forme. De fait, le texte est structuré de manière très précise, très détaillée mais aussi très simple et accessible avec un premier article définissant de façon exhaustive la terminologie consacrée du décret-loi ainsi que la désignation de chaque terme. C'est aussi un texte aéré, ponctué de nouvelles notions. Dès le deuxième chapitre, relatif aux principes fondamentaux, nous repérons les termes « liberté d'expression », « déclaration universelle des droits de l'Homme », « traités internationaux »... ce qui confère davantage à ce texte législatif une visée internationale. Ce sont toutes de nouvelles notions que nous ne rencontrons dans aucun des précédents textes législatifs syriens régissant le domaine de la presse, même dans les textes relativement récents, à savoir ceux de 2001, de 2002 et celui apparu préalablement aux soulèvements c'est à dire en février 2011.

Une autre nouvelle notion est introduite, celle des droits et des devoirs. De fait, dans les lois précédentes relatives à la presse, cette racine du mot « droit » est inexistante dans ce sens. Mais, dans le nouveau décret-loi, le troisième chapitre, composé par ailleurs de 13 articles, est consacré dans sa totalité aux « droits et devoirs des journalistes ». Fait inédit en Syrie, la censure n'est plus d'actualité selon la nouvelle loi. En effet, tout en soulignant la responsabilité des journalistes en ce qui concerne le contenu qu'ils produisent, l'article 6 prévoit que « le travail journalistique n'est pas soumis à une censure préalable ». L'article 7 garantit l'intégrité physique du journaliste, stipulant que son opinion ne serait être la raison pour restreindre sa liberté, mais toujours dans la limite des dispositions de la loi. Encore plus surprenant venant du législateur syrien dans ce qui semble être un énième pas vers la protection des journalistes et l'encadrement de la profession, en effet, il n'est plus question pour le journaliste de révéler ses sources sauf devant une audience du tribunal à huis clos, alors qu'en 2001 la loi prévoyait la confiscation de la carte de presse par le ministre de l'information si le journaliste refuse de divulguer sa source.

Manifestement, ce décret-loi se veut bienveillant. Il ne brandit plus les menaces de sanctions que subiraient les journalistes en diffusant de « fausses informations »

comme cela était le cas dans les précédents textes législatifs, mais il les incite plutôt à bien vérifier leurs sources.

Plus surprenant encore, le journaliste, tout journaliste, est élevé au grade de fonctionnaire. Mais dans le bon sens du terme. En effet, tout outrage à l'égard d'un journaliste en exercice est considéré comme une agression envers un fonctionnaire du service public et ce selon ce que stipule l'article 11. C'est une bienveillance inespérée du régime syrien, mais pour avoir eu l'occasion d'observer pendant cinq ans la réalité sur le terrain, ses pratiques n'ont pas réellement changé comme nous allons pouvoir le constater plus tard.

Le quatrième chapitre vient instituer le Conseil national de l'information. Son fonctionnement et son organigramme y sont détaillés. Rien n'est laissé au hasard et le tout reflète une image moderne présentée dans un écrin d'ordre et de transparence digne des plus grandes démocraties occidentales. Les articles de ce chapitre 4 préviennent le favoritisme, préconisent le pluralisme et mettent l'accent sur l'importance de la protection des journalistes et de leur liberté d'expression.

Plus parlant encore, et pour confirmer la singularité de ce décret-loi numéro 108, le décret-loi numéro 50 du 22 septembre 2001, qu'il invalide et auquel il se réfère comme étant celui de « la liberté des imprimés et de leurs points de vente⁶² », ne contient le terme « liberté », et ses dérivés, que dans son intitulé. En effet, contrairement au décret-loi numéro 108, où ces termes sont légion comme nous l'avons indiqué précédemment, dans celui de 2001, ce terme ne revient jamais dans le corps du texte. Aucun des 67 articles qui constituent le décret-loi numéro 50 ne fait mention de « liberté », hormis dans le premier article où le titre est reformulé de manière à mentionner que « points de vente ainsi que imprimeries et imprimés sont 'libres' et que leurs libertés ne sont restreintes que par les dispositions de la loi syrienne ». Ingénieuse communication paradoxale, dégoulinant de manipulation typique de la rhétorique du régime syrien. De fait, il est de notoriété publique que les lois de la dictature sont très restrictives, coercitives et contraignantes, et que la

⁶² Le texte arabe mentionne littéralement « les librairies/ bibliothèques ». Cela désigne tous les points de vente de la presse.

notion de liberté y est peu présente voire pas du tout. Par conséquent, restreindre la liberté des imprimés en la circonscrivant « dans la limite des dispositions de la loi syrienne » revient à dire que cette liberté est tout simplement fictive et inexistante.

Toute cette terminologie nouvelle, qui augure d'une nouvelle approche dans la rhétorique officielle syrienne, et dans le vocabulaire du législateur, est aussi une preuve de l'agonie du régime, ou tout du moins de sa tergiversation. En effet, le régime fait preuve d'un manque de dextérité saisissant en matière de communication de crise. Il cherche par tous les moyens à contenir la révolte cinq mois après son déclenchement. De toute évidence, il est totalement déstabilisé et ne sait plus où donner de la tête. Les notions introduites ainsi en vrac sont une reconnaissance, non seulement de son impuissance tangible, mais aussi de sa conscience que les anciennes lois qu'il imposait aux journalistes syriens sont obsolètes, sadiquement exigeantes et difficilement satisfaisables. Il est évident que nous n'avons pas affaire à un régime archaïque, évoluant loin du monde moderne et imposant des méthodes du siècle dernier comme il serait confortable d'avoir tendance à le croire. Bien au contraire, nous avons en face de nous des dirigeants très bien informés, dotés d'une volonté machiavélique, habilement ficelée pour museler la liberté de la presse et garder les citoyens mal-informés sous leur contrôle et à leur merci.

En 2016, une énième manifestation de l'enlisement du régime dans le bourbier de la crise se profile. De fait, cinq ans après sa création, le Conseil national de l'information est aboli au profit d'un retour à la gestion des médias par le ministère de l'information. Son existence n'aurait été que furtive et son inutilité prouvée au bout de seulement cinq années de service. Ce revirement sonne le glas de la prétendue ouverture du régime syrien et annonce un retour à la répression assumée dans un contexte d'affaiblissement politique de Bachar Assad, affaiblissement qui n'a fait qu'aller crescendo depuis 2011. Même si la création d'un tel Conseil n'avait que peu d'incidence sur les médias syriens établis hors-frontières, cette démarche de communication du régime met en exergue une volonté de s'aligner au politiquement correct et aux normes de la communauté internationale en matière de

diversité des paysages médiatiques. Mais, le manque de budget et par conséquent d'effectif lui ont été fatals.

Cependant, il est à noter que cette décision d'abolition du Conseil national de l'information intervenue en septembre 2016, comme celle de sa création intervenue en août 2011, n'aurait affecté que ceux qui reconnaissent encore une légitimité au régime de Damas. Tout compte fait, avec cette initiative, Assad n'a fait que prêcher des convertis et jeter de la poudre aux yeux. Cette situation décrédibilise davantage sa prétendue action réformiste. D'une part parce qu'il a perdu toute forme de légitimité aux yeux de ses opposants, d'autre part parce que ses soutiens ne sont pas en demande de changement, ils l'aiment tel qu'il est. Ce n'est d'ailleurs pas ex nihilo que ces derniers sont baptisés les « *menhebakjiye* », un néologisme affectueux exprimé en arabe dialectal syrien que nous traduisons par les « nous t'aimons-philes »⁶³. Ces foules homogènes nous renvoient, en effet, à ce que Mahmoud Darwich décrit en ces mots : « *Celui qui a été allaité au sein de l'humiliation, ne percevra dans la liberté que chaos et destruction* » ou encore ce qu'une citation, répandue en arabe et attribuée à Platon, probablement à tort, dépeint ainsi : « *Si le ciel se mettait à pleuvoir liberté, certains esclaves s'abriteront sous leurs parapluies* ». Ces descriptions reflètent à la perfection le zèle de la flagornerie que le régime syrien a su minutieusement cultiver et exacerber chez ses soutiens et traduit donc la manière d'être de ces derniers.

Des hordes compactes, appartenant à des catégories socio-professionnelles pas ou peu éduquées, des fonctionnaires aux titres pompeux et aux parcours frêles, comme la dictature s'est acharnée à en produire à profusion des décennies durant, scandant des slogans vides de sens, slogans dont ils ne maîtrisent pas réellement la portée, jouant le jeu du régime, évoluant comme des moutons de Panurge, lobotomisés, frôlant souvent le ridicule, sinon s'y enfonçant lamentablement.

⁶³ Après le soulèvement de la rue syrienne en mars 2011, des manifestations loyalistes ont eu lieu dans les rues de Damas en riposte à ces dernières. Les manifestants portaient des pancartes avec l'inscription suivante : « *menhebak* » en arabe « nous t'aimons ». Une déclaration d'amour adressée à Bachar Assad des plus passionnelles et des plus familières des manières. Dès lors, les supporters d'Assad sont baptisés les « *menhebakjiye* » par les opposants au régime. Un néologisme revêtant du dédain couplé à un humour sarcastique. Par dépit, les loyaux au régime syrien, n'hésitent plus à réclamer, notamment sur les réseaux sociaux, leur statut de « *menhebakjiye* » assumant ainsi cet amour exalté pour leur chef suprême et le brandissant en toute fierté.

Réformes dans les lois de la presse ou pas, sincères ou hypocrites, le régime semble incapable de se détacher de ses pratiques répressives envers les journalistes et les acteurs des médias. En avril 2019, suite à la crise des carburants, l'homme d'affaire Mohamad Harcho, propriétaire du site « Hashtag Syria » et de l'hebdomadaire « Al-Ayyam »⁶⁴, a été arrêté pendant 24 heures pour « incitation à la haine et publication de fausses informations ». Cela faisait suite à une prétendue plainte du Ministre du pétrole. Des voix loyalistes se sont alors levées pour dénoncer ces pratiques, comme celle du rédacteur en chef du quotidien « Al-Watan », propriété de Rami Makhoul, cousin de Bachar, qui a fait part de son inquiétude quant à « la liberté de la presse en Syrie » dans ce qui semble être une théâtralisation bien orchestrée du régime. En réalité, la machine de répression du régime est incontrôlable. Elle ne fait pas de distinction entre les journalistes loyalistes et les journalistes opposants. Elle les réprime toujours avec la même sévérité. Ces dernières années, malgré l'ouverture de façade et la série de réformes qui a eu lieu, les journalistes syriens, toutes allégeances confondues, continuent à subir la répression du régime et ses sévices.

Si Harsho est le dernier à subir les pratiques répressives du régime à l'heure de la rédaction de ce travail, il n'est pas le seul des acteurs des médias loyalistes dans ce cas. Cependant, le cas le plus marquant est celui de Wissam Al-Tair⁶⁵. En effet, directeur du site « Dimachk Al-Aan » (Damas Now), a été arrêté après huit ans de bons et loyaux services à redorer le blason du régime et après avoir créé en 2012, et entretenu jusqu'à son arrestation, l'une des pages loyalistes les plus célèbres et les plus suivies sur les réseaux sociaux⁶⁶. Cela fait suite à l'annonce d'une série de sondages qu'il entendait lancer pour « évaluer le rendement des différents

⁶⁴ Cet hebdomadaire, fondé en 2016, est à ne pas confondre avec son homonyme qui se positionne plutôt de l'autre côté de l'échiquier politique syrien. Ce dernier estime prendre le relais sur le quotidien Al-Ayyam fondé en 1931.

⁶⁵ Wissam Al-Tair est présenté dans plusieurs médias anti-régime comme étant un journaliste, alaouite, très proche d'Asma Assad et plusieurs fois décoré ou primé par ses soins. Il est dépeint comme un personnage qui s'escrime à servir le régime, notamment en essayant de nouer des amitiés avec des journalistes opposants leur promettant monts et merveilles s'ils acceptaient de revenir en Syrie. Ces détails rendent son arrestation encore plus surprenante, et constituent une preuve infaillible de l'intransigeance de la machine de répression de la dictature qui ne fait pas de distinction entre ses adeptes et ses opposants, même en temps de guerre. Il suffit de franchir les limites de l'autocensure pour se retrouver derrière les barreaux ou, au pire, sous terre.

⁶⁶ Plus de deux millions et demi de followers en avril 2019 sur la page Facebook de « Damas Now » consultable à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/dimashq.now/>

gouvernements qui se sont succédé au pouvoir” mais aussi suite à des critiques prudentes qu’il a pu émettre contre certaines pratiques du régime⁶⁷. Le sort d’Al-Tair reste encore inconnu en avril 2019, et des rumeurs plausibles circulent sur sa probable mort dans les geôles du régime.

Indéniablement, un cadre juridique aussi restrictif et liberticide ne peut que donner lieu à un contenu médiatique stérile. Loin de la production journalistique créative et répondant à des règles déontologiques déterminés, le discours médiatique syrien traditionnel est un outil de propagande au service du régime de Damas. Dépourvu des attributs du texte journalistique, sur le fond et sur la forme, il est de toute évidence à éliminer de notre liste.

Réformes juridiques arrivées trop tard, difficiles à appliquer sur un territoire syrien qui échappe au contrôle du régime⁶⁸, destinées à l’attention d’acteurs des médias⁶⁹ syriens traditionnels pavloviens, pour qui l’autocensure est devenue une seconde nature, une faculté innée, comme une extension de la personnalité du journaliste syrien traditionnel, tel est l’image lugubre du paysage médiatique syrien traditionnel. Ces derniers, que nous nous gardons de nommer « journalistes », manient à la perfection l’art de la langue de bois et de la flagornerie à profusion, des techniques rodées avec lesquelles ils expriment leur adulation pour le régime Assad.

Quant aux journalistes anti-régime syrien, soit ils croupissent en prison, soit leurs dépouilles se sont volatilisées, soit ils se sont déjà envolés bien loin des frontières nationales et ne se sentent plus concernés par de telles lois comme ils ne reconnaissent de toute manière plus la légitimité d’Assad et ne lui accordent plus aucun crédit. Quoi qu’il en soit, ce décret-loi est incontestablement obsolète et ne

⁶⁷ Ces pratiques font référence aux arrestations de groupes de jeunes pour les obliger à intégrer l’armée. Des vidéos ont circulé sur les réseaux sociaux montrant des jeunes menottés, conduits de force vers les casernes militaires. Wissam Al-Tair avait déploré ces actes tout en veillant à ne pas critiquer le régime en disant « Je suis triste. Ces jeunes sont des pauvres gens comme nous. Ce n’est pas l’image de notre vénérable armée arabe syrienne, cela doit être un malentendu, une erreur ».

⁶⁸ En juillet 2018, avec la reprise de Deraa et la sécurisation de Damas et de ses parages, le régime syrien reprend le contrôle sur 60% du territoire du pays selon l’Observatoire syrien des droits de l’Homme.

⁶⁹ Parler « d’acteurs des médias syriens » et non pas de « journalistes syriens » est intentionnel. En effet, il est difficile, connaissant le profil des rédacteurs des médias traditionnels syriens insoucieux de la déontologie du métier, de leur attribuer le titre de journaliste et ce par souci de rigueur scientifique.

concerne qu'un petit nombre d'acteurs des médias d'ores et déjà acquis au régime syrien. Il n'a donc pas d'incidence majeure sur le paysage médiatique syrien dont les ramifications dépassent désormais les frontières de ce pays. Pays à présent meurtri et fragmenté par ce qui a été reconnu officiellement comme étant une guerre civile communautaire par l'ONU, suite à un rapport rendu public le 20 décembre 2012⁷⁰ et ce malgré le déni des différents belligérants pendant les premiers mois du conflit.

Tels sont les cadres historique et juridique qui accompagnent la presse écrite en Syrie et qui dessinent le paysage médiatique du pays. Un tableau pas très gai à vrai dire. Depuis un siècle d'existence, tout au long de son histoire, la censure est la seule constante subie par la presse syrienne. C'est un cheminement historique pavé de répression, et de musellement des libertés, flanqué de lois qui, quand elles existent, sont peu magnanimes envers les journalistes voire carrément et délibérément hostiles envers ces derniers. Et, en tout état de cause, des lois rarement appliquées sur le terrain de la dictature où seul comptent les exactions sans procès qui règnent en maître absolu sur la Syrie d'Assad.

Cette situation, observée en Syrie, est totalement à l'opposé de celle que nous avons rencontrée au Liban, et qui reflète une image de liberté voire de nonchalance par moments. Mais les deux situations sont-elles pour de bon diamétralement opposées ? Ce questionnement nous amène inexorablement à nous interroger sur les points de convergence et les points de divergence entre les deux paysages médiatiques syrien et libanais.

La réponse à cette question nous permettra d'abord de confirmer pourquoi il est impertinent pour ce travail de nous confronter à la presse traditionnelle syrienne contemporaine. Chemin faisant, elle guidera ensuite notre choix dans la sélection des titres des médias dont nous analyserons le discours afin de répondre à la

⁷⁰ « La Commission d'enquête sur la Syrie confirme l'aggravation d'un conflit de plus en plus sectaire », article du 20/12/2012 accessible à l'adresse suivante : <https://news.un.org/fr/story/2012/12/258872-la-commission-denquete-sur-la-syrie-confirme-laggravation-dun-conflit-de-plus#.UPrLiGe8B8F>

problématique principale de ce travail, celle de la recherche d'une frontière qui sépare le militantisme du journalisme. Mais, pour ce faire, et afin de résumer ce qui a été avancé, attardons-nous, dans un premier temps, sur les points de divergence et les points de convergence des paysages médiatiques au Liban et en Syrie.

4. POINTS DE CONVERGENCE ET POINTS DE DIVERGENCE

Partant d'un contexte historique similaire, et d'un cadre juridique semblable, si ce n'est identique, conçu sous la houlette de l'empire ottoman, les deux presses, libanaise et syrienne, ont pourtant bifurqué vers deux distincts destins. Tellement distincts qu'il est aujourd'hui difficile d'imaginer qu'elles aient pu avoir à un moment donné une histoire, non seulement similaire, mais surtout commune.

Comme on a pu le constater, l'Histoire de la presse dans les deux pays est étroitement imbriquée à tel point que les références bibliographiques libanaises vont systématiquement revendiquer la « libanité » des journalistes et qu'en contrepartie, celles syriennes, vont automatiquement revendiquer l'appartenance des mêmes journalistes à la Syrie. En effet, les documents syriens, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs à 1947, date de la création du parti Baas, sont marqués par une nostalgie de la dynastie omeyyade et l'illusion d'ériger Damas en capitale de la « nation arabe ». Avec la création du parti Baas, ce leadership arabe de la nation rêvée des Syriens va se cristalliser autour de l'idéologie panarabe du parti. Cela explique que les documents syriens ne citent Beyrouth que comme étant l'une des villes syriennes et aucunement comme la capitale d'un pays tiers et indépendant. De toute évidence, les accords Sykes-Picot n'ont jamais été digérés et les Syriens perçoivent le Liban comme une province extorquée à la Syrie par l'intervention des puissances étrangères.

Le seul élément qui nous permettra de trancher sur l'appartenance d'un journaliste au Liban ou à la Syrie⁷¹, en toute objectivité, loin de toute idéologie ou de prise de position, est de vérifier son lieu de naissance ainsi que son parcours personnel et professionnel ainsi que son appartenance religieuse. Car, comme il s'agit de personnes nées antérieurement à l'année 1920, date de la création du Grand Liban, ces derniers détiennent des documents d'identité ottomans auxquels il serait imprécis de se fier. De même, il serait impertinent de se fier aux déclarations de tel ou tel document libanais qui, pour des fins purement chauvinistes, aspirerait à mettre en avant le Liban et à occulter le talent syrien dans le domaine de la presse, prenant comme point d'appui le recul de la presse syrienne durant le siècle suivant. L'alternative de s'appuyer sur des documents rédigés par les sympathisants baasistes, qui nient l'existence même du Liban le considérant comme une province syrienne, est également à écarter.

En revanche, le leadership de Beyrouth, par rapport à Damas ou à Alep, dans le domaine du journalisme et de la presse n'est contesté dans aucun des documents, indépendamment des accointances de leurs auteurs. Ce qui démontre que le Liban a une longueur d'avance sur la Syrie dans le domaine, quand bien même la frontière entre les deux nationalités est difficilement définie pendant le règne ottoman. En effet, à cette époque le Liban existait uniquement en tant que *Mutasarrifiya* dans le grand ensemble du Levant⁷². La primauté de Beyrouth est certainement justifiée par la multiplicité des voix qui y sont présentes, par opposition à une uniformité des voix à Damas.

Alors qu'elles découlent toutes les deux de la même « Loi sur les imprimés », mise en place par les décisionnaires Ottomans, avant même la proclamation du Grand Liban en 1920, la vigueur, le rôle et la place de la presse dans chacun des pays a pris une tournure radicalement différente. Comme nous avons pu le constater précédemment, que ce soit sur le plan historique⁷³, que ce soit sur le plan juridique

⁷¹ Le Liban et la Syrie que nous connaissons aujourd'hui, et que nous reconnaissons dans leurs frontières définies par l'ONU

⁷² *Bilad Ash-Sham*

⁷³ Il s'agit de l'histoire récente, soit après la création du Grand Liban et le cheminement différent suivi par chacune des presses libanaise et syrienne

et institutionnel, les paysages médiatiques en Syrie et au Liban sont aux antipodes l'un de l'autre. Cet état de fait influera inexorablement sur le contenu des journaux dans les deux pays et marquera l'irréversible divorce entre les deux presses libanaise et syrienne les ancrant ainsi, clairement, dans une typologie tout à fait distincte, l'une à l'opposé de l'autre.

Dès sa naissance, la presse libanaise s'est abreuvée aux sources étrangères, en Europe et en Occident en général, dans ce qu'on peut considérer comme son pécher originel. Ceci n'est pas le cas de la presse syrienne qui est née en contre-réaction à la presse européenne, à l'empire ottoman et à l'hégémonie occidentale en général. Une presse qui se voulait rebelle mais qui à force de législations restrictives, de musellement et de censures, s'est retrouvée renfermée, réactionnaire et obsolète.

Alors que la presse libanaise a continué de s'ouvrir au monde extérieur, de se permettre de plus en plus de liberté d'expression, la presse syrienne s'est, quant à elle, de plus en plus renfermée dans l'entre-soi, devenant au fil des années un simple outil de propagande dans la main du régime baasiste. Il est vrai que la liberté d'expression que l'on observe au Liban demeure relative. Elle ne doit son salut qu'à son implantation dans une région en proie aux dictatures muselant toutes formes de liberté et faisant des journalistes leurs bêtes noires. Mais, les différentes rédactions libanaises jouissant d'une certaine notoriété, de Gauche comme de Droite, peuvent se targuer d'avoir eu leur expérience cosmopolite, ou tout du moins panarabe. Elles ont toutes accueilli en leur sein des voix arabes dissidentes s'exprimant sur des sujets délicats qui touchent leurs pays d'origine. Pays d'origine où cette liberté ne leur est pas acquise, confirmant ainsi la distinction et l'unicité du Liban dans le borbier qui l'entoure et sa consécration en « havre de paix » pour les journalistes de la région. L'on peut citer par exemple le journal libanais d'expression arabe An-Nahar qui a acquis dès lors une dimension panarabe et qui a donné voix au chapitre à plusieurs journalistes et intellectuels syriens anti-régime ; ou encore As-Safir qui a accueilli entre autres, des

journalistes tunisiens, algériens, syriens et palestiniens comme nous le déclare fièrement, et à juste titre, son rédacteur en chef Talal Salman⁷⁴.

Alors qu'aucun média privé ou dissident syrien n'a pu exister, ou du moins survivre en Syrie, que ce soit pendant le règne d'Assad père, que ce soit pendant celui de son fils, au Liban, les médias privés pullulent. Médias privés dont les affinités, voire allégeances, politiques sont diverses et variées. Ce qui révèle au grand jour, notamment depuis février 2005, date de l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri et du scindement de la rue libanaise entre un mouvement pro-régime syrien, dit du 8 mars, et un mouvement anti-régime syrien, dit du 14 mars, on ne peut plus explicitement, la bipolarité de la scène politique libanaise, et par extension celle de sa presse, qui n'est que son reflet d'image. Cet état de fait assoit le lien de « frères ennemis » entre le Liban et la Syrie.

Que l'on souhaite faire une cartographie clairement distincte des deux paysages médiatiques syrien et libanais nous a poussés à élire des critères géographiques et historiques qui garantissent une certaine objectivité, quoique dérisoire. Cependant, tout compte fait, cette confusion perturbante dans les documents consultés, que celle-ci soit due à l'idéologie panarabe des uns, ou à l'égoïsme surdimensionné des autres, n'est que la preuve qu'à un moment donné, l'Histoire de ces deux presses était commune et imbriquée, et par conséquent indissociable s'il l'on venait à vouloir en faire le matériau d'une étude sérieuse, globale et non-biaisée.

Pour asséner le coup de grâce à la crédibilité d'une presse écrite traditionnelle syrienne devenue l'extension du pouvoir du tyran de Damas, et pour pousser le zèle dans notre recherche de faux-pas du régime, qui sont par ailleurs légion, nous retiendrons cette page⁷⁵ du site « Al-Baath⁷⁶ media ». C'est un site pro-régime qui semble vouloir surfer sur la vague de la modernité, mais qui consacre une page

⁷⁴ Entretien avec Talal Salman le fondateur et le rédacteur en chef du quotidien libanais As-Safir, Beyrouth, octobre 2017

⁷⁵ Cf. annexe 6.

⁷⁶ En arabe classique, on prononce le mot « Baath » ainsi. L'usage dans les textes français voudrait qu'on retienne la prononciation en dialecte syrien (et en arabe classique parlé par un levantin quand la prononciation n'est pas rigoureuse) : « Baas », quand bien même certains auteurs francophones, notamment maghrébins, vont avoir tendance à retranscrire ce mot comme ils le prononcent dans leurs respectifs dialectes ou en arabe littéraire c'est-à-dire « Baath »

entière à la délation et y exhorte les membres du parti Baas de manière totalement assumée et délibérée. Cette page, intitulée « Ligne baasiste », affiche un formulaire qui s’amorce par cette question : « *Êtes-vous membre du Parti socialiste de la résurrection⁷⁷ arabe ?* ». Le questionnaire s’enchaîne avec une deuxième question « *Avez-vous une plainte à propos du fonctionnement du parti ou à propos de l’un des camarades, que ce soit des membres ou des cadres, que vous voudriez faire parvenir au commandement régional directement ?* » avant d’ajouter : « *Il suffit de rédiger votre plainte ci-après...* » et de terminer cette dernière phrase par trois points de suspension, laissant imaginer la suite qui sera donné à cette « plainte ».

Clairement un guet-apens pour attraper les brebis galeuses et les réfractaires qui osent dénoncer « leurs camarades » dans certains cas, et un parfait système de dénonciation qui prémunit le régime contre toute velléité de dissidence. Ce climat de la terreur règne dans la sphère familiale des Syriens également. Au sein des foyers, des fratries, les membres d’une même famille sont susceptibles de se dénoncer mutuellement. Même à cercle clos, la parole politique se fait rare et la méfiance paranoïaque est de mise. Dans ce sombre climat délétère et liberticide, il n’est plus surprenant que la presse agonise, enfermée dans cette prison à ciel ouvert qu’est la « Syrie d’Assad » comme les partisans du régime se plaisent à l’appeler. Une démarche inédite de s’approprier un pays, d’associer son nom au président et la dynastie régnante, même les monarchies arabes du Golfe, même la Jordanie ou le Maroc n’ont pas osé cela comme nous avons pu le constater précédemment.

Comme le régime syrien vient puiser ses sources dans le discours des extrêmes, il n’est pas étonnant qu’il trouve écho chez les extrémistes de tous bords en France, de droite comme de gauche. Ce n’est pas anodin si Marine Le Pen lance ainsi un appel en janvier 2017 relayé par le quotidien francophone libanais l’Orient le

⁷⁷ Dénomination officielle du parti Baas en arabe, le mot « Baas » signifiant littéralement « résurrection » en français.

Jour : « Écoutez les Syriens, et vous verrez qu'ils attendent qu'Assad gagne cette guerre ». ⁷⁸

Lors d'une visite à Beyrouth pendant sa campagne présidentielle de 2017, Marine Le Pen n'hésite pas à affirmer son soutien à Assad. Sa position controversée est relayée par des internautes qui épinglent ses accointances avec un régime sanguinaire, comme en atteste ce tweet qui relaye un article du quotidien régional français Ouest-France ⁷⁹ :



BEMBELLY @bembelly · 7 avr. 2017

...

Quand **Marine #LePen** réaffirmait son soutien à **Assad** dans le conflit syrien | @ouest-france [ouest-france.fr/politique/mari...](https://www.ouest-france.fr/politique/mari...)



À l'autre extrême de l'échiquier politique français, Jean-Luc Mélenchon, chef de file de l'extrême Gauche française ne cache pas son soutien au dictateur de Damas.

Dans un tweet daté du 13 octobre 2019, ce dernier confirme une énième fois son soutien à Assad et écrit « *Excellente nouvelle. L'armée syrienne va défendre son pays contre l'invasion de l'armée d'Erdogan et de leur supplétif djihadiste. La France doit les aider* ».

⁷⁸ Article paru le 3 janvier 2017 dans le quotidien francophone libanais l'Orient le Jour, consultable à l'adresse suivante : <https://www.lorientlejour.com/article/1027121/marine-le-pen-ecoutez-les-syriens-et-vous-verrez-quils-attendent-quassad-gagne-cette-guerre.html>

⁷⁹ Article intitulé « Au Liban, Le Pen réaffirme son soutien à Assad dans le conflit syrien » consultable à l'adresse suivante : <https://www.ouest-france.fr/politique/marine-le-pen/syrie-pour-marine-le-pen-bachar-al-assad-est-la-seule-solution-viable-4812766>



Jean-Luc Mélenchon  @JLMelenchon · 13 oct. 2019

Excellente nouvelle. L'armée syrienne va défendre son pays contre l'invasion de l'armée d'Erdogan et de leur supplétif djihadiste. La France doit les aider.

 1,1 k

 1,3 k

 2,3 k



En effet, Assad est soutenu d'une part par la fachosphère qui le dépeint comme un samaritain, le sauveur des Chrétiens d'Orient, le père du pluralisme et de la laïcité, et un saint du vivre ensemble. D'un autre côté, on lui retrouve des soutiens dans la rhétorique victimaire des « Insoumis »⁸⁰. Le point commun de ces derniers avec le régime du tyran de Damas étant la propension à adopter un discours conspirationniste voire même négationniste par moments. Ce dernier discours est moins assumé, mais acclamé, par les Insoumis étant donné que de telles prises de position sont passibles de peine d'amende et d'emprisonnement en France.

Pierre angulaire du discours médiatique officiel syrien, l'usage de la théorie du complot s'est intensifié depuis le début de la crise en 2011. On retrouve d'ailleurs souvent la phraséologie qui lui est inhérente dans les débats télévisés des chaînes étatiques, comme dans les articles de la presse écrite traditionnelle mais aussi chez tous les partisans du régime, même ses alliés étrangers. On peut résumer cet état d'esprit en une phrase type : « La nation arabe et la Syrie subissent un complot des forces extérieures impérialistes expansionnistes maçonniques sionistes mais le grand omnipuissant Assad a su y faire face et résister contre vents et marées depuis 2011 obligeant ainsi les terroristes islamistes, marionnettes de ces forces occultes, de battre en retraite grâce au soutien de nos amis et alliés et de protéger les chrétiens d'Orient et toutes les minorités ».

Ainsi, pour commenter les élections syriennes truquées en mai 2021, l'un des illustres soutiens du régime syrien au Liban, un ancien Général de l'armée

⁸⁰ Partisans de la « France Insoumise », parti français d'extrême gauche fondé en 2016 par Jean-Luc Mélenchon

libanaise à la retraite et qui se présente comme professeur de Droit à l'Université Libanaise publie le tweet suivant :



Amine Hotait @AmineHotait · 28 mai

اعقب انتخابات #أميركا عنف واضطراب و تشكيك ومحاولة انقلاب
اعقب انتخابات #سورية اعراس وافراح وحشود تأييد للرئيس الأسد وتمسك بقيادته
القلق عندهم و الفرح في سورية
ثم يأتيك من اروبا وأميركا من يرفض الاعتراف بالانتخابات السورية وتناجها
نقول لهم عالجوا مشاكلكم ودعوا الاخرين وشانهم

15

54

356



Suite aux élections #américaines, il y a eu des violences, une instabilité, des doutes et une tentative de putsch.

Suite aux élections #syriennes, il y a eu des fêtes, des célébrations et des masses qui soutiennent le président Assad et tiennent à son leadership.

La tourmente est chez eux et la joie est en Syrie.

Puis, il y en a qui, en Europe et aux États-Unis, refusent de reconnaître les élections syriennes et leurs résultats.

Nous leur disons : réglez vos problèmes et laissez les autres tranquilles.

L'ancien chef de la Sûreté Générale libanaise lors de l'occupation syrienne du Liban, Jamil Sayyed qui reste l'un des indéfectibles soutiens du régime à ce jour après sa sortie de prison, où il a passé 4 ans après avoir été l'un des principaux accusés de l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri :



اللواء جميل السيّد
@jamil_el_sayyed

...

جعجع:
"نطلب من الرئيسين عون ودياب الحصول على لوائح بكل
النازحين السوريين إذا إقترعوا للرئيس بشار الأسد غدا،
والطلب منهم مغادرة لبنان فوراً إلى مناطق سيطرة الأسد
في سوريا!"
غريب أمرك،
هؤلاء هربوا من حليفك داعش البغدادي،
وإرهابك عليهم لن يمنعهم من التصويت للأسد!
إنتَ قد هالتهديد؟!

[Traduire le Tweet](#)

7:05 PM · 19 mai 2021 · Twitter for iPhone

194 Retweets 15 Tweets cités 2 206 J'aime

Geagea : « nous demandons aux présidents (respectivement président de la République et président du conseil des ministres) Aoun et Diab une liste de tous les réfugiés syriens qui voteront pour Bachar Assad demain. Il faut leur demander de quitter le Liban immédiatement pour regagner les zones de contrôle d'Assad en Syrie ».

Tu es étrange.

Ces derniers ont fui ton allié Daech Baghdadi et ton intimidation ne les empêchera de voter pour Assad !

Es-tu à la hauteur de ces menaces ?!

Cette notion complotiste est omniprésente dans la rhétorique du régime et de ceux qui lui sont loyaux en Syrie et au Liban. Qu'ils soient des politiciens d'extrême droite, ou d'extrême gauche, des théoriciens du complot, ils expriment tous leur

soutien à Assad. De Thierry Meyssan⁸¹ et Dieudonné⁸² à Michel Collon⁸³ et Alain Soral⁸⁴, en passant par Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, nous retrouvons des indéfectibles, et tout à fait assumés, soutiens au tyran de Damas.

Un autre fait intéressant duquel nous ne pouvons faire abstraction, c'est le soutien de la gauche laïque magrébine, notamment tunisienne, au despote de Damas. En effet, pour avoir subi les affres de l'accès de la branche des Frères Musulmans au pouvoir, le parti islamiste Ennahda, ces derniers intronisent Bachar Assad en bourreau des islamistes et en sauveur des laïques mais surtout des minorités. Pour fermer les yeux sur les massacres perpétrés par ce dernier contre les civils en Syrie, ils vont tout naturellement puiser leur discours dans la théorie du complot et dans les productions des essayistes occidentaux cités précédemment. Ils contribuent ainsi, de manière très active, à alimenter le discours médiatique arabophone et les réseaux sociaux par des articles conspirationnistes infondés, de qualité médiocre, qui font l'apologie de la dictature syrienne.

Ce phénomène qui prend de l'ampleur, repose d'une part sur l'ignorance de la majeure partie Maghrébins, de la spécificité de la situation politique et sociale syrienne en particulier et levantine en général ; et d'autre part sur l'attrait de la nouveauté, que représente la découverte de cette partie du monde suite au déclenchement de la crise en Syrie. Cela engendre une avidité du savoir et une tendance à chercher à s'abreuver n'importe où, sans effort aucun dans la vérification des sources.

Il ne faut pas non plus ignorer la corrélation du discours de la presse syrienne traditionnelle avec la rhétorique du Hezbollah⁸⁵, et des médias officiels iraniens et russes. Ce sont tous des discours tout à fait aseptisés et homogènes qui glorifient le rôle du Hezbollah en Syrie, le dépeignant comme le protecteur du Liban du danger

⁸¹ Thierry Meyssan, écrivain français, adepte de la théorie du complot et l'un de ses figures de proue en France. Il est installé en Syrie depuis plusieurs années. Il soutient publiquement le régime Assad et le Hezbollah.

⁸² Dieudonné, humoriste français négationniste, adepte de la théorie du complot

⁸³ Michel Collon, journaliste et essayiste belge négationniste, adepte de la théorie du complot

⁸⁴ Alain Soral, essayiste franco-suisse négationniste, adepte de la théorie du complot

⁸⁵ La chaîne de télévision officielle du Hezbollah « Al-Manar » et sa radio « An-Nour », ainsi que leurs respectifs sites web : <http://www.almanar.com.lb> et <http://www.alnour.com.lb>

wahhabite représenté selon eux par Daech⁸⁶. Chemin faisant, abstraction est faite des bus climatisés qui ont transporté les terroristes de l'État Islamique en Irak et au Levant depuis le Liban vers l'hinterland syrien après leur défaite contre l'armée libanaise en l'été 2017. Le Hezbollah décrédibilise et affaiblit, encore une fois, l'armée libanaise au passage.

Ces soutiens extérieurs étrangers, qu'ils soient officiels et assumés comme ceux des Iraniens et des Russes, ou officieux comme ceux de la gauche maghrébine, ou encore des négationnistes tels que Dieudonné, et des politiciens des extrêmes occidentaux tels que Jean-Luc Mélenchon ou Marine Le Pen, contribuent grandement à valider le discours affabulatoire du régime de Damas. Ils lui confèrent une large crédibilité, et par conséquent une visibilité internationale, pervertissant ainsi la cause de ceux qui dénoncent les agissements de ce même régime, ennemi de la liberté d'expression et de la liberté tout court.

Parler du déclin de la presse en Syrie et d'un paysage médiatique syrien contemporain uniforme et soporifique ne vivant que par le truchement du régime dont il est l'outil de propagande, c'est occulter les changements qui se produisent dans ce paysage médiatique. En effet, simultanément au soulèvement de mars 2011, on note l'avènement, de médias d'un nouveau genre qui vont probablement redonner ses lettres de noblesse à la presse syrienne. Il s'agit des médias alternatifs.

Mais, d'un point de vue étymologique, que signifie le terme « médias alternatifs » ? Et, d'un point de vue pratique, qui sont-ils ces médias alternatifs syriens ? Dans le chapitre suivant, nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements en définissant le terme « médias alternatifs », puis en nous penchant plus particulièrement sur le cas des médias alternatifs syriens.

⁸⁶ Daech : *ad-Dawla al-Islamiya fi al-Irak wa ash-Sham*, acronyme arabe de l'État Islamique en Irak et au Levant

5. LA NAISSANCE DES MEDIAS ALTERNATIFS SYRIENS

5.1 Définition de « média alternatif »

Selon Benjamin Ferron⁸⁷, les chercheurs sont partagés entre deux grands axes opposés en ce qui concerne l'établissement d'une définition de « média alternatif ».

Le premier axe est celui qui considère les médias alternatifs comme appartenant à une subculture, c'est-à-dire qu'il s'agit de la perception des médias alternatifs de leurs instigateurs de manière dépréciative, autrement dit comme étant des marginaux incapables de s'établir en tant que médias mainstream et qui choisissent d'évoluer en périphérie du paysage médiatique sans jamais atteindre le rôle ni la média proprement dit et qui continuent à évoluer en marge de ces derniers.

Le deuxième axe est celui qui considère les médias alternatifs comme représentants d'une contre-culture. Il s'agit de la perception des médias alternatifs et de leurs instigateurs de manière appréciative, autrement dit comme étant des héros qui bousculent l'ordre établi et font un pied de nez au capitalisme et à l'impérialisme.

Ferron présente cinq types d'approches pour définir un média alternatif. La première approche considère que les médias alternatifs ne sont que le *reflet inversé des médias mainstream*. C'est le fruit de recherches entre les années 70 et 80 sauf que selon lui cette définition est « *stigmatisante* » en ce sens qu'elle « *ne permet pas de tracer nettement la ligne qui sépare la presse mainstream de la presse alternative* ».

⁸⁷ Benjamin Ferron, « Les médias alternatifs : entre luttes de définition et luttes de (dé-)légitimation » Janvier 2007, Colloque Brésil-France, Institut de la communication et des médias, Université Stendhal, Grenoble. Article consultable à l'adresse suivante : https://www.researchgate.net/profile/Benjamin-Ferron/publication/308693153_Les_medias_alternatifs_entre_luttes_de_definition_et_luttes_de_de-legitimation/links/57eb4cc008aed3a3e08abf81/Les-medias-alternatifs-entre-luttes-de-definition-et-luttes-de-de-legitimation.pdf

La deuxième approche s'applique par la *définition de critères de "l'alternativité"* en ce sens que les chercheurs ont tenté d'apporter une définition de ce qui est alternatif en respectant, chemin faisant, certains critères qui définissent selon eux ce que c'est un média alternatif indiquant que ses instigateurs doivent d'abord se définir en tant que tels, mais cela reste très aléatoire et risque de noyer le chercheur dans un déluge de définitions ce qui ne lui permettra pas de résumer ses critères et de répondre à la question qu'est-ce qu'un média alternatif.

Quant à la troisième approche selon Ferron c'est celle qui use des *notions de taxinomie et de typologie*. En effet, cette approche permet de classifier les médias selon des caractéristiques prédéfinies. Ce type de travail distingue le média alternatif par exemple du média dissident. Ferron considère que « *Les publications dissidentes ont selon lui deux caractéristiques : non seulement elles offrent "des points de vue différents de ceux qui sont émis par la presse conventionnelle", mais elles "cherchent à changer la société de manière effective* », alors que les *"publications alternatives" regroupent les publications qui expriment simplement des points de vue différents de la presse conventionnelle, sans projet concret de changement social (par exemple une partie de la presse underground américaine dans les années 1960-1970)* ».

On peut aussi, selon cette troisième approche, parler de presse de défense et de plaidoyer, *advocacy press*, et de presse de la base, appelée *grassroots press*. La première étant une presse qui défend une cause par des tiers et la seconde étant une presse produite par les mêmes acteurs de la cause.

Pour ce qui est du quatrième type d'approche Ferron évoque *l'approche généalogique* c'est-à-dire qu'il s'agit ici de définir les médias alternatifs selon « *les conditions de genèse et les processus de transformation de ces médias dans leur contexte. [...] Elle invite à réfléchir à la question de savoir si un journal alternatif est voué à rester "alternatif" durant toute son existence, et, même si ce qualificatif ou un équivalent continue de lui être attribué, si la signification du mot ne change pas au cours du temps.* ».

Enfin, le cinquième type concerne les *approches systémiques et les approches spontanéistes*. En effet, Ferron se pose ici la question de savoir si « *Ces médias sont extérieurs à ce que l'on peut appeler sommairement le "système médiatique" ou bien s'ils occupent des positions marginales au sein même de ce système [...] Ces médias sont des produits de ce système, ou bien des "créations spontanées" de groupes contestataires.* »

Ferron met ainsi en exergue et relève, pour ces médias alternatifs auxquels il tente de donner une définition à travers les cinq approches sus cités, « *le dilemme auxquels ils sont confrontés entre la volonté de transformation sociale et le risque de trahison de leurs systèmes de valeur* ».

Trois hypothèses de recherche peuvent être dégagées de cette démonstration selon Ferron. Elles offrent selon lui « *la possibilité de contourner les biais normatifs mis en évidence précédemment* ».

La première hypothèse consiste à se dire que les médias alternatifs sont pris dans une situation de double contrainte « *entre d'un côté leur volonté de produire un discours hétérodoxe sur le monde social et la recherche d'une autonomie relative de leurs structures matérielles et symboliques.* ».

La deuxième hypothèse est « *la propension générale des "journalistes alternatifs" à privilégier les intérêts d'ordre symbolique (les questions de principe) sur les intérêts d'ordre matériel (les questions de moyens), en d'autres termes le "pur" sur le "commercial" tout en travaillant constamment à afficher cette préférence dans un rapport distinctif avec les médias dits commerciaux* ».

La troisième avancée par Ferron est que « *la plupart des médias alternatifs se trouvent confrontés à un dilemme pratique entre une volonté d'efficacité sociale et politique et le risque de ce que James Hamilton appelle une "massification organisationnelle/culturelle", autrement dit leur transformation en médias commerciaux, professionnalisés et institutionnalisés* ».

Ces trois hypothèses, évoquent chez Ferron « *une crainte des conséquences d'un développement incontrôlé de recherches académiques utilisant la catégorie de "média alternatif"* ». En effet, selon lui, cette absence de définition claire pourrait aboutir à « *un travail non-réflexif sur cette catégorie de médias pourrait tendre en effet à inciter les agents les moins autonomes de cet espace à la recherche d'une forme de garantie d'authenticité ou de caution savante dans les discours académiques sur leurs pratiques - davantage que dans les "sanctions du marché" compte-tenu de l'hypothèse d'une primauté du pur sur le commercial* ».

De ce fait Ferron relève que « *ce phénomène comporte au moins deux risques majeurs pour la recherche* » sur les médias alternatifs. Le premier risque est épistémologique, et consiste à « *renforcer l'hypothèse fondatrice des alternative media studies d'une relative autonomie des médias alternatifs, donc la pertinence d'un champ d'études spécifique sur cet objet* ». Il ajoute « *qu'un tel postulat semble devoir être davantage réfléchi avant de poursuivre dans le sens d'une spécialisation de la division des tâches entre alternative et mainstream media studies, dans la mesure où la question demeure de savoir si la différence entre les deux est une différence de degré ou une différence de nature* ».

Le second risque vient selon Ferron de « *ce que la faible autonomie des médias alternatifs et la recherche par leurs agents (socialement légitime mais scientifiquement problématique) de la "signification ultime" de leur activité peut facilement donner l'occasion au chercheur de s'exprimer en tant que "spécialiste" de pratiques labellisées sous le qualificatif "alternatif", dont il peut ou non partager les enjeux à titre individuel, mais qu'en tout état de cause il contribue à faire exister socialement par son simple statut de locuteur autorisé.* »

Jean-Marc Fontan⁸⁸ quant à lui définit la presse écrite alternative comme suit : « *Des médias utilisant les moyens écrits traditionnels de publication pour produire et diffuser un contenu qui se démarque de celui produit par les médias écrits de masse. [...] Cette presse est porteuse d'un projet, d'une intention, ou d'une finalité*

⁸⁸ « Presse alternative, document d'analyse », Jean-Marc Fontan, Université du Québec à Montréal (UQAM), Octobre 2001

sociale ou politique avant d'être économique. [...] Cette presse est indépendante au sein d'une structure organisationnelle fondée sur la démocratie participative. [...] Une presse artisanale aux moyens et ressources limitées qui n'enlève rien à la qualité du produit et de la démarche.»

Un média alternatif serait donc un média qui remet en cause un ordre social existant, une culture de masse établie ou une domination politique de fait accompli, et qui s'engage, par le truchement d'un contenu, en dehors des sentiers battus, via des supports traditionnels, à améliorer le statuquo, dans un contexte donné à tendance conflictuelle. Il est indépendant financièrement et ne dépend pas des grands conglomérats des médias mainstream. En somme, il s'agit d'un média opposé en tout point de vue aux médias de masse, à leur raison d'être, à leur contenu, à leur système organisationnel et à leur mode de financement.

Si les deux premiers critères cités par Fontan, à savoir la nature du contenu de la presse écrite alternative et l'engagement politique ou social, semblent se vérifier dans les médias alternatifs de la presse écrite que nous connaissons aujourd'hui en France ou ailleurs, les deux critères suivants ne sont plus d'actualité. En effet, la presse écrite alternative telle que décrite par Fontan a des ressources financières précaires et des moyens de production limités. Le terme « artisanale », utilisé pour la qualifier, lui confère une dimension péjorative de manque de professionnalisme qui peut se répercuter négativement sur son contenu.

Or, nous savons qu'il existe aujourd'hui, en France par exemple, des médias alternatifs, c'est-à-dire des médias qui produisent un contenu aux antipodes du contenu mainstream, qui sont porteurs de projets politiques ou sociaux de développement, et qui ne sont ni dépendants d'une structure organisationnelle, ni financés sur le mode de l'économie participative, à titre d'exemple Streetpress ou encore le Bondy Blog ou Mediapart qui sont ancrés à gauche de l'échiquier politique, et Fdesouche, boulevardvoltaire ou dreuz.info ancré à droite de ce dernier. Quant aux journalistes qui y exercent, ils sont loin d'être des amateurs.

L'engagement politique qu'évoque J-M. Fontan semble véhiculer un idéal rêvé. Or, cette notion « d'idéal rêvé » absolu n'est pas objective ni réaliste car il est évident que c'est une notion relative, à titre d'exemple l'idéal de la Gauche, n'est pas celui de la Droite. La notion « d'idéal rêvé » que sous-entend J-M. Fontan semble utopique et angélique car un média alternatif ne peut pas prétendre à l'exclusivité de l'idéal notamment quand il véhicule des idées extrémistes et fanatiques. Quand bien même elle apporte un éclairage sur ce que sont les médias alternatifs, la définition de Fontan reste biaisée et est, en tout état de cause, obsolète.

Force est de constater qu'une définition consensuelle des « médias alternatifs » est difficilement déterminable. Il n'est en effet pas aisé de spécifier des critères immuables de définition objective. On peut par conséquent capituler face à la difficulté en définissant ces médias « *par ce qu'ils ne sont pas et non pas par ce qu'ils sont* ».

Pour pallier à ces inexactitudes et tergiversations, les militants de l'information au Brésil par exemple, se sont rabattus sur les termes « médias libres » ou « médias indépendants »⁸⁹. Leurs choix reposent sur deux critères : l'indépendance économique et l'indépendance politique. Or, S. Gergaud, conteste la validité absolue de cette appellation et justifie cela par la différence de contexte juridique d'un pays à l'autre : « *En France, la presse libre étant définie comme « une presse qui n'est pas contrôlée par un pouvoir politique, une autorité ou un gouvernement », et la loi de 1982 garantissant la liberté de la communication, toutes les entreprises de presse sont donc, en théorie, libres. Or, [...] la domination économique est bien réelle et la pseudo-liberté se transforme rapidement en coquille vide...* ».

⁸⁹ *Qu'est-ce qu'un média alternatif ? Essais de définition* CEDIDELP, GERGAUD Sophie. Cette assertion à propos de la terminologie utilisée au Brésil est confirmée par un entretien en novembre 2017 avec un groupe de journalistes brésiliens en France

Les médias alternatifs forment indéniablement un contrepoids à l'ordre établi⁹⁰. Les sujets abordés y sont différents, mais aussi les invités qui y ont voix au chapitre. Ces médias tendent à accorder plus de place aux ONG et à la société civile, aux minorités et aux groupes vulnérables dans un objectif de développement. Mais souvent cela ne les prémunit pas du risque de tomber dans le discours de victimisation qui sème la discorde.

Contrairement aux médias traditionnels qui utilisent le copyright c'est-à-dire le droit d'auteur avec les règles de propriété intellectuelle strictes régissant les droits d'exclusivité des auteurs, les médias alternatifs optent généralement pour le copyleft⁹¹ et les licences Creative Commons avec des règles plus souple qui reflètent un esprit participatif permettant à quiconque de se servir de leur contenu du moment où ils sont cités convenablement selon certaines règles facilement applicables.

Quant à leur propre perception de leur rôle, une partie de ces médias alternatifs se positionnent comme des sentinelles de l'information. Comme un gendarme qui contrôle, et qui remet les pendules à l'heure avec une activité permanente de « fact-checking », comme un maître à penser qui dirige et qui oriente vers les sujets qui sont peu ou pas traités. En somme, un rôle complémentaire de l'activité des médias traditionnels. Ces médias sont ce que Gramsci qualifie de « anti-hégémoniques ». L'autre partie des médias alternatifs se positionne aux antipodes de cette attitude « lisse » de complémentarité harmonieuse. En effet, ces derniers sont dans une relation de confrontation antagoniste avec les médias traditionnels.

Dire de ces médias qu'ils sont anti-hégémoniques, relève donc de la théorie seulement. En pratique, par leur essence et leur nature, ils ont tendance à vouloir prendre toute la place et accaparer les news. Si ce n'est sur le court terme, c'est sur le long terme qu'ils aspirent à cette finalité ultime. Ils sont mus, en effet, par une

⁹⁰ Caveat lector : les médias alternatifs représentent un contrepoids à l'ordre établi, si et seulement s'ils ne sont pas manipulés et instrumentalisés par ce même ordre établi afin d'en faire un outil de communication, d'une opposition de façade perdant ainsi toute leur légitimité en tant que média alternatif

⁹¹ Copyright vs copyleft traduit comme « gauche d'auteur » par opposition à « droit d'auteur » et utilisant le symbole du © inversé.

propension hégémonique, exacerbée par l'ego et traduite par l'attrait d'user du sensationnalisme dans leur contenu. Qui plus est, certains de ces médias alternatifs risquent, malgré toute la bonne foi qui pourrait les caractériser, de sombrer dans le piège des *fake news*, ou fausses informations, en contribuant à les publier et à les propager notamment en s'engageant dans la course folle des scoops et du sensationnel.

Enfin, le deuxième *caveat lector* que l'on pourrait relever est celui de l'utilisation des « pseudo-médias alternatifs » par les États, notamment les dictatures, afin de donner l'impression d'une opposition qui n'est qu'une opposition factice en réalité. Un exemple de média qui se présente comme « indépendant et privé » on retrouve en Syrie la chaîne Al-Donia qui est la propriété de l'homme d'affaires syrien Rami Makhoul qui n'est autre que le cousin maternel de Bachar Assad. Dans la quotidien le Monde du 18 avril 2012, l'auteur la qualifie ainsi d'outil de propagande du régime syrien'.⁹²

Ce type de médias ne sont plus alternatifs car ils ne répondent pas à la condition de faire le contrepoids à l'ordre établi mais joue plutôt le rôle d'une imposture qui leurre le public afin de décourager toute velléité de faire face aux forces du fait accompli. Le rôle des médias alternatifs est en effet handicapé par ces deux entraves, l'une se faisant en toute connaissance de cause et la seconde étant un piège à éviter.

⁹² Article paru dans le quotidien français le Monde, le 18.04.2012 intitulé « La chaîne de télévision Al-Dounia est au cœur de la propagande du régime syrien » consultable à l'adresse suivante : https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/04/18/la-chaine-de-television-al-dounia-est-au-c-ur-de-la-propagande-du-regime-syrien_1687074_3218.html

5.2 Les médias alternatifs syriens

Pour en revenir aux trois conditions nécessaires à l'émergence d'un média quelconque, tels que cités par Dajani, nous écarterons les deux premières conditions, c'est-à-dire la présence d'imprimeries et la diffusion du savoir, des conditions qui semblent anachroniques dans le contexte actuel avec un taux d'alphabétisation relativement élevé en Syrie entre 2008 et 2012⁹³ et les imprimeries qui ne sont plus un luxe. Qui plus est, avec la diffusion d'internet, la condition qui stipule la présence d'imprimeries devient caduque, en revanche, nous nous attarderons sur les conflits sociaux, générés par la dictature des Assad.

Dans le contexte des contestations populaires dans la région MENA, qui a d'abord déferlé sur la rue tunisienne puis égyptienne, yéménite et enfin libyenne, est venu le tour de la Syrie. En effet, en réponse aux manifestations pacifiques et spontanées, ont commencé les actions de répression par le régime syrien.

Ainsi, pour définir le sens de « médias alternatifs » dans ce travail, nous dirons qu'il s'agit de médias syriens indépendants, opposés au régime syrien, qui ont une ligne éditoriale « pro-révolution »⁹⁴ syrienne. Il est vrai que, dans un souci de neutralité, nous aurons tendance dans ce travail à utiliser le terme « crise » en raison de la complexité des événements qui ont lieu en Syrie et de l'implication de différentes parties locales et étrangères dans le conflit. Une ingérence qui ôte le sens du terme « révolution » dans son expression la plus noble. En effet, ces affrontements se sont mus en ce qui s'apparente à une guerre civile, mais toujours est-il que les acteurs de ces médias se définissent comme des « pro-révolution ». En contrepartie, les soutiens du régime assadien parlent de « guerre contre le terrorisme » pour des raisons de communication politique. De fait, la milice du Hezbollah, parti libanais à la solde de l'Iran, ou plutôt parti iranien créé au Liban, légitime de cette manière sa présence armée sur le sol syrien en misant sur l'allégeance aveugle de ses adeptes qui ont vite fait d'adopter ce slogan et qui

⁹³ L'UNICEF avance le chiffre de 84.1%

opèrent comme des porte-paroles officiels de leur parti et du régime syrien sur les réseaux sociaux, lors d'événements publics au Liban et à l'étranger. Ainsi, nous faisons face à trois appellations, d'abord l'appellation « révolution » qui véhicule les aspirations et l'idéal des antis-régime syrien. Ensuite l'appellation « crise », utilisée depuis l'internationalisation des événements par les médias en Occident, même s'il y a eu une tergiversation avec le terme « révolution » au début, notamment par les médias de Gauche comme Libération en France, et les ONG internationales. Enfin le terme « guerre » adopté par les pro-régime syrien pour les raisons expliquées précédemment.

Selon le « catalogue des médias syriens »⁹⁵ 296 médias alternatifs de la presse écrite, entre journaux, magazines et dépliants, sont recensés au mois de novembre 2016, dont uniquement 43⁹⁶ sont encore actifs à ce jour. Le nombre des survivants est faible et ce pour différentes raisons. Le catalogue fait en revanche abstraction des magazines édités par les groupuscules « terroristes » par exemple le magazine « Dabiq » de l'État Islamique fondé dans le village syrien éponyme en juillet 2014.

En effet, certains de ces journaux et magazines continuent à exister d'autres ont mis la clef sous la porte, faute de moyens financiers, de ressources humaines, notamment celles qualifiées. Des raisons diverses et variées que nous aborderons plus longuement dans les prochains chapitres de ce travail ont contribué au déclin de cette presse alternative porteuse d'espoir de changement. Il est vrai que dans la fougue des premières manifestations, tout un chacun s'est improvisé journaliste mais, avec le temps, un tri sélectif s'est naturellement opéré. Certains ne possédant pas une maîtrise des techniques journalistiques jettent rapidement l'éponge. À cela vient s'ajouter un problème d'envergure qui demeure un tabou parmi les

⁹⁴ La crise syrienne déclenchée en mars 2011 et appelée « révolution » par tous les opposants du régime Assad, tandis que les loyaux à ce dernier l'appellent « guerre » en référence à la prétendue guerre que le régime, soutenu par l'Iran et la Russie, mène contre les groupuscules islamistes. La neutralité académique impose de la qualifier de « crise ».

⁹⁵ Document « Syrian Prints », produit et imprimé par Enab Baladi grâce au financement de la Norwegian People's Aid (NPA) dans le cadre de leur programme « Partenariat pour soutenir la démocratie en Syrie. » Le catalogue a été distribué par le biais du Réseau syrien de presse (SNP) et au SNP est un réseau syrien créé en juin 2014 par cinq journaux syriens : Enab Baladi, Tamaddun, Souriatna, Koluna Soryyoun et Sada As-Sham.

⁹⁶ 13 médias actifs en juin 2021

journalistes syriens : la non-maitrise des langues étrangères, notamment de l'anglais et en second lieu du français, constitue une barrière devant les journalistes en herbe syriens. Le régime baasiste ayant opté pour l'arabe dans l'enseignement, contrairement à ses voisins libanais qui sont souvent trilingues, sinon à défaut bilingue, les Syriens sont en grande majorité monolingue sinon maitrisant les langues étrangères d'une manière très sommaire. Nous avons en effet, à ce stade du travail interviewé plusieurs interlocuteurs syriens évoluant dans le milieu des médias alternatifs qui prétendent parler anglais par exemple mais qui, une fois interrogés en anglais, « préfèrent réaliser l'interview en arabe ». Sans rentrer dans une analyse psychologique qui excède nos compétences, il s'agit ici d'avoir affaire à des produits purs de dictature : des jeunes, éduqués dans les écoles de l'État qui expriment par le déni de leur ignorance des langues une frustration ultime. L'emprise du régime est telle, que souvent, ces derniers n'ont pas conscience de leur faible maitrise des langues étrangères et affirment fièrement qu'ils manient l'anglais par exemple, ce qui n'est point le cas. Car, voulant se rattraper à un âge relativement avancé, l'apprentissage des langues n'est que plus pénible et aboutit à des résultats peu satisfaisants en règle générale.

Cela donne par conséquent une longueur d'avance aux Syriens qui ont immigré depuis belle lurette, notamment ceux installés dans les pays du Golfe et ceux qui vivent en France ou aux États-Unis d'où provient la majorité des financements. Ces profils ont une double légitimité car même s'ils ignorent le terrain syrien ou s'ils ont une faible maitrise de l'arabe ils sont considérés comme étant Syriens par les ONG internationales, ils ont également un niveau d'études supérieur à leurs congénères issus des écoles syriennes. Pour ce type de profils, la crise syrienne est une aubaine. Non seulement ils n'ont pas subi les affres du régime, mais ils profitent des « bienfaits » de la crise : demande d'asile en France à profusion provenant de détenteurs de passeports syriens résidents dans le Golfe, recrutement dans les ONG, financement de projets non-aboutis, etc. En contrepartie, ces types de profils sont honnis par les Syriens qui viennent de l'intérieur du pays. Un étranger, qu'il soit occidental ou arabe, est alors mieux accueilli au sein de la communauté des médias alternatifs qu'un profil « syrien » de la diaspora.

Quant au choix du terme « alternatif » il a été sujet à débat par les journalistes eux-mêmes. Emportés par la fougue des premiers soulèvements et les lueurs d'espoir et de croyance en un avenir démocratique en Syrie exempt de la dynastie assadienne, ces derniers se définissaient, à cette époque, comme étant des « médias révolutionnaires » ou des « médias de la révolution ».

Nous le verrons dans la seconde partie de ce travail, non seulement le discours médiatique des uns et des autres est révélateur de leurs positions politiques mais aussi la manière dont ils se définissent donne des clefs de lecture sur leurs allégeances. Certains se définissent en tant que révolutionnaires ou rebelles. Ils ne cherchent pas à donner une information aux antipodes de ce qu'on peut trouver dans les médias traditionnels, jugés exagérément mainstream, loin s'en faut. Ils aspirent justement à révolutionner le journalisme en Syrie. Longtemps muselés, bannis, censurés mais aussi emprisonnés, torturés et tués, les acteurs des médias alternatifs prennent donc les rennes pour changer le paysage médiatique syrien à partir de mars 2011.

Or, le terme « alternatif », traduit en arabe par « *al-badil* » voulant littéralement dire « le palliatif » offre une représentation biaisée de la volonté et de la définition que les acteurs, et les différents profils du milieu de la presse alternative, voudraient transmettre d'eux-mêmes. Il a notamment été imposé par les bailleurs de fonds occidentaux qui œuvrent à uniformiser l'image des nouveaux médias syriens et à leur donner un aspect lisse, « friendly » et politiquement correct, ce qui ne correspond guère aux aspirations de ceux qui y travaillent. Imposé signifie mal-accepté. Les individus évoluant dans le milieu de la presse alternative ont tendance à utiliser le terme « médias révolutionnaires » et à le privilégier dans leurs échanges à cercle clos. En revanche, quand il s'agit de s'adresser au monde extérieur, les « bénéficiaires »⁹⁷ adaptent souvent leur terminologie aux exigences de leurs bailleurs de fonds.

⁹⁷ Terme employé au sein des ONG pour désigner les médias qui bénéficient de soutien sous forme de fonds et de renforcement des capacités

Il reste le terme « émergent » (*nashe*) qui semble faire le consensus parmi les différents interlocuteurs⁹⁸. En effet, ce terme se trouve être à consonance neutre. Les médias alternatifs syriens sont donc, par définition, des médias qui s'efforcent de faire le contreponds aux médias syriens traditionnels existants, ceux-ci mêmes qui sont l'outil de propagande du régime Assad, mais aussi aux médias qui prétendent être alternatifs comme par exemple la chaîne de télévision « Donia » détenue par l'homme d'affaires Rami Makhoul qui n'est autre que le cousin germain maternel de Bachar Assad. Ces médias alternatifs syriens sont nés de la volonté de jeunes citoyens éclairés, de journalistes en herbe, mus par la volonté de rendre compte des scènes de guerre et de violence dont ils étaient témoins oculaires en Syrie, et de leurs répercussions. Le contenu de ces médias alternatifs est libre de droit et ne se plie pas aux règles strictes du droit d'auteur.

Qu'on se plaise à les qualifier de *révolutionnaires* ou d'*alternatifs*, de *libres* ou d'*indépendants*, de *communautaires* ou d'*associatifs*, de *citoyens* ou de *participatifs*, ces médias viennent bel et bien d'émerger sur le paysage médiatique syrien, bien déterminés à la chambouler, à bousculer ses normes établies et à changer ses codes existants en y apportant un souffle nouveau en réussissant probablement à redonner vie au passé glorieux dont cette scène médiatique syrienne jouissait avant l'avènement des Assad sur la scène politique.

⁹⁸ Question posée à plusieurs journalistes syriens en 2015 sous forme d'un QCM : « En tant que journaliste exerçant dans le milieu, quel terme vous représente le mieux pour qualifier le type de médias dans lequel vous évoluez : A. 'médias alternatifs' B. 'médias de la Révolution' C. 'médias émergents'.

6. CONCLUSION

À l'aune de ces données, les raisons du choix du sujet et des supports de travail deviennent évidentes. En effet, d'une part, il existe un lien historique entre les deux pays, à savoir la Syrie et le Liban, pays qui formaient jadis deux provinces distinctes mais syriennes⁹⁹, sous la houlette de l'Empire Ottoman. Cet état de fait a eu pour corollaire que le cadre juridique, qui a régi les deux presses par le passé, découle de la même source, même s'il a pris un tournant radicalement différent résultant que les deux presses soient actuellement deux symboles complètement distincts ; la presse libanaise symbolisant la liberté d'expression -même si celle-ci reste très relative- et la presse syrienne symbolisant l'oppression et le musellement des libertés qui la réduisent au rôle d'outil de propagande aux mains d'un régime totalitaire.

D'autre part, le lien géopolitique qui lie les deux pays, se manifestant par la proximité géographique. En effet, hormis le Sud Liban qui partage ses frontières avec Israël, le Liban est, tout compte fait, une enclave syrienne d'un point de vue exclusivement géographique ; et l'intrication politique se manifestant d'abord par la présence de l'armée syrienne entrée en 1976 au Liban, sous l'égide des Forces de dissuasion arabes sous prétexte de mettre un terme à la guerre civile qui avait éclaté un an plus tôt. Ensuite, par la complexité de la scène politique libanaise qui a donné un large champ d'action permettant au régime assadien d'avoir une mainmise avérée sur le Liban pendant presque 30 ans, décidant de la pluie et du beau temps dans le pays et passant à la postérité sous le nom de « l'occupation syrienne »¹⁰⁰. En effet, même après le départ des troupes syriennes en 2005 suite à l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri, le régime syrien a continué à jouer un rôle prépondérant dans la politique intérieure libanaise. Ce régime est accusé d'avoir éliminé, des personnalités influentes anti-syriennes, notamment des journalistes comme le franco-libanais d'origine syrienne et palestinienne Samir

⁹⁹ Le Mont-Liban se distinguant, à cette époque-là, par le fait d'avoir plus d'autonomie que les autres provinces syriennes entre autres.

¹⁰⁰ Terme utilisé de manière explicite par les partisans du mouvement du 14 mars 2005. Préalablement à cette date, l'utilisation de ce terme pouvait mener à un séjour dans les geôles du régime syrien.

Kassir en juin 2005, puis en essayant de liquider May Chidiac la journaliste libanaise en septembre 2005, puis en assassinant le propriétaire du journal An-Nahar Gebran Tuéni par un attentat à la voiture piégée en décembre 2005. Mais non seulement, le régime syrien a persisté à vouloir entretenir des relations diplomatiques ambiguës avec le Liban et n'a accepté d'envoyer un ambassadeur dans le pays du Cèdre qu'en 2009. Enfin, le clivage entre les antis et les pros régime syrien n'a pas cessé d'alimenter les rivalités et les alliances sur la scène politique libanaise et de déteindre, par conséquent, sur la presse détenue par les uns et les autres des deux camps.

De ce fait, étudier le contenu des médias traditionnels libanais – et non pas syriens – et confronter leur discours à celui des médias alternatifs syriens devient même incontournable. Il s'agit d'élire un terrain, à savoir le Liban, où les journalistes sont un tant soit peu professionnels. Cela ne doit pas occulter ce qui s'est passé sur la scène médiatique syrienne depuis l'accession des Assad au pouvoir en 1963 et la mise en vigueur de l'état d'urgence qui interdit « jusqu'à nouvel ordre » l'impression de la plus grande partie des journaux. Cela confirme le caractère bancal de cette scène médiatique syrienne et la réduction du rôle de la presse à un outil de propagande minutieusement ciselée par les sbires du régime. Les « journalistes » du régime Assad ne répondant à aucun des paradigmes ni déontologie journalistiques que l'on connaît en Occident. Cela nous permet d'écarter l'étude de la presse syrienne traditionnelle et de ses acteurs, non pas pour minimiser son effet, loin s'en faut, mais parce que son verrouillage et le fait qu'elle soit un outil de propagande ne nous semble plus à prouver et apparait comme une évidence. Ces éléments auront indéniablement une influence sur l'émergence de la presse alternative syrienne.

Enfin, le conflit transforme la Syrie en un pays inaccessible et un terrain dangereux où il est impossible de s'y rendre, en tant qu'étranger, sans courir un risque sur son intégrité physique. Toutes ces raisons réunies, la relative dynamique et la bipolarité de la presse libanaise, l'accessibilité du terrain et la possibilité

d'obtenir des entretiens avec les différents acteurs de la scène médiatique libanaise, justifient notre choix et le rendent plausible et viable.

Partie 2 – La crise syrienne : des médias traditionnels libanais aux médias alternatifs syriens

1. ANALYSE DU DISCOURS MEDIATIQUE, DEFINITION ET METHODOLOGIE

Nonobstant la récurrence d'avoir de plus en plus recours à l'analyse du contenu discursif dans les travaux de recherche en sciences sociales et humaines et ce dès les années 1950, et dans une plus large mesure dans le domaine des Sciences de l'information et de la communication (SIC) dès leur institutionnalisation en 1975, la technique de l'analyse du discours ne fait pas l'unanimité quant à son utilité et à son exactitude au sein de la communauté des chercheurs. Cette méthode continue à être une pomme de discorde concernant son application, la lecture de ses résultats et la pertinence des conclusions qui en ressortent tant le discours est un objet abstrait et subjectif.

Avant d'explorer les différents points de vue, il est nécessaire d'abord de faire la distinction entre les deux termes qu'on rencontre souvent dans la littérature académique à savoir « analyse de discours » et « analyse de contenu », deux notions différentes.

Souvent, dans les travaux et les thèses en analyse du discours on retrouve une interférence entre les deux notions. Or, l'analyse du discours n'est qu'une partie de l'analyse de contenu. Selon Gabrielle Varro « *l'analyse de discours partage avec l'analyse de contenu l'objectif de faire apparaître le sens d'un discours, mais elle s'en distingue essentiellement sur deux points d'importance : a) lorsqu'il s'agit de dire de quel sens il s'agit ; b) lorsqu'il s'agit de prendre en compte la dimension temporelle* »¹⁰¹. De fait, le contenu peut inclure des textes, mais aussi des images, des vidéos, de la musique. En somme, un contenu n'est pas nécessairement un discours textuel ou verbal. De ce fait, l'analyse ne peut pas se faire de manière exhaustive si l'on s'arrête à l'analyse des mots, sans prendre en considération les autres éléments constitutifs du discours, qu'ils soient iconiques, symboliques, culturelles.

¹⁰¹ Gabrielle Varro, « Analyse de contenu et analyse de discours : à propos du prénom » *Sociétés Contemporaines*, 1994, 18-19, pp. 121-144.

Dans ce travail de recherche, nous interprétons le discours dans la presse traditionnelle libanaise et la presse alternative syrienne et nous parlerons donc d'analyse de discours médiatique en premier lieu. Dans un second temps, nous parlerons d'analyse de contenu médiatique puisque nous procéderons à une analyse de la caricature au sein de ces supports.

Pour remonter aux origines de l'analyse du discours, nous interrogeons tout d'abord les théories de la sémiotique élaborées par Charles Sanders Peirce. Mais qu'est-ce donc que la sémiotique? Le dictionnaire Larousse la définit comme la « science générale des modes de production, de fonctionnement et de réception de différents systèmes de signes qui assurent et permettent une communication entre individus et/ou collectivité d'individus ». De fait, la sémiotique traite de tous les types de signes et non pas uniquement des mots. Les idées, les pensées, les photos, les dessins, les images et le langage mimo-gestuel, sont pris en considération dans une analyse sémiotique comme ils sont des symboles à part entière aptes à être analysés par le chercheur. Ces caractéristiques propres à la sémiotique permettent une étude comparative approfondie du discours médiatique dans la presse écrite libanaise traditionnelle et la presse écrite syrienne alternative. Cela nous mène à une prise en considération du contexte.

Beaucoup de travaux de recherche en sciences sociales qui relèvent de l'analyse du discours, s'appuient sur les théories de Charles Sanders Peirce (1839-1914) ainsi que sur certaines études entreprises sur les théories de Peirce et qui pourraient nous être utiles. Aujourd'hui considéré comme le fondateur de la sémiotique, Peirce, fut ignoré voire banni lors de son vivant et ses théories n'ont alors pas été estimées à leur juste valeur.

De ce fait, ses écrits ne sont accessibles que depuis quelques années et elles ne le sont pas en totalité. Raymond-Robert Tremblay, professeur de philosophie à l'Université du Québec¹⁰², le décrit ainsi dans un article paru sur le site de l'université : « *Son langage quelquefois obscur, ses nombreux néologismes et ses*

¹⁰² Raymond-Robert Tremblay, du cégep du Vieux Montréal. "Charles Sanders Peirce". Encéphi-syllabus, Encyclopédie hypertexte de la philosophie

raccourcis sur diverses questions de logique rendent sa pensée difficile d'accès. L'absence d'œuvre intégratrice et le dynamisme de sa démarche (du nominalisme de sa jeunesse au réalisme communautaire de sa maturité) rendent la compréhension de sa pensée très ardue. Seulement une très petite partie de ses écrits a été traduite en français. ». Et Tremblay d'ajouter : « Son œuvre immense (des centaines de milliers de pages manuscrites) fut peu éditée de son vivant et resta longtemps méconnue. Il ne réussit jamais à compléter la synthèse de sa philosophie qu'il voulait rédiger. Il mourut dans l'indifférence presque générale à Milford en 1914. »

Cependant, plusieurs chercheurs s'inspirent des théories de Peirce, comme William James (1842-1910) psychologue et défenseur des principes du pragmatisme dont la pensée se résume par sa célèbre formule : « *Le vrai consiste simplement dans ce qui est avantageux pour la pensée* ».

Or, dans ce travail de recherche, on tentera de déchiffrer les mots et essayer de voir le « vrai » entre les lignes des différentes presses. Nous aurons également recours aux articles de John Dewey (1859-1952), qui s'est fortement inspiré des théories de Peirce développées par la suite par James. Théories qui consacrent la sémiotique comme science triviale au carrefour des sciences humaines et sociales et ce qui peut lui assigner, par conséquent, le rôle d'outil d'analyse pour ce travail de recherche.

Pour examiner l'analyse du discours du point de vue purement linguistique, on ne peut ignorer les théories de celui qui est considéré comme étant le père fondateur de la sémiotique avec Pierce, son contemporain Ferdinand de Saussure (1857-1913). Les apports de ce dernier à l'analyse du discours sont tout autant incontestables.

Longtemps considéré comme ignorant la dimension sociale et historique, les théories de Saussure font l'objet d'études qui lui font décrocher l'approbation de la communauté scientifique. Pierre-Yves Testenoire se penche sur cette question de la validation des théories de Saussure dans un article publié dans la revue de

sémiolinguistique des textes et discours et s'interroge sur cette approbation dont a bénéficié le linguiste philosophe qui est passé « en l'espace de trente ans, d'un Saussure ignorant la catégorie du discours ou même entravant sa conceptualisation, à un Saussure penseur de la discursivité, voire de son primat »¹⁰³. Il en ressort que les œuvres de Saussure sont un élément majeur qui jouent le rôle de pilier pour la linguistique française, une sorte de tremplin de base sur lequel se construisent des théories discursives plus abouties permettant dans notre cas de figure l'analyse du discours médiatique.

Pour revoir les apports de spécialistes plus contemporains, on cite Bernard Berelson (1912-1979), sociologue, ne parle pas d'analyse du discours mais d'analyse de contenu, dans le premier ouvrage qui parle de cette technique, sorti en 1952. De ce fait il est considéré comme étant le premier théoricien de l'analyse de contenu. Il définit ainsi l'analyse de contenu comme étant « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication* »¹⁰⁴ puis il affine sa définition en précisant que c'est « l'examen objectif, exhaustif, méthodique, et si possible, quantitatif, d'un texte (ou d'un ensemble d'informations), en vue de tirer ce qu'il contient de significatif par rapport aux objectifs de la recherche ». Il rejoint ici le raisonnement de Patrick Charaudeau sur lequel nous allons revenir plus tard.

Concernant Serge Moscovici (1925-2104) et Paul Henry (1906-1984), ils assumaient que l'analyse de contenu est « un ensemble disparate de techniques utilisées pour traiter des matériaux linguistiques »¹⁰⁵. Ils étendent le champ de ce qui peut être analysé pour inclure « tout ce qui est dit ou écrit est susceptible d'être soumis à une analyse de contenu » et le définissent l'analyse de contenu comme étant « un instrument analytique sans ambitions, sinon sans fondements, théoriques ».

¹⁰³ Pierre-Yves Testenoire, « Ce que les théories du discours doivent à Saussure », *Semen*, 39 | 2015, mis en ligne le 22 novembre 2015. Consultable via le lien suivant : <https://journals.openedition.org/semen/10498>

¹⁰⁴ Bernard Berelson, *Content Analysis in Communication Research*, Macmillan Publications, 1952

¹⁰⁵ Serge Moscovici, Paul Henry, « Problèmes de l'analyse de contenu », *Langages*, 3 (11), 1968, pp. 36-60.

Ce fut pourtant un temps où l'analyse du discours était l'apanage des linguistes ou plutôt des théories élaborées par des linguistes tels que Saussure ou Peirce. Cela l'a longtemps figé dans un cadre théorique perçu comme rébarbatif. Mais, en France, avec les contributions de sociologues comme plus récemment Pierre Bourdieu l'analyse du discours a pu « s'humaniser » en s'appropriant un aspect pluridisciplinaire qui va puiser sa légitimité non seulement dans la linguistique et la sémiotique mais aussi dans la sociologie et la psychologie.

Le premier intérêt des travaux de Bourdieu (1930-2002) c'est qu'ils s'inscrivent dans la continuité de ceux de ses prédécesseurs linguistes sans les contrer mais en les enrichissant de ses apports. De fait, le sociologue de référence n'a pas essayé d'infirmer les théories avancées par ceux qui l'ont précédé mais il a proposé une méthode d'application sur le terrain afin de défaire le champ de l'analyse du discours de l'aspect impalpable de la théorie et de l'incorporer dans un champ empirique d'application.

À la lumière de ce qui a été avancé, il nous paraît évident d'adopter dans notre travail une approche pluridisciplinaire, aux confins de la linguistique et de la sociologie des médias pour ainsi atteindre une conclusion probante suite à l'exercice d'une analyse du discours médiatique sur la crise syrienne, que ce soit dans la presse traditionnelle ou dans la presse alternative. Une approche pluridisciplinaire qui prend en compte plusieurs aspects du discours, mais aussi la ligne éditoriale des journaux et ce que nous en savons en termes de backgrounds géopolitique et culturel des pays et par conséquent de l'environnement de cette crise syrienne. Nous faisons donc nôtre l'énoncé d'Albert Kientz selon qui « l'analyse de contenu est un instrument de recherche scientifique aux multiples usages. Les procédés qu'elle utilise varient en fonction des objectifs de la recherche ».¹⁰⁶

¹⁰⁶ Albert Kientz, « *Pour analyser les médias; l'analyse de contenu* », éditions MAISON Mame, Paris, 1971.

Dans le chapitre précédent, nous avons énuméré les difficultés empiriques inhérentes à la constitution du corpus. Difficultés que nous avons rencontrées lors de plusieurs séjours de terrain.

Patrick Charaudeau indique que la construction d'un corpus, en analyse du discours, dépend d'un positionnement théorique lié à un objectif d'analyse. Dans notre cas de figure, l'objectif de notre analyse, c'est-à-dire la problématique de ce travail de recherche est de définir la frontière qui sépare le militantisme du journalisme dans les médias traditionnels libanais et dans les médias alternatifs syriens.

La comparaison des discours dans les deux types de médias a pour objectif de répondre à la question de savoir si ces médias alternatifs syriens sont porteurs de renouveau par rapport à ce qu'on pouvait retrouver dans les médias traditionnels. Nous estimons en effet, que grâce au changement de la donne lié à la libéralisation des pratiques médiatiques en Syrie, pratiques médiatiques qui se défont de la censure du régime, on peut espérer une presse libre et un contenu médiatique à la hauteur de cette liberté. Nous estimons également, que vu les circonstances politiques, ainsi que les soutiens apportés à cette presse alternative syrienne, les contenus médiatiques sont censés être de la même qualité, sinon de dépasser en mieux, celle des médias traditionnels libanais.

Cependant, nous avons rencontré deux principaux problèmes lors de la constitution de notre corpus. D'abord le recueil des données, en effet, dans notre cas de figure, les producteurs du discours médiatique sont contraints par l'autocensure qui leur est imposée. En apparence libres, ils ne peuvent néanmoins contourner les limites imposées par le contexte qu'ils maîtrisent et qui les oblige à exercer une censure sur leur production écrite.

Le deuxième problème principal qui se pose est celui de l'importance du matériel langagier recueilli et sa valeur de représentativité. La question se pose également sur la forme du corpus constitué, est-il exhaustif et clos ou bien partiel et ouvert ? Est-il un objet en soi ou un simple outil ?

Pour ce travail de recherche, le discours médiatique à partir duquel nous constituons notre corpus n'est pas suffisant en soi, mais c'est un outil que nous mettons en œuvre et analysons pour répondre à la problématique principale de ce travail celle de savoir si militantisme et journalisme peuvent aller de pairs ou s'ils sont inexorablement antagonistes.

Pour une analyse du discours complète il faut également explorer l'intérieur du matériau langagier et définir les catégories qui vont faire l'objet de l'analyse : grammatical (connecteurs, pronoms, verbes...) ; lexical (par champ vs aléatoire) ; syntaxique (selon quel type de construction) ; variables externes à la production des actes langagiers (type de locuteur, dispositif de communication, le temps (historicité), l'espace (culture)).

Comme nous avons pu le constater, le corpus, outil de notre étude, répond aux critères cités précédemment. Ce corpus a su dépasser la problématique du recueil des données par les procédés annoncés dans la première partie de ce travail de recherche. Ne pouvant prétendre à l'exhaustivité, étant donné que le contenu journalistique est en perpétuelle production. De fait, il est évident que l'actualité ne cesse d'évoluer en donnant des réponses à des sujets abstraits restés sans réponses ou en complexifiant des affaires d'ores et déjà élucidées. Cela est particulièrement le cas de cette crise syrienne où les belligérants ne cessent de se lancer la balle des accusations, le conflit étant on ne peut plus d'actualité à l'heure de la rédaction de ce travail à l'hiver 2020-2021. Le choix d'une date arrêtée vient répondre à cette problématique de non-exhaustivité.

En effet, délimiter la période chronologique durant laquelle nous collectionnons nos données, nous prémunit de nous noyer dans l'abondance des sujets, dans la redondance et de courir sempiternellement derrière des mises à jour toujours plus nombreuses.

Le corpus n'est pas partiel puisque An-Nahar est un journal on ne peut mieux représentatif du camp du 14 mars comme il est en majorité la propriété des familles Tuéni et Hariri au moment où nous récupérons les données discursives à

analyser pour ce travail de recherche. Il en est de même pour Al-Akhbar qui est fortement représentatif des positions des adversaires politiques de ces derniers, à savoir du Hezbollah.

En outre, pour les raisons que nous avons explicitées en première partie de ce travail de recherche, les deux supports de la presse écrite alternative syrienne, à savoir Enab Baladi et Souriatna, sont, tout comme les supports de la presse écrite traditionnelle libanaise, on ne peut plus représentatifs de ce courant apparu avec le déclenchement de la crise syrienne qui s'est exprimé par la création massive de médias alternatifs de la presse écrite et qui est à premier abord révélateur d'un positionnement anti-Assad et pro « révolution syrienne ». À noter qu'on parle de « révolution » avec réserve puisque ce terme n'est ni neutre ni anodin, mais on conserve ce vocabulaire des acteurs de terrain pour ce qu'il indique une affiliation anti-Assad partagée.

Il ne faut pas oublier la langue de notre corpus qui, en dépit de son accessibilité, en ce sens qu'elle est notre langue maternelle, reste très peu développée au niveau informatique. Rentrer notre corpus dans un logiciel pour être analysé automatiquement n'est donc pas simple et ne nous paraît pas comme une option solide compte tenu de la nature et des spécificités de la langue arabe. Des logiciels comme IRaMuTeq et Alceste ne sont pas disponibles en arabe. Cet état de fait oriente notre démarche vers une analyse manuelle. Nous avons en effet essayé une analyse par l'entremise de l'outil MaxQDA mais son utilisation nous a été inaccessible.

Un laboratoire lyonnais a développé un logiciel supportant la langue arabe mais l'accès au traitement automatisé de la langue reste un exercice difficile, coûteux et peu fiable vu le peu de moyens et la relative nouveauté des outils informatiques à disposition et donc le manque de fiabilité d'un tel dispositif.

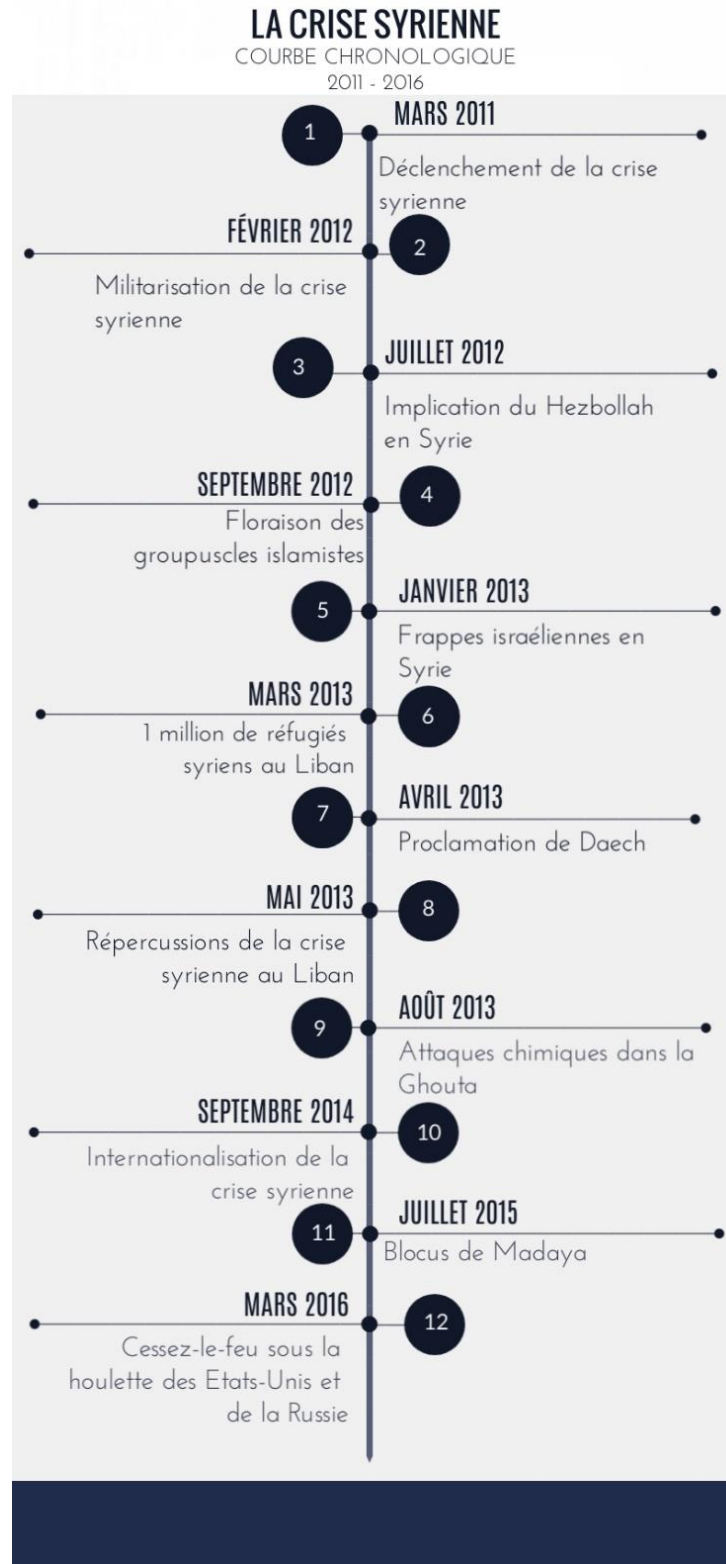
Nous avons donc opté pour une méthode traditionnelle manuelle, sans recours à un traitement automatisé des données. Cela nous paraît le plus adapté à notre corpus et sa nature arabophone. Cela constituerait une vraie lacune si nous avions choisi

de travailler à l'aide d'une langue latine traitable par un logiciel confirmé et certifié. Mais tel n'est pas le cas. Ceci étant dit, les résultats que nous obtiendrons de notre recherche n'en pâtiront pas puisqu'ils seront le reflet des données dont nous avons pu disposer, que nous avons pu collecter et qui seront exploités au mieux qu'il nous est possible de faire.

Incontestablement, les critères qui attestent de la validité et de la représentativité de notre corpus sont réunis. Qui plus est, les différentes définitions relatives à l'analyse du discours ont été explorées et la méthodologie qui sera appliquée à la collecte des données discursives définies, nous procéderons dans la partie suivante de ce travail au choix des évènements clefs qui ont jalonné ce que nous appelons la crise syrienne, et ce dès son déclenchement en mars 2011. Ce sont ces évènements qui rendent compte le mieux de son déroulement et qui suivent un cheminement logique chronologique.

Nous veillerons dans notre sélection de balayer tous les évènements constitutifs de cette crise syrienne en sa totalité. Pour ce faire nous délimitons notre traitement sur les cinq premières années de la crise syrienne, à savoir de 2011 à 2016 pour la délimiter dans le temps.

2. CHOIX DES THEMATIQUES DE LA CRISE SYRIENNE



La sélection des faits représentatifs à traiter dans ce travail de recherche n'est pas évidente. Elle ne va pas de soi car la crise syrienne est ponctuée d'une kyrielle d'évènements, plus importants les uns que les autres. Nombreux sont ces évènements qui ont fait couler beaucoup d'encre, dans la presse arabophone et internationale.

Devoir faire un choix peut s'avérer être un exercice périlleux, en ce sens qu'il est risqué d'omettre des évènements qui pourraient sembler anodins sur le plan politique ou en termes de réactions du public, mais qu'il est très intéressant d'analyser d'un point de vue discursif pour ainsi répondre à la problématique de notre travail de recherche, celle de définir les confins du militantisme et du journalisme, de la manière la plus exhaustive qui soit.

Ces thématiques que nous avons sélectionnées, et représentées dans le graphique ci-dessus, doivent aussi avoir une portée régionale. En ce sens qu'elles doivent avoir intéressé les médias régionaux, donc libanais dans notre cas de figure, et, même si ces médias auraient choisi le silence ce sera un silence trouble teinté d'aveu de culpabilité, comme le silence opposé à l'ampleur de l'évènement, des médias traditionnels syriens, outils de propagande du régime, au début du soulèvement en Syrie.

De surcroît, pour rajouter à la complexité de la tâche de sélection, la plupart sont des évènements connexes ce qui rend le fait de les départager pour en faire un seul et unique évènement à part entière très délicat par moments. Il en est de même de la récurrence et de la transversalité de certains thèmes comme celui du rapport avec Israël, qui revient souvent, tant il est présent dans la rhétorique de la Gauche libanaise et ce qu'on appelle le camp de la résistance. Enfin, la durée que nous avons choisie de traiter, à savoir de mars 2011 à mars 2016, implique l'inclusion dans notre corpus d'évènements très enchevêtrés ce qui complique davantage cette tâche de sélection et de départage des thèmes.

Par conséquent, nous avons choisi de traiter des thèmes et des évènements. Les évènements au sens que Jocelyne Arquembourg donne à ce terme¹⁰⁷, *sont des faits d'envergure qui ne durent pas dans le temps mais dont les répercussions sont marquantes, et par conséquent ils ont suscité un intérêt médiatique conséquent.* Les thèmes sont des évènements perlés liés les uns aux autres et qui ne peuvent être départagés. De ce fait nous choisissons de les traiter en tant que bloc et nous les regroupons sous une seule et même thématique.

Nous avons par conséquent opté pour les évènements et les thèmes les plus constitutifs et les plus représentatifs de la crise syrienne, et ce selon nos observations quotidiennes au moment des faits et un suivi aiguisé de l'actualité au jour le jour à cette époque. Bien évidemment, cela a également été possible par une consultation des archives en aval afin de vérifier la faisabilité de l'analyse du discours par la présence de matière suffisante à traiter en termes d'existence d'articles correspondants aux thèmes dans les médias sélectionnés.

De ce fait, le *premier évènement* qui s'impose tout naturellement pour entamer une analyse du discours sur cette crise syrienne est celui du déclenchement des manifestations dans le pays. Ces manifestations ont eu lieu à partir de mars 2011, faisant écho, sur le plan régional, à ce qui est passé à la postérité sous le nom de « Printemps arabe », ou lui préférant la forme plurielle pour souligner la spécificité de chaque cas de figure : « Printemps arabes ». Sur le plan local syrien, cela fait suite à des tensions ayant eu lieu dans une école primaire de la ville de Deraa, au sud de Damas dès fin février 2011. En effet, dans ce contexte de Printemps arabes propice aux soulèvements et aux révoltes populaires dans toute la région, de jeunes élèves syriens, qui sont donc mineurs, avaient marqué des inscriptions de protestation contre Bachar el-Assad sur les murs de leur école. Ils ont alors été arrêtés et torturés, ce qui a provoqué la colère des habitants de la petite ville sunnite. Colère qui s'est propagée vers Damas en ce fameux 15 mars 2011 marquant ainsi officiellement la date du début de la « révolution » syrienne.

¹⁰⁷ Jocelyne Arquembourg *L'évènement et les médias: les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics, 1755-2004*. Archives contemporaines, 2011.

Le *deuxième est un thème* que nous sélectionnons, c'est celui de la transformation du soulèvement syrien pacifique du début en affrontements sanglants et ce dès février 2012. La militarisation de la crise syrienne est un fait d'envergure car il a changé toute la donne dans cette crise syrienne qui se militarise à partir de cette date. En effet, c'est à partir de ce moment que les soutiens du soulèvement en Syrie ne pouvaient plus se targuer du caractère pacifique des manifestations, « où ne serait-ce qu'une seule goutte de sang n'avait coulé » comme cela a souvent été entendu, et où ils sont victimes de répression du régime subsistant ainsi des violences à sens unique et récoltant le soutien de la communauté internationale de toutes parts, qu'il soit affiché ou pas, mettant ainsi le régime en difficulté. À part égale, tout du moins en ce qui concerne la violence et non pas les capacités en armes et en munitions, les différentes factions s'affrontent à partir de ce moment-là par les armes avec le régime Assad. Un tournant marquant dans cette crise syrienne qui a justement permis de la qualifier pour certains de « guerre » ou encore de « guerre civile » et de conférer une légitimité au régime baasiste qui s'est positionné dès lors comme protecteur de la Syrie, mais surtout des minorités religieuses engrangeant ainsi le soutien de ceux qui sont sensibles à ce terme de « chrétiens d'Orient »¹⁰⁸ dans les démocraties occidentales.

Pour ce qui est du *troisième est un thème*, il s'agit de l'ingérence dans le conflit syrien d'un parti dont le siège se trouve au Liban certes, mais dont l'identité libanaise est fortement contestée par ses détracteurs. L'implication du Hezbollah dans le conflit syrien est un thème récurrent qui se confirme dès juillet 2012. Si l'on peut qualifier cela de cette manière, il s'agit d'un thème pilier de la crise syrienne. Ce thème n'est que l'illustration au grand jour de l'affiliation de ce parti créé au Liban par les Pasdaran¹⁰⁹ en 1982 durant les événements tragiques qui ont eu lieu dans le pays et qui ont permis son infiltration par les forces étrangères, dans ce cas de figures les Iraniens. Il est ponctué par les discours du secrétaire général Hassan Nasrallah dont les apparitions télévisées sont attendues comme le

¹⁰⁸ Chrétien d'Orient est un terme dont nous contestons l'usage puisqu'il est très réducteur. Le christianisme étant natif de cette région du Moyen-Orient. Parler de « chrétiens d'Orient » revient à dire que c'est une secte marginale or, le christianisme est à l'origine même de cette région du Moyen-Orient. L'expression est floue tant elle agglomère des cas très différents, qu'elle a un relent colonialiste/paternaliste dans son origine française du XIXe siècle, autant contester que les chrétiens sont devenus minoritaires au Proche Orient me semble intenable.

Messie au Liban. Ces dernières revêtent de plus en plus un intérêt régional désormais. En effet, ces discours définissent la ligne de conduite à adopter par le clan du 8 mars, c'est-à-dire celui qui soutient le régime Assad, et annonce les nouvelles hostilités qui vont être lancées à l'encontre du clan opposé, mais pas seulement au niveau national libanais.

Le *quatrième est un thème* auquel nous nous intéresserons et qui est la formation et l'action des différents groupuscules islamistes qui accapare les titres des médias dès septembre 2012. Ce thème de la floraison des groupuscules islamistes en Syrie est tributaire du précédent et s'inscrit dans la suite logique des événements de la crise syrienne. En effet, suite à la transformation des manifestations pacifiques en affrontements sanglants, des groupes armés, à l'instar de l'Armée syrienne libre¹¹⁰, vont voir le jour. Ils sont présentés dans les médias traditionnels libanais de manière différente selon l'affiliation de ces derniers, notamment cela dépend des affinités politiques mais aussi des financements que ces médias reçoivent. Mais avec l'émergence du Hezbollah sur cette scène syrienne, de manière de plus en plus flagrante et assumée, les groupuscules islamistes se forment pour faire le contrepoids. Puisqu'il s'agit d'un thème récurrent inhérent à la crise syrienne, nous procéderons à une analyse du discours dans la presse traditionnelle libanaise parue à cette époque-là. Mais, nous irons aussi interroger les articles traitant de ces groupuscules dans la presse alternative syrienne apparue plus tard, et qui ne manque pas de les évoquer à plusieurs reprises.

Le *cinquième est un thème* que nous traitons et qui concerne les bombardements israéliens qui ont visé par intermittences plusieurs cibles en Syrie. Il s'agit donc bien d'un thème et non d'un événement ponctuel. Ces frappes aériennes sont étalées sur toute la durée de la crise syrienne et non pas seulement entre 2013 et 2016. Cette continuité chronologique sur un même thème sera l'occasion de vérifier si le discours médiatique des uns et des autres change et s'adapte au fil des années ou s'il demeure inchangé face à ces attaques israéliennes. En tout état de

¹⁰⁹ Les Pasdaran : les Gardiens de la révolution islamique iranienne.

¹¹⁰ Au début de sa formation en juillet 2011, l'armée syrienne libre (ALS) était censée être un groupe laïc constitué par des anciens membres de l'armée syrienne.

cause, pour citer la réaction du public sur les réseaux sociaux, ces frappes aériennes israéliennes donnent lieu à des accusations réciproques entre les anti-régime syriens et les pro-régime syriens, ces derniers faisant souvent appel à la théorie complotiste, provoquant en réaction l'ironie des premiers.

Pour le *sixième, c'est un thème*, nous avons choisi de traiter la question épineuse des réfugiés syriens. La date de mars 2013 est marquée par un chiffre clef, celui de 1 million de réfugiés syriens au Liban. En effet, l'afflux aux pays limitrophes à la Syrie, tels que le Liban, la Turquie, la Jordanie puis en Europe, de réfugiés syriens a eu des répercussions incontestables sur l'économie, la démographie ou encore la politique dans les pays hôtes et ce à des degrés variables. C'est un fait marquant qui s'étale sur la durée en ce sens qu'il fait couler beaucoup d'encre au vu de l'implication de différentes parties dans l'accueil des réfugiés dans ces pays et des positions divergentes quant à ce sujet des uns et des autres. Tout particulièrement au Liban, compte tenu de la relation complexe entre les deux pays et l'hostilité assumée de la Droite libanaise contre les Syriens et le complexe d'infériorité développé par ces derniers à l'encontre des Libanais. Il est donc très intéressant d'ausculter la perception de ce thème par la presse traditionnelle et la presse alternative dans les deux pays.

Le *septième est un évènement* que nous retenons concerne la proclamation de l'État Islamique en Irak et au Levant c'est-à-dire Daech et ce en avril 2013. Nous nous intéresserons à cela non seulement comme un évènement mais nous examinerons la série d'évènements qu'il a provoqué à savoir l'implication de ce parti terroriste dans les décapitations en sus de son expansion territoriale qui atteint son paroxysme par la prise de Raqqa. Il s'agit d'un thème incontournable dans le traitement de cette crise syrienne puisque les avis sur le groupe terroriste divergent d'une manière incroyable. La controverse commence par son appellation qui ne fait pas le consensus.

Certains réfutent le terme « islamique », comme en Europe et précisément en France où les médias de la Gauche préfèrent employer le terme « Daech » qui n'est autre que l'acronyme arabe de Ad-Dawla Al-Islamiya Fi Al-Irak wa Ach-Cham, pour l'État Islamique en Irak et au Levant. Cela est dû en France à un attachement au politiquement correct et au slogan « pas d'amalgame » qui vise à éviter de

critiquer l’Islam et les musulmans et à banaliser des actes de violence ou d’atteinte à la liberté d’expression commis par ces derniers.

Concernant le *huitième est un thème* auquel nous nous intéressons, il s’agit de l’importation de la crise dans un pays voisin, c’est-à-dire le Liban et ce dès mai 2013. Il est évidemment le corollaire de l’ingérence du Hezbollah dans la crise syrienne par l’envoi de milliers (jusqu’à 7000 hommes selon des sources divergentes, dont le Quai d’Orsay qui les estime à 3000) de jeunes libanais issus des classes populaires voire très pauvres et recrutés parmi les rangs de la communauté chiite. Nous traiterons dans cette partie du travail une série d’évènements ayant eu lieu au Liban et qui sont en rapport avec la crise syrienne, notamment une série d’explosions, d’attentats et d’affrontements ayant eu lieu en 2015 visant la banlieue sud de Beyrouth, le fief du Hezbollah, mais également des escarmouches ayant eu lieu au Liban, en lien avec l’intervention du Hezbollah dans le conflit syrien.

Les attaques chimiques contre les civils dans la Ghouta ont provoqué un tollé en l’été 2013. Les accusations contre le régime ont fusé avant que ce dernier, soutenu par les appareils de propagande russe d’une part et iranien de l’autre, ne fasse appel à la théorie du complot pour se dédouaner de ses actes. En tout état de cause, il a réussi à semer le doute quant à son implication et ce malgré des rapports d’organisations internationales confirmant la culpabilité du régime.

Ces attaques chimiques, ainsi que les réactions qu’elles ont provoquées constituent le *neuvième est un thème* que nous allons essayer de décortiquer via cette analyse du discours médiatique. C’est une thématique importante dans la chronologie de la crise syrienne qui change totalement la donne de celle-ci. Elle a ainsi généré de nombreux articles puisqu’il s’agit d’une tournure grave qu’ont prise les évènements avec l’introduction de l’utilisation d’armes chimiques interdites par les conventions internationales et onusiennes.

À partir de cette fameuse date d’août 2013, et en réaction à ces attaques chimiques perpétrées dans la Ghouta, la crise atteignant déjà à sa deuxième année, un nouveau fait d’envergure s’est imposé sur la scène syrienne débouchant ainsi sur son internationalisation certaine et de manière irrévocable et assumée en ce sens que les belligérants ne s’en cachaient plus et assumaient leur ingérence dans le

conflit syrien. En effet, dès lors l'ingérence de parties étrangères dans la crise syrienne ne se limite plus à la Russie et à l'Iran puisque les États-Unis, et à moindre mesure la France et certains pays arabes, font part de leur volonté d'effectuer une intervention militaire en territoires syriens, qu'ils décrivent comme de possibles « frappes chirurgicales », donc ponctuelles. Cet événement constitue avec ses corollaires et répercussions le *dixième est un thème* relatif à la crise syrienne que nous traiterons. La tergiversation de Barack Obama puis de ses alliés européens de l'OTAN et l'ampleur supposée d'une telle intervention a eu pour corollaire de provoquer un débat sur le sujet et de révéler les positions des uns et des autres. De ce fait, nous ne nous contenterons pas de traiter l'intervention américaine, vu l'implication d'autres forces étrangères sous la bannière de la coalition, mais nous rassemblerons tous ces événements sous le vocable d'internationalisation de la crise syrienne.

Le *onzième est un événement* consacré au blocus imposé à la ville de Madaya en juillet 2015. Le régime Assad, ainsi que les membres du Hezbollah, ont perpétré un massacre dans cette petite ville frontalière du Liban en coupant les vivres, ils ont provoqué une famine. Cela rappelle bien ce que le régime a fait subir au camp de réfugiés palestiniens en plein cœur de Damas de Yarmouk même si les répercussions sur sa population ont été moindres. Nous ne manquerons pas de revenir sur ces deux événements annexes et explorer comment ils ont été traités dans les supports médiatiques sélectionnés.

Enfin, le *douzième et dernier est un thème* qui traite du cessez-le-feu signé entre les rebelles et le régime syrien sous la houlette des États-Unis et de la Russie. Les pourparlers avaient commencé dès février de l'année 2016 pour être effectif quelques semaines plus tard. C'est un cessez-le-feu qui a largement été respecté par les différents belligérants. Il dénote d'un début d'essoufflement de l'affrontement armé cinq ans après le début de la crise syrienne.

Ces thèmes et ces événements sont les pierres angulaires qui ont jalonné la crise syrienne de mars 2011 à mars 2016, période que nous choisissons de traiter dans ce travail de recherche. Ils dessinent les éléments constitutifs principaux de cette crise syrienne et nous permettent ainsi de l'appréhender dans son ensemble.

Les critères de sélection ont également été tributaires du traitement qui a été consacré à ces événements et l'écho médiatique et populaire qu'ils ont eu à l'époque des faits afin de garantir que notre corpus soit représentatif et porteur d'éléments d'analyse suffisants qui nous permettent d'infirmer ou d'affirmer notre postulat de départ.

Nous allons explorer comment les médias sélectionnés les ont traités, ou ignorés en choisissant d'y opposer un silence assourdissant qui en dit long sur leur position politique, afin de nous munir de clefs de lecture précieux sur le traitement de la crise syrienne. Ce faisant, nous vérifierons ce que ce discours médiatique sur la crise syrienne nous dit sur l'engagement professionnel ou militant des journalistes qui produisent ce contenu.

Cependant, avant de procéder l'analyse du discours médiatique relatif à la crise syrienne, il convient de présenter les supports de la presse écrite traditionnelle libanaise et ceux de la presse écrite alternative syrienne que nous avons sélectionnés afin de définir leur historique et leur ligne éditoriale pour être ainsi en mesure de lire leur positionnement politique au prisme de celle-ci.

3. PRESENTATION DES SUPPORTS MEDIATIQUES

SELECTIONNES

Avant de nous atteler à l'analyse du discours à proprement parler, et après avoir défini la méthodologie que nous adopterons pour ce faire, ainsi que les thèmes qui seront traités et qui sont étalés sur la durée chronologique sélectionnée, il est judicieux de mieux appréhender la forme physique ainsi que l'historique des journaux à partir desquels nous avons constitué notre corpus. Pour ce faire, nous allons les examiner de plus près. C'est un exercice incontournable pour mieux assimiler leur ligne éditoriale et comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent.



Logo d'An-Nahar en 2020

Plus qu'un quotidien, An-Nahar est une institution au Liban. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre historique, il est étroitement lié à l'histoire de la presse libanaise et à l'histoire du pays dans le sens plus large du terme.

Édité actuellement à plus de 25.000 exemplaires, le journal An-Nahar est commercialisé au Liban, en version papier au prix de 2000 Livres Libanaises. C'est un prix qu'on peut considérer abordable pour une majorité de Libanais à l'époque des débuts de la crise syrienne et avant le chaos économique récent qui secoue le Liban et appauvrit les Libanais. Pendant les années de l'après-guerre la livre libanaise a été indexée au dollar pour valoir 1500 LL pour 1 dollar USD. Le séisme économique d'envergure, ainsi que politique, que traverse le pays dès octobre 2019 a eu pour corollaire que la monnaie locale a été fortement dévaluée pour atteindre en avril 2020, soit six mois après le déclenchement des manifestations à Beyrouth, 4000LL pour 1 dollar USD au marché noir, compromettant ainsi, et de manière drastique, le pouvoir d'achat des Libanais et certainement la demande sur la presse écrite qui n'est ni une priorité, ni un produit de première nécessité lorsque les ventres sont affamés. Cette paupérisation du peuple libanais tend à les éloigner de la culture, de la lecture et défaire petit à petit ce lien centenaire avec la presse, pour se tourner exclusivement vers leurs besoins vitaux.

An-Nahar, en sus de sa présence sur les plateformes sociales telles que Facebook ou encore Twitter via des pages spécialement dédiées, dispose d'un site internet qui permet de consulter certains articles gratuitement pendant un temps limité alors que d'autres sont payants. Il est à noter que la version PDF était téléchargeable gracieusement et en intégralité sur ce même site il y a quelques années. La rendre ainsi payante est bien la preuve qu'un problème financier important touche le quotidien. D'ailleurs, malgré l'omerta ambiante sur les sujets relatifs au matériel et la culture libanaise qui tend à éviter de parler d'un quelconque problème lié à l'argent, de plus en plus de voix à l'intérieur du quotidien se lèvent pour dénoncer les salaires impayés depuis plusieurs mois.

Le logo du quotidien An-Nahar a évolué au gré des années pour toujours rester à la page des techniques de design et d'ergonomie. Son signe distinctif est le coq. Ce coq qui chante tous les matins en poussant un cocorico, tous les « jours », est le symbole de la liberté d'expression et du pouvoir de faire entendre sa voix au-delà des confins de la censure. Quant à la couleur bleu, elle symbolise le firmament et ses horizons infinis qui sont assimilés à la liberté d'expression qu'on voudrait sans limites au sein d'An-Nahar. Il est devenu la mascotte officielle du quotidien « An-Nahar » où il trône majestueusement dans les allers de la rédaction, An-Nahar qui, de fait, veut dire « jour » en arabe.

La Une d'An-Nahar est tout ce qu'il y a de plus classique. Elle présente un bandeau destiné à capter l'attention sur un sujet traité dans les pages du journal. Quant à l'oreille gauche, elle est désormais consacrée à la photo portrait de feu Gebran Tuéni assassiné en 2005 à Beyrouth. L'oreille droite est consacrée quant à elle à motiver les lecteurs pour s'aventurer vers les dernières pages du quotidien. La tribune peut s'agir d'un sujet national ou régional, au gré de l'actualité du moment.

Le corps du journal est composé d'une douzaine de rubriques qui restent plus ou moins inchangées au fil des jours. Les premières pages du quotidien sont consacrées à la rubrique « local » où des sujets relatifs au Liban et la région du Levant sont traités. Notamment, on y retrouve dès 2011 des sujets liés à la crise

syrienne. La deuxième rubrique est consacrée à un article où l'on donne un avis sur un sujet particulier, elle est intitulée « tribune ». Quant à la troisième rubrique elle est consacrée au thème « éducation et jeunesse ». La quatrième rubrique est consacrée à la culture.

Pour ce qui est de la cinquième rubrique elle est consacrée aux informations dans les pays arabes et le monde. La sixième rubrique, « économie et affaires » est comme son nom l'indique consacrée à traiter les sujets économiques. Quant à la septième rubrique d'An-Nahar elle est consacrée à la « littérature, pensée, art ». La huitième rubrique est consacrée aux annonces et offres d'emplois. La neuvième rubrique concerne la page de nécrologie. Enfin, la dixième rubrique est consacré à la variété, à l'horoscope, les mots fléchés et les informations diverses ainsi que les sorties cinéma. Quant à la 24^{ème} et dernière page, elle est tantôt réservée à un encart publicitaire, tantôt pour la douzième rubrique intitulée « science et monde ».

Son fondateur et sa filiation jadis connus pour leur positionnement panarabe et nationaliste syriens, An-Nahar est aujourd'hui le quotidien de la droite chrétienne et à la Droite de manière plus générale qui s'adresse en priorité à celle-ci. Il peut par moments verser dans l'extrême et faire preuve de racisme par exemple mais, la vigilance reste de mise pour garder un équilibre entre les positions politiques parfois excessivement chauvinistes et ce qui est acceptable. Ses lignes rouges sont tout de même le politiquement correct mais sans les limites que l'on peut connaître en Europe.

Après avoir longtemps siégé à Beyrouth ouest, dans le quartier de Hamra, le siège actuel du quotidien se trouve dans le prestigieux centre-ville de la capitale libanaise, dans un bâtiment en verre imposant où trône un poster de son feu rédacteur en chef assassiné par le régime syrien Gebran Tuéni. L'intérieur de la rédaction est plutôt luxueux. Un open-space à la pointe de la modernité où l'on retrouve les Unes fondatrices de son histoire qui ornent ses murs, la mascotte du coq et les posters de la famille Tuéni dans les dédales de ses couloirs.

Pour ce qui est du financement, il est de notoriété publique au Liban qu'An-Nahar reçoit des subventions des monarchies du Golfe, dont le prince Al-Walid Bin Talal qui n'est autre que le petit fils de Riad Solh, père de l'indépendance libanaise avec Béchara Khoury.

Cette précision sur ce lien de parenté avec le Liban (que nous tenons à signaler) est pour signifier que le financement par ledit prince saoudien n'est pas considéré comme un financement étranger par les observateurs même si les détracteurs n'hésitent pas à mettre en exergue ce « financement étranger ». En tout état de cause, le quotidien, à l'image de ses pairs au Liban reste très opaque sur cette question du financement et les études qui sont essayé de s'aventurer sur ce terrain ont abouti à des résultats qui restent sans preuve concrète mais s'appuyant sur des assertions verbales.

Le quotidien An-Nahar traverse depuis quelques années ce qu'on peut qualifier de la plus grande crise économique de son histoire. Sur le site internet du quotidien l'on peut lire cette phrase en anglais¹¹¹ « le journal qui a donné son sang, vous demande aujourd'hui de lui donner (de l'encre). Quinze ans après la mort de son rédacteur en chef et petit-fils de son fondateur, alors que le journal est dirigé par la fille de ce dernier, il en vient à demander une collecte d'argent pour continuer à survivre selon ses propres propos. Il est à noter que lors de la constitution de ce corpus nous avons dû souscrire un abonnement au dit journal. Le désabonnement a été une tâche ardue, qui plus est, le quotidien a décidé unilatéralement d'un taux de change lui permettant de garder quelques dollars sur son compte. Une pratique dont il était devenu coutumier ces dernières années et qui n'honore pas son histoire prestigieuse.

Le quotidien libanais, tout en restant une propriété de la famille Tuéni, a par la suite été racheté en majorité par l'ancien homme d'affaires et premier ministre libanais Rafic Hariri dont l'assassinat a été un élément déclencheur du

¹¹¹ Traduction libre du bandeau du site internet du quotidien An-Nahar : *"The Newspaper that donated Blood is now asking you to #donateink"*. Le dernier mot en hashtag pour inciter les lecteurs à partager au plus grand nombre la quête du quotidien.

« mouvement du 14 mars », en référence à la manifestation éponyme, sans précédent, qui a eu lieu à Beyrouth le 14 mars 2005 pour demander le départ des troupes syriennes du Liban.

Une manifestation qui faisait suite aux contestations populaires déclenchées dès février 2005 et qui avait pour objectif principal de demander le départ des troupes syriennes du Liban, mais surtout pour afficher un désaccord notoire avec le mouvement du 8 mars, dont les partisans avaient battu le pavé à Beyrouth six jours auparavant.



Logo d'Al-Akhbar en 2020

Justement, pour représenter ce mouvement opposé du 8 mars, nous avons sélectionné le quotidien Al-Akhbar. Ce dernier est quant à lui vendu au prix de 1000 Livres Libanaises donc la moitié du prix d'An-Nahar. Fondé en août 2006, pendant la guerre de 33 jours qui a opposé le Hezbollah à Israël, Al-Akhbar, c'est-à-dire « Les informations » en arabe dit s'opposer à l'hégémonie américaine et occidentale au Moyen-Orient de manière plus générale. Le financement du journal provient d'un groupement d'hommes d'affaires chiites sympathisants du Hezbollah dont certains sont basés en Afrique. De ce fait sa ligne éditoriale est indéniablement proche de l'axe irano-syrien si ce n'est carrément un outil de propagande, dissimulé sous des plumes de Gauche, du Hezbollah. Son ancien rédacteur en chef, Joseph Samaha, est une grande figure du journalisme au Liban

et un intellectuel de gauche qui a marqué les années qui ont suivi les accords de Taëf mettant fin aux hostilités au Liban.

Joseph Nasri Samaha est né dans le Metn au sein d'une famille qui appartient au prolétariat chrétien. Cependant, malgré le décès de son père et la pauvreté soudaine de la famille, il a pu rejoindre l'école catholique des Frères à Beyrouth où il a poursuivi ses études secondaires avant d'obtenir sa Licence en philosophie à l'Université libanaise en 1972. Pendant ses études à la Faculté des Lettres de Beyrouth, Samaha a rejoint le Parti Ouvrier Révolutionnaire Arabe avant de rejoindre l'Organisation Ouvrière Communiste au Liban en 1972 après un désaccord avec Yassine Al-Hafez sur la position du parti envers la résistance palestinienne. Pendant ses quelques années dans l'Organisation du Travail, il a rejoint la rédaction de l'hebdomadaire Al-Horriye ce qui constitue sa première expérience en tant que rédacteur en chef. Par la suite il rejoint le journal Al-Watan, le média du Mouvement national libanais en 1978-1980. Au cours de cette période, Samaha travaille aussi pour le compte du quotidien As-Safir de 1974 à 1984. En 1981, il obtient un diplôme en sciences politiques à Paris où il devient rédacteur en chef du magazine Al Yawm Al Sabaa (le septième jour) qui soutient l'OLP, aux côtés de l'écrivain palestinien Bilal al-Hassan. Ce fut sa plus longue expérience de la presse puisqu'il y reste jusqu'en 1991. À Paris, Joseph Samaha qui est citoyen français, fonde le magazine Zawaya (les recoins) avec Fawaz Traboulsi et Emile Menhem. Un magazine culturel qui critique l'occidentalisme par opposition à l'orientalisme, en sus d'aborder la question de la femme arabe. Cependant, cette expérience n'était pas aboutie puisque les fondateurs tenaient à leur indépendance financière ce qui les a obligés à mettre la clef sous la porte au bout du quatrième numéro du magazine.

Samaha rejoint le quotidien Al-Hayat en 1992, devenant par la suite rédacteur en chef adjoint, avant d'occuper le poste de rédacteur en chef du journal Al-Safir de 1995 à 1998, date à laquelle il retourne à Al-Hayat pour diriger le département politique de son siège à Londres avant de revenir au Liban où il est nommé directeur de son bureau à Beyrouth en 2000. Il retourne au journal As-Safir en

2001 en tant que rédacteur en chef avant de le quitter pour la dernière fois pour fonder le journal libanais Al-Akhbar en 2006. Le journaliste d'obédience marxiste décède d'un infarctus peu de temps après.

Al Akhbar dispose d'un site internet accessible et ludique d'un point de vue technique et ergonomique, qui plus est ses articles ainsi que ses archives sont totalement gratuits. Cet état de fait aide certainement à la diffusion du quotidien et consacre son identité à Gauche de l'échiquier politique. Son logo est moderne et épuré. Il s'agit de la calligraphie en arabe du mot Al-Akhbar orné de deux virgules rouges.

Nous allons examiner de plus près un numéro type d'Al-Akhbar en version papier daté de 2016. Le quotidien est un tabloïd de 24 pages. Il est composé d'une dizaine de rubriques. Les intitulés des rubriques sont très carrés. La première rubrique est intitulée « politique ». La deuxième rubrique est consacrée au thème « société et économie ». Le troisième thème est aussi consacré à la finance et aux marchés. Quant à la quatrième rubrique, elle concerne l'opinion. La cinquième rubrique du quotidien libanais Al-Akhbar est intitulée « Syrie » depuis l'émergence de la crise syrienne. La sixième rubrique est consacrée aux informations internationales. Quant à la septième rubrique, elle est consacrée aux annonces de tous genres y compris la nécrologie. La huitième rubrique couvre l'actualité du sport. Enfin la neuvième rubrique, à la fin du quotidien, traite de la culture. Cependant, le quotidien n'hésite pas à y rajouter une touche politique comme dans le numéro 2792 où on évoque le cas d'une actrice jordanienne qui « retourne » en Syrie – où la production cinématographique est développée et classée deuxième après l'Égypte dans la région - pour insinuer que la paix est revenue dans le pays après la reprise de certaines régions par le régime Assad et participer ainsi à la propagande pour le compte de ce dernier.

Ce qui est intéressant dans le cas de Al-Akhbar c'est que c'est un média traditionnel dans le paysage médiatique libanais bien qu'il ne se définisse pas comme tel sur son site internet : « *Al-Akhbar compte sur un groupe de jeunes journalistes pour produire un quotidien moderne qui rompt avec l'approche traditionnelle dans le*

travail journalistique. Il donne la priorité à des enquêtes spéciales qui touchent à la vie quotidienne et les questions de société sans nécessairement se limiter au cadre politique de l'événement. Al-Akhbar se caractérise par sa conception, son format et son site internet, qui est conforme aux normes modernes dans l'industrie de la presse. Il accorde une attention particulière à l'image et aux caricatures. »

Preuve en est de cette modernité revendiquée, les droits d'auteur sont flexibles et encouragent le partage de contenu. Mais cela passe par une adhésion à la société américaine Creative Commons¹¹². Une illustration de plus de l'inconstance et du paradoxe qui caractérise la ligne de conduite de cette frange de Libanais appelée « de la Résistance ».

Le prix auquel Al-Akhbar est commercialisé, est très abordable. On peut même considérer que c'est un prix symbolique. Il dénote certainement d'une volonté de rendre le journal accessible à tous les Libanais. Un prix aussi dérisoire est un geste militant, mais il dénote aussi une intelligence marketing en ce sens qu'avec un prix aussi bas le nombre de numéros vendus sera plus élevé et les informations distillées par Al-Akhbar accessibles au plus large nombre de Libanais au lieu de réserver cela à une élite pouvant s'offrir un journal en plus des biens de première nécessité.

Près de quatorze ans après son lancement, et alors que d'autres médias libanais à l'histoire quasi centenaire, dont As-Safir mettent la clef sous la porte, Al-Akhbar se porte comme un charme et son tirage est conséquent. Le quotidien exploite le même permis obtenu en 1953 par la société Akhbar Beirut qui éditait un journal portant le même nom. Ce dernier a été créé en 1938 pour être le porte-parole du Parti communiste libanais qui représentait le Parti de gauche et le prolétariat dans le pays à cette époque. Mais, le parti ayant été divisé et scindé en plusieurs partis, sa direction actuelle ou les restes du parti actuel ont pris l'initiative de vendre la concession du journal libanais Al-Akhbar à un groupe de capitalistes libanais et des hommes d'affaires fortunés et inféodés au Hezbollah et à l'axe syro-iranien,

¹¹² Site officiel français de l'association à but non-lucratif américaine Creative Commons spécialisée dans les droits d'auteurs consultable à l'adresse suivante : <https://creativecommons.fr/>

qui fournissent au journal un grand capital pour l'aider à tenir au cours de ces années suite au recul de la presse écrite non seulement libanaise mais aussi internationale.

Pour ce qui est de la rédaction d'Al-Akhbar, le quotidien dit compter sur un réseau de jeunes journalistes qui sont implantés dans les plus importantes capitales du monde et qu'elle adopte une méthode moderne loin des sentiers battus traditionalistes. Pourtant, son actuel rédacteur en chef et

Ibrahim Al-Amine n'est pas si jeune que cela. Toujours est-il que c'est un homme de la Gauche libanaise.

Il est à noter que le quotidien Al-Akhbar est distribué également en Syrie et qu'un accord a été établi avec le Monde Diplomatique pour qu'il soit distribué en France à intervalles irréguliers. Notons également que les premiers numéros du quotidien ont été consacrés à une critique acerbe de la France et de sa politique extérieure et intérieure.



Logo d'Enab Baladi en 2020

Alors que nombre d'articles revendiquent l'existence d'Enab Baladi dès 2011, année du déclenchement de la « révolution syrienne », dans son numéro zéro, l'hebdomadaire se présente en ces termes dans l'éditorial :

« Après plus de dix mois depuis le début de la révolution syrienne bénie et vu son élan croissant et l'accroissement des participants; à l'approche des signes annonciateurs de la victoire, si Dieu le veut, et ce malgré la souffrance et les sacrifices ; l'heure est venue pour le lancement de notre journal Enab Baladi (les raisins de mon pays). Publié par un groupe de jeunes de Daraya poussés par leur amour de la patrie, leur volonté de participer à la révolution et de contribuer dans la construction d'une nouvelle Syrie basée sur la justice, la liberté et dignité. Pourquoi Enab (raisins) ?! Après mûre réflexion et de longs pourparlers, le nom « raisins » a été choisi et ce pour plusieurs raisons. D'abord son lien direct avec notre chère ville célèbre pour ses vignobles, sa symbolique liée à la connexion avec le terroir, et ses variétés où nous voyons une référence à la multiplicité de nos avis et idées. Ces « raisins » (Enab) sont Baladi (adjectif, de mon pays) parce qu'il est le fruit d'une autoproduction des fils et des filles de Daraya. Il s'appuie sur leurs efforts et capacités. Enab est un journal diversifié qui ne se spécialise pas dans un seul domaine. Vous y retrouverez de la politique, de l'économie, et une certaine variété. Aussi vous y retrouverez le suivi du soulèvement sur le terrain dans Daria et ailleurs, ainsi que des nouvelles des détenus et des martyrs. Vous y retrouverez aussi bon nombre des contributions des jeunes nés en marge de la révolution. La famille d'Enab Baladi est un groupe d'amateurs qui n'ont pas d'expérience dans le journalisme au préalable, mais qui ont le désir d'unir leurs forces pour montrer une autre perspective de la révolution syrienne bénie et de participer à l'un des espaces de liberté créée par la révolution afin qu'elle soit une arène pour leurs idées et plumes pour qu'ils y gazouillent en toute liberté.

Comme les raisins de Daraya qui se sont répandus partout en Syrie et comme l'ont connus ses enfants, ce journal est l'offrande de des fils et des filles de Daraya à notre peuple sur toute son étendue. Nous espérons qu'ils y retrouveront tout ce qui est inédit et utile. Hommage aux martyrs de la révolution syrienne et aux sacrifices des détenus, des blessés et des militants. Hommage à tous ceux qui contribuent à la recherche de la liberté de la Syrie et de sa gloire. ».

Enab Baladi, numéro zéro, 29/01/2012.

L'hebdomadaire Enab Baladi est distribué gracieusement en version papier dans les « zones libérées » en Syrie comme avancé par ses fondateurs. C'est-à-dire les zones qui ne sont plus sous le contrôle du régime syrien mais sous celui des différents groupuscules islamistes. La version papier du journal est composée de quelques 12 pages en moyenne. Ce nombre reste variable en fonction des semaines. Enab Baladi dispose d'un site en langue arabe qui contient également quelques articles en langues étrangères, comme le français ou l'anglais. Cela est certainement une démarche d'ouverture qui essaye de communiquer avec le monde sur la crise syrienne à travers un regard local. La question se pose tout de même sur la source de la prise d'initiative et les finalités d'une telle démarche.

Depuis quelques mois Enab Baladi demande une contribution à ses lecteurs. Lorsqu'on consulte son site internet en 2017, une bannière apparaît et fait la quête de 1 dollar USD pour aider l'hebdomadaire à survivre selon leurs propres termes. Cependant on n'a pas d'informations sur l'efficacité de cette collecte ni sur le montant des dons si effectivement ils y a, des questions demeurent aussi sur la véracité de cette quête lorsque l'on connaît les financements et les soutiens dont jouit l'hebdomadaire provenant de leurs bailleurs de fonds en Europe et aux États-Unis. Bailleurs de fonds qui feront l'objet de notre attention dans la partie suivante de ce travail consacré au financement des médias.

L'hebdomadaire a su décrocher plusieurs prix et récompenses décernés à ses journalistes femmes. Alors que nous le savons dirigé par des hommes journalistes,

nous découvrons par le biais de ce travail de recherche que l'image vendue à l'Europe est celle d'un hebdomadaire régi par des femmes, si ce n'est exclusivement ce serait en majorité. Or, comme nous l'explicitons plus tard dans ce travail et pour avoir côtoyé les responsables et les fondateurs de ce magazine, notamment la famille Sharbaji à plusieurs reprises en Turquie, en Bulgarie et au Liban, il est vrai que certaines femmes voilées de la famille sont recrutées pour travailler dans la rédaction de l'hebdomadaire, mais le fait qu'elles soient le principal instigateur du média nous semble une belle image qui se vend très bien en France et en Occident de manière plus générale pour montrer qu'en dépit de leur conservatisme, ils sont pour l'égalité des sexes. Les responsables de l'hebdomadaire l'ont très bien compris. Notamment grâce à Iyad Sharbaji qui se trouve aux États-Unis, qui entretient de très bonnes relations avec les bailleurs de fonds provoquant souvent la jalousie des acteurs des médias alternatifs syriens qui sont médusés de la générosité dont jouit l'hebdomadaire en contrepartie de dons plus rares et plus contrôlés dont ils bénéficient.

Il en va de même pour le siège et l'activité principale d'Enab Baladi qui se trouve à Istanbul depuis quelques années, mais le logo de l'hebdomadaire continue à arborer fièrement « journal syrien fondé à Daraya » pour insinuer à tort que le siège de la rédaction se trouve toujours dans la ville devenue une image de marque de la « révolution » syrienne. Or, de fait la rédaction est basée à Istanbul, et un membre imminent de cette rédaction, Iyad Sharbaji, est basé aux États-Unis. Il est de notoriété publique dans les milieux de la société civile syrienne que ce dernier entretient des rapports privilégiés avec les décideurs au sein des ONG. Nous reviendrons dans la partie suivante de ce travail consacré au financement des médias et de l'éthique sur cette question.

Par ailleurs, dans ce même milieu de la société civile, il n'est guère connu et reconnu que cet hebdomadaire a été fondé par des femmes. Le rédacteur en chef Jawad Sharbaji que nous avons côtoyé à plusieurs reprises lors de missions au Liban et en Turquie liées aux médias alternatifs syriens y emploie plusieurs

membres de sa famille à des postes clefs, en sus de la contribution de plusieurs autres journalistes et intellectuels syriens dans la rédaction.

De fait, cette ville à majorité sunnite qui se trouve au sud de Damas et qui a été le théâtre des premiers actes de rébellion et a une symbolique très forte dans cette « révolution » syrienne. Dans ce contexte, elle n'est plus une ville, mais un symbole. Symbole de la rébellion et de la révolution. Il est tout à fait évident de voir Enab Baladi soucieux de l'accoler au nom du magazine et de l'afficher sur le logo.

Enab Baladi veut dire en arabe les raisins de mon pays, et son slogan est « du vignoble de la révolution ». Ce qui est paradoxale c'est que dans cette culture musulmane conservatrice on parle de raisin et de vignobles de cette manière positive en ce qui semble être un acte de communication du magazine à l'égard de l'Occident, ce qui ne reflète pas l'identité musulmane conservatrice d'Enab Baladi dont nous avons pu être témoin à plusieurs reprises.

En somme, le logo reste plutôt moderne en dépit du fait qu'il soit chargé par le texte du titre et du slogan, ainsi que la présence de deux feuilles de vignes. Le code couleur rassemble celles du drapeau syrien, le vert, le noir, le blanc et le rouge. Il est à noter que le drapeau syrien de la révolution a repris les mêmes couleurs que le drapeau syrien officiel tout en les inversant les et en ajoutant une troisième étoile.

Le logo d'Enab Baladi est resté inchangé depuis son lancement en 2012 avec le numéro zéro de l'hebdomadaire. En revanche, le logo dérivé qui apparaissait en haut à gauche indiquant « le comité de coordination de Daraya » et affichant une adresse électronique, au demeurant très éloquent et faisant clairement référence à la « révolution » syrienne avec le diminutif « rev », ainsi que l'adresse d'une page Facebook dudit comité, a disparu du tableau général. Certainement pour présenter un aspect plus professionnel et plus aseptisé.

Des huit pages avec lesquelles le tabloïd Enab Baladi avait été lancé en janvier 2012, l'hebdomadaire en compte en moyenne 24 en 2016. Les thèmes sont distribués sur une douzaine de rubriques. La première rubrique s'exprime via l'édito en couverture de l'hebdomadaire. Cela donne lieu à une page de couverture plutôt chargée, ornée en sus d'une photo, du logo chargé d'Enab Baladi que nous avons d'ores et déjà présenté. La deuxième rubrique proprement dite est celle des « Informations de Daraya ». Enab Baladi souligne ainsi d'emblée sa dimension locale et son ancrage dans la ville de Daraya devenue une marque de fabrique. La troisième rubrique est « Informations de la Syrie » sur deux pages. Ensuite la quatrième rubrique s'étale sur trois pages et présente comme son nom l'indique « les reportages de correspondants ». La cinquième rubrique intitulée « avis et analyse » est une tribune ouverte pour de jeunes intellectuels et rédacteurs afin qu'ils fassent part de leurs avis et analyses sur des sujets d'actualité.

Quant à la sixième rubrique, elle est consacré à un long reportage dénommé « dossier spécial ». Ce dossier spécial se déploie sur quatre pages voire même huit pages parfois. Il peut s'agir d'un sujet lié directement à la crise syrienne, comme dans le numéro 239 par exemple où on parle du « traitement de la question kurde dans les nouveaux médias syriens », ou encore d'un sujet plus généraliste, ou disons-nous relatif au journalisme, où l'on traite la question de la presse papier dans le numéro 212 d'Enab Baladi, ou enfin un sujet plus brûlant dans son numéro 252 en rapport direct avec la crise syrienne et de l'organisation du quotidien, à savoir la police dite « libre » qui règle les litiges de droit commun entre les Syriens dans le hinterland.

La septième rubrique est consacrée à l'économie comme son nom l'indique. Quant à la huitième rubrique elle se concentre sur des sujets de société. La neuvième rubrique intitulée « éducation et famille » est souvent consacrée au traitement d'un sujet médical. Pour ce qui est de la dixième rubrique, c'est la rubrique « variétés ». La onzième rubrique est intitulée « divertissements ». Les lecteurs pourront y retrouver des jeux comme des mots-fléchés et des labyrinthes à résoudre. Quant à la douzième rubrique, elle est consacrée au sport. La dernière page n'a pas

d'intitulé précis, mais elle reprend le logo d'Enab Baladi, indique le nombre total de pages du numéro et présente la photo d'un exploit syrien à l'étranger. Comme par exemple des journalistes qui ont obtenu des distinctions en Europe pour leur travail durant la crise syrienne. Cette dernière page est ornée de trois photos d'identité de trois anciens rédacteurs qui ont collaboré avec Enab Baladi, Ahmad Shehade, Mohamad Shehade et Mohamad Kouraytem, avec la date de leur décès. Sans aucune indication supplémentaire et on remarque l'absence de la qualification de « martyr » ce qui montre que le journal se professionnalise et s'aseptise de plus en plus.

Nous venons de décrire un numéro type d'Enab Baladi. Mais ces données diffèrent et fluctuent légèrement d'une semaine à l'autre que ce soit en termes de nombre de pages ou d'inversion des rubriques qui nous ne sont pas toujours dans le même ordre que nous venons de citer sauf pour les premières.

Nous examinons par la suite dans la partie suivante de ce chapitre consacrée à la présentation des journaux que nous avons sélectionnés le deuxième support alternatif syrien où nous avons recueilli notre corpus, il s'agit de l'hebdomadaire Souriatna.



Logo de Souriatna en 2018

Souriatna est né avant Enab Baladi, et même si l'hebdomadaire ne jouit pas de la même notoriété que ce dernier au sein de la communauté syrienne, ou encore au niveau international par les passionnés du Moyen-Orient et la poignée d'initiés et de néo-orientalistes, il a rempli les conditions nécessaires pour qu'il soit un support agréé où nous avons collecté notre corpus pour la présente étude sur les médias alternatifs syriens nés après le déclenchement de la crise en 2011 en Syrie. D'ailleurs le premier numéro de Souriatna est daté du 26 septembre 2011 alors qu'Enab Baladi n'a vu le jour que début 2012 comme nous venons de le voir.

Souriatna, notre Syrie en arabe, a été fondé par Jawad Abou Al Mona. C'est le nom de plume qu'a dû emprunter un quarantenaire syro-palestinien pour fonder cet hebdomadaire à Damas après le déclenchement des soulèvements populaires en Syrie. En 2014, ce dernier réussit à fuir les points de contrôle du régime et les check-points des groupuscules islamistes implantés sur la route qui mène en Turquie pour rejoindre la ville de Gaziantep avant de s'installer à Istanbul.

Pour ce qui est de Souriatna, il est imprimé « quand les moyens financiers le permettent » comme nous le déclare Jawad et distribué dans sa version papier les « zones libérées » qui ne sont pas sous le contrôle du régime. Souriatna est aussi un hebdomadaire comme Enab Baladi, mais sa régularité reste tributaire de la situation instable dans le pays et ce même si elle fait partie des meilleures d'où l'explication de notre choix en première partie de ce travail.

Le logo de l'hebdomadaire est la calligraphe du mot « Souriatna » en arabe qui veut dire « notre Syrie », orné par la carte géographique du pays où on voit se profiler le bustier d'une femme. Symbolique très progressiste. Certainement celui d'une Syrie qui regarde vers l'avenir et d'une femme syrienne libre. Il est vrai que nous avons choisi un logo sur fond blanc, mais ce fond change au gré des couvertures de l'hebdomadaire. Qui plus est, nous avons choisi comme tous les logos précédents des supports que nous allons analyser, d'afficher le dernier logo mis à jour sachant que ceux-ci ont en général évolué au cours des années répondant toujours au mieux aux exigences de modernité graphique et ergonomique.

La particularité de Souriatna est le fait qu'il ait des couvertures coup de poing, généralement orné d'une caricature et destiné à éveiller les consciences et attirer l'attention. Dans la partie suivante de ce travail, nous consacrons un pan à l'étude de cette question des caricatures, une forme d'expression incontournable que nous retrouvons d'ailleurs, quoique de manière moins récurrente et moins poignante dans les autres supports de la presse écrite traditionnelle et alternative que nous avons choisi d'étudier.

Comme c'est un nouveau journal qui n'est pas doté d'un staff stable, Souriatna est d'autant plus confronté au changement de ses rubriques et de son aspect général au fil des semaines. Ce que nous présentons ici c'est l'aspect de Souriatna en 2016, soit après quasiment cinq ans d'existence. Souriatna est tantôt composé de 24 pages, tantôt de 20 et tantôt de 16 pages. Le nombre de pages reste donc très aléatoire et certainement tributaire du budget fluctuant, de la situation d'asile des journalistes en Turquie, ou ailleurs, et du turnover très dynamique au sein de ce type de rédactions.

Nous nous basons d'abord sur un numéro composé de 24 pages où l'on retrouve neuf rubriques. D'abord, en page 2 et 3 des informations diverses de l'actualité en bref et pêle-mêle intitulé « zarf zaman » soit « complément de temps » en français. Puis en 7 pages, la rubrique la plus fournie du journal intitulée « informations et reportages ». Elle s'étend de la page 4 à la page 10. Par la suite, la troisième rubrique « gens » s'étend sur deux pages. C'est une tribune destinée au grand public pour s'exprimer sur des sujets d'actualité. Cette rubrique est entrecoupée par deux pages consacrées à une photo grand format en page 12 et 13. Cette dernière est baptisée « zarf makan » soit « complément de lieu » en français.

On retrouve la rubrique « gens » en page 14. La page 15 est dévolue aux informations multimédias ce qui représente la cinquième rubrique du journal. Quant aux pages 16 et 17 elles sont consacrées aux « droits et libertés ». Pour ce qui est des pages 18 et 19, on y retrouve la septième rubrique intitulée « art et culture ». La huitième rubrique de Souriatna est intitulée « rédacteurs » on y retrouve des contributions de journalistes ou des intellectuels indépendants. En

page 22 et 23 les lecteurs de Souriatna ont rendez-vous avec les informations diverses à l'échelle locale ou internationale mais le plus souvent ancrées dans le contexte syrien (des offres de bourses, les découvertes scientifiques...). Enfin la dernière page est intitulée « trottoir de Souriatna », c'est la dixième rubrique de l'hebdomadaire. Sur cette dernière page on retrouve une caricature signée « zero Syria »¹¹³ qui orne la moitié de la page. Quant à la deuxième moitié, elle est consacrée soit au sport, soit à des réalisations de réfugiés syriens de la désormais société civile à l'étranger, à savoir en Europe et aux États-Unis. Les sujets de cette dernière rubrique sont divers et variés en fonction des numéros.

Si l'on revenait aux premiers numéros de Souriatna, notamment le tout premier daté du 26 septembre 2011, on remarque que cela ressemble plus à un journal de collègue, concocté par des amateurs où une page et demie est consacrée à la reprise du statut Facebook, une demi-page pour citer un dignitaire religieux syrien et une banderole pour le décompte de ce que l'hebdomadaire appelle les « martyrs ». Un manque de cohérence et de professionnalisme flagrants. Mais, un engagement certain. La professionnalisation médiatique se substituant à l'engagement authentique des débuts.

Lorsque le nombre de pages est réduit à moins de 24 pages, c'est généralement la rubrique « informations et reportages » qui compte moins d'articles ce qui réduit la taille de l'hebdomadaire. Cela est dû à une réduction liée à la production de contenu ou à un manque de budget.

La couverture de Souriatna devient de plus en plus professionnelle au fil des années, mais l'email affichée avec une adresse gmail.com relève de l'amateurisme. Elle est probablement utilisée exprès pour marquer une certaine proximité avec le lectorat et les inciter à communiquer plus facilement avec l'hebdomadaire via une adresse email qui leur ressemble et non pas une adresse institutionnelle avec le nom de domaine dédié à Souriatna.

¹¹³ Nous reviendrons ultérieurement sur le rôle des caricatures présentes dans les nouveaux médias alternatifs lors de cette crise syrienne, et notamment sur les contributions assidues du dessinateur syrien engagé Juan Zero dans l'hebdomadaire Souriatna.

Contrairement à Enab Baladi qui sort les dimanches (premier jour de la semaine ouvrable en Syrie), malgré les quelques arrêts impromptus par exemple en août 2012 lors du massacre de Daraya, Souriatna affiche une date sur sa couverture, sans afficher le jour de la semaine pour ne pas mettre l'accent sur ses apparitions à tendance très aléatoire, certainement plus aléatoire qu'Enab Baladi.

En janvier 2015, alors que le magazine satirique français *Charlie Hebdo* subit une attaque meurtrière perpétrée par un groupe islamiste, les nouveaux médias alternatifs syriens n'ont pas dérogé à la règle. À l'image des médias internationaux solidaires du média français, les nouveaux médias alternatifs syriens ont affiché sur leurs pages, et parfois même en couverture comme Souriatna, leur soutien à *Charlie Hebdo*. Or, il se trouve que certains de ces nouveaux médias alternatifs syriens de la presse écrite sont distribués en version papier dans l'hinterland syrien, tels qu'Enab Baladi ou Souriatna. Plus précisément, lesdits hebdomadaires qui commençaient à gagner une certaine notoriété dans la communauté des pro-révolution syrienne qui se comptent par millions et qui sont éparpillés un peu partout dans le monde en tant que réfugiés. Ces activistes sont désormais baptisés membres de la société civile syrienne.

Ainsi, en affichant un élan de solidarité envers le magazine *Charlie Hebdo* contre les attaques des islamistes ayant eu lieu à Paris en ce janvier 2015, les nouveaux médias distribués dans l'hinterland syrien, ont vu leurs numéros brûlés en masse et cela pour protester contre « leur affiliation à l'étranger et notamment aux Croisés » comme on peut l'entendre se répéter à cette époque de début de l'année 2015 dans la bouche de leurs détracteurs.

Une grave accusation de félonie, mais une accusation tellement courante dans la terminologie arabe syrienne et qui se fait de plus en plus présente depuis le déclenchement de la crise. Accuser l'adversaire de soumission à l'Occident est l'une des accusations les plus courantes et les plus simples à faire subir à celui qu'on veut mettre dans le collimateur. Cette énième exaction contre l'ébauche d'un paysage médiatique syrien qui serait le reflet de la société et du pays, et non pas un outil de propagande du régime, contribue négativement à leur épanouissement.

Cela calme les ardeurs des journalistes en herbe les obligeant à pratiquer l'autocensure dont ils étaient coutumiers dans leur quotidien en tant que citoyens de la Syrie d'Assad et même s'ils n'étaient pas journalistes. L'autocensure était alors de mise pour ne jamais froisser le régime si on ne l'encensait pas.

Ces exactions font suite à la prise de Raqqa, ville du nord de la Syrie, par Daech devenue sa capitale officieuse jusqu'en 2017 date à laquelle l'opération colère de l'Euphrate menée par les forces internationales l'en a dépossédé, ainsi que le contrôle des zones dites libérées par les groupuscules islamistes tels que An-Nosra et les autres factions terroristes qui sévissent dès lors en Syrie.

Les nouveaux médias alternatifs ont subi des bannissements et des interdictions. Certains ont même subi des incursions dans leurs locaux avec confiscation de leur matériel. Ils se sont rendu compte qu'ils doivent de ce fait faire face à un nouvel ennemi, aussi redoutable, si ce n'est encore plus, que le régime baasiste.

En somme, l'affaire *Charlie Hebdo* a permis de mettre au jour le clivage communautaire et les fractures qui se répercutent sur ces nouveaux médias dits alternatifs et indépendants et dont ne souffrent pas seulement cette société syrienne mais toute une région.

Elle a affiché l'identité musulmane conservatrice de ces nouveaux journaux de presse alternative et de la Syrie. Si ce n'est pas une affiliation claire et assumée, ce serait tout du moins une obligation de se soumettre à ce conservatisme musulman et à essayer d'en éviter les répercussions meurtrières. Après s'être emporté en affichant un soutien à *Charlie Hebdo*, Souriatna comme Enab Baladi se sont rétractés et ont condamné la republication par l'hebdomadaire français des caricatures de Mahomet. Ils ont ainsi prouvé que la liberté d'expression est à géométrie variable, que les tabous sont toujours ceux des autres, et que l'islam est intouchable dans cette région du Moyen-Orient Afrique du Nord.



Le numéro de l'hebdomadaire alternatif Souriatna qui affiche son soutien à Charlie Hebdo dévoré par les flammes dans l'hinterland syrien début 2015 ¹¹⁴

Mais si l'on regardait la situation de l'autre côté du miroir, ces incidents dont a été victime Souriatna, entre autres nouveaux médias alternatifs syriens, lui a permis d'accéder à plus de visibilité en Europe, et en Occident en général. Cela lui a valu des soutiens, comme cette société spécialisée en cybersécurité qui lui fait une collecte de fonds sur le site *helloasso*¹¹⁵ ou encore le quotidien *Libération* qui lui offre ainsi qu'à d'autres collègues une tribune en mars 2016 pour prendre le relais et rédiger tout le contenu du quotidien français. Il faut dire que le lobbying de la diaspora syrienne y est aussi pour quelque chose puisque Hala Kodmani, une journaliste syrienne établie en France depuis des décennies et disposant d'un réseau conséquent parmi ses pairs, y travaille depuis des années et offre de la visibilité à ses protégés au sein des nouveaux médias alternatifs.

¹¹⁴ Il s'agit d'une photo qui a largement circulé sur les réseaux sociaux au moment des faits, diffusée en premier par l'hebdomadaire lui-même comme une alerte pour dénoncer les exactions subies et mettre en exergue le fait que le régime syrien n'est pas le seul ennemi de la presse en Syrie, loin s'en faut. Les groupes islamistes sont un substitut macabre à ce dernier.

¹¹⁵ Consultable via le lien suivant, la société *nothing2hide* spécialisée dans la cybersécurité lance une campagne de levée de fonds au profit de Jawad Abou Al Mona <https://www.helloasso.com/associations/nothing-2-hide/collectes/soutien-au-fondateur-de-souriatna> Finalement, cela n'a pas été d'un grand secours pour Souriatna puisque la collecte n'a pas abouti selon ce qui est affiché sur la page, cependant l'hebdomadaire a pu bénéficier d'une formation en renforcement des capacités, ainsi qu'une installation informatique dans ses locaux stambouliotes, et ce à titre gracieux comme on peut le voir via le site de ladite société : <https://nothing2hide.org/en/2018/08/27/nothing2hide-and-souriatna/>

La Une de ce numéro 10825 de *Libération* est une reprise d'un numéro de l'hebdomadaire Souriatna sorti en septembre 2015. Cette reconnaissance conférée à Souriatna par un média français de renommée, et l'un des piliers de la scène médiatique française, consacre davantage la primauté de l'hebdomadaire alternatif indépendant, comme il se définit, dans le paysage médiatique syrien naissant.



Extrait du numéro de *Libération* daté du 11 mars 2016 pour commémorer les cinq ans de la crise syrienne. Ce numéro a été entièrement rédigé par les nouveaux journalistes des médias alternatifs syriens et rebaptisé « *Tahrir* » ce qui veut dire « libération » en arabe, tout en gardant le même design du logo en losange du quotidien.

Nous traiterons ces échanges de bons procédés, qu'on pourra qualifier de clientélisme, et le rapport des nouveaux médias alternatifs syriens avec les bailleurs de fonds occidentaux de manière plus détaillée dans le chapitre suivant consacré au financement des médias et à leur éthique. Mais toujours est-il que ces attaques de *Charlie Hebdo* ont été un très bon test pour le journalisme et la liberté d'expression dans la région et ont démontré que des lignes rouges sont tracées dans les esprits par les tabous liés à l'islam. Que la liberté d'expression s'arrête dans cette région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord où commencent l'islam et ses limites. Triste constat expérimenté en Europe également, notamment aux Pays-Bas et en France par les attaques contre les journalistes ou les artistes qui s'aventurent à critiquer ou encore à caricaturer l'islam ou ses adeptes.

S'agissant de notre corpus, nous avons ainsi été en mesure de rassembler les numéros des médias sélectionnés que nous retrouvons détaillés dans le tableau ci-après :

D'emblée nous remarquons que nous disposons de plus de cinq fois de corpus qui concerne les des médias traditionnels libanais que les médias alternatifs syriens ce qui est évident puisqu'il s'agit de quotidiens traditionnels par opposition à des hebdomadaires alternatifs.

Qui plus est, comme nous avons pu l'énoncer précédemment, les médias alternatifs syriens ne disposant pas d'une stabilité de parution comme les médias traditionnels libanais et ce pour plusieurs raisons, techniques, économiques.... De ce fait, cette inégalité de matière nous conforte dans notre choix d'explorer le corpus de manière manuelle, par thème et par évènement.

Pour nous apporter des réponses plus précises quant à notre problématique de départ à savoir déceler la frontière entre militantisme et journalisme dans les médias libanais traditionnels et les médias syriens alternatifs, nous procéderons dans la partie suivante de ce travail de recherche à une analyse du discours desdits médias de la presse écrite dans les deux pays.

	Total des numéros des médias traditionnels libanais		Total des numéros des médias alternatifs syriens	
	2764 numéros		528 numéros	
	An-Nahar	Al-Akhbar	Enab Baladi	Souriatna
Les numéros de 2011	 	270	 	14
Les numéros de 2012	 	294	46	53
Les numéros de 2013	149	292	48	52
Les numéros de 2014	293	293	52	52
Les numéros de 2015	296	293	67	53
Les numéros de 2016	293	292	37	54
Total	1031	1733	250	278

4. TRAITEMENT DE LA CRISE SYRIENNE DANS LA PRESSE ECRITE TRADITIONNELLE LIBANAISE ET DANS LA PRESSE ECRITE ALTERNATIVE SYRIENNE

Pour chaque thème ou évènement, nous avons choisi un ensemble de mots-clefs pour le définir. Par la suite, nous avons relevé la récurrence de ces mots clefs dans les différents supports médiatiques sélectionnés. Ces mots-clefs constituent en effet le champ lexical du thème et vont servir de grille de lecture qui nous en dira plus sur les prises de position des médias sélectionnés dans le traitement des thèmes que nous avons définis en amont, afin de décortiquer le déploiement du traitement médiatique de cette crise syrienne par le truchement de cette analyse discursive.

Cependant, l'enjeu réside aussi dans le choix des mots-clefs par le support médiatique que nous étudions et donc le poids de ces termes dans la construction du discours du média analysé. La récurrence ou pas d'un mot est également une clef de lecture précieuse qui nous fournira des indices en mesure de définir l'importance accordée au traitement d'un thème donné par l'un ou l'autre des médias.

Comme nous avons douze thèmes et évènements définis en amont, nous priorisons tout d'abord l'examen des journaux à ces dates précises qui s'y rapportent, en nous référant à la trame chronologique présentée au début de cette deuxième partie du travail de recherche, avant de l'étendre à des numéros plus récents le cas échéant. Cela nous permettra pour certains cas de figure de déterminer l'évolution d'un terme depuis la période étudiée, donc relative à l'un des thèmes choisis, jusqu'à une période plus lointaine afin de noter les évolutions et identifier les facteurs qui auraient donné lieu à ces évolutions.

Mais aussi parce que certains sujets continuent d'être récurrents malgré leur obsolescence dans le temps de par leur intérêt historique ou de par leur caractère crucial et leur importance quant aux évènements qui se succèdent.

L'analyse des termes ne nous mènera pas uniquement vers une réponse sur le positionnement d'un ou tel média, mais il nous informera également sur le respect du métier de journaliste et de son éthique. Ce qui par ailleurs nous conduira à nous intéresser à cette question de l'éthique journalistique dans la troisième et dernière partie de ce travail.

En effet, nous aborderons ce thème de l'éthique dans la prochaine partie de ce travail de manière plus détaillée. Cependant, dans cette analyse du discours, il s'agit d'interroger les termes utilisés dans les médias étudiés pour apporter une réponse à la problématique, celle de savoir si les journalistes se positionnent comme des professionnels loin des positionnements politiques et militants.

La question subsidiaire est de savoir si les pratiques ont évolué d'une presse libanaise, que nous savons militante, même si les détails des pratiques actuelles, notamment quant au traitement de la crise syrienne en l'occurrence restent à déterminer, à une presse syrienne née dans le militantisme mais qui est appelée à évoluer par rapport au statu quo médiatique de la région, en donnant l'exemple. Son militantisme devrait résider dans sa différence marquée avec une presse traditionnelle en proie à la partialité politique.

Nous voudrions en effet répondre à la question de savoir si la presse alternative syrienne a réussi le pari de franchir la frontière qui sépare le militantisme du journalisme et si, avec tous les moyens financiers qui sont mis à sa disposition, elle va pouvoir caracoler en tête et devenir non pas seulement alternative par sa forme et sa raison d'être, mais aussi par son fond et son contenu discursif.

Ainsi, avant de détailler les choix des mots-clefs nous pouvons d'ores et déjà les présenter dans le tableau ci-après. Nous pouvons retrouver le même terme dans des thématiques différentes, ainsi son interprétation et son rôle sont différents selon le contexte et le sujet auquel il se rapporte ce qui justifie son existence à deux, trois,

voire plusieurs, reprises, sans que cela ne constitue un doublon. Il ne s'agit nullement de redondances qui se seraient glissées par inadvertance, nous sommes tout à fait conscients de ces répétitions à dessein :

Thème/ évènement	Nuage de mots-clefs associé au thème indiqué
1. Déclenchement de la crise syrienne	1. « Printemps arabe »/ "الربيع العربي" 2. « Révolution »/ "ثورة" 3. « Pacifique »/ "سلمية"
2. Militarisation de la crise syrienne	4. « Armée Syrienne Libre » (ASL)/ "الجيش السوري الحر" 5. « Shabiha »/ "شبيحة" 6. « Terroriste », "إرهابي"
3. Implication du Hezbollah en Syrie	7. « Protection des mausolées chiïtes »/ "حماية المقامات الدينية" 8. « Dissociation » ou « distanciation »/ "نأي بالنفس" 9. « Milice »/ "ميليشيا"
4. Floraison des groupuscules islamistes	10. « les femmes libres »/ "الحرائر"
5. Frappes israéliennes en Syrie	11. « Droit de riposte »/ "حق الرد"
6. 1 million de réfugiés syriens au Liban	12. « Réfugié »/ "لاجيء" 13. « Victime »/ "ضحية"

<p>7. Proclamation de Daech</p>	<p>14. « Daech »/ "داعش", « Organisation de l'État »/ "الدولة الإسلامية", « L'État islamique »/ "تنظيم الدولة" 15. « Décapitation »/ "قطع الرؤوس" 16. « Captives »/ "سبايا"</p>
<p>8. Répercussion de la crise syrienne au Liban</p>	<p>17. « Attaque »/ "هجوم" 18. « Explosion »/ "إنفجار" 19. Terrorisme/ "إرهاب"</p>
<p>9. Attaques chimiques dans la Ghouta</p>	<p>20. « arme chimique »/ "أسلحة كيميائية"</p>
<p>10. Internationalisation de la crise syrienne</p>	<p>21. « Ingérence » / "تدخل" 22. « colonisation » / "إحتلال"</p>
<p>11. Blocus de Madaya</p>	<p>23. « Famine »/ "مجاعة" 24. « Enfants »/ "أطفال" 25. « Mensonges »/ "أكاذيب", « Fake news »/ "أخبار مضللة"</p>
<p>12. Cessez-le-feu sous la houlette des États-Unis et de la Russie</p>	<p>26. « Cessez-le-feu »/ "وقف إطلاق النار" 27. « Ingérence » / "تدخل"</p>

Premièrement : Déclenchement de la crise syrienne

Pour ce premier thème se rapportant au déclenchement de la crise syrienne nous avons défini un nuage de termes, et leurs dérivés, à repérer dans notre corpus. Il s'agit des termes suivants :

1. « Printemps arabe », "الربيع العربي" il s'agit de déterminer à quel point les soulèvements de rue en Syrie ont été perçus, dès leur déclenchement, comme étant liés au phénomène dit du Printemps arabe.

Dès le 7 mars 2011, Al-Akhbar commence à distiller des idées relevant de la théorie du complot en employant le terme « printemps arabe ». En effet, une brève accusant le philosophe et homme d'affaires français juif Bernard Henri Levy (BHL) de manipuler la « révolution libyenne ». Il est à noter qu'à leurs débuts, les printemps arabes ont bénéficié de beaucoup d'admiration et de soutien dans la région MENA¹¹⁶. Mais dès lors que l'effet domino a atteint la Syrie en février 2011, un quotidien comme Al-Akhbar a commencé à échafauder des idées accusant Israël d'être l'instigateur de ces mouvements où ils commencent à pressentir une menace contre le régime syrien.

¹¹⁶ ¹¹⁶ Tourya Guaaybess a bien mis en évidence la prégnance de certains schémas interprétatifs à travers les cadrages journalistiques qui ont été proposés de par le monde à ces mouvements de révolte qui ont traversé la région MENA. Tourya Guaaybess (dir.), *Cadrages journalistiques des "révolutions arabes" dans le monde*, Paris, L'Harmattan, 2015.

◀ آخر أخبار «التفاعل» الفرنسي مع الربيع العربي، أنّ برنار هنري ليفي وقع في هوى الثورة الليبية. لم يعد إذاً أمام أبطال بنغازي والزاوية وطرابلس الغرب... سوى أن يستعيزوا بالشيطان! المعروف أن الفيلسوف الفرنسي . أو بالأحرى نجم التسويق الثقافي والأعلام . الصهيونيّ الهوى، المدافع الشرس عن إسرائيل، لديه نقطة ضعف تجاه الحروب والثورات، فالكل يذكر كيف ذهب يروج لنفسه في ساراييفو المحترقة. وقد حط رحاله قبل ثلاثة أيام في ليبيا التي تكتب بدماء أبنائها ملاحم الحرية. وطمأننا «البطل الانساني» عبر تصريح إلى وكالة «فرانس برس»، أنه تحدث إلى أعضاء في «المجلس الوطني المستقل». وأضاف: «ما يجري حدث إستثنائي لم يتوقعه أحد. أردت أن أطلع بنفسي على ذلك». أما الشعارات التي يرفعها الثوار ضد إسرائيل في كل أنحاء ليبيا، فليست في نظر صاحب الياقة البيضاء سوى من مؤثرات نظام القذافي. وقد عبّر عن أمله في أن «تزول مع إحلال الديمقراطية»

Brève parue dans le numéro 1356 d'Al-Akhbar du 7 mars 2011 en page 19 dans la rubrique « culture et société » suggérant un rôle de BHL dans le soulèvement en Lybie.

Précédemment, dans le numéro 1351 d'Al-Akhbar du 1^{er} mars 2011 en page 17, le terme « printemps arabe » est employé dans un article par un « Mohamad Said Taib » présenté comme étant un auteur saoudien, qui réclame des réformes dans son pays. Ce dernier n'est autre qu'un fervent opposant historique à cette monarchie du Golfe et qui a séjourné maintes fois dans les prisons de son pays.

En citant une « source proche du dossier » pour évoquer la position de la France quant au soulèvement en Syrie, dans le numéro 1375 du 30 mars 2011, si le terme

« printemps arabe » est cité à deux reprises dans le corps du texte c'est bien pour marquer la différence de la Syrie par rapport aux autres pays arabes touchés par ce phénomène des printemps arabes et non pas pour l'inclure dans le reste du groupe des pays arabe, l'article en page 5 est par ailleurs intitulé « La France dans l'impasse face à la question syrienne ».

2. « Révolution », "ثورة", et ses dérivés comme le terme révolutionnaire ou autres. Nous voudrions, en effet, par ce choix du terme révolution, démontrer l'engouement suscité par le début des soulèvements de rue en Syrie et le ralliement ou l'hostilité à ce qui passera à la postérité sous le nom de « crise syrienne ». C'est l'un des termes clef qui va nous accompagner tout au long du travail d'interrogation du discours, il est déterminant des positions des uns et des autres. Les pros-régime syrien ne vont jamais utiliser ce mot qu'ils réfutent.

Dans le premier numéro de Souriatna ce terme est présent pas moins de 44 fois sur un support numérique de 12 pages. C'est dire l'importance de ce mot dans les esprits des fondateurs de l'hebdomadaire. Nul doute, ils sont anti-régime syrien. Ils soutiennent la révolution syrienne et le clament haut et fort.

Dans les 44 occurrences de ce numéro du 26 septembre 2011, avec le terme de « révolution » on retrouve souvent le qualificatif « syrienne » c'est-à-dire que Souriatna se focalise sur la situation locale dans le pays, et qu'elle adopte d'emblée une position militante, sans oublier de se rallier aux autres peuples arabes pour y puiser mutuellement une force et une légitimité. D'ailleurs comme nous avons pu le noter dans les chapitres précédents, les rubriques de Souriatna sont viscéralement liées à la révolution syrienne.

Dans le numéro 4 du 16 octobre 2011, paraît une contribution remarquable de la bloggeuse et militante Lina Ben Mhenni¹¹⁷ en page 7 avec une longue biographie de l'intéressée. À cette époque, le soulèvement en Tunisie est un exemple à suivre, et tous les pays arabes de la région MENA aspiraient à marcher sur les pas de ce pays pour chasser les tyrans en place.

De même pour Enab Baladi, le terme « révolution » désigne quasiment exclusivement la révolution syrienne. De ce fait, les deux médias alternatifs syriens assoient ainsi leur identité militante.

Sur les pages d'Al-Akhbar, on note parfois une légère tergiversation entre le devoir du journaliste de respecter les règles primordiales de l'éthique du journalisme et la volonté à peine voilée de soutenir coûte que coûte le régime Assad. Cela s'exerce quand le quotidien parle de « réformes », en effet dans un article intitulé « Mobilisation populaire syrienne en soutien à Bachar » on retrouve des déclarations « *d'un responsable très proche du président Assad, ce qui s'est passé dans la rue syrienne hier est un énorme triomphe, mais la révolution ne nous a pas surpassés, et il faut répondre favorablement aux aspirations du peuple en termes de liberté et de réformes* », Al-Akhbar, numéro 1375 du 30 mars 2011, page 2.

3. « Pacifique » "سلمية", au début de cette crise syrienne, celle-ci pouvait se targuer d'être un soulèvement pacifique. Elle se voulait à l'image de ses précédentes dans les autres pays arabes, aboutissant à un départ rapide de Bachar Assad, malgré les débordements qui restent négligeables compte tenu des résultats escomptés et des promesses utopiques de révolution qui apporterait un changement positif à la société syrienne et à tout le pays de manière plus globale.

Le silence face à l'indéniable, de quoi est-il le nom ?

La date de déclenchement de la crise syrienne qui fait le consensus est celle du 15 mars 2011, date à laquelle « la révolution » est par ailleurs commémorée chaque année par ses partisans. Cependant, des prémices de la révolte se faisaient d'ores et déjà sentir sur le terrain syrien dès février 2011. Cela est dû essentiellement à l'effet domino engendré par le déclenchement des Printemps arabes dès décembre 2010 en Tunisie, en Égypte puis au Yémen, et plus timidement en Jordanie et au Bahreïn, rendant ainsi un soulèvement en Syrie contre la dictature d'Assad prévisible voire même inéluctable.

¹¹⁷ Lina Ben Mhenni, est une cyberdissidente, bloggeuse et journaliste tunisienne née en 1983 et décédée en 2020.

Il est vrai que les médias alternatifs syriens n'avaient pas encore vu le jour à cette date mais, nous avons tout de même inclus cet évènement d'abord pour son importance dans l'enchaînement des évènements liés à la crise syrienne, ensuite pour souligner le silence du média pro-régime au Liban à savoir Al-Akhbar. Que nous dit le silence d'Al-Akhbar sur ce début de soulèvement en Syrie ?

À cette période, le quotidien libanais pro-régime syrien Al-Akhbar décide de ne pas bouleverser ses rubriques. Alors que les rues de Damas bouillonnent, aucune mention n'est faite de l'évènement. Ce silence d'un journal qui est le porte-parole des forces du 8 mars au Liban face au soulèvement d'envergure qui secoue la Syrie n'est pas à prendre à la légère. Loin s'en faut. Il est révélateur d'une position confuse et l'expression d'une culpabilité inavouée du régime syrien.



Pour sa Une, du 15 mars 2011, qui annonce des révélations croustillantes de Wikileaks, Al-Akhbar choisit une photo « tristement » célèbre de l'ancien ministre des finances de Rafic Hariri, Fouad Siniora¹¹⁸, qui pleure dans un plaidoyer devant le Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères en faveur d'un cessez-le-feu au Liban pendant la guerre de 2006 qui a opposé le Hezbollah à Israël. Cette photo qui s'est transformée dès lors en icône auprès du public du 8 mars, représente pour ces derniers la faiblesse et la capitulation du camp adverse en contrepartie d'un Hassan Nasrallah triomphant de victoire ou tout du moins,

¹¹⁸ Fouad Siniora est un homme politique libanais proche de Rafic Hariri. Il est l'une des figures des Forces du 14 mars. Il fut premier ministre de 2005 à 2009.

toujours égal à lui-même, qui ne se courbe pas l'échine devant « l'ennemi sioniste » contrairement à ses opposants.

C'est tout le contraire de Siniora, à l'époque l'un des piliers des forces du 14 mars, qui pleure dans une manifestation de faiblesse très mal perçue par une société arabe patriarcale et machiste. Ses larmes ne suscitent ni la compassion ni la solidarité comme on pourrait s'en douter, mais le mépris. Pour le camp du 8 mars, cette scène est humiliante pour le politicien qu'est Siniora et pour le camp anti-régime syrien qu'il représente. Le choix d'en faire la Une pour annoncer des révélations Wikileaks qui vont davantage accabler l'homme, et par extension son courant politique, n'est donc guère anodin.

Deux photos d'Ashkenazi¹¹⁹ et de Feltman¹²⁰ ornent la Une d'Al-Akhbar. D'abord le militaire israélien qui annonce : « notre politique est de soutenir les forces du 14 mars pour affronter le Hezbollah ». Quant au chef de la diplomatie américaine il déclare, toujours selon la Une du quotidien libanais : « Emié¹²¹ m'a transmis que les forces du 14 mars délèguent à Israël l'exécution de la sale besogne ». Le titre insinue une collaboration étroite et ouverte des forces du 14 mars, le camp adverse et donc anti-régime syrien, avec Israël. Or, collaborer publiquement, de près ou de loin avec Israël est un blasphème, et pratiquement un crime répréhensible par le tribunal militaire, au Liban où Israël est considéré comme l'ennemi suprême. Officiellement, le Liban est toujours en état de guerre avec son voisin hébreu.

Alors que rien de concret ou de palpable ne vient confirmer cette prétendue collaboration entre Libanais anti-régime syrien et Israéliens, le journal essaye par sa Une, comme il en est désormais coutumier, de détourner l'attention de ses lecteurs et de les enfoncer dans les marasmes de la théorie du complot. Le quotidien joue sur la peur et la paranoïa pour endoctriner ses lecteurs et distiller de

¹¹⁹ Gabi Ashkenazi, est un militaire israélien d'origine bulgare et syrienne. Il est le commandant de la région Nord lors de la guerre de 2006 opposant le Hezbollah à Tsahal.

¹²⁰ Jeffrey Feltman, est un diplomate américain arabisant ayant occupé plusieurs postes en lien avec la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Entre 2004 et 2008 il est ambassadeur au Liban.

¹²¹ Bernard Emié est un diplomate français qui a occupé plusieurs postes en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, ou liés à cette région, entre 1998 et 2011.

la haine contre le camp adverse. Sans fondement aucun, ils bâtissent leur empire journalistique sur la crédulité de leur lectorat.

En page 10 du quotidien, on ne parle pas d'actualité, ni des évènements qui embrasent la rue syrienne en ce 15 mars 2011, mais lorsqu'on parle de Syrie on associe cela à Israël. Pour couronner le tout, on ajoute au texte une mention sur Hariri, l'un des leaders du 14 mars, le groupe politique opposé, qui doit être associé « à l'ennemi sioniste » dans l'esprit des lecteurs pro-régime syrien.

Pour cela, le texte est truffé de citations d'Israéliens afin de prouver que ces derniers soutiennent le mouvement du 14 mars voire même insinuer que ce mouvement politique libanais n'est que l'extension d'Israël au Liban.

Il faut comprendre ici le poids de ce tabou pour mesurer l'étendue de cette accusation à l'encontre de ce mouvement et du lynchage dont il fait l'objet ce mouvement du 14 mars. Quoiqu'infondée, cette allégation est citée dans Al-Akhbar comme une vérité absolue ou comme une évidence qui n'a plus besoin d'être démontrée.

Pour en venir à l'analyse quantitative, celle-ci visant à nous informer sur le traitement du déclenchement de la crise syrienne par Al-Akhbar par le biais du champ lexical déterminé précédemment.

Évidemment, il faut comprendre les mots dans leur contexte. Al-Akhbar, ne cite pas le soulèvement en Syrie en évoquant ce terme de Printemps arabe. En effet, celui-ci revient souvent pour parler de ces mouvements « ailleurs », mais certainement pas en Syrie où il est qualifié de complot contre le régime Assad. Cela montre bien que le quotidien Al-Akhbar est totalement acquis à ce camp du 8 mars au Liban, viscéralement pro-régime syrien, prêts à le défendre à coups de fake news et de « réalité alternative ».

De surcroît, le mot est utilisé pour désigner un groupuscule islamiste qui s'est auto-baptisé ainsi. L'hebdomadaire l'utilise entre guillemets comme nom propre et ne l'inclut pas dans ses phrases actives.

Les médias alternatifs syriens ayant été lancés après cette date, nous n'avons pas d'articles d'Enab Baladi ni de Souriatna qui ont évoqué cet événement à cette date puisque ces médias ne vont être lancés que bien plus tard. Nous étendons donc notre recherche des mots clefs sur tous les numéros dont nous disposons des deux médias alternatifs sur la période délimitée que nous couvrons par ce travail de recherche, c'est-à-dire celle allant de 2011 à 2016.

Deuxièmement : Militarisation de la crise syrienne

Pour cette thématique qui marque un tournant dramatique dans la crise syrienne, tournant dramatique qui va asseoir le terme de « crise » par ailleurs, nous avons choisi ces mots clefs :

4. « Armée Syrienne Libre » (ASL), "الجيش السوري الحر", notre choix découle du fait que contrairement aux médias anti-régime syrien qui vont appeler ce groupe, ou cette milice par le nom avec lequel elle se définit elle-même, à savoir l'ASL, les médias pro-régime vont choisir de les qualifier de groupuscule, de milice ou encore de terroriste donnant toujours l'impression qu'il s'agit d'un rassemblement de gens quelconques, rassemblement informel, composés d'individus hors-la-loi. Or, il s'agit pour la plupart des déserteurs de l'armée syrienne régulière, caractéristique qui ne sera pas reconnue par les médias pro-régime afin de n'accorder aucun crédit à leurs détracteurs.

Par exemple dans le numéro 20 du 5 février 2012 de Souriatna, il est clair que l'ASL est considérée comme l'armée de référence dans le pays et que l'armée régulière est reléguée au second plan. À la page 2 on retrouve le paragraphe suivant qui met en exergue la bonne foi présumée de l'ASL : « *L'ASL procède à un retrait stratégique de Naba Al-Fija et livre la rivière ainsi que les installations du village, y compris la direction de proximité aux habitants, suite aux instructions du Général Riad Al-Assaad, commandant de l'Armée syrienne libre, et ce pour sauvegarder la vie des civils dans la région de Wadi Barada, suite à la fuite d'informations à destination de la direction de l'Armée Libre rapportant l'intention de l'armée régulière de perpétrer des bombardements de réservoirs de gaz de*

chlore qui en contient environ 3 tonnes capables d'exterminer toute trace de vie humaine dans tout le Wadi Barada, d'Ain al-Fija jusqu'à Rabwe ».

Par opposition au terme « armée » pour désigner l'armée régulière syrienne Souriatna emploie également le terme « armée du régime », comme Enab Baladi qui utilise le terme « armée assadienne » dans le numéro 4 du 26 février 2012 dans un article qui énumère le nombre de morts durant les manifestations du vendredi précédent. C'est dire que l'ASL est en odeurs de sainteté auprès des médias alternatifs syriens.

Un autre son de cloche du côté d'Al-Akhbar qui cite l'ASL de manière à démontrer que c'est une guerre des sunnites contre les chiites, que cette armée est infiltrée par les Libanais, qui y sont impliqués pour des raisons de confessionnalisme. En effet dans le numéro 1625 du 2 février 2012 une brève en page 7 détaille ce phénomène d'implication de Libanais sunnites du Nord dans les rangs de l'ASL : *« C'est la tour de Babel aux frontières nord libanaises, il est difficile de distinguer l'identité des personnes, faire la différence entre le trafiquant et le militaire, dans 'l'armée libre', mais la conclusion qu'on en a c'est qu'ils ne sont qu'un. En observant de plus près, on note que des dizaines de Libanais ont rejoint les rangs de cette armée. Ces derniers expriment une grande sympathie vis-à-vis de leurs voisins syriens, la même confession, la même géographie les unit. Un autre facteur est l'imbrication des frontières entre les deux pays qui a donné lieu à des liens familiaux solides. Par exemple, il y a un village syrien dont les habitants sont Libanais. Il y a des citoyens qui portent les deux nationalités. Ces informations ont été corroborées par les sources de 'l'ASL' qui parlent d'environ 100 Libanais qui lui sont affiliés. Les informations stipulent qu'ils participent à des opérations militaires dans les territoires syriens qui varient entre le transport des armes et l'exécution d'opérations militaires dans le hinterland syrien. Dimanche dernier, quatre Libanais ont été tués dans une embuscade tendue par l'armée syrienne dans la ville syrienne de Talkalakh. L'information indique qu'ils faisaient partie des Libanais participants dans les opérations militaires contre le régime syrien. »*

5. Le terme « chabiha »/ "شبيحة" apparaît en Syrie à la fin des années 70. Il fait référence aux groupes de bandits, majoritairement alaouites liés au clan Assad et qui semaient la terreur parmi la population. Les chabiha ont été baptisés en référence à la Mercedes S600 qu'ils utilisaient pour réaliser leur sale besogne et qui était appelée « chabah », c'est-à-dire fantôme en français. Avec la médiatisation du conflit syrien, le terme s'est propagé et est devenu courant dans les médias. C'est un terme péjoratif anti-Assad qui ne trouve pas sa place dans les médias pro-régime syrien.

Ainsi ils sont décrits de la sorte dans le numéro 2 d'Enab Baladi daté du 12 février 2012 : « *Il craint la présence de troupeaux de chabiha qui se déplacent d'un endroit à l'autre tels le cancer qui se propage dans le corps d'un patient.* ». Dans ce même article intitulé « *ma mission est accomplie, dans l'attente de la liberté de la nation* », le terme chabiha est évoqué une première fois pour mettre en exergue leurs exactions à l'encontre de la population.

Dans le même numéro d'Enab Baladi le terme chabiha est évoqué une troisième fois pour rapporter des propos du chef de l'ASL qui fait part de ses doléances : « *Le colonel Riad Al-Assaad, commandant de l'Armée syrienne libre, a déclaré sur Al-Jazeera : 'nous revendiquons l'attaque effectuée tôt ce matin contre le siège de la sécurité militaire à Alep car c'est le point de rassemblement des chabiha pour réprimer les manifestations à Alep'* ». Sans équivoque, Enab Baladi rapporte les propos du responsable de l'ASL avec beaucoup de sérieux, tandis qu'elle cite des déclarations du camp opposé avec beaucoup de sarcasme « *Selon le scénario officiel la plupart des victimes sont des familles qui sont sorties prendre le petit déjeuner dans le parc à côté du bâtiment afin de profiter du beau temps pendant le weekend... alors que les enfants jouaient !* ».

Il en est de même pour Souriatna, qui cite les chabiha pour les accabler, on voit qu'ils incarnent le mal absolu et que désormais l'ensemble des chabiha, pour les médias alternatifs syriens, incluent parfois l'armée, parfois les services secrets et tous ceux qui travaillent pour le régime Assad, ainsi Souriatna donne la parole à des membres de l'ASL dans le numéro 14 du 25 décembre 2011 : « *La plus grande réalisation de l'ASL c'est de protéger les manifestations, je sais que beaucoup*

d'activistes ne cautionnent pas la militarisation de la révolution, mais c'est grâce aux déserteurs que les manifestations ont pu continuer à avoir lieu notamment à Deraa et à Homs. [...] Et sur la nature des opérations que l'ASL effectue ils déclarent : 'Tout d'abord, nous essayons de mettre la pression sur nos collègues aux postes de contrôle militaires et de les pousser à désertre les rangs de l'armée. Souvent en tirant des balles en l'air. En revanche, nous ciblons les bus chabiha. Nous avons des sources d'information grâce auxquelles nous identifions les unités impliquées dans les meurtres. En général, elles sont connues de tous. Tout le monde sait que les services secrets de l'Air et la sécurité militaire sont les plus impliqués dans les meurtres et les massacres'. »

6. « Terroriste »/ "إرهابي", il s'agit ici de souligner la différence de terminologie utilisée dans les médias pro-régime et les médias anti-régime. Tandis que ces derniers vont parler de l'ASL en l'appelant par son nom, ou en la qualifiant de révolutionnaire ou de rebelle, les médias anti-régime syrien ne vont lui reconnaître aucune légitimité et vont la qualifier de terroriste. C'est aussi même une action de communication, en qualifiant les déserteurs de l'armée syrienne de terroriste, le régime essaye de rallier la communauté internationale à sa « cause ». Comme beaucoup de pays, notamment dans la région, font la guerre au terrorisme depuis 2001, le régime syrien, en se disant attaqué par des terroristes confère une légitimité à son existence et l'habille de justesse et de la droiture, comme tout « État démocratique » qui se fait attaquer par des « hors-la-loi » qui veulent sa peau. Il instaure ainsi une vision manichéenne oscillant entre le « bien » qu'il représente et « le mal » que représentent les « autres ».

Dans le même article sur l'explosion l'attaque contre un siège de l'armée à Alep, Enab Baladi rapporte le discours officiel en ces termes : « *Comme d'habitude, comme dans les deux explosions précédentes qui ont eu lieu à Damas le 6 janvier et le 23 décembre, les autorités syriennes ont pointé du doigt les terroristes, et comme d'habitude, la télévision syrienne s'est dépêchée sur les lieux du crime et a déclaré que le terroriste s'était fait*

exploser dans sa voiture pleine d'explosifs à 100m du siège des forces de l'ordre, et qu'une autre voiture piégée a explosé à proximité du siège de la sécurité militaire ».

Dès son numéro 1611 du 17 janvier 2011 Al-Akhbar rapporte les informations de l'agence de presse officielle du régime syrien Sana qui qualifient de « terroristes » tous ceux qui s'opposent au régime syrien : « *Un groupe terroriste armé a assassiné hier matin le commandant Mohamad Abdelhamid Awad alors qu'il se rendait à son lieu de travail [...] un groupe terroriste armé a assassiné un ingénieur à Homs* ». Quand al-Akhbar cite l'ASL dans le même article, le nom est mis entre guillemets pour se dédouaner de tout cautionnement vis-à-vis de ladite armée.

Troisièmement : Ingérence du Hezbollah en Syrie

Pour ce troisième thème se rapportant à l'implication du Hezbollah dans la crise syrienne, nous avons défini un certain nombre de termes à repérer. Il s'agit des termes suivants : le parti du diable. Ce terme a été inventé par les détracteurs du « parti de Dieu », traduction littérale de l'arabe Hezbollah. Ce néologisme Hezbochaytan signifie, par opposition au terme original, le parti du diable ou encore le parti de Satan.

Hassan Nasrallah qui était un leader respecté, bien au-delà des frontières de son fief de la banlieue sud de Beyrouth, est devenu la bête noire de l'opposition syrienne. De ce fait, il est désigné par le sobriquet « Hassan zomera », c'est-à-dire Hassan trompette. Il s'agit d'un terme très péjoratif exprimant un dédain et franchissant une ligne rouge envers ce personnage fortement respecté, sinon craint, par le passé. Nous reviendrons sur cette campagne visant la personne du secrétaire général du Hezbollah dans le chapitre suivant consacré à la caricature. Mais intéressons-nous présentement d'abord à l'ingérence du Hezbollah dans le conflit syrien.

Les partisans du régime Assad, à savoir le Hezbollah et les forces du 8 mars au Liban, qualifient d'ingérence toute réaction ou participation d'un pays occidental ou arabe ou musulman, comme la Turquie, qui ne fait pas partie de l'axe syro-iranien. « Ingérence arrogante » / "تدخل سافر", il s'agit d'un qualificatif qui soutient la position précédente et la confirme. À l'opposé, le camp adverse, celui des antis-régime syrien sera tenté d'user

du terme « aide » ou « soutien ». En effet, ils créent tout un storytelling conspirationniste autour de la crise syrienne. Ils invoquant une attaque impérialiste et universelle contre la Syrie d'Assad. Tandis que les médias anti-régime vont qualifier l'implication du Hezbollah dans le conflit syrien d'ingérence, les médias pro-régime vont la qualifier de soutien lui conférant ainsi une légitimité. Ils la présentent ainsi comme une évidence, voire une nécessité et une obligation pour le Hezbollah de soutenir ses alliés et de protéger le Liban d'une prétendue prochaine invasion islamiste de Daech s'il n'arrivait pas à freiner les ambitions expansionnistes de l'État islamique. Chemin faisant, les pros-régime syrien profitent de la diffusion des images de décapitation d'Égyptiens coptes en Lybie pour confirmer que les Chrétiens seront la première cible de Daech et que si le Hezbollah part faire la guerre en Syrie ce n'est pas seulement pour protéger les mausolées et les lieux de culte chiites mais c'est aussi et surtout parce que ce samaritain qu'est le Hezbollah veut protéger les Chrétiens libanais et syriens du danger imminent qui se trouve à leur pas de porte.

7. « Protection des mausolées (chiites) »/ حماية المقامات الدينية, cela fait partie de la phraséologie pro-régime syrien et donc pro-Hezbollah. Pour justifier sa présence sur le terrain syrien, et afin de galvaniser la masse ces derniers usent d'un pathos qui mise sur le sentimentalisme excessif de leur base populaire. Le Hezbollah ne présente pas son implication sur le terrain syrien comme un acte politique, mais comme un acte militant, noble, il y ajoute une pincée de romantisme en jouant sur la fibre religieuse par ailleurs d'ores et déjà très exacerbé dans un Liban où les sensibilités confessionnelles ne sont pas en manque d'un élément déclencheur pour s'enflammer. Ces paramètres sont maîtrisés à merveilles par le Hezbollah.

Ainsi, dans le numéro du 21 avril 2015 d'Al-Akhbar, l'on peut lire les propos suivants :
« Nasrallah a toujours justifié la lutte de son parti en Syrie par la défense des Libanais résidant sur le territoire syrien, la protection des sanctuaires des Ahl al-Bayt et la loyauté envers la Syrie, qui constitue le socle de la résistance au Liban et en Palestine. Aujourd'hui, ces justifications, dans l'esprit de Sayyed, ont reculé au profit d'une focalisation sur la priorité de défendre l'indépendance de la Syrie. La principale caractéristique de l'État patriotique syrien est son indépendance, et la destruction de

cette indépendance est une exigence de la guerre terroriste impérialiste réactionnaire contre lui. Dites ce que vous voulez pour critiquer le régime syrien, mais nul ne peut nier l'indépendance de sa décision politique, militaire et économique. Et cette indépendance est ce que les Syriens ont de plus précieux car, malgré les difficultés, c'est elle qui ouvre la porte à la démocratie. ».

8. « Dissociation » ou « distanciation » / "نأي بالنفس", il s'agit d'un terme précieux en arabe signifiant littéralement « se mettre à l'écart ». Une terminologie choisie par l'État libanais, qu'il utilise pour la première fois lors du Conseil de la ligue arabe et qui suscite un tollé et crée la polémique puisqu'il est en réelle contradiction avec la forte et déterminante présence du Hezbollah sur le terrain syrien, à moins qu'on ne considère pas le Hezbollah comme un parti libanais mais comme un État dans l'État qui détient le pouvoir de déclarer la guerre, d'instaurer la paix et de s'immiscer dans les affaires des pays voisins en entraînant le Liban tout entier dans ses décisions suicidaires unilatérales.

Un article d'Al-Akhbar daté du 19 juin 2014 est on ne peut plus explicite à ce propos. Il est intitulé « Le Liban échoue dans 'la (politique de) dissociation' par conséquent le Hezbollah s'engage en Syrie ». Un rapport de cause à effet est ainsi établi entre la distanciation préconisée par les antis-régime syrien afin d'éviter que le conflit syrien ne s'exporte au Liban. On comprend à travers cet article que le Hezbollah n'a pas eu d'autre choix que de s'engager dans le borbier syrien, ainsi on peut lire dès le début de l'article en question « *Dans cet article, nous passons en revue l'échec de la politique officielle du Liban envers la Syrie, c'est-à-dire la politique de « dissociation », et nous traitons le rôle du Hezbollah et du clan du 14 mars dans la guerre en Syrie. Premièrement, ce n'est pas vrai ce que le président Najib Mikati a dit que « le gouvernement a pu, par sa politique de dissociation, neutraliser les répercussions de ce qui se passe en Syrie sur le Liban ».* Il a raison s'il veut dire que le Liban officiel n'a pas incité contre la Syrie comme la Turquie l'a fait, et n'a pas ouvertement aidé les groupes armés comme l'ont fait la Jordanie et la Turquie, et les médias officiels et tout ce qui a été publié par le gouvernement libanais et ses ministres a respecté un minimum de

comportement diplomatique. Mais ce sont les actions de l'État libanais lui-même qui l'ont conduit à l'échec de sa politique syrienne. »

9. « Milice »/ "ميليشيا", un terme utilisé par les anti-régime syrien pour qualifier le Hezbollah et les forces militaire ou de police syriennes. c'est un terme tabou quand il se rapporte au Hezbollah au Liban à l'époque, puisque le vivre-ensemble empêche de qualifier ainsi un parti considéré comme étant libanais pour ne pas provoquer de tensions communautaires. Cependant, l'implication du Hezbollah de plus en plus flagrante et de plus en plus assumée par ce dernier va permettre aux langues de se délier, notamment en ce qui concerne les médias alternatifs syriens. « Milice étrangère »/ "ميليشيا أجنبية" tandis que les médias traditionnels libanais anti-régime ne peuvent que critiquer l'ingérence d'un parti libanais dans le conflit syrien, les médias alternatifs syriens peuvent appeler les choses par leur nom. Il s'agit ici de franchir une ligne rouge, d'abord qualifier le Hezbollah de milice, ensuite lui accoler le terme « étrangère » alors que dans la terminologie baasiste dans laquelle ont baigné les journalistes en herbe des médias alternatifs syriens, on ne qualifie pas « d'étranger » les voisins arabes, et surtout pas un parti du Liban dont on ne reconnaît implicitement pas l'indépendance.

Dans le numéro 22 du 1^{er} juillet 2012 Enab Baladi emploie le terme « milice » pour désigner les services de renseignement de l'armée de l'air¹²² qui appartiennent à l'armée régulière syrienne. Dans un positionnement fort et percutant, loin de toute objectivité, le coupable est désigné pour l'hebdomadaire alternatif syrien. La position d'Enab Baladi est militante de manière clairement assumée.

¹²² « Le quatrième service de renseignement, la Direction du renseignement de l'armée de l'air (Idarat al-Mukhabarat al-Jawiyya) n'est que nominalement lié à l'armée de l'air. Son rôle en tant qu'agence de renseignement la plus puissante et la plus redoutée de Syrie vient du fait que Hafez al-Assad était autrefois commandant de l'armée de l'air, et a ensuite transformé le service de renseignement de l'armée de l'air en son bureau d'action personnel. En plus du travail de renseignement, la direction a aidé de nombreuses opérations terroristes à l'étranger. ». L'article intégral sur les quatre branches du renseignement syrien est consultable à l'adresse suivante : <http://www.faqs.org/espionage/Sp-Te/Syria-Intelligence-and-Security.html#ixzz7AnRxVxG3>

أحمد محمد حوراني «أبو منير»



تاجر من مواليد ١٩٦٣. يعمل ببيع لوازم النجارين والبخاخين. يقيم هو وعائلته المكونة من ثلاث صبية وخمس بنات وأمه. اعتقلته ميليشيات المخابرات الجوية

بطريقة وحشية بالقرب من مسجد المصطفى وهو عائد إلى منزله ليُرمى في سجون النظام منذ ٣ أيلول ٢٠١١ إلى يومنا هذا. شوهد أبو منير أكثر من مرة في أمرية الطيران كان آخرها بتاريخ السادس من أيار ٢٠١٢. نَسأل الله له الفرج القريب العاجل.



ضياء يوسف علاوي «أبو رائد»



أبٌ لأربعة أبناء. يعمل في مهنة التمديدات الكهربائية. أبو رائد البالغ من العمر ٣٥ عامًا. عُيِّب عن عائلته بطريقة قسرية. بعد أن اقتحمت ميليشيات المخابرات الجوية منزله لتحتقله أمام

أعين زوجته وأطفاله فجراً في يوم ٣ أيلول ٢٠١١. وُنقله إلى مطار المرة التابع لفرع المخابرات الجوية. نُقل أبو رائد خلال فترة اعتقاله ضمن أفرع النظام لتتم مشاهدته للمرة الأخيرة في الفرقة الرابعة بتاريخ ٣ أيار ٢٠١٢. ولا يزال حتى يومنا هذا خلف القضبان. نَسأل الله له الفرج القريب العاجل.

سفيان أحمد قاوق



شاب متزن سعى بجد ليعيش وأسرته حياة كريمة. متزوج ويعمل في مهنة النجارة. يبلغ من العمر ٢٦ عامًا. اعتقلته ميليشيات المخابرات الجوية بطريقة وحشية عن طريق نصب كمين له بتاريخ ٣ أيلول ٢٠١١. حينما تم إجبار أحد أصدقائه على الاتصال به ودعوته، وما

إن وصل سفيان إلى المكان المحدد حتى انقضت عليه قوات الأمن واقتادته إلى فرع المخابرات الجوية لينال من التعذيب ما يناله. شوهد سفيان للمرة الأخيرة في أمرية الطيران بتاريخ ٦ أيار ٢٠١٢. نَسأل الله له الفرج القريب العاجل. أهله وأحبابه ينتظرونه بفارغ الصبر ليعود إليهم ويكون بينهم من جديد.

Il en est de même dans le numéro suivant d'Enab Baladi, daté du 8 juillet 2012. En effet, sur une seule page consacrée à la mémoire des victimes, le mot milice est cité six fois pour désigner les coupables qui ne sont autres que les fameux renseignements de l'armée de l'air de Bachar Assad. Nul doute dans les formulations, Enab Baladi est engagé clairement anti-Assad.

Il en est de même pour Souriatna qui utilise le même terme pour qualifier la police et l'armée régulières de « milice d'Assad » en page 16 du numéro 45 daté du 29 juillet 2012 qui n'est autre qu'une reprise du quotidien libanais An-Nahar qui a été publié le 21 juillet 2012.

داريا... مجزرة جديدة، وثلاثة عشر شهيداً في أسبوعٍ دام... استخدام الهاون كوسيلة لقمع الاحتجاجات

أفراد الجيش الحر يتصدون بقوة لقوات النظام ويكبدونها خسائر كبيرة

رداً على انتهاكات النظام بحق الشعب الأعرل في المدينة، قامت كتيبة سعد بن أبي وقاص يوم الإثنين ٢ تموز باستهداف موكب ميليشيات المخابرات الجوية والمؤلف من مدرعتين و عدد من السيارات وكانت النتيجة تكبيدهم خسائر بشرية ومادية فادحة. كما قام أفراد الجيش الحر بالاستيلاء على إحدى المدرعتين والتي كانت تحمل رشاشاً ثقيلًا. ما أربك قوات النظام وجعلها تفتح المدينة بتعزيزات شملت دبابات وعربات بي ام بي ومدركات إضافية إلى استخدام المروحيات الحربية في القصف بالرشاشات الثقيلة. ودارت اشتباكات عنيفة بين الطرفين استمرت حوالي ثلاث ساعات قامت خلالها عناصر الأسد باستهداف المنازل والمحلات التجارية والسيارات، كما تم استهداف أعمدة الكهرباء مما أدى إلى انقطاع الكهرباء عن معظم مناطق المدينة. وأثناء انسحاب قوات النظام من المدينة، قامت برزغ عدد من العنوبات النافقة في شارع الشهيد غيات مطر. وبعد الإنسحاب تم قصف المدينة عشوائيًا بقذائف الهاون التي سقطت في أنحاء متفرقة من المدينة وتسببت بأضرار في عدد من البيوت كما أسفرت عن عدد من الإصابات بينهم امرأة. وكحصيلة لهذا الاقتحام ارتقى أربعة شهداء وهم:



محمد كساس



عبد الجبار منصور

الشهيد إسماعيل محمد شرف المصري (٢٣ عامًا) وهو أصم وأبكم وقد تم إطلاق النار عليه أثناء إغلاقه لمحلته. الشهيد عبد الجبار منصور يبلغ من العمر ٢٠ عامًا. الشهيد محمد كساس البالغ من العمر ١٧ عامًا. الشهيد بشير محمود إسماعيل. وفي صباح اليوم التالي (الثلاثاء ٣ تموز) حلقت المروحيات الحربية في سماء المدينة وقامت بإطلاق الرصاص بشكل عشوائي ما أدى إلى أضرار مادية في بعض الأبنية كما لوحظت أعمدة الدخان في المنطقة الغربية من داريا. ولم تسجل أصابات في ذلك اليوم.

إغلاق المنافذ الحيوية يُثير الشكوك

تواجدت ميليشيات المخابرات الجوية غالب أيام الأسبوع المنصرم في المنطقة الغربية من داريا حيث لوحظ انتشاراً أمنيّ كثيف ترافق بإقامة عدد كبير من الحواجز بين داريا ومنطقة صحنايا المجاورة، ودخول ناقلات للجنود وانتشارها في تلك المنطقة. وبإشراف من ميليشيات المخابرات الجوية تم يوم الثلاثاء الماضي إغلاق الكثير من الشوارع والطرق والسواكن الترابية والدشم الرملية (أكياس الرمل) كشارع مسجد الوهاب الواصل بين داريا وصحنايا وطريق مروان ومفرق العلاللي، كما وأغلق نصف شارع الفصول الأربعة بأكوام التراب مع الإبقاء على الحاجز الأمني الدائم هناك، وتم وضع حاجز جديد بالقرب من معمل كارينا. وقد ترافق ذلك كله مع انتشار القناصة على أسطح المباني المرتفعة.

اشتباكات بين الجيش الحر وعناصر المخابرات الجوية والمحصنة ثلاثة شهداء!

قامت ميليشيا المخابرات الجوية مساء يوم السبت ٣٠ حزيران بنصب كمين لأفراد من الجيش الحر مما أدى إلى وقوع اشتباك بين الطرفين في منطقة دوار أبو صلاح. وكانت حصيلة ذلك الاشتباك ارتقاء ثلاثة شهداء عرف منهم الشهيد محمد الدحلة إضافة إلى عدد من الإصابات وبعض الأضرار المادية.

الشائعات .. ونزوح السكان

تداول البعض من سكان داريا في الأيام القليلة الماضية شائعات بأن المروحيات الحربية التي حلقت في سماء المدينة صباح يوم الثلاثاء ٣ تموز ٢٠١٢، قد ألقت مناشير تحذر من خلالها الأهالي بأنه سيتم اقتحام المدينة وقصف بيوتها بالمدمفعية الثقيلة خلال الساعات القليلة القادمة! وانتشرت الشائعات وبروايات مختلفة، الأمر الذي أدى إلى انتشار الخوف والذعر في صفوف المدنيين والسكان وكانت سبباً لنزوح عدد من العائلات إلى خارج المدينة خوفاً من القصف، لكن تبين بعد ذلك بساعات أن لا صحة لتلك الشائعات وأن المروحيات لم تلق أية مناشير، الأمر الذي دفع تنسيقية داريا إلى إصدار تنويه جاء فيه: «تهيب بالأهالي الكرام عدم الأخذ بالشائعات المتداولة عن وجوب إخلاء المنازل، ونؤكد على أهمية التزام الأهالي بمنزلهم حرصاً عليها من السرقة والنهب من قبل اللصوص وعصابات الأسد. كما نرجو منهم النظر بوعي اجتماعي وألا يكرروا أخطاء أهالي حمص وريف حلب ودوما بتحركهم لمنازلهم».

إصرار الثوار رغم تعرض المدينة للدمار

بعد كل مظاهرة أو تشييع تشهده المدينة يأتي الرد الوحشي من ميليشيات المخابرات الجوية بالقصف بقذائف الهاون أو بالرشاشات الثقيلة، ورغم كل هذا لا يزال الأحرار مصرين على الخروج بمظاهراتهم المسائية وبشكل شبه يومي رفضاً منهم لممارسات النظام الفاسد للشرعية ضد المدنيين من قصف وتشريد، فيوم الإثنين ٢ تموز ٢٠١٢ خرج أبناء المدينة في تشييع مهيب لشهداء المجزرة التي ارتكبتها النظام في ذلك اليوم، كما خرجوا أيضاً يوم الأربعاء ٤ تموز ٢٠١٢ في مظاهرة مسائية نصرة للمدن المحاصرة والمنكوبة وتنديداً بجرائم النظام، فما كان من ميليشيات المخابرات الجوية إلا الرد بقذائف الهاون ما سبب بعض الإصابات إضافة إلى الأضرار المادية.



« Terroriste » alors que l'alliance, ou l'allégeance du Hezbollah au régime syrien a fait que ce dernier ne soit qualifié qu'en de termes très positifs quand il s'agit d'évoquer son nom par n'importe quel syrien le qualifiant de résistant, utiliser ces termes pour parler du Hezbollah dans les médias alternatifs syriens marquent un grand tournant dans les nouvelles relations syro-libanaises.

Quatrièmement : Floraison de groupuscules islamistes

Le pendant de ce thème est la question des minorités. À partir de cette date, le régime Assad a trouvé une validation pour son argument de protecteurs des minorités. Notamment, il voudrait surtout dire les minorités chrétiennes. C'est un argument usité également pour le Hezbollah pour justifier sa présence en territoire syrien.

Pour ce quatrième thème se rapportant à la propagation du fléau islamiste dans la crise syrienne, nous avons défini un certain nombre de termes à repérer. Il s'agit des termes suivants :

10. « les femmes libres »/ "الحرائر" ce terme très peu utilisé jusque-là, puisé dans la terminologie islamique désuète ou spécialisée, a bénéficié d'un essor dès lors qu'il a été réintroduit dans la rhétorique de la « révolution syrienne » par les membres de l'organisation terroriste des Frères musulmans lors de manifestations visant à accaparer la révolution syrienne et faire leur le soulèvement spontané du peuple syrien voulant calquer cela sur le modèle égyptien qui a vu sa révolution usurpée par les islamistes, avant que le pouvoir ne soit repris par l'armée.

Ainsi, Al-Akhbar dans son article daté du 6 janvier 2015 réfute totalement cette appellation et présente un exposé étymologique théologique intitulé « Des questions sur le voile après 'le Printemps arabe', il n'y a rien qui s'appelle 'harair' ». Al-Akhbar ne dénonce pas le statut de femme libre dans cet article, loin s'en faut, mais, le quotidien libanais pro-régime syrien dénonce ce mot qui est désormais l'apanage des islamistes. L'article va même questionner la référence des musulmans sunnites à Al-Azhar au Caire pour décrédibiliser cette terminologie usitée désormais en Syrie notamment par les groupuscules islamistes.

A l'opposé, Enab Baladi adhère totalement à cette terminologie islamiste et publie dans son numéro 32 du 30 septembre 2012 une brève intitulée « *La Syrie en couleurs...* » où ils lancent une campagne pacifique en allumant des bougies à l'instar des manifestations que l'on peut observer en Europe et qui sont rares dans les pays de la région MENA à cette époque.



سوريا بالألوان

داريا شعلة لن تنطفئ
((نريد أن نأخذ من كل مدينة لون ونجمع الألوان لزين بها
سوريا ونرسم لوحة فنية رائعة سوريا بالألوان))
هذا ما قامت به حرائر داريا يوم السبت ٢٩ أيلول ٢٠١٢ حيث
زينت سوريا بكل الألوان وغرست الشموع بين المدن تأكيدا منهن
بان لهيب الثورة ما زال مشتعلًا في كل بقعة من بقاع الوطن .



7

عنب داراني

عنب بلدي - العدد الثاني والثلاثون - الأحد ٣٠ أيلول ٢٠١٢
enabbaladi@gmail.com

La Syrie en couleurs...

Daraya est une flamme qui ne s'éteindra pas...

« Nous voulons prendre de chaque ville une couleur et collecter les couleurs pour décorer la Syrie et dessiner un tableau magnifique... ». C'est ce que les femmes libres de Daraya ont fait samedi 29 septembre 2012. Elles ont décoré la Syrie de toutes les couleurs et ont posé des bougies entre les villes pour insister sur le fait que la flamme de révolution est encore vivace sur tout le territoire de la Patrie.

« Martyr »/ « شهيد » ce terme renferme une connotation religieuse dans l'islam. Celui qui meurt au combat, obtient le titre de martyr autrement il est seulement qualifié de « Mort »/ « قتييل » par opposition à martyr ce terme est employé pour souligner la perte d'êtres humains chez le camp adverse ou encore pour souligner une certaine neutralité de celui qui s'exprime quant à celui qui a perdu la vie. Ainsi, selon leur accointance politique, les uns et les autres des médias vont sélectionner l'un ou l'autre des termes pour qualifier leurs propres victimes ou les victimes du camp adverse.

Automne| hiver| islamiste| arabe/ "الخريف/الشتاء الإسلامي/العربي" par opposition au printemps arabe, saison porteuse de tous les espoirs, synonyme de renaissance et de renouveau, ces termes ont été utilisés dans le monde arabe pour souligner l'échec de ce que fut le printemps arabe car subtilisé par les partis islamistes, notamment en Égypte et en Tunisie où les Frères musulmans se sont accaparés du pouvoir avec les conséquences désastreuses que l'on a connu pour ces deux pays avant que l'un soit sauvé par l'armée et l'autre ne soit en cours de sauvetage par la suspension du parlement islamiste. Cela vient se confirmer avec la prolifération des groupuscules terroristes islamistes en Syrie. Les partisans du régime Assad se réjouiront d'utiliser cette terminologie pour souligner le fiasco du Printemps arabe et mettre en exergue le fait que c'est un complot islamiste contre le régime laïc qu'est le leur.

Mécréant| mécréants/ "كافر/كفار", pour les islamistes il s'agit d'un terme qui qualifie tout ce qui n'est pas musulman. Certains plus diplomates que d'autres vont parler publiquement des « gens du livre » pour désigner les croyants des deux autres religions monothéistes. Mais en réalité, il s'agit pour tous les musulmans de désigner ceux qui ne font pas partie de leur religion. Il s'agit évidemment d'un terme très péjoratif et sectaire. Aucun média, ni traditionnel ni alternatif de ceux que nous traitons, ne pourra adopter cette terminologie jugée très violente et extrême.

De manière plus générale, Enab Baladi a consacré une couverture médiatique relativement étendue et plutôt nuancée de la floraison des groupuscules islamistes en Syrie, tandis que celle de Souriatna reste plus catégorique rejetant totalement la barbarie islamiste.

En effet, dans le numéro 2 d'Enab Baladi, on retrouve une brève sur les attentats d'Alep. L'hebdomadaire accuse le régime de les fabriquer. Dans le numéro 60, nous trouvons un éditorial intitulé « vole-t-on la Révolution ? » Le journal a également couvert la nouvelle de l'enlèvement du Père Paolo dall'Oglio par les groupes islamistes dans son numéro 76.

Enab Baladi a aussi consacré une couverture médiatique conséquente de la campagne menée par les factions de l'opposition contre l'État islamique au début

de l'année 2014 dans les numéros 98, 100, 101, 102. L'hebdomadaire a également couvert dans le numéro 103 les affrontements entre le Front An-Nosra et l'Etat islamique à Deir Az-Zor, avec un reportage sur l'augmentation des cas d'enlèvement de dirigeants de l'ASL.

Les articles d'Enab Baladi attaquent Al-Qaïda et l'État islamique en Syrie et mettant en garde contre eux. L'hebdomadaire considère les réalisations militaires de l'organisation comme une transition « d'occupation en occupation », mais en contrepartie, l'hebdomadaire encense le Front An-Nosra dont les actions sont considérées comme une libération. Enab Baladi considère qu'il y a un courant de renouveau au sein d'An-Nosra par exemple, dans un entretien avec al-Joulani le 19 décembre 2013 dans le numéro 96. L'hebdomadaire inclut souvent le Front An-Nosra avec les forces de l'opposition syrienne et de la révolution.

Commentant la ligne éditorial de son journal, Ammar Ziadeh, directeur de la rédaction d'Enab Baladi, déclare : « *Tant qu'An-Nosra restera lié à al-Qaïda, il n'est pas l'une des composantes de la Révolution et ne le sera pas, car il croit avoir la tutelle du peuple, et ne se considère pas comme faisant partie de celui-ci. La différence entre l'organisation de l'Etat et le Front An-Nosra dans notre couverture, est que l'État est un ennemi direct de la Révolution, et il s'escrime toujours à ouvrir des fronts contre les combattants de la Révolution et à les martyriser. Ce sont des combattants étrangers venant de l'extérieur de la Syrie et ils n'ont aucun droit sur cette terre, concernant An-Nosra, malgré un rapprochement évident avec l'organisation de l'Etat, ses combattants sont pour la plupart syriens, et il y a un courant qui essaie de se rapprocher des modérés et de corriger les erreurs. Mais ce courant est mis à l'écart petit à petit pour laisser la place à l'intérieur d'An-Nosra aux plus extrémistes. L'attitude d'An-Nosra, ressemble à celle de Daech. Il met des restrictions pour les journalistes ou les acteurs de la société civile, et il a déjà pris d'assaut certains journaux et stations de radio en Syrie.* »

Pour ce qui est de Souriatna, l'hebdomadaire a aussi considéré que l'attentat du 6 janvier 2012 Damas était l'œuvre du régime, comme l'indique l'article intitulé «

Pourquoi ? Concernant les attentats de Midan ». Dans le numéro 22, après le deuxième discours d'Al-Zawahiri sur la Syrie en février 2012, l'hebdomadaire a publié un article intitulé « La Syrie et le mensonge d'Al-Qaida », dans lequel il considérait que se concentrer sur Al-Qaida était pour détourner l'attention du monde des crimes de Bachar al-Assad.

La libération de Raqqa, à laquelle le Front An-Nosra a participé en mars 2013, n'a pas non plus eu plus de couverture dans Souriatna. L'hebdomadaire s'est contenté de publier un article dans le numéro 82 intitulé « La Révolution entre la base (al-Qaïda) et le sommet » attaquant de manière acerbe le Front An-Nosra et l'assimilant au régime d'Assad.

On retrouve des articles dans les numéros 95 et 96, critiquant la recrudescence de l'islamisation et la domination de l'État islamique sur le pétrole. Dans le numéro 97 de Souriatna on retrouve un article intitulé « Des ongles des enfants de Deraa à An-Nosra et ses dérivés » pleurant le statu quo de la Révolution.

Souriatna publie une longue enquête dans le numéro 99 sur les événements de Raqqa et les affrontements entre les factions islamiques, et des reportages sur les violations commises par Daech et d'autres factions. Dans le numéro 146, l'hebdomadaire publie un reportage intitulé « Les groupes extrémistes en Syrie utilisent des enfants dans des batailles et les recrutent à travers des campagnes éducatives ». Dans le numéro 147, Souriatna consacre une couverture au serment d'allégeance des tribus syriennes à Daech avec un article intitulé « Allégeances à l'époque de la Liberté ».

Jawad Abou Al-Mona, rédacteur en chef du journal Souriatna, considère « *qu'il y a une distinction claire pour l'hebdomadaire Souriatna, entre le Front An-Nosra et Daech. Les réalisations d'An-Nosra contre le régime d'Assad ne peuvent être niées malgré le fait que nous sommes conscients de son appartenance au courant jihadiste-salafiste. La prédominance de l'élément syrien parmi ses rangs a renforcé davantage l'idée de son affiliation à l'opposition armée sans ambitions d'établir un Etat islamique. Fin 2013, avec la recrudescence des éléments non-*

syriens, la complexité de la question a augmenté, ce qui nous a éloignés de toute couverture. En général, nous n'avons pas abordé directement le sujet An-Nosra dans nos publications. Nous avons documenté des violations explicites et claires commises par An-Nosra dans le nord de la Syrie et au sud de Damas. Les numéros ont été imprimés et distribués, et An-Nosra ne s'est pas opposé à cela, ce que je considère positif, mais en général, la question est très épineuse. Qui plus est, il n'y a pas de politique éditoriale coordonnée entre les médias alternatifs sur cette question".

Cinquièmement : Frappes israéliennes en Syrie

Le mois de novembre 2012, marque la première escarmouche frontalière entre la Syrie et Israël depuis la fin de la guerre d'octobre 1973. Depuis une série de frappes israéliennes contre différentes cibles en Syrie s'en est suivie. En effet, le 29 janvier 2013, l'aviation israélienne effectue un raid aérien au nord de Damas. Puis, le 31 janvier 2013, des avions israéliens bombardent un convoi de l'armée syrienne au nord de Damas transportant des armes destinés au Hezbollah. Le 28 avril 2013, un avion israélien survole le palais présidentiel syrien et mène une attaque près de Damas. Dans la nuit 3 au 4 mai, des avions israéliens ciblent plusieurs convois syriens transportant des missiles destinés au Hezbollah. Le 5 mai 2013, des attaques aériennes israéliennes sont menées contre des cibles militaires à Damas, 15 soldats syriens sont tués.

« Ennemi/ Entité sioniste »/ "الكيان الصهيوني/العدو", ce sont les termes extrêmes de guerre utilisés par le Hezbollah et les pro-régime syrien en général pour qualifier Israël et ne pas reconnaître son existence. L'appeler ainsi la qualifie d'entité usurpatrice.

11. « Droit de riposte »/ "حق الرد", ce terme est désormais tourné en dérision par les anti-régime syrien il s'agit en effet à l'origine du terme utilisé par ce qui est appelé « l'axe de la Résistance » pour justifier leur inaction face aux bombardements israéliens. Ils expliquent que leur inaction n'est que temporaire et que tôt ou tard leur riposte viendra. Ce terme a été utilisé à

profusion jusqu'à provoquer l'hilarité de leurs adversaires sans jamais passer à l'action qu'ils annoncent.

Ainsi Al-Akhbar dans le numéro du 1^{er} février 2013, publie un article intitulé « Syrie, la riposte face à l'agression vaut la survie ». L'article exhorte en somme le régime syrien à attaquer Israël et parle « d'humiliation de l'armée arabe syrienne » puis rajoute *«Après la violation des murs et que les outils de l'alliance réactionnaire impérialiste israélienne ont atteint les parages de Damas, la logique de la « guerre hors les murs » et la réponse à l'agression israélienne dans un autre lieu et à un autre moment n'ont plus de sens à tous égards, mais expriment plutôt un manque d'imagination politique voire, pour la tactique sécuritaire, la sanctification du pouvoir aux dépens de la patrie et de sa souveraineté. Ce n'est qu'une illusion. L'absence de réponse à l'agression israélienne ne peut être justifiée par aucun argument : pourquoi les défenses aériennes n'ont-elles pas pris de mesures contre les avions israéliens agresseurs ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de réponse immédiate ? En effet, pourquoi la déclaration syrienne est-elle arrivée sous presse et dépourvue, au moins, de menace de représailles en cas de répétition de l'agression ? [...] Son heure est arrivée, seule grâce à elle il sera possible de reconstruire l'unité de la société et de l'Etat dans ce cher pays.»* L'article est un manifeste qui en appelle au réveil du régime de Damas pour riposter. Le champ lexical et le ton utilisés ne font pas de doute. L'auteur tente de secouer le camp du 8 mars, mais vraisemblablement en vain.

Sous le titre de « Sauvez la résistance » Enab Baladi publie une brève dans la même veine, s'adressant directement aux lecteurs en assumant explicitement le caractère militant de l'hebdomadaire dans le numéro 63 du 5 mai 2013 :

« Il n'est jamais arrivé plus catastrophique à la cause palestinienne (centrale) dans son histoire que son accaparement par le régime syrien, le Hezbollah et la Résistance. Un autre raid d'Israël sur des sites militaires syriens, absolument rien de nouveau là-dedans. Ni la réaction israélienne ni la réaction syrienne. On sait que notre espace aérien était vulnérable pour les transgressions israéliennes

répétées au cours de la décennie précédente. On sait aussi que le régime syrien s'est réservé le droit de riposte depuis lors.

[...]

Nous sommes pleinement conscients que certains Syriens, à cause de la criminalité excessive et les abus sont prêts à pactiser avec le diable pour lever les machettes des cous de leurs enfants, ou pour éloigner les chabiha du Hezbollah « les résistants » de leurs villages et de leurs villes, mais nous considérons qu'il est de notre devoir, en tant que média acquis à la Révolution et ses principes, d'avertir du danger de cette tendance sur un avenir prospère pour lequel nous avons sacrifié des dizaines de milliers de martyrs jusqu'à ce que nous le voyions devenir réalité. »

Sixièmement : Un million de réfugiés syriens au Liban

Pour ce sixième point se rapportant à l'arrivée massive de réfugiés syriens au Liban, nous avons défini un certain nombre de termes à repérer. Il s'agit des termes suivants :

12. « Réfugié »/ "لاجيء", il s'agit d'un terme neutre utilisé par les deux camps. En revanche, la perception sur le terrain des réfugiés syriens est différente d'un camp à l'autre. En effet, ces derniers craignent pour leur sécurité dans les zones sous l'influence du Hezbollah et ont choisi de se réfugier dans les zones du pays où ce parti a le moins de pouvoir ce qui a provoqué des disparités quant à la distribution géographique des réfugiés et même si tous les médias les appellent « réfugiés », l'angle choisis des articles sont diamétralement opposés d'un camp à l'autre.
13. « Victime »/ "ضحية", dans la plupart des cas ce sont des termes qui vont être utilisés par les médias alternatifs syriens pour souligner des faits, ayant eu lieu au Liban, qu'ils vont qualifier de racistes à l'encontre des réfugiés syriens. « Racisme »/ "عنصرية", c'est également un terme qui sera l'apanage des médias alternatifs syriens qui vont mettre l'accent sur les comportements au Liban à l'encontre des réfugiés syriens. ce sont en général des

comportements qui ne vont pas être jugés de la sorte par les médias libanais de quelque bord qu'ils soient.

La crise syrienne n'a cessé de s'exporter aux pays voisins, non seulement par l'afflux des réfugiés comme nous venons de le voir dans la partie précédente, mais cela s'est également traduit par des attentats au Liban. La Une d'An-Nahar du 24 juin 2014 fait état de l'attentat qui a frappé la banlieue sud de Beyrouth la veille. Sur les confins avec la capitale, un barrage de l'armée libanaise a été la cible d'une attaque.

Une photo grand format illustre les propos. Elle représente une voiture calcinée, entourée d'un fil jaune en nylon derrière lequel s'amasse un attroupement de badauds affichant une mine stupéfaite teintée de résignation. Des militaires libanais en uniforme, ainsi que des membres de l'intelligence militaire en civile, s'affairent autour de la carcasse et essayent de garder une distance sécuritaire avec la foule. La légende indique « Les débris de la voiture piégée qui a explosé hier soir au rond-point Chatila ».

Sans équivoque, le titre condamne clairement l'attaque : « *Le terrorisme frappe de nouveau aux portes de la Banlieue, un kamikaze s'est fait exploser à proximité d'un barrage de l'armée* ». En effet, celle-ci est qualifiée de « terroriste » et celui qui l'a perpétré de « kamikaze ». Utiliser ce terme d'origine japonaise hôte toute connotation religieuse susceptible d'accorder du crédit à celui qui a perpétré l'action. Si le journal avait la velléité d'être plus neutre, il aurait pu adopter le terme « perpétrateur ». Mais avec le choix du terme « kamikaze » il dénonce cet acte.

Les raisons annoncées de ces attaques dans la Banlieue sud de Beyrouth sont l'ingérence du Hezbollah dans le conflit syrien. Alors même que le quotidien An-Nahar se situe à l'opposé de ce parti politique sur l'échiquier libanais, il ne peut se réjouir d'une telle attaque, d'autant plus que c'est l'armée libanaise qui en pâtit.

L'article principal n'occupe quant à lui que la page 12 et de manière assez marginale. En effet, la moitié de cette page est consacré à la suite de l'ensemble

des articles cités en Une. L'importance donnée à l'évènement en Une, contraste avec sa position en page 12.

L'article est tout de même précis et informatif. Il indique l'identité du kamikaze « un trentenaire syrien », ainsi que le poids des explosifs « 25 kilogrammes ». Le ton est neutre et tend à être plutôt factuel et informatif. Alors qu'il condamne comme nous l'avons énoncé plus haut, il ne le fait pas de manière passionnelle sans grand affect. L'article est conclu par une déclaration du premier ministre libanais Tammam Salam « Le Liban n'est pas à l'abri des répercussions des évènements qui se déroule chez les voisins, nous assurons par la même occasion que la situation est stable au Liban grâce à la vigilance et la préparation de l'armée et des forces de l'ordre ». À aucun moment il ne cite le Hezbollah, ni pour condamner son ingérence ni pour appuyer son intervention. Il fait la sourde oreille et préfère opter pour un discours neutre qui relève de la rhétorique d'un homme d'État et non pas d'un politicien qui n'a pas le pouvoir de décider de la paix et de la guerre dans son pays, cette prérogative étant exclusive au Hezbollah.

Les propos du premier ministre ne sont pas explicites quand ils parlent de « voisins » pour éviter de citer clairement la Syrie esquivant ainsi de condamner l'ingérence du Hezbollah dans la crise syrienne, mais les rapporter tels quels en dit long sur la position d'An-Nahar qui se veut un soutien pour la légitimité de l'État et de ses représentants, pour contrer ainsi les velléités du camp adverse à mettre la main sur le Liban.

Seul un titre en gras, mentionnant l'attentat ayant eu lieu la veille, orne le numéro 2326 du 24 juin 2014 du quotidien Al-Akhbar. Une photo alarmiste illustrant deux mineurs brandissant des kalachnikovs occupe les deux tiers de la page avec le titre « ‘‘Daech’’ aux portes de l'Arabie Saoudite et de la Jordanie ».

الخبـار
al-akhbar
www.al-akhbar.com

الطـلـاء 24 حزيران 2014
العدد 2326 السنة الثامنة
mardi 24 juin 2014 n° 2326 8ème année

صفحة 32
ليرة 1000

إستشهادي يجنب الضاحية مجزرة [2]

تحقيق

غيابة الضمان الاجتماعي

«داعش» يسطر على حقل نفعلي جديد وفيلاديين من «النصرة» يلتحقون به

الحار والمحطات تعاني خطر التلوث، غياب الإدارة يهدد إيكولوجيا الأرض

اشياء نفوق الوصف في كأس العالم 2070: هل نتحاذ إلى لاعبين؟

مطالب وترقيه ومقاومة على القنوات اللبنانية وسهرات الأس، على اندر الأذاعة

إسرائيل تستبدل الحملة العسكرية بالجهد الاستخباري ومخاوف على شعرة المصالحة

11-8

Contrairement à An-Nahar, Al-Akhbar place l'article évoquant les faits en page 2 dans la rubrique politique. L'article est plus détaillé et semble avoir l'intention de remettre les pendules à l'heure. Les détails contenus dans le corps du texte, dénote d'une connaissance et d'une proximité du terrain. L'article nomme le café proche de l'attentat –comme le fait An-Nahar d'ailleurs- mais démenti que la Mercedes qui a explosé soit « rouge » mais « blanche ». Un détail qui semble sans importance mais qui démontre que le quotidien veut se montrer plus à même que ses concurrents à donner les « vraies informations ». Il sous-entend : « N'écoutez

pas les journaux peu professionnels et étrangers à notre zone qui diffuse de « ‘fausses informations’ ».

Cet attentat est aussi une preuve que le Hezbollah est incapable de sécuriser son fief, à savoir la banlieue sud de Beyrouth. Tout en couvrant l'évènement et en jouant sur la fibre communautaire et victimaire, Al-Akhbar se garde « d'en faire trop » afin de ne pas contribuer à terroriser la base populaire du camp du 8 mars et démolir ainsi l'argument clef du Hezbollah qui consiste à dire qu'il prend part au conflit syrien pour « protéger le Liban d'une invasion terroriste de Daech qui arriverait jusqu'à la ville de Jounieh » considérée comme étant le fief chrétien au Liban et donc une frontière psychologique à ne pas franchir. Le Hezbollah se positionne ainsi comme un parti ouvert, inclusif, qui va même « dans son extrême bonté et magnanimité », jusqu'à défendre les adeptes des autres religions que la sienne. Alors que le Liban n'était pas particulièrement une cible du terrorisme islamiste sunnite, voilà que l'ingérence du Hezbollah dans la crise syrien provoque des représailles sur le territoire libanais. C'est cette idée que le quotidien s'escrime à occulter afin de ne pas discréditer son protégé, nous avons nommé le Hezbollah.

Septièmement : Proclamation de l'État Islamique en Irak et au Levant

14. « Daech »/ "داعش", l'État Islamique en Irak et au Levant. C'est l'appellation officielle de cette organisation terroriste. « Organisation de l'État »/ "تنظيم الدولة", c'est un terme qui est apparu pour marquer une certaine neutralité vis-à-vis de l'État Islamique en Irak et au Levant. L'appeler ainsi a plusieurs avantages selon les auteurs, d'abord il permet d'identifier le groupuscule islamiste, ensuite ce terme permet de ne pas associer le terme « islamique » à une organisation terroriste, enfin ce terme permet d'obtenir l'aval de cette même organisation terroriste pour les médias alternatifs syriens distribués en version papier dans les zones dites « libérées », puisque en lui accordant l'utilisation du terme État, ces médias lui accordent toute la légitimité nécessaire. « L'État islamique »/ "الدولة الإسلامية", il s'agit d'un terme qui vénère l'organisation terroriste, lui conférant ainsi une totale légitimité et la

reconnaitre comme représentante de l'islam, fait que réfute une partie des musulmans, même sunnites.

Dans le numéro 112 du 13 avril 2014 Enab Baladi intitule son article « 'l'Organisation de l'Etat' poursuit sa guerre contre la société à Raqqa », plus tard, le 24 août 2014, l'hebdomadaire parle de « Raqqa vit sous la peur du bombardement, et 'l'Organisation de l'Etat' assiège l'aéroport de Tabaka, le 31 août de la même année, Enab Baladi écrit « Après l'aéroport de Tabaka, 'l'Organisation de l'Etat' continue son expansion vers Alep et Deir Az-Zor. Le 2 novembre Enab Baladi écrit « Les instituts privés se développent à Raqqa et les cours particuliers caracolent en tête, l'enseignement se poursuit malgré les restrictions de 'l'Organisation de l'Etat'. Le 13 novembre Enab Baladi publie « Sur ordre du 'Calife', 'l'Organisation de l'Etat' émet sa propre monnaie ». Puis le 16 novembre 2014 « Les décisions de 'l'Organisation de l'Etat' provoque la paralysie de l'enseignement à Deir Az-Zor ». Enfin, le 7 décembre 2014 Enab Baladi écrit « Les activistes de Deir Az-Zor sont les premières victimes de l'Organisation de l'Etat' ».

15. « Décapitation »/ "قطع الرؤوس", ce qui en arabe voudrait littéralement dire « couper des têtes » et même si cela a le même sens en faisant une recherche étymologique de l'origine latine du terme « décapiter », le « dé » signifiant ôter, et « capital » signifiant la tête, qu'il soit ainsi écrit en toutes lettre en arabe est d'une violence extrême pour le lecteur arabophone. Cela introduit un climat surréalistes de films d'horreur dans le quotidien des lecteurs arabophones quand les crimes de Daech sont rapportés dans les pages des différents médias.

En effet, Enab Baladi utilise ce terme en toutes lettres le 16 novembre 2015 avec un article intitulé « Les Martyrs de Yarmouk s'adressant à An-Norsra et Al-Ahrar : soyez prêts pour l'effusion de sang et les décapitations ». Plus tôt, l'hebdomadaire alternatif syrien avait publié un article le 7 septembre 2014 intitulé « Les décapiteurs », puis le 6 septembre 2015 un article évoquant « l'Histoire des décapitations ».

16. « Captives »/ "سبايا", il s'agit d'un terme désuet sorti de la terminologie historique islamique. En effet, Mahomet lors de ses conquêtes prenait en otage les femmes des tribus ennemis et les priver de leur liberté les considérant comme un butin de guerre. Considérées comme propriété privée de ce dernier, ces esclaves n'avait aucun droit sur leur destin et sur leur propre corps et servait à assouvir les désirs de luxure de Mahomet et ses acolytes. Ainsi, avec Daech, ce terme a soudainement refait surface et a de nouveau intégré la terminologie quotidienne des médias pour qualifier les femmes auxquelles Daech fait subir exactement le même sort que les captives de Mahomet à l'époque de l'expansion islamique dans la péninsule arabe.

A cet égard, le 29 décembre 2015 Enab Baladi parle « d'un document confidentiel qui révèle 15 fatwas pour 'la fornication avec les captives' chez 'l'Organisation de l'Etat' ». Puis le 15 mai 2016 l'hebdomadaire alternatif syrien publie un article intitulé « Comment vivent les 'captives' yézidis dans Raqqa la capitale du 'Califat' ? ». Dans un article surréaliste daté du 14 juillet 2015 intitulé « Em Hajar se balade au marché munie de sa Kalachnikov en compagnie de son esclave ». L'article expose le quotidien d'une membre haut placée de l'organisation de l'Etat islamique Em hajar et l'on peut lire « *Em Hajar a été aperçue il y a deux jours dans l'un des marchés de la ville, avec sa kalachnikov, accompagnée d'une fille yézidie irakienne (captive) qui a été remportée par son mari dans l'une des batailles en Irak. La fille portait l'un des enfants d'Em Hajar.*

[...]

Il est le premier, avec un autre dirigeant de l'organisation appelé Abou Aisha Al-Iraqi, à amener des femmes yézidies (captives de guerre) dans la ville de Raqqa. »

Ces termes révolus sont tout de même placés entre guillemets pour indiquer qu'Enab Baladi ne cautionne pas cette terminologie révolue d'un autre temps ni les pratiques de ces organisations islamistes.

Huitièmement : Répercussions de la crise syrienne au Liban

Il s'agit notamment dans cette partie d'aborder les répercussions de la crise syrienne au Liban. En effet, de par sa proximité géographique, et l'implication de plusieurs groupuscules islamistes dans le conflit syrien dont la milice du Hezbollah qui siège dans la banlieue sud de Beyrouth, c'est tout naturellement que le conflit s'est vu importer au Liban.


17. « Attaque »/ "هجوم" ce terme va être utilisé dans ce contexte de la répercussion de la crise syrienne au Liban pour parler de l'explosion ayant eu lieu dans la banlieue sud de Beyrouth le 12 novembre 2015. Elle a été réclamée par Daech « en riposte à l'ingérence du Hezbollah en Syrie ».
18. « Explosion »/ "إنفجار" dans ce contexte d'attaque contre la banlieue de Beyrouth, le terme explosion est un terme neutre. On ne parle pas d'attaque terroriste ou kamikaze mais d'une explosion et ce sont les médias anti-régime syrien qui voudraient minimiser ce qui s'est produit en ce 12 novembre 2015.
19. Terrorisme/ "إرهاب" cela dépend quel bord est en train de parler de ce qu'on appelle terrorisme dans ce cas de figure. Les médias pro-régime syrien considèrent que le terrorisme est confessionnel et sunnite. Tandis que les médias anti-régime vont parler du terrorisme de Daech en considérant qu'ils sont des terroristes étrangers.



La Une d'Al-Akhbar est on ne peut plus explicite. Elle utilise une terminologie qui accuse le camp adverse de terrorisme. Le but est de dire que des Libanais du nord sont impliqués dans l'attentat dans la banlieue sud de Beyrouth essayant de présenter l'affaire comme un conflit sunnite-chiite.

La Une d'An-Nahar est de loin plus professionnelle et plus respectueuse des règles du journalisme, en ce sens qu'elle ne cherche pas à véhiculer des idées biaisées comme le fait Al-Akhbar pour servir les connivences politiques du Hezbollah.

تسم باله العالم
صان وصوت
الربى صوت
الربى صوت
ربطاً عن الربى العالم
صان صوت



النضار

W W W . A N N A H A R . C O M

الجمعة 13 تشرين الثاني 2015 السنة 83 - العدد 25830 16 صفحة 2000 ليرة

في " دليل النهار"
رميو لحد: بنت
الربى لم يتبدل فيها
سوى المماليك
" زهر الحياة " غناء
شبابي: عربي وإنساني
سلوى تسلّم الأمانة
(7ص)

عودة الاستهدافات الإجرامية تخترق مناخ التهدئة وتشريع الضرورة 43 شهيداً و239 جريحاً في الهجوم الإرهابي الأضخم لـ"داعش"



(صافي بيار)

الذي المتكرب بالمتكربين الإرهابيين في برج البرازة كما بدأ مساء أمس

■ مشاورات عاجلة لعقد مجلس الوزراء
واستئناف أمني ودبلوماسي واسع

■ مجلس الأمن يتّخذ " بأشد العبارات بهذا
العمل الإرهابي الشنيع"

وقف لبنان متهوماً أمام المحصلة
الجمهورية اللبنانية للتفجيرين
الانتحاريين اللذين ضربا منطقة
برج البرازة مساء أمس والذين
القتل في مواجهة موجة إرهابية
إجرامية سمت بـ"داعش"
واضحة عليهما، مما استدعى
استنكاراً واسعاً سياسياً وأمنياً
ومعسكرياً. وفيما كان المشهد
الداخلي يستكين إلى رؤية مجلس
التعاون في انعقاد "تاتر" للندوة
الأولى منذ سنة تماماً في اليوم
الأول من الجلسة التشريعية،
سدد تنظيم "داعش" مجتمه
الإجرامية الأرمية على الأجناب في
حي يحتفظ بعد صلاة المغرب عبر
نقط "متطوّر" في الأجزاء الشمالية
فيه مجموعة من ثلاثة انتحاريين
فجروا أحمرة ناسفة في ساعة
الندوة فأوقعت أكبر حصيلة دموية
من الشهداء والجرحى لم ترس
حتى ساعات الليل المتقدمة على
رقم نهائي، لكن آخر حصيلة شبه
نمائية أعلنتها وزارة الصحة ليلا
أفادت أن عدد الشهداء بلغ 43،
وعدد الجرحى 239،
وشكّل حصول "داعش" على
خط معاوية الهجمات الإرهابية في
قلب الضاحية الجنوبية والعمق
استنكاراً واسعاً سياسياً وأمنياً
ومعسكرياً. وفيما كان المشهد
الداخلي يستكين إلى رؤية مجلس
التعاون في انعقاد "تاتر" للندوة
الأولى منذ سنة تماماً في اليوم
الأول من الجلسة التشريعية،
سدد تنظيم "داعش" مجتمه
الإجرامية الأرمية على الأجناب في
حي يحتفظ بعد صلاة المغرب عبر
نقط "متطوّر" في الأجزاء الشمالية
فيه مجموعة من ثلاثة انتحاريين
فجروا أحمرة ناسفة في ساعة
الندوة فأوقعت أكبر حصيلة دموية
من الشهداء والجرحى لم ترس
حتى ساعات الليل المتقدمة على

Neuvièmement : Attaques chimiques dans la Ghouta

Alors que la crise syrienne s'enlisait et se transformait pour certains en une guerre civile où les belligérants se valaient. La Ghouta est attaquée à l'aide d'armes chimiques.

20. « arme chimique »/ "أسلحة كيميائية" les médias pros-régime syrien, vont d'abord réfuter ce terme. Ils vont essayer de passer sous silence les attaques chimiques dans la Ghouta. Ce terme est donc l'apanage des médias alternatifs syriens et des médias anti-régime syrien au Liban.

Dans un article daté du 26 septembre 2013 Enab Baladi évoque les armes chimiques utilisées dans les attaques de la Ghouta en ces termes : « *Le rapport de l'ONU enquêtant sur les armes chimiques en Syrie a conclu que des armes chimiques ont été utilisées en Syrie "à grande échelle", se référant aux missiles appartenant à Assad qui ont visé les deux Ghouta.*

[...]

Le rapport remis par les enquêteurs au secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a confirmé l'utilisation d'armes chimiques contre des civils à « grande échelle en Syrie », notant l'utilisation de missiles « appartenant au régime syrien dans le bombardement de la Ghouta de Damas », ainsi qu'un obus d'artillerie « M14 » utilisé dans des bombardements chimiques. »

« Crime contre l'humanité »/ "جريمة ضد الإنسانية" les antis-régime syrien vont appeler à partir de ce moment d'août 2013, à ce que ces attaques chimiques dans la Ghouta soient considérées comme un crime contre l'humanité tandis que des médias tels que Al-Akhbar vont plonger dans le déni.

Le terme « tueur en série »/ "السفاح" fait davantage surface pour désigner désormais Bachar Assad les médias antis-régime syrien vont aller jusqu'à l'invective. De ce fait, ils vont décréter Bachar Assad coupable de crimes qu'ils nient et vont l'appeler « Le tueur en série ».

Une tergiversation certaine teinte le rapport de l'hebdomadaire alternatif à l'État Islamique. En effet, dès l'été 2014, on retrouve dans le numéro 122 daté du 22 juin 2014 une terminologie évasive pour nommer l'organisation terroriste qui est ainsi appelée « l'État de l'Irak et du Levant » faisant de cette manière abstraction du terme « islamique » afin de nier la nature musulmane du groupuscule. Ceci avant de citer une déclaration de l'observatoire syrien des droits de l'Homme. Mais lorsque ce sont les contributeurs de l'hebdomadaire qui s'expriment, la terminologie est plus neutre.

N'oublions pas que de larges franges de Syriens, comme beaucoup de musulmans en général, peu importe leur nationalité, cherchent à les dédouaner, et ne sont pas horrifiées ou scandalisées par les agissements de Daech. Certainement pas comme devrait l'être une personne sensée avec un tant soit peu d'humanité. En cercle clos, des profils surprenants, d'étudiants palestiniens ou syriens accueillis en France, peuvent louer et applaudir les « services sociaux fournis par Daech » dans des « zones où personne n'ose aller ». En lisant les articles de notre corpus, ce type de prises de position doit être pris en compte. Il n'existe en effet pas un consensus sur le « mal absolu » que représente Daech comme nous pouvons l'imaginer en

Occident, mais des propos nuancés qui cherche une justification là il n'y en a pas. Ces propos verbaux nuancés mettent souvent en avant les actions sociales du groupe terroriste pour signifier qu'il ne faut pas que les membres de Daech soient « victimes » d'une position manichéennes et que même s'ils sont criminels à certains égards, ce sont de bons musulmans qui aident les autres musulmans. Ces propos ne sont pas seulement proférés par complaisance, ils sont tout à fait assumé et argumenté, mais aussi par méfiance ou par diplomatie. Vu les attaques subies par les journalistes, ils préfèrent éviter de provoquer l'animosité des islamistes, très susceptibles, par peur des représailles.

Dixièmement : Internationalisation de la crise syrienne

Il s'agit de ce moment où les forces étrangères, en réponse à l'attaque chimique de la Ghouta, et l'accumulation des transgressions des traités internationaux de la part du régime Assad, ont décidé d'intervenir militairement sur le terrain syrien. Nous avons à cet égard déterminé deux termes à repérer dans notre corpus :

21. « Ingérence »/ "تدخل", alors qu'en français il s'agit de deux mots distincts, en arabe il s'agit du même mot « Intervention »/ "تدخل". En arabe, que cela soit péjoratif ou positif se comprend à travers le contexte dans lequel ce terme figure.
22. « colonisation » / "إحتلال" pire qu'ingérence, les médias pro-régime syrien vont dans ce contexte précis de l'internationalisation de la crise syrienne parler de colonisation de la Syrie par les forces occidentales considérant l'intervention iranienne, russe et celle du Hezbollah légitime et accusant l'Occident de tous leurs maux.

Sur les pages d'Al-Akhbar, l'intervention russe en Syrie sont en odeurs de sainteté. Dans un article du 8 juillet 2015 intitulé « Israël préoccupé de l'intervention russe : cela va changer les règles du jeu en Syrie ». L'article résume la prise de position pro-régime syrien qui soutient la présence russe en faveur de ce même régime sur le terrain. L'article s'exprime en ces termes :

« Hier, Israël a exprimé sa préoccupation concernant l'intervention militaire russe directe en Syrie, ses répercussions sur la modification des règles du jeu dans les espaces aériens syrien et libanais, et la restriction que cela représente pour les activités de l'armée de l'air israélienne. Elle a souligné que ce nouveau développement est le résultat de la coordination actuelle entre les Iraniens et les Russes, et renforcerait la position du président Bachar al-Assad dans la guerre en Syrie. ».

Connaissant l'hostilité viscérale vouée à Israël que le camp pro-régime syrien cherche à véhiculer, le fait de démontrer dans cet article qu'Israël n'est pas favorable à l'intervention russe en Syrie.

Un article préalable à celui-ci daté du 3 juillet 2015 confirme cela. En effet, dans cet article, qui semble faire le parallèle avec le précédent intitulé « Israël : Le scénario de l'intervention de Washington aux côtés des "révolutionnaires modérés" est le meilleur ». D'ailleurs il s'agit du même journaliste qui le rédige, Yahya Dbouk. Le contenu de l'article confirme ce raisonnement.

Le 25 juillet un article intitulé « La Turquie entre dans la guerre en Syrie... directement » et qui abonde dans ce sens.

Onzièmement : Blocus de la ville de Madaya

Juillet 2015, la ville frontalière du Liban subit un siège. Des images de famine circulent sur les réseaux sociaux pour moquer la famine et la démentir. C'est un point crucial. Ce qu'on appelle les armées électroniques du Hezbollah ont été sur le pied de guerre pour décrédibiliser les informations qui rapportent la situation de famine dans la petite ville syrienne de Madaya.

Dans ce blocus de la ville de Madaya, nous avons en effet affaire à deux champs lexicaux qui s'opposent. Celui de la famine qui rapporte la catastrophe ayant eu lieu dans la petite ville syrienne de Madaya, et le champ lexical qui va s'attaquer au premier en le qualifiant de mensonger et de fake news.

Alors que les médias anti-régime syrien vont souvent faire appel au champ lexical qui va invoquer la solidarité voire la pitié du lecteur suscitée par l'horreur qui n'est autre que le corollaire du siège qui a provoqué la famine à Madaya ; les médias pro-régime

vont encore une fois soit faire digression, soit tourner cela en dérision, soit s'abstenir totalement d'évoquer cette catastrophe et éviter par conséquent ce type de termes « victime » pour rapporter le calvaire des habitants de Madaya. Ce silence complice est un aveu de culpabilité en soi.

Pléthore de termes vont ponctuer les contenus médiatiques relatifs à cet évènement tragique, et qui vont venir dessiner les positions des uns et des autres des médias pro et anti régime syrien. Nous les énumérons ci-après avant d'aller les explorer de plus près dans notre corpus:

Pour les médias anti-régime, la ville de « Madaya »/ "مضايا" est devenue le symbole non seulement de la cruauté du régime syrien mais aussi et surtout celle du Hezbollah. Choisir de ne pas en parler, ou de l'évoquer brièvement sans souligner l'ampleur de la famine qui la secoue est aussi une preuve de la cruauté des pros-régime syrien mais aussi une reconnaissance implicite de leur culpabilité. En effet, comme il s'agit de civils, ces derniers n'ont plus aucun alibi pour les attaquer, ils ne peuvent même plus prétexter de la présence de terroristes parmi les habitants car même si cela se vérifiait, rien ne justifie de tuer de faim des centaines voire des milliers d'enfants pour attraper une poignée de ce qu'ils qualifient de « terroristes ». C'est un évènement et un acte qui décrédibilise fortement le Hezbollah et ternit son image d'ores et déjà largement touchée par son implication dans ce conflit syrien. Il est vrai que le régime syrien jouit d'une très mauvaise réputation, totalement assumée de sa part depuis plusieurs années, mais le point fort du Hezbollah c'est son image de résistant. Il a même essayé de maquiller son ingérence en acte de bravoure pour « préserver les mausolées et les lieux de culte chiites en Syrie » et « protéger les chrétiens libanais d'une invasion de Daech ».

A ce stade, ces arguments tombent à l'eau et par le siège de Madaya, le Hezbollah révèle au grand jour son visage de « tueur d'enfants », de parti qui manque d'humanité, de parti qui est à l'image de son allié le régime syrien et qui, tout compte fait, cherche uniquement la primauté politique et la suprématie loin des valeurs qu'il véhicule faussement pour redorer son blason et préserver son image de « résistant héroïque ».

23. « Famine »/ "مجاعة", reconnaître qu'il s'agit bien d'une famine est quasiment l'exclusivité des médias anti-régime syrien, et plus largement les médias internationaux qui font preuve de plus de neutralité vis-à-vis de la crise syrien. Mais, les médias pro-régime syrien vont nier l'existence même d'une famine organisée dirigée contre les habitants de Madaya.
24. « Enfants »/ "أطفال", pour susciter l'intérêt des lecteurs, les médias anti-régime syrien vont mettre l'accent sur la catégorie des victimes de ce siège de Madaya, il s'agit des enfants. Ce terme est récurrent dans la rhétorique anti-régime syrien pour décrire la famine dans la petite ville syrienne frontalière du Liban. On comprend bien pourquoi, puisque la figure des enfants est associée à la figure de l'innocence. Aucun régime ne peut imputer des visées terroristes à des enfants qui n'ont pas encore de conscience politique. L'enfant est donc l'incarnation du martyr de la guerre, la victime civile par excellence qui ne peut en aucune manière avoir mérité son sort.
25. « Mensonges »/ "أكاذيب", « Fake news »/ "أخبار مضللة" il s'agit de terme que l'on retrouvera notamment dans les médias pro-régime syrien puisque pour se dédouaner d'avoir provoqué par le siège de la petite ville de Madaya la famine et par conséquent la mort de dizaines voire de centaines d'enfants, ils vont essayer de décrédibiliser le camp adverse tout simplement en les accusant de mensonges et en mettant leur version en doute.

« Squelette »/ "هيكل عظمي", il s'agit de la terminologie qui évoque le champ lexical de la famine. Tout comme les autres termes qui incriminent le siège de Madaya qui a mené à cette famine et ses inquisiteurs, ce terme ne sera pas légion dans les articles et les contenus médiatiques des médias pro-régime syrien. Mais des photos des enfants squelettiques circulent pour accabler davantage le régime syrien et le parti chiite « Hezbollah »/ "حزب الله". En effet, associer le Hezbollah qui s'est toujours soucie de son image à la famine de Madaya est un coup de massue pour la communication du parti. Fin stratège, Hassan Nasrallah, secrétaire général du parti, s'est toujours donné pour mission lors de ses multiples discours télévisés et désormais attendu et scruté par tous les

Libanais, d'aseptiser l'image de son parti. Quand bien même il assume son intervention en Syrie, il a toujours essayé de présenter cela comme un soutien légitime apporté à son allié syrien.

Ainsi nous ne pouvons que reproduire l'intégralité de l'article d'Al-Akhbar publié en ce 8 janvier 2016 et qui résume le traitement médiatique du siège de cette ville de Madaya et qui a cristallisé tous les clivages des forces du 8 et du 14 mars au Liban, ainsi que les positions des pays étrangers qui soutiennent l'un ou l'autre des deux camps :

5 | الجمعة 8 كانون الثاني 2016 العدد 2782 | السياسة

السعودية وأصدقاؤها: حملة على حزب الله (إغاثة) مضايا!

الله والنظام السوري منذ سبعة أشهر. الجماعة الإسلامية اختارت إغاثة مضايا بالإعتصام التضامني أمام مقر الصليب الأحمر الدولي في بيروت بعد صلاة الجمعة.

افتراضياً، فاضت مشاعر عدد من قوى 14 آذار وأصدقاء السعودية تأثراً على حسابه في موقع تويتر. غرد الرئيس الهيئة والجماعة بتوزيع صور لأطفال وكبار يعانون المجاعة نزلت بعبارة «ياكلون القحط» و«يموتون جوعاً» و«ياكلون القمامة والحشائش». علماء بأن بين الصور، واحدة لطفلة ذات عيون عسيلية واسعة وبسمة عميقة. كانت هي نفسها مضمون مقال نشره موقع قناة «العربية» السعودية، مشيراً إلى أنها «لجنة سورية تتبع العلكة في شوارع العاصمة الأردنية».

المديرية العامة للأوقاف في دار الفتوى وجهت تعميماً موجهاً إلى خطباء المساجد لإطلاق حملة لجمع التبرعات من المصلين في صلاة الجمعة اليوم بسبب «ما يعانيه أهلاً في سوريا من حصار وجوع وتشريد بسبب الأوضاع الأمنية وخصوصاً في بلدة مضايا». ودعت الهيئة جهزت صناديقها أيضاً. ودعت باسم أطفال مضايا للمشاركة في الواجب الشرعي والإنساني تجاه إغاثة أهاليها في مضايا المحاصرين الذين يموتون جوعاً، بعدما وصلت بهم المسألة للأكل من القمامة والحشائش وخطط الشوارع، لكن بيانات الفتوى والهيئة لم تتطرق لشرح آلية إيصال التبرعات للبلدة المحاصرة من حزب

الجو إلى عشرات آلاف المحاصرين في مضايا. بانتظار من سيحرك عنده الشعور بالتضامن الإنساني أولاً. حزب الله تصدى للحملة التي اندلعت بتشكيل مفاجئ برغم «استمرار الحصار منذ سبعة أشهر». ووجد أن «الحملة مبرمجة بهدف تشويه صورة المقاومة ولا يتحمل مسؤولية ما يجري في البلدة سوى الجماعات المسلحة التي تتخذ منها رهينة لها ولداعمي المسلحين من جهات خارجية. ولم نشهد مثل هذه الحملة في بلدان سورية أخرى محاصرة منذ سنوات من قبل الجماعات المسلحة الإرهابية مثل كفريا والفوعة في ريف حلب وتبل والزهراء في ريف حلب ودير الزور». ولغت البيان إلى إدخال عشرات الشاحنات المحملة بالمواد الغذائية والطبية في 18 تشرين الأول 2015 إلى مضايا وسرغانيا ويقين التي تكفي لأشهر عدة بالتزامن مع إدخال الكمية نفسها إلى كفريا والفوعة. ومن المقرر بحسب اتفاق «الزبداني كفريا والفوعة» أن تدخل مساعدات غذائية في الأيام القليلة المقبلة بعدما جرى تنفيذ بند إخراج الجرحى المسلحين من الزبداني.

كما أعلن بيان مكتب الأمم المتحدة لتنسيق الشؤون الإنسانية موافقة تلقاها من الحكومة السورية لإدخال المساعدات الإنسانية في أقرب وقت إلى ثلاث بلدان سورية بينها مضايا المحاصرة في ريف دمشق والفوعة وكفريا وتحمل على إعداد القوافل لإطلاقها في أقرب فرصة.

سعد الحريري قاتلاً: «حصار مضايا هو إعدام مدنية بسيف التجويع». وتساءل: «أين ضمير العالم، بعد شهرين من الحصار ومع الغذاء والدواء عن 40 ألف مدني؟». وزير الداخلية نهاد المشنوق غرد قاتلاً: «تجويع الأطفال عار ما بعده عار». على تويتر أيضاً، أطلق رئيس حزب القوات اللبنانية سمير جعجع «هاشتاغ» بعنوان «أنقذوا مضايا». وكتب: «اعتقد أن هذا المشهد في حد ذاته كافٍ لتحريك ضمائركم ودفعكم إلى رمي الإمدادات الغذائية من

أناه خليل

اليوم هو يوم مضايا (في ريف دمشق) في لبنان. من طرابلس إلى صيدا وبيروت ومجدل عتجر، ستصيح الحناجر بـ «أغيثوا مضايا» بدعوة من دار الفتوى والجماعة الإسلامية وهيئة علماء المسلمين. حملة إعلامية تولتها الهيئة والجماعة بتوزيع صور لأطفال وكبار يعانون المجاعة نزلت بعبارة «ياكلون القحط» و«يموتون جوعاً» و«ياكلون القمامة والحشائش». علماء بأن بين الصور، واحدة لطفلة ذات عيون عسيلية واسعة وبسمة عميقة. كانت هي نفسها مضمون مقال نشره موقع قناة «العربية» السعودية، مشيراً إلى أنها «لجنة سورية تتبع العلكة في شوارع العاصمة الأردنية».

المديرية العامة للأوقاف في دار الفتوى وجهت تعميماً موجهاً إلى خطباء المساجد لإطلاق حملة لجمع التبرعات من المصلين في صلاة الجمعة اليوم بسبب «ما يعانيه أهلاً في سوريا من حصار وجوع وتشريد بسبب الأوضاع الأمنية وخصوصاً في بلدة مضايا». ودعت الهيئة جهزت صناديقها أيضاً. ودعت باسم أطفال مضايا للمشاركة في الواجب الشرعي والإنساني تجاه إغاثة أهاليها في مضايا المحاصرين الذين يموتون جوعاً، بعدما وصلت بهم المسألة للأكل من القمامة والحشائش وخطط الشوارع، لكن بيانات الفتوى والهيئة لم تتطرق لشرح آلية إيصال التبرعات للبلدة المحاصرة من حزب

« L'Arabie saoudite et ses amis : une campagne contre le Hezbollah pour "sauver" Madaya »

Politique – Reportage - Amal Khalil - vendredi 8 janvier 2016

Aujourd'hui, c'est le jour de Madaya (dans le rif de Damas) au Liban. De Tripoli à Saïda, en passant par Beyrouth et Majdal Anjar, les voix scanderont : « Sauvez Madaya » et ce à l'invitation de Dar Al-Fatwa, du Groupe islamique et de l'Association des savants musulmans. Une campagne médiatique entreprise par l'Association et le

Groupe distribuant des photos d'enfants et d'adultes souffrant de famine, auxquelles sont ajoutées les phrases « ils mangent des chats », « ils meurent de faim » et « ils mangent des ordures et des mauvaises herbes ». Sachant que parmi ces photos, il y en a une qui appartient à une fille aux grands yeux noisette et au sourire profond. Elle était elle-même le sujet d'un article publié par le site Internet de la chaîne saoudienne « Al Arabiya », soulignant qu'il s'agit « d'une réfugiée syrienne qui vend du chewing-gum dans les rues de la capitale jordanienne.»

La Direction générale des dotations islamiques de Dar Al-Fatwa a publié hier une circulaire adressée aux prédicateurs des mosquées, les invitant à lancer une campagne de collecte de dons auprès des fidèles lors de la prière du vendredi aujourd'hui.

Circulaire de Dar Al-Fatwa aux prédicateurs des mosquées pour collecter des dons lors de la prière du vendredi aujourd'hui

La circulaire indiquait : « Face au siège, à la faim et au déplacement de notre peuple en Syrie en raison de la situation sécuritaire, notamment dans la ville de Madaya, nous espérons que, Votre Imminence, lanciez une collecte de dons vendredi. L'Association a également préparé ses tirelires, « faites un petit don », a-t-elle appelé au nom des enfants de Madaya « afin de participer au devoir légitime et humanitaire de porter secours à nos familles assiégées de Madaya qui meurent de faim, après que la tragédie les ait amenés à manger des ordures, les mauvaises herbes et les chats des gouttières. Sauf que l'Association n'a pas expliqué les mécanismes avec lesquels ses dons vont parvenir à la petite ville « assiégée par le Hezbollah et le régime syrien depuis sept mois. Quant au Groupe islamique il s'est retiré et a choisi d'aider Madaya en organisant un sit-in de solidarité devant le siège de la Croix-Rouge internationale à Beyrouth après la prière du vendredi aujourd'hui.

Virtuellement, les émotions d'un certain nombre de forces du 14 mars et d'amis de l'Arabie saoudite ont débordé en raison de la tragédie de Madaya. Sur son compte Twitter, le Premier ministre Saad Hariri a tweeté : "Le siège de Madaya est l'exécution d'une ville avec l'épée de la famine". Il a demandé : « Où est la conscience du monde, après deux mois de siège et de pénurie de nourriture et de médicaments pour 40 000 civils à Madaya ? ». Le ministre de l'Intérieur Nouhad Mashnouq a tweeté : « C'est une énorme honte d'affamer les enfants, et l'Islam est innocent de l'usage d'une telle arme ». Toujours sur Twitter, le chef du parti des Forces libanaises, Samir Geagea, a

lancé un "hashtag" intitulé "Save Madaya". Il a écrit: "Je pense que cette scène en elle-même est suffisante pour éveiller vos consciences et vous pousser à lancer des vivres par les airs aux dizaines de milliers de personnes assiégées à Madaya. En attendant que quelqu'un agisse en premier propulsé par le sens de la solidarité humaine."

Le Hezbollah a répondu à la campagne, qui a éclaté soudainement, malgré la « poursuite du siège pendant sept mois ». Il a alors constaté que « la campagne est programmée dans le but de nuire à l'image de la Résistance, et seuls les groupes armés qui les prennent en otages et les partisans armés des partis extérieurs portent la responsabilité de ce qui se passe dans la ville. Nous n'avons pas vu une telle campagne dans d'autres villes syriennes assiégées depuis des années par des groupes armés terroristes tels que Kefraya et Foua dans le rif d'Idlib et Nbl et Zahra dans le rif d'Alep et à Deir Ez-Zor. Le communiqué a précisé que « des dizaines de camions chargés de vivres et de fournitures médicales ont été amenés le 18 octobre 2015 à Madaya, à Serghaya et à Baqin, ce qui est suffisant pour plusieurs mois, en conjonction avec l'entrée de la même quantité à Kefraya et Foua. Selon l'Accord « Zabadani, Kefraya et Foua », l'aide alimentaire est prévue dans les jours à venir, après la mise en œuvre de la disposition d'évacuation des hommes armés blessés de Zabadani. »

Le communiqué du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires a également annoncé l'approbation qu'il avait reçue du gouvernement syrien « d'acheminer l'aide humanitaire dans les plus brefs délais à trois villes syriennes, dont Madaya assiégée dans le rif de Damas, Foua et Kefraya. Celui-ci d'active à la préparation des convois afin de les lancer à la première occasion."

Douzièmement : Un cessez-le-feu sous la houlette des États-Unis et de la Russie

26. « Cessez-le-feu »/ "وقف إطلاق النار", la récurrence de ce thème va nous apporter des éléments de réponse sur la position des médias vis-à-vis de cette initiative étrangère qui se veut pacifique. Le slogan du régime syrien étant son hostilité à « l'impérialisme américain », mais quand une solution de paix impliquant ces derniers va émaner de son allié russe cela va changer la donne. La versatilité, les deux poids deux mesures, est aussi une caractéristique du régime syrien et de ses alliés, en témoignent les

négociations actuelles du Hezbollah avec Israël, à Ras-Naqoura/Rosh-Hanikra, concernant les tracé des frontières et le partage du potentiel gazier et pétrolier en eaux territoriales, acte qu'il aurait condamné et sévèrement réprimé s'il émanait de ses adversaires politiques.

An-Nahar dans son numéro du 20 février 2016 évoque le cessez-le-feu en des termes neutre. Dans sa Une l'article est intitulé « Washington et Moscou préfèrent un cessez-le-feu progressif en Syrie ».



صدمة جراحية أم بداية إجراءات متدرجة؟ لبنان يُسابق أخطار حصار سعودي - خليجي

مخاطر
مجمع: لو كُتبت
الجزيري لما رُتلت
85% من المسيحيين
ومجلس النواب

تربية ومدنيات
تعاون الوكالة
الأمريكية ومجلس
النواب

أدب فكر فن
طل عمليتي
نهائي وسريع
لمسكته الثغرات
200%
الأشعار

اقتصاد
دموية المستهلك
تؤكد ارتفاع
200%
الأشعار

الجزيري في
بكركي وطرابلس
وكالمصنوع: لا حاز
إلا الانتخاب

أزمة الثغرات
إلى نقطة الصفر
والكثافة تقاطع
اجتماع اللجنة اليوم



اقتصاد
دموية المستهلك
تؤكد ارتفاع
200%
الأشعار

**أكثر من 40 قتيلاً في غارة أميركية
على مقر لـ"داعش" في ليبيا**



واشنطن وموسكو تفضّلان البدء بوقف نار تدريجي في سوريا

دؤب - موسى عاصي
بعد نجاح المرحلة الأولى من خطة
استكمال التمسكات الاستثنائية
التي خاضها مناطق حماة في
سوريا، وضع المسؤولون الروس
والأمريكيون البند الثاني لبيان
مؤقت بموجب التمسك بوقف
الأعمال القتالية على نطاق
والمدة الفعلية لنواتج المفاوضات

منذ مساء الخميس في حيف،
بين خبراء عسكريين من الطرفين،
شكوك هامة استناداً إلى إرساء
الأمريكية، مستخدمين من وزارة
الدفاع الأميركية كمنصة
ومجلس الأمن الروسي، الأميركي،
فربما تم إيقاف التمسك من
التحسينات التي شروكت من
الداع الروسي،
وعلمت "الشرق" أن التفاوض
ولسي حين اكتسبت أسسها
أمريكية كالتحسين "ان التفاوض
القتالية الأميركية بعض التفاوض
قات أسسها شراكة في ملفات
المجموعة الدولية المختلفة من
44 موعين أن ظهور أو تامل من
إلى برمجة مختلفة كما هي



27. « Ingérence »/ "تدخل", il est vrai que ce terme a été évoqué dans les autres thèmes cependant dans ce thème de cessez-le-feu il prend un tout autre sens. En effet, parler d'ingérence dans ce contexte est un refus de pacifier la situation, il est synonyme d'un refus de paix.

Dans le numéro 2834 d'Al-Akhbar du 21 mars 2016, un article en page 9 intitulé « Les évidences de la position russe » met en exergue l'intervention russe en Syrie, qui est qualifié en des termes très positifs. Pour la qualifier, le journaliste parle de « *l'importance de l'intervention des russes en Syrie* ». Il rajoute « *On sait que l'intervention russe a fait pencher la balance des pouvoirs au second semestre de l'année 2015 et que la situation s'est réglées dans l'intérêt de l'Alliance de l'Est, et voilà que la bataille se poursuit en Syrie pour régler la situation définitivement. Les forces armées appartenant à l'opposition se sont affaiblies à un niveau significatif qu'il n'est plus nécessaire que toute cette quantité de forces russes coûteuses reste en Syrie. Par conséquent, les dirigeants russes ont retiré une partie de leurs effectifs, ont gardé une partie avec les forces alliées, elle n'a pas quitté la Syrie pour ne pas la laisser envahie par le fantôme de l'extrémisme.* ».

« Espoir »/ "أمل", il s'agit d'un terme positif qui se positionne à l'antipode de la majorité des termes qui ont jalonné les événements liés la crise syrienne et qui dénote d'un signe d'espoir d'ores et déjà annoncé dès ce mois de mars 2016, au cinquième anniversaire de la « révolution » syrienne.

Sans aborder une autre forme d'expression journalistique, c'est-à-dire la caricature, notre analyse de contenu sera privée d'une clef de lecture intéressante qui pourra nous en dire davantage sur le traitement de la crise syrienne par la presse écrite traditionnelle libanaise et dans la presse écrite alternative syrienne. Dans le chapitre suivant, nous irons examiner comment la caricature s'est exprimée à travers les pages des médias sélectionnés et dont nous connaissons désormais les formes textuelles du traitement de cette crise syrienne.

5. L'ICONOGRAPHIE DE LA CRISE SYRIENNE

L'analyse iconographique est une étape incontournable de l'analyse de contenu médiatique. En effet, ce qui ne peut être exprimé par écrit est plus facilement exprimable par les dessins et les œuvres artistiques. Le dessin peut aussi être un moyen de corréliser l'écrit en l'étayant par des images, des dessins, des graffiti¹²³ ou des caricatures.

Dans ce travail de recherche, cela nous a paru évident, au fil de l'analyse, de nous intéresser aux caricatures générées par la crise syrienne. Plus particulièrement, cela nous a paru nécessaire en constatant l'intérêt porté par l'hebdomadaire alternatif syrien Souriatna à cet art. Souriatna va même jusqu'à privilégier la caricature au détriment de la parole écrite puisque l'hebdomadaire affiche constamment des œuvres artistiques dans ses Unes.

De ce fait, nous choisissons de nous focaliser sur la caricature, mais aussi sur les autres œuvres artistiques qui ornent les Unes de Souriatna.

5.1 La caricature, une forme d'expression journalistique singulière

En octobre 2020, cette forme d'expression journalistique singulière, qu'est la caricature, n'a cessé de susciter et d'alimenter un débat houleux en France suite à l'attentat terroriste qui a visé Samuel Paty, un enseignant d'histoire géographie dans la banlieue parisienne, puis à un deuxième attentat terroriste visant des fidèles chrétiens à Nice.

Cela a catapulté le sujet de la caricature en tant que forme de liberté d'expression par excellence, sur le devant de la scène médiatique et politique

¹²³ Des photos de graffiti en rapport avec la crise syrienne prises dans les rues de Beyrouth par exemple se sont retrouvées sur les pages de Souriatna, ce cerner les a puisées dans la page Facebook consultable à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/Grafite-Syrian-Revolution-294797113895242-غرافيتي-الثورة-السورية/> et qui devient dès le 2 septembre 2013 une page fantôme suite à la dernière publication en date. D'ailleurs, c'est le sort de la quasi-totalité des

française voire internationale. Nous ne pouvons en faire abstraction dans ce travail de recherche consacré aux médias alternatifs syriens et aux médias traditionnels libanais.

En réaction aux caricatures, la France a été la cible d'appels au boycott dans des pays arabes dont un certain nombre de personnes au Liban comme en Syrie, notamment dans les régions dites libérées désormais dominées par les groupuscules islamistes les plus radicaux et extrémistes. Nous voudrions par conséquent essayer d'appréhender la perception et la place qu'occupe la caricature dans les deux zones étudiées à savoir la Syrie des exilés et le Liban.

Nous choisissons d'aborder ce sujet non pas dans une volonté de surfer sur la vague de l'actualité, même si l'utilité d'une telle démarche reste justifiée, mais pour souligner l'importance de cette forme d'expression qui, par sa subtilité et sa finesse, se révèle être souvent plus poignante que les mots et les écrits. En effet, celle-ci atteint un plus large public, le public distrait, le public qui ne maîtrise pas une langue donnée, mais aussi le public analphabète.

De par son universalité, la caricature se révèle être une arme à double tranchant. Elle permet à la fois d'être un outil de liberté d'expression pour les journalistes, cependant, sa capacité à être interprétée, l'expérience nous le montre d'autant plus aujourd'hui, et à atteindre un public ignorant le contexte de la création de l'œuvre artistique (journalistique) et appartenant à des cultures différentes, peut mener à des dérives sectaires qui se manifestent dans les formes les plus absolues, c'est-à-dire dans les appels au meurtre, à la vindicte populaire et à la violence meurtrière qui vise aujourd'hui la France et ses représentations à l'étranger. Des réactions à la caricature concernant la religion islamique¹²⁴ qui prennent des proportions imprévisibles, même si elles le deviennent de moins en moins du peu que l'on soit

publications syriennes alternatives qui ont émergé suite à la « révolution » à partir de mars 2011 et qui ont aujourd'hui disparu. On ne peut plus retrouver que des épaves de pages sur les réseaux sociaux désertés par leurs créateurs.

¹²⁴ Voir par exemple François Boespflug, *Caricaturer Dieu ? Pouvoirs et dangers de l'image*, Paris, Éd. Bayard, 2006.

informés sur l'historique du *modus operandi* de la mouvance islamiste en France et dans les pays arabes.

Mais, avant de l'appliquer à notre terrain et d'interroger cette forme singulière d'expression journalistique et artistique dans nos supports médiatiques de la presse syrienne et libanaise, nous allons tenter de définir la caricature de manière plus générale et ce en remontant brièvement à ses origines historiques.

Étymologiquement, le mot caricature est dérivé de l'italien « caricare », c'est-à-dire littéralement « charger ». Le verbe « charger » est employé alors ici dans le sens d'exagérer. Il s'agit en effet de surfaire et d'amplifier des traits physiques ou de caractère pour ridiculiser un personnage et faire rire les récepteurs. Mais l'humour et l'amusement ne sont pas la seule finalité de la caricature, il s'agit souvent aussi d'une invitation à la réflexion et au débat raisonné et constructif à travers l'appréhension du message subliminal que voudrait passer le dessinateur à dessein.

Quant à la définition de la caricature telle qu'on la retrouve dans le dictionnaire Larousse elle se présente de la manière suivante : « *représentation grotesque, en dessin, en peinture, etc., obtenue par l'exagération et la déformation des traits caractéristiques du visage ou des proportions du corps, dans une intention satirique.* ».

Cela revient à dire, que loin de l'acception superficielle du terme qui consiste à se focaliser sur l'aspect humoristique de la caricature, cette définition qui évoque seulement l'intention satirique, est quelque peu biaisée en ce sens qu'elle rend compte d'un seul côté de la caricature qui est celui d'amuser et de provoquer l'hilarité du public

Or, la caricature, et du moins celle que nous voudrions analyser et qui se rapporte à la crise syrienne, n'est pas à finalité purement et uniquement humoristique et satirique. Loin s'en faut, elle a aussi et surtout des visées politiques. La caricature présente dans la presse est systématiquement porteuse d'un message, que celui-ci soit sociétal ou politique ou autre, non sans une pointe d'humour certes, mais sans que celui-ci n'en soit le seul et unique but.

En effet, la caricature, apanage des journalistes-dessinateurs, peut être un moyen extraordinaire de contourner habilement la censure et de s'exprimer librement, avec moins de restrictions sur des sujets sensibles, tout en laissant une marge d'interprétation au lecteur. En Tunisie, où les Printemps arabes se sont déclenchés, on parle de « *printemps des arts que certains qualifient même de 'boom créateur de l'après 14 janvier'* »¹²⁵. Même si les auteurs déplorent un manque d'engouement du grand public envers celui-ci.

Apanage des périodes de crise politique, la caricature foisonne, non seulement en Tunisie très récemment mais cela avait été le cas en France lors de la révolution française. Cela semble même être une condition sine qua none pour voir la caricature prendre son essor selon Annie Duprat, « *il faut la conjonction systématique et délibérée d'une production massive d'estampes, avec relais dans les pamphlets et dans une presse foisonnante pour faire de la caricature non plus seulement une arme mais un langage politique en voie d'autonomisation. Tel sera le cas en 1789* »¹²⁶.

À cette condition de crise qui permet le foisonnement de la caricature s'ajoute l'impression d'un grand nombre d'exemplaires de journaux et leur distribution massive pour atteindre le public. Mais dans le cas de la Tunisie post-2011, l'intérêt du public envers la caricature n'a pas été suffisamment suscité empêchant ainsi l'essor de la caricature. Quand bien même la production a été conséquente, elle n'est pas parvenue à atteindre le public de manière conséquente ni à assurer une large diffusion de la caricature.

Par sa singulière faculté d'offrir une marge d'interprétation, la caricature est dotée de plus larges horizons qui s'offrent au dessinateur en lui permettant d'exprimer les non-dits et les interdits et en laissant la liberté de choix d'un prisme de lecture au soin du public. C'est la raison qui explique probablement ce manque

¹²⁵ Fakhfah Souheil, Tlili Rachida, « La caricature à l'épreuve du « printemps arabe » », *Sociétés & Représentations*, 2013/2 (n° 36), p. 143-165, consultable à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2013-2-page-143.htm>

¹²⁶ Annie Duprat, "La caricature, arme au poing : l'assassinat d'Henri III, page 105, *Sociétés et représentations*, "Le rire au corps", n° 10, décembre 2000, Éditions de la Sorbonne, consultable à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2000-3-page-103.htm>

d'engouement du grand public en Tunisie, et certainement au Liban, et à plus grande mesure en Syrie, car cela suppose un certain niveau de compréhension, de lecture entre les lignes et d'acuité intellectuelle. Elle s'adresse à un public plutôt lettré et doté de clefs de lecture leur permettant de déchiffrer les codes de l'humour, d'appréhender le contexte politique et social ce qui ne représente pas la majorité de la population dans ces pays en développement d'où un manque de diffusion de la caricature à plus large échelle au sein du peuple. Mais aussi, parce que le public moins lettré n'a pas été atteint parce qu'il aurait pu considérer une ligne rouge, c'est-à-dire, l'islam. Dans le cas de la Tunisie, la diffusion du film d'animation Persépolis, de la franco-iranienne Marjane Satrapi, a provoqué un tollé.

En sus de la dextérité artistique qui consiste à dépeindre son sujet, le dessinateur doit avoir une vivacité d'esprit qui fait mouche et un sarcasme débordant en sus d'une capacité de synthèse lui permettant d'exprimer ses idées, d'alerter sur un fait de société, de dénoncer un abus ou un couac politique avec peu de mots, et beaucoup de sens. Cela revient à dire que la caricature est en effet l'association de formes iconiques et de texte lancinant. C'est un art à part entière en plus d'être un métier de la presse et du journalisme.

Théoriquement, de par cette faculté de pouvoir rester vague tout en faisant passer le message en toute subtilité, la caricature devrait, en théorie, largement trouver sa place dans les pays où le système est répressif, c'est-à-dire dans les pays arabes. Or, les éléments que nous avons cités précédemment ont constitué une entrave à une large diffusion de la caricature dans la région.

Cependant, la marge en Syrie étant très étroite, le musellement des libertés est tel dans la Syrie d'Assad que cet art n'avait pas sa place dans les médias traditionnels outil de propagande du régime. En tout état de cause, il n'avait pas sa place en tant qu'art noble qui fait passer un message utile sur des sujets parfois tabous. Nous citons évidemment la caricature fine et intelligente qui est l'extension de la liberté d'expression à son paroxysme et non pas la caricature que peut produire la

dictature, utilisée pour ridiculiser, harceler, ou intimider et redorer son blason. La caricature se mue en outil prosaïque de la propagande.

En France, certains caricaturistes ont même acquis une notoriété considérable, qui dépasse les seules frontières de leurs médias, comme par exemple Plantu. Ce dernier collabore depuis plus de 40 ans avec le quotidien *le Monde* et depuis presque 30 ans avec le magazine hebdomadaire *l'Express*. Ses dessins lui ont valu une reconnaissance et une renommée internationale en sus d'avoir créé par moments la polémique comme notamment en 2000 où il a représenté le président Chirac de manière très peu pudique pour dénoncer l'affaire des emplois fictifs.

Si Plantu est le caricaturiste le plus célèbre en France, il n'est pas le seul. Citons aussi les feus dessinateurs de l'hebdomadaire *Charlie Hebdo* ayant perdu la vie dans l'attaque islamiste terroriste au siège du magazine à Paris en janvier 2015, Cabu, Tignous, Charb et Wolinski.

Nous allons passer en revue l'histoire de la caricature au Liban et en Syrie et appréhender la place de cet art dans la presse des deux pays avant de procéder à la lecture des caricatures dans les médias de la presse écrite sélectionnés après le déclenchement de la crise syrienne.

5.2 La caricature au Liban

Comme nous l'avons abordé précédemment en première partie de ce travail, le Liban, malgré la débandade politique et économique qu'il traverse depuis son accaparement par le Hezbollah et le clan Aoun, reste relativement un havre pour la liberté d'expression au Moyen-Orient. De ce fait, la production de caricature est développée. Et des noms comme Pierre Sadek ou Stavro Jabra sont devenus des institutions dans le pays avant de s'éteindre récemment, respectivement en avril 2013 et en mars 2017, sans que d'autres noms du même calibre ne viennent fleurir la scène de la caricature de presse au Liban pour les remplacer ce qui présage d'un déclin de cet art dans le pays. Mahmoud Kahil (1936-2003) les avait devancés mais son travail a prospéré dans son exil londonien et malgré un début prometteur

au Liban, il n'a pas atteint la notoriété des deux derniers dans son pays d'origine qu'il a quitté en 1979 à cause de la guerre. Pierre Sadek, déclare d'ailleurs qu'il est influencé par les caricaturistes égyptiens du magazine hebdomadaire cairote Rose El-Youssef et par le Canard Enchaîné¹²⁷ en soulignant que l'intérêt pour la caricature dans la région MENA n'est pas très diffus. On peut à cet égard affirmer qu'il est le caricaturiste le plus important dans la petite histoire de la caricature au Liban. Nos connaissances préalables ainsi que les recherches empiriques, notamment auprès de confrères journalistes, confirment le très faible intérêt dont jouit la caricature dans le monde arabe.

Cependant, un magazine satirique est consacré à la caricature. Il s'agit d'Ad-Dabbour, c'est-à-dire le frelon en arabe. Ce frelon est taquin voire provocateur. Mais tout compte fait, sans réel grand impact car le titre n'est pas connu par le commun des mortels au Liban mais seulement par une poignée de lettrés privilégiés.

Il y aussi, dans la presse francophone libanaise des caricaturistes moins célèbres et connus par le grand public, comme Armand Homsî ou, à moindre mesure, Michèle Standjovski¹²⁸.

La pomme de discorde est ladite ligne rouge. Nous avons tendance à croire que c'est uniquement la religion, mais il s'agit aussi de certains politiciens. En mai 2006, la capitale libanaise a été le théâtre d'une nuit de violence mémorable. Alors que ce Hassan Nasrallah, le secrétaire général du Hezbollah, ne jouissait pas de la même notoriété qu'aujourd'hui au niveau local. Il a été représenté dans un sketch de « guignols » locaux et Beyrouth a vécu l'une de ses pires nuits de violence. En tant que politicien il pouvait bien être critiqué mais en tant que dignitaire religieux, il est « une ligne rouge » pour ses partisans. Tandis que le camp adverse ne pouvait comprendre cette sacralité le percevant uniquement comme étant un politicien.

¹²⁷ Ahmad Ali Al-Zein, entretien avec Pierre Sadek, 1^{ère} partie, Rawafed, Al-Arabiya, interview diffusée sur le site web de la chaîne de télévision au lendemain de la mort du caricaturiste le 26/04/2013, consultable à l'adresse suivante en deux parties : <https://www.alarabiya.net/ar/programs/rawafed/2013/04/26/1-#-روافد-بيبار-صادق>

¹²⁸ Vidéo YouTube sur la chaîne du quotidien francophone libanais l'Orient le Jour consultable à l'adresse suivante : <https://www.lorientlejour.com/multimedia/390-caricaturistes-libanais-armand-homsî-stavro-michele-standjovski--olj>

Alors qu'An-Nahar publie des caricatures de manière saccadée sur ses pages, la caricature est un pilier, une marque de fabrique, au sein d'Al-Akhbar. Tout du moins c'est ce que le quotidien libanais pro-régime syrien annonce d'emblée et ce dès sa page de présentation comme nous l'avons d'ores et déjà souligné dans le chapitre précédent consacré à la présentation de nos supports médiatiques sélectionnés. Voici ce qu'on peut lire dans la section qui sommes-nous : « *Al-Akhbar se caractérise par sa conception, son format et son site internet, qui est conforme aux normes de la modernité dans l'industrie de la presse. Il accorde une attention particulière à l'image et aux caricatures* ». ¹²⁹

A contrario du texte écrit, nous ne pouvons interpréter le silence de la caricature, ou l'ignorance, dans l'un des quotidiens sur ces événements comme une tentative d'esquiver l'évènement, de ne pas lui accorder de l'importance et contribuer ainsi à le valider et à le diffuser par l'entremise de ce silence suspect voire coupable.

En d'autres termes, le sujet traité dans la caricature est laissé au bon vouloir de son créateur donc celui du caricaturiste et ne reflète pas forcément une quelconque hiérarchisation des informations par le quotidien qui le publie, bien qu'il ait forcément reçu l'approbation de ce dernier pour pouvoir figurer sur ses colonnes.

Dans les faits, Al-Akhbar ne publie pas beaucoup de caricatures. On n'en retrouve pas aussi souvent qu'annoncé dans les pages du quotidien. Contrairement à ce qui est annoncé à son lancement, la caricature n'est pas un pilier du quotidien. Il en est de même pour An-Nahar qui n'accorde pas beaucoup de place à cette forme d'expression par le dessin, et il n'existe pas de rubrique quotidienne consacré à la caricature même si on en retrouve quelques-unes par moments.

Nous allons de ce fait plus nous intéresser à la presse alternative syrienne et passer en revue quelques-uns des événements qui ont été couverts par des caricatures marquantes, événements qui ont jalonné notre corpus. Il est incontestable, et nous pouvons d'emblée l'affirmer, que la caricature occupe plus de place sur les pages des médias alternatifs syriens qu'elle n'en occupait sur les pages des médias traditionnels libanais.

¹²⁹ Traduction depuis l'arabe du texte de présentation du quotidien Al-Akhbar.

5.3 La caricature en Syrie

La presse syrienne, connue pour être un outil de propagande du régime depuis l'accession de Hafez Assad au pouvoir en 1970 et la mise en vigueur de l'état d'urgence dans le pays, a tout de même vu des voix -des crayons- se lever et ce antérieurement au début des soulèvements de mars 2011. De fait, des caricaturistes se sont exprimés dans la presse traditionnelle syrienne, aux dépens de leur intégrité physique. Le plus notable parmi ces caricaturistes est le célèbre Ali Ferzat qui a vu ses mains se faire briser par les services de sécurité syriens en août 2011 devenant ainsi une icône de la révolution syrienne et le caricaturiste de référence qui symbolise le musellement par de la liberté d'expression par le régime Assad qui, indéniablement, par cette réaction violente et démesurée contre un artiste offre un alibi de sa crainte d'une révolution qu'il tente à l'époque de sous-estimer.

Dès 2011, avec l'essor des médias alternatifs, les langues se sont déliées davantage et de nouveaux noms de caricaturistes se sont fait connaître. D'autant plus que de plus en plus de Syriens, et de journalistes syriens notamment, commencent dès lors à s'exiler dans les pays limitrophes à savoir au Liban, en Turquie, et en Jordanie où, se sentant à l'abri des services de sécurité syriens et goûtant à la liberté ailleurs, se mettent à s'exprimer librement et à profusion. Une avalanche de dessinateurs qui se délestent d'années de frustration et de musèlement de la liberté d'expression et qui expriment, dans leur grande majorité, leur opposition farouche au régime syrien dans les pages des médias alternatifs mais aussi sur des banderoles lors de manifestations. Ces banderoles, l'ingéniosité de leur texte et la persévérance dont ils ont fait preuve constituent aujourd'hui un phénomène discursif singulier et à part entière.

En effet, avec le début de la crise syrienne, la petite ville de Kafranbel par exemple s'est distinguée par l'usage de banderoles humoristiques véhiculant des messages contre le régime. Elles ont souvent été relayées dans les médias, notamment les médias alternatifs syriens tels que Souriatna qui a souvent consacré sa rubrique « des gens », sur deux pages, à une photo de banderole de Kafranbel, mais aussi à travers les réseaux sociaux partout dans le monde. C'est clairement une

reconnaissance du rôle et de l'importance de la caricature quand Souriatna consacre un numéro supplément en entier qu'elle le baptise Akram Reslan, du nom du caricaturiste enlevé par le régime car ayant refusé de quitter la Syrie après le déclenchement de la crise. Une autre image consacrant l'importance de la caricature est celle d'Ali Ferzat avec le doigt cassé. Un avertissement « modéré » du régime pour que cessent ses « dessins dérangeants » qui l'importunent. Un régime habitué aux enlèvements et aux exactions d'opposants et de journalistes.

La censure, et à plus large mesure l'autocensure, et l'étroitesse du champ de liberté d'expression a eu pour corollaire que les productions caricaturales soient limitées dans la région MENA même si le Liban fait l'exception et que l'humour se consomme en catimini dans les blagues et les anecdotes transmises de bouche à oreille plutôt que dans des supports écrits où la responsabilité du caricaturiste est engagée. Et où il faut être encore plus vigilant par crainte des répercussions.

Les nouveaux médias alternatifs syriens ne se sont pas privés de ce moyen d'expression, et ont alors tapissé quelques-unes de leurs pages des œuvres des dessinateurs syriens qui ont rejoint les rangs des anti-Assad. Mais, tandis qu'Enab Baladi n'accorde pas une grande importance à la caricature, comme An-Nahar qui ne lui accorde pas un espace dédié par ailleurs et se contente d'en ponctuer nombre de ses quotidiens au gré de l'actualité, de l'inspiration de ses dessinateurs et probablement des moyens financiers du moment. La caricature s'y trouve de manière perlée. Elle y est en effet présente à des intervalles irréguliers.

En contrepartie, Souriatna a son incontournable rubrique réservée à la caricature. Les dessins de Juan Zero sont présents quasiment sans exception dans tous les numéros de l'hebdomadaire. Il occupe même parfois la Une de Souriatna comme nous l'avons vu dans la couverture reprise par Libération à l'occasion du cinquième anniversaire du début de la crise syrienne en mars 2016. Ce qui prouve que l'hebdomadaire accorde une place de choix à la caricature et c'est peut-être ici même un signe de renouveau en opposition à ce qui est constaté dans la presse traditionnelle syrienne voire même libanaise qui malgré les promesses d'Al-Akhbar, on ne constate pas un essor de la caricature dans ses pages. Promesse de

réformes et de modernisation non-tenue. Dans Souriatna cette dernière devient une marque de fabrique.



Le premier numéro du 26 septembre 2011 de Souriatna commence par présenter cette caricature ci-dessus qui semble sommaire d'un point de vue graphique, assimilée à des gribouillages enfantins. Ce manque de dextérité dans le dessin est, à dessein, synonyme de la « révolution » naissante qui est elle aussi au stade de l'enfance. C'est une caricature qui reste, tout de même, dans l'esprit de l'époque en ce qui concerne son sujet qui évoque « la révolution ».

En effet, la « révolution » venait de commencer, elle est encore pacifique. La caricature met en scène un sujet, probablement un enfant, qui tient un parapluie au-dessus d'une petite fleur dans un geste protecteur. Il protège de la pluie une jeune fleur symbolisant la Syrie. La fleur est en effet peinte dans les couleurs du drapeau syrien officiel, même si les couleurs sont inversées, probablement par mégarde. Le dessinateur n'a pas choisi de représenter le drapeau de la révolution qui sera de mise plus tard pour tous les anti-Assad. Il s'agit de l'ancien drapeau syrien qui était en vigueur avant que les Assad ne s'emparent du pouvoir et il sera celui de l'opposition syrienne dès la fin de l'année 2011.



Ancien drapeau syrien remis à l'ordre du
jour par l'opposition syrienne dès fin
2011



Drapeau officiel syrien

Le nom du dessinateur, même s'il semble être affiché en bas à droite de l'image, n'est pas lisible ce qui laisse croire que la caricature a été tirée d'un autre support médiatique, sans prise en compte des droits d'auteur, ou tout simplement que les graphistes de Souriatna ne sont pas doués pour couper l'image en bonne et due forme même si cela nous semble peu probable au vu de la bonne qualité graphique de l'hebdomadaire, qui d'ailleurs s'améliore au fil des années.

Le texte en arabe dit : « Je te protégerai ma patrie ». Cela peut sembler contradictoire en ce sens que l'eau est indispensable à la croissance de la fleur. Mais l'intention de protection est indéniable. L'individu est courbé, semble être mal en point.

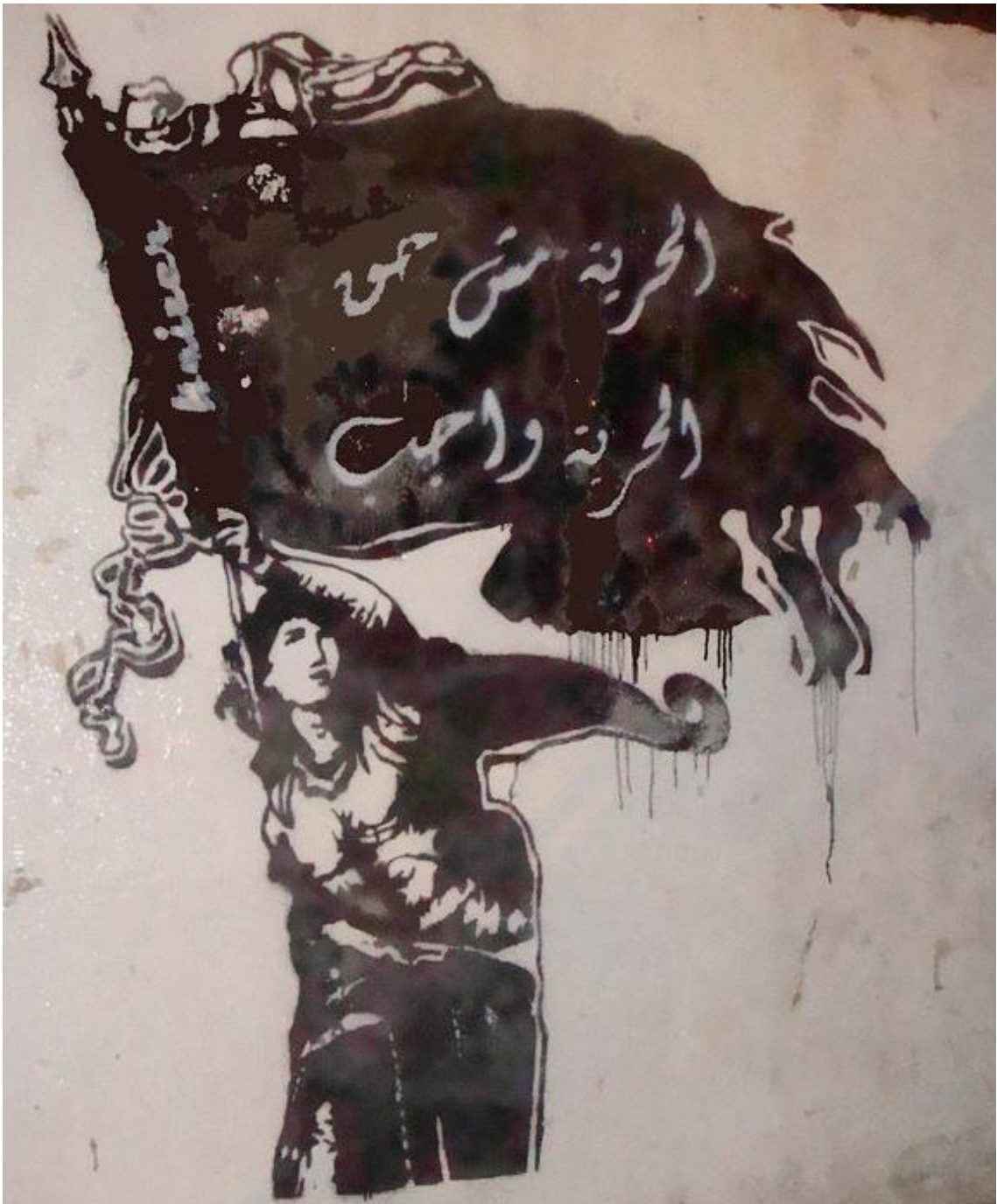
La caricature reste sommaire. Les couleurs sont en noir et blanc hormis le drapeau de la révolution syrienne qui est en couleurs. Certainement pour marquer le contraste entre la tourmente dans laquelle baigne le pays en ce septembre 2011 et la supposée prospérité qui l'attend si la « révolution » venait à l'emporter.



Dans son 24eme numéro du 4 mars 2012, il ne s'agit pas d'une caricature propre que Souriatna affiche en Une, mais d'une reprise d'une image tirée de la page de « la révolution syrienne » sur Facebook¹³⁰. C'est un signe de solidarité avec la page éponyme et c'est aussi une manière de confirmer qu'il s'agit bien d'une « révolution » et non pas d'une guerre civile comme essaye de le marteler le camp Assad, y compris ses ramifications iraniennes au Liban à savoir le Hezbollah. Ces derniers, comme on a pu le constater précédemment, sont pour une militarisation de la révolution pacifiste pour justifier leur intervention armée en Syrie, en catimini, mais d'ores et déjà effective.

¹³⁰ Consultable à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/Rev.MultimediaTeam1/>

Souriatna commence à partir de cette époque-ci à consacrer sa Une aux créations artistiques et au dessin préparant ainsi le terrain à l'arrivée des œuvres caricaturales de Juan Zero qui vont façonner par la suite l'identité de l'hebdomadaire alternatif syrien et en faire, au fil des années, sa marque de fabrique.



Dans le numéro 31 du 22 avril 2012, Souriatna perpétue la tradition de l'œuvre artistique en Une, et orne cette première page de la photo d'un graffiti¹³¹ de l'artiste de rue égyptien « Keizer »¹³². Alors que la crise syrienne se militarise dès février 2012, voire même bien avant puisqu'on a commencé à voir les prémices de cette militarisation dès juillet 2011 avec la formation de l'Armée Syrienne Libre (ASL), l'iconographie affichée en Une de Souriatna continue à faire la sourde oreille et éviter d'aborder le sujet en continuant à prôner les valeurs utopiques premières de la « révolution ». Ce graffiti que nous ne retrouvons pas sur la page d'où il a été puisé selon la légende de Souriatna, indique en arabe « la liberté n'est pas un droit, la liberté est un devoir ».

Probablement, un clin d'œil de Souriatna à une révolution Égyptienne considérée encore réussie en 2012 puisqu'elle a conduit à la destitution de Hosni Moubarak et que tout ce qu'espéraient les Syriens à cette époque était le départ de leur despote. La révolution égyptienne était encore à l'époque un exemple pour les anti-Assad et espéraient atteindre le même objectif. Cependant, Souriatna ne mentionne que la page de « Syrian mulitmedia » ce qui fait preuve d'un certain amateurisme en ce qui concerne, d'une part, les droits d'auteur et d'autre part la transparence vis-à-vis de ses lecteurs.

À aucun moment l'artiste ou le mot « Caire » ou « Égypte » ne sont mentionnés. Ce numéro 31 de Souriatna paru en avril 2012, est préalable à juin 2012, date à laquelle un membre du groupe terroriste des Frères musulmans accède au pouvoir en Égypte pour donner le coup d'envoi de la descente aux enfers du pays des

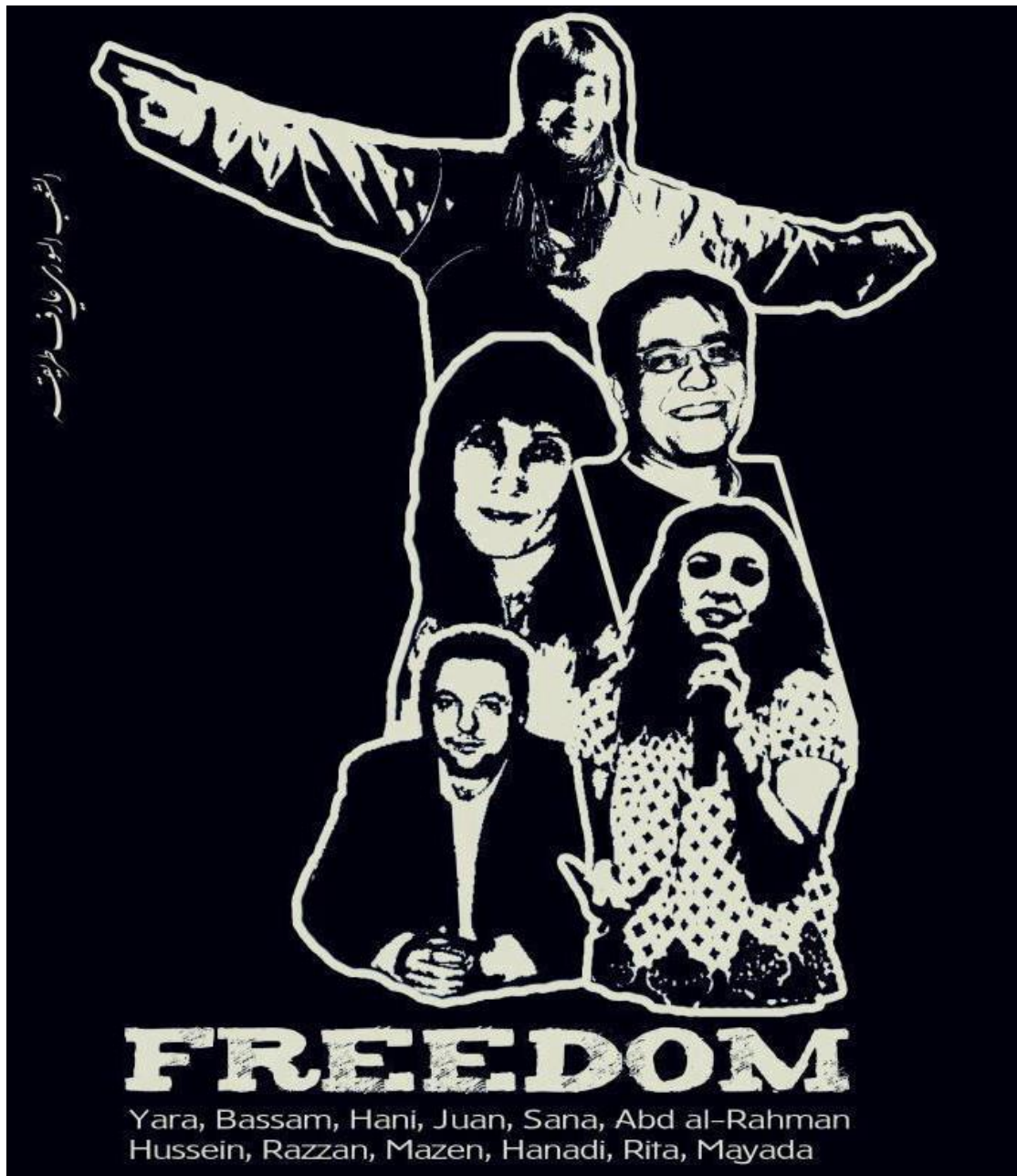
¹³¹ L'œuvre sur le site officielle de Keizer comme étant un graffiti dépeint dans les rues du Caire, elle est consultable à l'adresse suivante : <http://keizerstreetart.wix.com/cairo#!gallery-3/albumphotos3=49>

¹³² On sait peu de choses sur les débuts de Keizer, car l'artiste (identifié comme un homme) a pris des mesures pour protéger son identité. Il a été photographié portant un hoodie dissimulant son identité lors de l'exécution de ses graffiti afin d'empêcher l'identification. Le style artistique de Keizer a été noté comme rappelant celui de Banksy et Shepard Fairey. Le texte accompagnant ses images est à la fois arabe et anglais. Interrogé sur l'utilisation de l'anglais dans ses œuvres d'art, Keizer a déclaré au blog *Suzeeinthecity* (<https://suzeeinthecity.wordpress.com/2011/07/28/an-evening-on-the-streets-with-keizer/>) que c'était "certainement pour attaquer les échelons supérieurs de la société". Parmi les images au pochoir dessinés par Keizer dans les espaces publics en Égypte, il y a des images de fourmis dont il explique ainsi la présence sur son site Internet que «La fourmi symbolise les oubliés, les réduits au silence, les sans nom, les marginalisés par le capitalisme. Ce sont la classe ouvrière, les gens du commun, la colonie qui lutte et se sacrifie aveuglément pour la reine fourmi et sa monarchie. . Les fourmis sont des ouvrières dévouées, elles coopèrent, organisent, délèguent et se mettent en premier dans la ligne du danger et du devoir. Sous-appréciées et gouvernées, elles ne reçoivent et n'attendent aucune récompense pour leurs efforts, leur labeur et leur lutte"

Pharaons et l'échec cuisant du Printemps arabe, tout du moins en Égypte, qui s'est mu à partir de ce moment en un hiver islamiste.

Souriatna semble ainsi persévérer dans le déni de l'islamisation de la « révolution » syrienne et de la militarisation de cette dernière qui en a résulté. Son iconographie de l'hebdomadaire alternatif syrien continue de se focaliser sur des images « positives » qui mettent en exergue des activistes de gauche et des militants syriens qui œuvrent pour les droits de l'Homme comme Razan Zeitouneh¹³³ et dont les noms ont été énumérés sur la photo dont on ne connaît pas l'auteur. On se contente d'assumer qu'il s'agit d'un membre de la rédaction de l'hebdomadaire. En effet, à cette époque-ci, les concepteurs de Souriatna étaient encore à Damas, c'est donc sous le couvert de l'anonymat qu'ils éditaient leur hebdomadaire afin de se protéger.

¹³³ Le bourreau salafiste-islamiste de cette dernière avait trouvé refuge en France et a été arrêté en février 2020 près de Marseille selon le magazine Paris Match dans un article consultable à l'adresse suivante : <https://www.parismatch.com/Actu/International/Un-djihadiste-syrien-arrete-a-Marseille-1671648>



Désormais, plusieurs Unes successives de Souriatna sont estampillées du slogan « Le peuple syrien connaît son chemin ». En effet, ce titre fait référence à une page Facebook¹³⁴ créée dès le début du soulèvement en Syrie d'où l'hebdomadaire puise ses Unes. C'est aussi un slogan, même si sa création est préalable à la militarisation de la crise syrienne, qui répond aux tergiversations dues à la

¹³⁴ Page Facebook consultable à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/Syrian.Intifada>

militarisation de la « révolution syrienne » qui dès lors qu'elle a perdu son caractère pacifique, commençait à perdre de sa légitimité et de sa crédibilité aux yeux des observateurs. En effet, elle n'est plus ni pacifiste ni spontanée. Une acception dichotomique des deux principaux camps protagonistes de la crise syrienne commençait alors à émerger, et à gagner du terrain, portée notamment par le camp adverse des pro-Assad. En effet, sur le terrain de cette crise syrienne naissante, il y avait les anti-Assad et les pro-Assad. Le but de ces derniers étant de prouver que tous les anti-Assad sont des islamistes terroristes qu'il faut combattre. Ils avaient pour objectif d'imposer cette vision manichéenne, notamment aux yeux de la communauté internationale pour gagner de la légitimité, comme les terroristes islamistes représentent un danger imminent et réel pour tous. Avoir donc un ennemi commun donne lieu à une convergence des luttes entre Assad et la communauté internationale et par conséquent lui accorde de la légitimité. C'est d'ailleurs sur cette logique que repose toute la stratégie du régime depuis 2011 et qui lui a permis tant bien que mal de rester au pouvoir à ce jour.

Il est à noter que la page Facebook « Le peuple syrien connaît son chemin » attaque nominativement le quotidien libanais inféodé au Hezbollah Al-Akhbar en reprenant sa manchette et en la ornant d'une caricature du trio irano-syrien, à savoir Assad portant un accoutrement de vampire, du chef du Hezbollah levant son fameux doigt en l'air en signe de menaces et du président iranien Mahmoud Ahmadi Najad. Les deux virgules rouges emblématiques du quotidien traditionnel libanais ont été inversées sens dessus-dessous pour en faire des cornes rouge sur le turban noir de Hassan Nasrallah le transformant ainsi en diable. Diaboliser ainsi celui qui était un allié de la Syrie, présenté comme une entité solidaire marque un tournant majeur dans les relations syro-libanaise, révèle au grand jour l'éclatement de la société syrienne, et ne fait que compliquer davantage une situation d'ores et déjà enchevêtrée qui ne présage rien de bon.

Cette attaque on ne peut plus ouvertement envers ce média libanais confirme la pertinence de notre choix de l'inclure dans notre travail puisque, de part et d'autre,

le paysage tant politique que médiatique syrien et libanais nous montrent qu'ils s'impactent les uns des autres et qu'ils sont de toute évidence imbriqués.



Caricature parue sur la page Facebook de Syrian Intifada en date du 11 décembre 2011¹³⁵.

¹³⁵ Caricature consultable à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/Syrian.Intifada/photos/a.148885538508914/252427754821358>



Caricature publiée dans le numéro 157 du 22 février 2015 d'Enab Baladi

Selon l'hebdomadaire alternatif syrien cela fait suite au lancement du hashtag #Hassan_zomera en arabe hassan trompette, en expliquant que ce dernier ne fait que souffler dans sa trompette en balançant des paroles en l'air n'ayant aucun sens ni suite sur le terrain. Cela fait suite à la défaite de ce dernier dans la ville d'Alep. L'article d'Enab Baladi détaille¹³⁶ « *Le hashtag #Hassan_zomera, que certains militants syriens ont appelé à faire circuler sur les réseaux sociaux, a suscité une vive réaction, après avoir été lancé par un combattant dans la campagne d'Alep lors d'une déclaration affirmant que l'opposition avait pris le contrôle de la ville de Ratyan, au nord d'Alep, à la suite de violents combats contre les milices du Hezbollah. Quelques heures après la déclaration du combattant, les pages Facebook étaient jonchées de milliers de messages et de photos se moquant d'Hassan Nasrallah, le secrétaire général du Hezbollah, et de ses déclarations sur l'intervention en Syrie. Alors que certains militants ont demandé que le hashtag soit officiellement adopté dans les médias, les médias sociaux ont vu fleurir des conceptions moqueuses du logo du parti et de la personnalité de Nasrallah, ainsi que des vidéos imitant ses réponses en utilisant la trompette. Les combattants d'Alep ont également publié un enregistrement vidéo montrant des prisonniers des*

¹³⁶ Intégralité de l'article consultable à l'adresse suivante <https://www.enabbaladi.net/archives/28234>

forces d'Assad et du Hezbollah, appelant le secrétaire général du parti « Hassan Zomera, Toot Toot ».



Caricature¹³⁷ réalisée par le caricaturiste syrien Yasser Ahmad sur publiée sur le site du journal Al-Arab (les Arabes) en date du 19 avril 2015

On aperçoit le secrétaire général du Hezbollah jouant à la trompette avec la main droite, dessus des pistons affichant le terme « résistance » en arabe. Dans la main gauche, que celui-ci tient une dague dégoulinante de sang. La base de sa soutane est trempée de sang. Il arbore un brassard noir écrit dessus « Hezbollah » en arabe. Elle symbolise le double discours que le chef du Hezbollah est accusé de manier. Selon ses détracteurs, ce dernier affiche un discours utopique sanctuarisant la résistance, et qu'en catimini il égorge les civils syriens anti-régime Assad.

A cet égard, la page Facebook créée ad-hoc¹³⁸ va plus loin en surnommant « la troupe de Hassan Zomera pour les arts chiites ». Le mot « populaires » en arabe

¹³⁷ Caricature et article intégral en arabe consultables à l'adresse suivante : <https://alarab.co.uk/ظهر-حسّن-زميرة/#off-canvas>

¹³⁸ Page satirique créée par des activistes syriens pour tourner en dérision Hassan Nasrallah : <https://www.facebook.com/hasanzoumera>

syro-libanais s'écrit « chaabiyé » et le mot « chiites » s'écrivant « chiyyaé ». L'auteur n'a donc fait que faire sauter une lettre pour détourner la photo.

Ce jeu de mots met en exergue le fait que la crise syrienne s'est transformée en différend confessionnel suite à l'implication du Hezbollah chiite dans le conflit.

Un compte Twitter¹³⁹ affichant 126 abonnés et 13 tweets.



On y distingue clairement de gauche à droite, le leader chiite irakien Moktada al Sadr, , le leader chiite iranien Khamenai, Hassan Nasrallah, Bachar Assad, , le chef militaire iranien Kassem Suleimani. Le titre indique en jaune couleur emblématique du Hezbollah « troupe de Hassan Zomera pour les arts chiites ».

¹³⁹ Compte Twitter satirique dirigé contre Hassan Nasrallah, faisant écho à son homologue sur Facebook consultable à l'adresse suivante : https://twitter.com/hsan_zmira



Dans cette caricature¹⁴⁰ de Mahmoud Moussa parue dans le journal alternatif syrien Al-Ayyam, on voit le chef du Hezbollah transformé en trompette dans les mains du leader chiite iranien Khamenai.

¹⁴⁰ Caricature et article intégral en arabe consultables à l'adresse suivante : <https://ayyamsyria.net/احسن-زميرة/>



Capture d'écran d'un jeu en ligne créé par des activistes syriens avec le hashtag #hassan_zomera. On y distingue en sus de la caricature du personnage principal Hassan Nasrallah, celle de Bachar Assad, celle du leader chiite irakien Sistani et celle du leader chiite iranien Khamenai.



Dans la même vague d'attaque contre Hassan Nasrallah par des activistes syriens via les caricatures, on retrouve ce détournement de la bannière du Hezbollah. On distingue le visage Nasrallah caricaturé, entouré d'un visage d'un attardé, brandissant une trompette à la place de la kalashnikov originale qui orne le drapeau du parti de Dieu. On y lit le « toot toot toot » correspondant au son émis par la trompette. Le nom du Hezbollah est remplacé par « le parti de la trompette ».

Si nous nous permettons de glaner ces caricatures ici et là, sur les réseaux sociaux des activistes syriens mais aussi dans les médias traditionnels panarabes publiant des articles affichant des caricatures réalisées par des Syriens, c'est pour marquer l'ampleur de la campagne contre l'implication du Hezbollah dans le conflit syrien. Cela a généré un nombre incalculable de caricatures et nous ne faisons qu'en reproduire quelques-unes.

5.4 Perspectives de la caricature dans les médias alternatifs syriens

Formidable moyen d'expression laissant une marge d'interprétation au lecteur et permettant à son auteur de contourner allégrement, toutes raisons gardées, la censure, aborder la caricature nous a permis d'affiner nos constations sur le modus operandi des médias sélectionnés.

La caricature reste tout de même à l'image d'une société libanaise et à plus large mesure syrienne, conservatrice, striée de lignes rouges, telles que la religion, l'orientation sexuelle ou encore les allégeances politiques sacrées. Ces dessins qui attisent l'imagination et incitent à la rébellion ne suscitent pas les passions en Syrie et au Liban et à plus large mesure dans les pays arabe.

À moins qu'il n'y ait un élément déclencheur de diffusion à grande échelle comme nous l'avons vu avec les caricatures de Mahomet qui ont fait le tour du monde arabe, alors qu'en temps normal, le grand public dans ces pays fait preuve de total désintérêt quant aux caricatures et aux œuvres d'art en général qui sont l'apanage d'une élite lettrée et urbaine. Quand bien même cela se démocratise de plus en plus aujourd'hui grâce aux réseaux sociaux, sa diffusion reste très limitée.

La volonté des médias alternatifs syriens, notamment de Souriatna, de se démarquer en accordant plus d'espace aux caricatures est indéniable, mais cela n'atteint pas l'effet escompté, en ce sens qu'elles n'arrivent pas à toucher un large public. Ces médias alternatifs sont une manne financière pour leur fondateur et équipes de rédaction, mais leur diffusion et leur influence au sein du public restent très limitées.

S'ils ciblent le régime pour l'attaquer avec leur contenu journalistique, dont les caricatures, celui-ci ne leur accorde aucun crédit. S'ils voudraient atteindre les Syriens en asile dans les pays limitrophes à la Syrie ou en Europe, ces derniers, dans leur large majorité, n'ont ni le recul nécessaire pour incorporer une nouvelle vision politique du pays, ni l'intérêt suffisant pour consulter des titres fraîchement

nés pour s'informer sur la situation en Syrie alors que les médias traditionnels pullulent. D'ailleurs, les Syriens ne sont probablement pas, et tout simplement pas au courant que ces médias alternatifs existent. Ces médias alternatifs ne peuvent pas jouer le rôle de fédérateurs et n'arrivent pas à décrocher la confiance ni l'intérêt d'une majorité de Syriens de quelque bord politique qu'ils soient et où qu'ils se trouvent actuellement.

6. CONCLUSION

Pour répondre à la problématique principale de ce travail de recherche relative à la frontière entre militantisme et journalisme, nous sommes allés puiser des réponses dans le discours médiatique différents supports de la presse écrite traditionnelle libanaise et de la presse écrite alternative syrienne que nous avons pris le soin de sélectionner selon les cinq critères clef que nous avons déterminé en amont de la constitution du corpus, à savoir le critère de périodicité, le critère de la date de parution, le critère de la catégorie du journal, le critère de la ligne éditoriale et le critère de la régularité de la parution effective. Nous avons par la suite affiné notre démarche par l'interrogation de ce mode d'expression journalistique singulier à savoir la caricature.

Or, il s'avère que malgré des ambitions utopiques, injectés par la fougue de la jeunesse qui espérait une libération du régime despotique, et un changement cette presse alternative reste au-deçà des attentes et des aspirations premières.

Nous ne pouvons pas non plus traiter ce sujet loin des dispositions géopolitiques et du contexte politique de la région MENA plus globalement. En effet, la présence physique en Turquie des locaux de ces médias alternatifs syriens, qui fut le refuge des premières heures des nouveaux journalistes syriens, s'est transformée en cimetière de la liberté d'expression.

Ainsi, ces conclusions que nous tirons d'ores et déjà sur le contenu médiatique propre au traitement de la crise syrienne nous amènent inexorablement à questionner l'éthique des médias au Liban et en Syrie. Cela intervient dans la suite

logique d'une réflexion non-biaisée, car il serait hâtif, ou tout du moins incomplet, d'apporter un jugement sur la problématique de ce travail de recherche, à savoir qui du militantisme ou du journalisme l'emporte, sans adresser ces deux questions incontournables de l'éthique et du financement des médias.

Traiter ces questions va nous permettre d'affiner les réponses que nous venons d'obtenir suite à l'exploration de notre corpus et d'arriver à une conclusion plausible, répondant à notre problématique initiale, et ce en prenant en compte non seulement le paramètre discursif mais également le paramètre éthique qui est selon toute vraisemblance lié inexorablement au paramètre financier.

La question qui se pose donc est celle de savoir les principes éthiques qui régissent les médias traditionnels libanais et les médias alternatifs syriens que nous traitons, sachant qu'il s'agit de principes propres à chaque rédaction, voire même à chaque journaliste dans son individualité et son rapport à la conscience professionnelle dont il est le seul et unique sentinelle en absence de règles coercitives.

Les médias traditionnels libanais et les médias alternatifs syriens ont-ils dotés de textes qui stipulent clairement quelles sont les principes d'éthique auxquels il faut s'attacher, en ce sens que ces médias disposent-ils d'une charte déontologique, à tendance coercitive, organisant le travail au sein de la rédaction qu'il incombe aux journalistes de respecter sous peine de sanctions disciplinaires ? Ou s'agit-il uniquement de recommandations dont l'application est laissée au bon vouloir et à la conscience professionnelle de chaque journaliste ?

Qu'en est-il du financement de ces médias ? Il est de notoriété publique, du peu que l'on s'intéresse au Liban, que les médias libanais sont financés par les mastodontes des affaires et qu'ils sont détenus par les leaders des principaux partis politiques du pays, mais qu'en est-il des nouveaux médias syriens qui se définissent comme étant indépendants et alternatifs ? Le sont-ils réellement « jusqu'au bout » ? Comment sont-ils financés ? Sont-ils transparents sur leurs sources de financements ? Qui plus est, arrivent-ils à préserver leur indépendance de la mainmise de leurs bailleurs de fonds ? Quels sont les agendas

et les velléités des bailleurs de fonds, principaux financeurs des médias alternatifs syriens ?

Dans la troisième partie de ce travail, nous allons tenter de répondre à ces questions subsidiaires en passant en revue le financement des médias traditionnels libanais. Mais surtout nous nous attèlerons à comprendre le financement des médias alternatifs syriens par les ONG internationales, elles-mêmes soutenues par des instances gouvernementales occidentales telles que le Département d'État américain, et l'hypothétique incidence de cette ingérence étrangère sur le contenu médiatique de ces derniers. Nous apporterons des réponses à cette question de l'éthique dans les deux types de médias et nous verrons dans quelle mesure ces deux questions, du financement et de l'éthique, sont non seulement étroitement liées l'une à l'autre en ce qu'elles influencent le contenu médiatique, mais indispensables afin de compléter le cheminement logique et apporter une réponse accomplie à notre question de départ sur la frontière entre journalisme et militantisme.

Nous savons d'emblée qu'il s'agit d'un terrain semé d'embûches et que les informations sur les sources de financement, et surtout sur les montants investis, manquent de transparence puisque la question des finances reste taboue dans toutes les sociétés, et à plus large mesure dans la société libanaise et syrienne, que ce soit par pudeur¹⁴¹, que ce soit par mauvaise conscience quand certains se savent coupables de corruption et de malversations financières.

¹⁴¹ À ce titre, nous ne pouvons pas faire abstraction d'une expérience de terrain conséquente avec les journalistes des médias alternatifs syriens lors d'un atelier de formation à Gaziantep en 2015 où certains refusaient de percevoir le per diem qui leur était officiellement alloué par les ONG organisatrices, en main propre et en espèce. En effet, dans la culture syrienne et orientale en générale cela est considéré comme de l'aumône. Les récipiendaires sont très gênés de « tendre la main » pour encaisser leur « dû » notamment en la présence de compatriotes témoins de la scène.

Partie 3 - La question de l'éthique du journalisme au prisme de la crise syrienne

1. INTRODUCTION

L'avènement des médias alternatifs de cette manière impromptue, que nous avons longuement évoqué en première partie de ce travail, dans le paysage médiatique syrien post-soulèvement de 2011, qui plus est, la profusion qui a caractérisé leur apparition, nous conduit à poser la question de la place de l'éthique inhérente à l'activité journalistique dans ce nouveau contexte très particulier et très délicat de crise politique majeure qui secoue encore aujourd'hui la Syrie.

La définition de la notion d'éthique est un enjeu crucial pour la suite de ce travail puisqu'elle sera à même de nous renseigner sur la conformité des médias étudiés à cette notion. En effet, celle-ci demeure assez floue puisqu'elle chevauche, dans les esprits, la notion de déontologie. Ce sont deux définitions différentes comme nous allons le voir dans le prochain chapitre de ce travail.

Force est de constater que le respect, ou le non-respect, de l'éthique, est un élément crucial qui influence de manière conséquente le contenu médiatique produit par ces médias alternatifs fraîchement arrivés à l'époque sur une scène médiatique syrienne d'ores et déjà grabataire et ce depuis des décennies.

Mais, cette notion d'éthique est aussi souvent liée à celle du financement des médias. De fait, l'expérience l'a prouvé, l'enjeu du financement des médias a indéniablement des répercussions majeures sur le discours produit et diffusé par ces derniers et sur les pratiques journalistiques concrètes au sein des rédactions.

La question qui se pose est donc l'évaluation de la prévalence de l'éthique ou du financement, notamment quand le respect de l'éthique n'est pas compatible avec les intérêts des bailleurs de fonds. Qu'en est-il de l'éthique si un bailleur de fond impose sa ligne éditoriale dictée par ses connivences politiques ? Pis encore, où se positionne l'éthique des journalistes quand les médias s'imposent une autocensure, non pas par crainte d'une instance politique telle que la dictature, mais plutôt pour abonder dans le sens des « sponsors » afin de s'assurer la pérennité du financement

dont ils bénéficient ? Ces sponsors ne se muent-ils pas alors en potentats dissimulés ?

Il ne faut pas ignorer le cadre psychologique qui entoure la création de ces médias alternatifs syriens récemment arrivés sur le terrain. Cadre psychologique qui influe sur le comportement des nouveaux journalistes syriens et que nous avons d'ores déjà évoqué précédemment : le background des journalistes et la situation actuelle qu'ils subissent.

Il s'agit d'une situation de crise, que certains qualifient de guerre alors que d'autres préfèrent parler de révolution. Nous avons affaire à des individus qui sont nés à partir des années 1980, appartenant à la génération Y et qui ont évolué au sein d'un régime dictatorial hors normes. Cela implique qu'ils ont certainement bénéficié d'un enseignement scolaire, puis universitaire pour certains, strict qui ne cède aucune place au libre arbitre et qui ne cherche pas à développer le sens de la critique et du jugement distancié.

La plupart des nouveaux journalistes syriens qui évoluent au sein des médias alternatifs, se situent dans la tranche d'âge des moins de 40 ans¹⁴². S'ils sont certes lettrés¹⁴³, ils n'ont eu accès qu'à une éducation très limitée concoctée par la dictature, c'est-à-dire avec des références obsolètes et la prépondérance de la langue arabe¹⁴⁴. Celle-ci étant l'unique langue d'enseignement en Syrie, cela restreint l'accès aux références scientifiques en langues étrangères, notamment en

¹⁴² Données relatives à l'année 2014 où nous avons pu côtoyer, à plusieurs reprises, les nouveaux journalistes syriens, exilés en Turquie, au Liban, en Égypte et en France lors d'un travail de terrain à Istanbul et à Gaziantep, ville frontalière de la Syrie.

¹⁴³ Par opposition à illettrés et non pas pour les qualifier de cultivés ou encore moins d'éduqués.

¹⁴⁴ Ironie du sort, Najib Abdul Wahid auteur – en arabe et traduit en français - du chapitre sur le système éducatif en Syrie (pages 191 à 216 « La Syrie » in « Enseignement supérieur et marché du travail dans le monde arabe » (traduit de l'arabe) ouvrage collectif, Direction Boutros Labaki, IFPO, 2009, Beyrouth.), illustre à la perfection, dans son profil professionnel LinkedIn, les lacunes de ce même système qu'il pointe du doigt. En effet, il n'hésite pas à y glisser des titres pompeux, dont on ne peut vérifier l'exactitude, comme « Doctorat d'État » en génie mécanique discerné par une École dont il omet de préciser la localisation. Il se présente ensuite comme consultant spécialiste de l'éducation maniant trois langues (arabe, français et anglais). Le profil, rédigé tantôt en anglais tantôt en français, est truffé de fautes d'orthographe édifiantes. Rappelons tout de même que dans son rapport sur le système éducatif syrien, l'auteur critique ce qu'il appelle les professeurs-mercenaires, ce qui est tout de même extrêmement courageux en 2009. Il se ravise, en fin de chapitre, en évoquant le plan quinquennal du régime syrien pour réformer l'enseignement et faire ainsi l'éloge du régime. L'article est consultable à l'adresse suivante : <https://books.openedition.org/ifpo/779?lang=fr> tandis que le profil LinkedIn de Najib Abdul Wahid est consultable à l'adresse suivante : <https://www.linkedin.com/in/najib-abdul-wahed-9998a92a/>

anglais. Cette situation découle d'un choix délibéré du régime de glorifier l'arabisme et de rejeter toute ouverture à tout ce qui est étranger.

Najib Abdul Wahid¹⁴⁵ identifie les lacunes en évoquant les caractéristiques de l'enseignement supérieur syrien :

- ✓ *Une productivité bien modeste au regard des coûts exorbitants consentis par l'État, dans une situation où aucun programme efficace n'a été adopté pour trouver des revenus propres, soit par la mobilisation des avoirs fixes et circulants des universités, soit par l'adoption de règles de retour sur investissement basées sur des critères sociaux et techniques.*
- ✓ *L'absence de lien entre l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire. 10- Des méthodes pédagogiques traditionnelles qui n'accordent aucune place à la recherche ou au travail d'équipe susceptibles d'améliorer le processus d'acquisition cognitive, et de développer l'esprit critique chez l'étudiant.*
- ✓ *Des programmes de niveau relativement faible et de plus en plus désuets. 12- Des administrations universitaires hautement centralisées et l'absence d'universités régionales indépendantes.*
- ✓ *La diminution du salaire des enseignants. Ainsi, la médiocrité des intéressements qui leur sont proposés, se doublant d'une augmentation de leur charge d'enseignement, portent-ils préjudice à la qualité de leur travail et entraînent une carence dans l'encadrement des étudiants.*
- ✓ *Les ouvrages de référence en langues étrangères demeurent indisponibles, ceux-ci sont pourtant indispensables, surtout en ce qui concerne les cursus les plus avancés de l'enseignement supérieur. Un tel manque ne peut que réduire l'étendue des connaissances des étudiants syriens et explique en grande part le faible niveau des mémoires qu'ils viennent à soutenir.*
- ✓ *Une proportion assez importante des enseignants du supérieur ne maîtrise pas ces langues étrangères qui leur donneraient accès aux derniers développements*

¹⁴⁵ Ibid.

en recherche de pointe. L'utilisation même d'internet leur est ainsi refusée, ce qui limite grandement leurs capacités à mettre à jour leurs connaissances.

- ✓ *Les centres de recherche au sein des universités ne jouissent d'aucune indépendance financière et aucune mesure n'a été prise dans ce sens.*
- ✓ *La contribution par trop insuffisante des enseignants en matière de recherche scientifique et de publication.*
- ✓ *L'insuffisance des moyens mis à la disposition des professeurs, sachant que seuls de tels moyens encourageraient à l'excellence et à l'innovation.*

Cet état de fait en dit long sur la capacité de jugement, d'analyse et de synthèse des journalistes syriens en herbe. Alors qu'on ne peut mettre en cause des efforts personnels d'apprentissage, plus ou moins aboutis, et une volonté d'évolution, les données de terrain, sur les énormes lacunes dont ils souffrent d'emblée, sont incontestables et ne présagent rien de bon pour l'avenir des apprentis journalistes syriens.

En effet, ils se lancent sur le terrain du journalisme avec un décalage linguistique abyssal par rapport à leurs pairs de la région MENA. La langue étant un outil qui véhicule une culture, il est de ce fait très difficile également pour les nouveaux journalistes syriens de comprendre et d'assimiler une culture différente, quelle qu'elle soit, d'autant plus quand il s'agit de la culture occidentale. C'est bien de cette culture occidentale, qualifiée d'impérialiste, que le régime syrien a toujours œuvré pour 'surprotéger' les Syriens en inculquant dans leurs jeunes cerveaux le rejet et la peur de l'Occidental et de l'Autre en général et ce dans tous les détails de la propagande du régime qui, à l'image de son allié iranien, qualifie les États-Unis de « Grand Satan » tandis que la France, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada sont appelés « « Petit Satan ». Ces sobriquets pour désigner les pays occidentaux cristallisent toute la haine que leur voue le régime syrien.

Or il se trouve que cette culture occidentale est celle des acteurs des ONG bailleurs de fonds. Il est par conséquent difficile pour ces nouveaux journalistes syriens, lourds de leur background chauvin, et indépendamment de tout effort personnel d'acceptation de l'Autre ou encore d'attrait pour l'Occident à titre purement individuel, d'assimiler dans l'urgence cette culture, en un laps de temps limité, en

y croyant sans réticences. Il est difficile de les enjoindre à adopter pleinement les modes de pensée de leurs interlocuteurs occidentaux. Les exigences des bailleurs de fonds peuvent leur paraître, à juste titre compte tenu de leurs profils, peu compréhensibles voire inexplicables.

Un gap culturel difficile à combler

Il ne faut pas oublier que des décennies durant, la Syrie a été un pays hermétique, avec son système éducatif monolingue qui refuse tout apport scientifique étranger, non-arabophone, avec une hostilité prononcée envers tout ce qui est américain et tout ce qui est occidental en général, qualifié d'ailleurs systématiquement d'impérialiste et d'hégémonique. Cette fermeture d'esprit, orchestrée par le régime, aux mains du parti Baath¹⁴⁶ est enseignée aux petits Syriens sur les bancs de l'école dès le bas âge.

Pour donner un exemple palpable du système d'enseignement en Syrie, prenons le cas des diplômes universitaires syriens toutes spécialités confondues, qu'elle soit en sciences sociales, humaines voire même scientifique. Celui-ci ne confère pas à son détenteur un niveau égal à celui que nous connaissons en France, ou encore au Liban dans l'enseignement supérieur privé francophone ou anglophone et dans une moindre mesure dans le public. Preuve en est, ces diplômes syriens n'est pas reconnu en France où les étudiants fraîchement arrivés de Syrie doivent reprendre leur cursus afin d'obtenir un diplôme français, contrairement aux étudiants libanais qui poursuivent leur cursus dans la continuité, sans être contraints à redoubler des années.

Nous avons, en effet, pu examiner la fragilité du niveau académique et l'absence de maîtrise de langues étrangères auprès du public de jeunes journalistes par nous-même lors de la mise en place d'entretiens visant à engager de nouvelles recrues syriennes au sein de la radio alternative indépendante Alwan entre 2014 et 2016.

Ainsi, pour corréler nos dires, on peut lire l'assertion suivante dans un rapport sur le système éducatif syrien : « *la force de travail syrienne a des capacités de prise*

¹⁴⁶ Sam Dalla, « La Syrie. Une réforme de l'État inachevée et bloquée », *Revue française de droit constitutionnel*, 101 (1), 2015, p. e29-e53.

d'initiative et de travail en indépendant des plus réduites ; elle ignore, par ailleurs, les méthodes modernes de rationalisation du travail et elle se montre incapable de se recycler ou de mettre à jour ses connaissances en consultant les sources d'information adéquates ou en suivant des stages de remise à niveau. Ce dernier point est à mettre en rapport avec le faible niveau en langue anglaise qui caractérise cette même force de travail, une bonne maîtrise de cette langue étant une condition nécessaire à qui veut aujourd'hui se tenir au courant des derniers développements de la recherche quel qu'en soit le domaine. »¹⁴⁷.

Le voudraient-ils, ils ne pourront pas surfer sur la vague du multilinguisme avec le seul maigre bagage éducatif dont le régime les avait parés, et c'est ce qui est confirmé par ledit rapport rédigé par un chercheur syrien de la génération qui a vécu sa jeunesse sous le règne de Hafez Assad, le père de l'actuel président. Cette situation n'est certainement pas anodine ni exclusive au régime syrien, loin s'en faut. C'est en effet la garantie d'avoir en face de soi des sujets dociles à qui il ne vient pas à l'esprit l'idée de se révolter ni de critiquer le régime en place. Des pions à la merci de leur maîtres, dépourvus du sens de la critique, malléables à souhait, que le régime despotique manipule à sa guise et qui sera le respectable et le diffuseur idéal de sa propagande. Marta Tawil décrit ainsi « *la faiblesse structurelle syrienne peut être constatée à travers [...] les problèmes du système éducatif et de la compétitivité, les inefficacités du système financier et la corruption endémique de l'administration publique, et le caractère autoritaire et sclérosé de l'appareil politique.* » qui selon l'auteur contraste avec la puissance de cet « *État [...] capable de s'affirmer dans son entourage comme puissance régionale* »¹⁴⁸.

L'ambassade de France à Damas reconnaît à demi-mots la fragilité du système éducatif syrien en 2009 en le décrivant en ces termes : « *apprécier aujourd'hui la*

¹⁴⁷ Najib Abdul Wahid, *op. cit.*

¹⁴⁸ Tawil Marta, « La politique étrangère de la Syrie sous Bachar Al Assad », in *Les Cahiers de l'Orient*, 2012/3 (N° 107), p. 83-92. Consultable à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2012-3-page-83.htm>

*qualité de l'enseignement dispensé est difficile, compte tenu de l'absence de données quantitatives fiables et de critères reconnus d'évaluation ».*¹⁴⁹

Dans un travail comparatif sur les systèmes éducatifs français et syrien dans le cadre de sa soutenance de mémoire de Master Patricia van Muylder¹⁵⁰ affirme que « *Comme le jeune Français pourtant, le jeune Syrien est éduqué aux médias, mais notre expert tient à nous rappeler que cette éducation se fait de manière très partielle et dirigée. Seuls certains événements médiatiques, en fonction de l'actualité, sont sélectionnés par les instances gouvernementales et présentés aux élèves de tout le pays. Les professeurs n'ont pas le choix du discours à joindre à ces événements. Il n'est pas non plus demandé aux élèves de construire leur opinion personnelle sur les événements en question.* ».

Puis de rajouter au sujet de l'esprit critique sur lequel l'accent n'est pas mis dans le système éducatif syrien contrairement à ce que l'on peut observer en France : « *Lorsque nous touchons aux concepts d'autonomie et d'initiative, la majorité des connaissances et capacités demandées au jeune Français ne sont pas même évoquées dans l'enseignement syrien. Nous relèverons celles d'entre elles qui nous semblent les plus pertinentes pour notre recherche et notamment la non demande de (re)connaître ses propres processus d'apprentissage, la non intervention de l'école pour faire acquérir des compétences telles que l'organisation du temps de travail, la prise de note, l'élaboration d'un exposé ou d'un dossier (individuel ou collectif). Il n'y a pas non plus de sensibilisation à la recherche, à l'analyse et à l'organisation de l'information. Citons encore la non demande d'être capable d'auto-évaluation et l'absence de projets favorisant l'esprit d'initiative. Cette capacité est pourtant nécessaire à la mise en place d'une démarche, à la prise de risques ou à l'établissement de priorités pour la bonne marche d'un projet ».*¹⁵¹

¹⁴⁹ Fiche Syrie, Ambassade de France à Damas, 2009, consultable à l'adresse suivante : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Fiche_Curie_Syrie.pdf

¹⁵⁰ Patricia van Muylder. « Étude de cas : comparaison des réalités éducatives en France et en Syrie et contextualisation d'un Master conjoint franco-syrien à Damas », *Sciences de l'Homme et Société*. 2011. Consultable en ligne à l'adresse suivante : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00611645/document>

¹⁵¹ Ibid.

Les apprentis journalistes syriens accusent un manque cruel de bagage cognitif et démarrent donc avec des lacunes en termes de formation, de culture, d'éducation et d'instruction selon les standards internationaux. Des lacunes qui freinent les prises d'initiative et ralentissent, sinon anéantissent, la créativité. Des lacunes volontairement instaurées pendant des années par le régime Assad et qu'il serait difficile de rattraper.

Pour avoir évolué au sein de ce type d'environnement renfermé, propice à toutes les frustrations, même les velléités de créativité les moins ambitieuses se sont échouées sur les récifs de la dictature. Comment espérer l'apprentissage et la conscientisation d'une éthique dans des conditions qui n'offrent pas les bases élémentaires d'une quelconque dignité humaine au peuple syrien ? Il est de notoriété publique que le système éducatif syrien repose sur le châtement corporel dès l'école primaire. Plusieurs vidéos virales, diffusant une violence choquante contre des élèves syriens, ont été relayées par les médias arabophones, dont la chaîne française diffusant en langue arabe France 24¹⁵². Des générations entières de Syriens sont donc privées d'apprentissage à tout esprit critique dès l'école, conditions peu favorables à l'assimilation de concepts nobles comme l'éthique, l'ouverture aux autres, la tolérance et l'esprit de rectitude.

Afin d'apporter une réponse à toutes ces interrogations qui ont émergé de notre réflexion, attardons-nous tout d'abord sur la définition de « l'éthique » dans le sens général du terme. Puis, plus précisément sur la définition de l'éthique du journalisme, avant d'explorer les standards universels déontologiques de ce métier et d'appréhender ces définitions dans le contexte des médias traditionnels libanais mais surtout des médias alternatifs syriens.

Nous irons par la suite interroger nos données empiriques, qui nous permettent d'ores et déjà d'affirmer que cette démarche nous fournira une clef de lecture précieuse à l'ensemble de ce travail de recherche puisque nous abordons le thème

¹⁵² On peut consulter l'un des articles à l'adresse suivante : <https://observers.france24.com/ar/20100924-syria-video-teachers-beating-violence-students-scholar-facebook-group-looking-for-them>). Une autre vidéo sur YouTube qui évoque la violence dans les écoles syriennes consultable à l'adresse suivante : <https://youtu.be/EB9hlwXPAGc>

des rapports entre les bailleurs de fond et les institutions médiatiques que nous visons.

En effet, cela nous éclairera davantage sur les différentes raisons qui débouchent sur les prises de positions que l'on connaît et le choix des lignes éditoriales, qu'elles soient militantes et partisans ou neutres et partiales, des uns et des autres parmi l'ensemble des médias étudiés en Syrie et au Liban.

2. ÉTHIQUE DU JOURNALISME

2.1 Éthique ou déontologie du journalisme ?

D'un point de vue étymologique, le terme « éthique » est constitué de la racine grecque « *ethikos* » c'est-à-dire morale. En effet, le dictionnaire Larousse définit l'éthique comme étant « *l'ensemble des principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un* ». Quant au terme « déontologie », il est composé de deux mots grecs : « *deon* » signifiant devoir, et « *logos* » qui signifie sciences. Ce terme a été employé pour la première fois par le juriste britannique Jeremy Bentham qui l'écrit ainsi dans son livre « *Deontology or the science of morality* »¹⁵³ (1834) soit, la déontologie ou la science de la morale. Un intitulé on ne peut plus explicite pour définir le néologisme qu'il vient d'introduire. La langue française a ensuite calqué ce terme sur l'anglais à l'occasion de traductions faites des ouvrages de l'auteur, et ce en le francisant pour donner naissance au terme français « déontologie ».

La distinction entre « éthique » et « déontologie » est donc claire et ne donne lieu à aucune ambiguïté. De fait, selon le même dictionnaire Larousse, la déontologie est « *l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leurs clients et le public* ».

À l'instar des lois, les règles déontologiques sont donc contraignantes pour tous les membres de la profession. Il incombe éventuellement à une autorité, désignée par

¹⁵³ « *Deontology or the science of morality* », ouvrage en anglais consultable à l'adresse suivante : https://openlibrary.org/books/OL7046034M/Deontology_or_the_science_of_morality

les membres d'un corps de métier, d'en imposer le respect et d'infliger des sanctions le cas échéant.

Contrairement à l'éthique qui laisse libre arbitre aux professionnels pour définir leurs principes et le fil conducteur de leur action individuelle, la déontologie requiert une conformité à ses composantes prédéfinies, mais sans aucune obligation morale d'adhérer à ses principes.

Ainsi, d'après ce que nous venons de présenter, nous pouvons ainsi conclure que la déontologie du journalisme est imposée par une autorité reconnue par ses membres la rendant ainsi contraignante si elle le souhaitait et conférant ainsi du pouvoir à cette même autorité, tandis que l'éthique du journalisme reste une forme de morale n'engageant que la conscience individuelle, ou au mieux la conscience collective, cependant, sans sanctions pour assurer son efficacité.

Tenter de définir « l'éthique du journalisme » est donc un exercice périlleux. Il s'agit en effet d'entrer dans un terrain miné de nuances, la notion « d'éthique » étant elle-même largement abstraite et relative à chaque individu, abstraction faite de sa culture, de son niveau d'instruction ou de sa profession. L'appliquer précisément au domaine du journalisme doit prendre en compte non seulement les spécificités du métier de journaliste, mais aussi la particularité de l'environnement dans lequel ils évoluent, ainsi que du contexte politique. Si cela ne peut être appliqué de manière individuelle, ce serait à minima appliqué à l'ensemble d'une rédaction donnée.

Nul doute, puisqu'il s'agit de règles de morale, que celles-ci sont différentes d'un environnement à l'autre, d'un contexte à l'autre et donc d'un pays à l'autre. On ne peut exiger l'universalité de tels principes sans sombrer dans le risque de vouloir imposer l'hégémonie et la suprématie d'une culture sur l'autre.

Il faut également tenir compte qu'en revanche, en voulant appliquer cela au contexte libanais et syrien, cette différenciation linguistique n'existe pas en langue arabe. Les deux termes « éthique » et « déontologie » ayant un seul et même terme

pluriel pour traduction : « *akhlakiyat* »¹⁵⁴ et que nous traduisons également, et de manière littérale, en « moralités », ce qui nous conduit par ailleurs à poser la question du caractère contraignant de telles « moralités » et donc de l'utilité et la place que pourrait occuper un tel code déontologique dans le contexte syrien et libanais.

De surcroît, le terme pluriel arabe, traduit en « éthique » ou « déontologie », n'est pas forcément coercitif ni contraignant d'un point de vue légal et revêt un aspect totalement contingent et volontaire. Il relève de la conscience personnelle et professionnelle du journaliste de le respecter ou pas.

Il est de notoriété publique que la mission principale du journaliste est le devoir d'informer. Ce faisant, ce dernier se doit de respecter l'intérêt du lecteur et le droit de savoir. Il se doit également de respecter la vie privée et de protéger ses sources d'information. Ces principes sont élémentaires, universels et inhérents à la profession de journaliste.

La vérité, la rigueur et l'exactitude, l'intégrité, l'équité et l'imputabilité sont ce que Marc-François Bernier qualifie de « piliers normatifs du journalisme »¹⁵⁵. Le professeur canadien considère que le rôle de la déontologie est de prémunir les journalistes contre la désinformation et la propagande, notamment lorsqu'ils respectent ces six principes dans l'exercice de leur métier.

Tandis que Bill Kovach et Tom Rosenstiel¹⁵⁶ recensent neuf principes qui correspondent plus aux exigences de l'ère actuelle, notamment en s'adaptant aux spécificités des nouveaux médias et les réseaux sociaux. Il s'agit de « *s'astreindre au respect de la vérité ; servir en priorité les intérêts du citoyen ; par essence, vérifier ses informations ; conserver son indépendance à l'égard de ceux dont on relate l'action ; exercer sur le pouvoir un contrôle indépendant ; offrir au public une tribune pour exprimer ses critiques et proposer des compromis ; donner intérêt et pertinence à ce qui*

¹⁵⁴ L'Observatoire de la liberté de la presse, de l'éthique et de la déontologie est littéralement traduit en arabe par l'ONU « Observation de la liberté de la presse et de son code éthique ».

¹⁵⁵ Emmanuel Derieux, « Marc-François BERNIER, *Éthique et déontologie du journalisme* », *Communication*, Volume 26/2, année 2008, mis en ligne le 03 août 2009 consultable à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/communication/500>

est réellement important ; fournir une information complète et équilibrée ; obéir aux impératifs de sa propre conscience ».

En France, bien que le Syndicat National des Journalistes (SNJ) ait sa propre charte déontologique, rédigée en 1918 et modifiée une première fois en 1938, il existe un texte au niveau européen. Il s'agit de la charte de déontologie de Munich, ou « Déclaration des devoirs et des droits des journalistes », signée le 24 novembre 1971. Validée par les syndicats de presse de six pays membres de la Communauté Economique Européenne (CEE) à savoir la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas en plus de l'Autriche et de la Suisse, cette charte n'est pas légalement contraignante pour les journalistes français dont certains ignorent même l'existence. Elle constitue tout de même un document de référence pour la déontologie du journalisme au niveau global.

Parée de 10 devoirs contre 5 droits des journalistes, ces derniers sont listés de manière claire et concise dans la déclaration qui tient en deux pages normalisées comme nous pouvons le constater en la consultant¹⁵⁷.

Pour ce qui est de la Charte d'éthique professionnelle des journalistes¹⁵⁸, telle qu'elle a été renommée en 2011¹⁵⁹, dans ce qui semble être une velléité d'acquiescer à une légitimité globale au-delà des confins de l'Hexagone, elle ne revêt aucune contrainte juridique non plus, ni coercitive, et son application reste entièrement tributaire du bon vouloir et de l'engagement du journaliste envers ses propres idéaux de l'éthique, ce qui reste par conséquent tout à fait relatif et aléatoire.

Ces deux textes de référence définissent le cadre général de l'éthique du journalisme en France. Cependant, certains médias français ont créé une charte interne qui leur est

¹⁵⁶ Bill Kovach et Tom Rosenstiel « Principes du journalisme. Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger », *The Elements of Journalism*, traduction de l'anglais (États-Unis) Monique Berry. Collection Folio actuel (n° 160), Gallimard – Janvier 2015.

¹⁵⁷ Charte consultable à l'adresse suivante : <http://www.snj.fr/content/d%3%A9claration-des-devoirs-et-des-droits-des-journalistes>

¹⁵⁸ Document consultable en version PDF à l'adresse suivante : <http://snj-francetv.fr/wp-content/uploads/1-Charte-d%3%A9ontologie-2011.pdf>

propre et qui ne s'applique qu'à leurs salariés. Se voulant à la hauteur d'une information en temps réel, et afin de s'adapter à la célérité de l'internet ainsi qu'aux exigences de la perpétuelle évolution du monde virtuel sur internet, ces textes sont sujets à révision, souvent émanant d'efforts plus ou moins isolés. L'un des cas le plus récent de projet de révision de ces textes étant celui d'un groupe de médias français qui proposent de se doter d'un code déontologique commun en novembre 2016. Comme le précise un article de Rue89¹⁶⁰, celui-ci vise, selon ses instigateurs, à *compléter et à imposer plus fortement les principes applicables en vertu des deux chartes des journalistes actuellement en vigueur*. Pour compléter la liste relative à la déontologie du journalisme en France, l'Observatoire de la Déontologie de l'Information (ODI)¹⁶¹ et la création récente en 2019 du Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM)¹⁶².

Concernant la conformité des chartes déontologiques aux lois locales en vigueur, cela reste à traiter au cas par cas. En effet, en Europe, la protection de la source d'information est un principe primordial de l'éthique du journalisme comme le suggère la Charte de Munich, ancrant ainsi ce principe dans les mœurs du métier dès 1971. Pourtant ce principe pourrait être en contradiction avec certaines lois locales et ce en fonction du pays concerné. Tout comme la censure qui peut être justifiée par la loi en vigueur, cependant cette dernière est en contradiction totale avec les principes sacrés de la liberté d'information et la liberté d'expression, ce qui revient à conclure que les chartes de déontologie peuvent aller de pair avec le droit de la presse local comme elles peuvent s'y opposer. Cela reste, de fait, propre à chaque pays d'où notre assertion sur le traitement au cas par cas de la conformité des chartes éthiques au droit local.

¹⁵⁹ En 1918, lors de sa rédaction elle a d'abord été nommée : « Charte des devoirs professionnels des journalistes français ».

¹⁶⁰ « Donnez votre avis sur le projet de charte des journalistes », 08.11.2016, article qui prend la forme d'un sondage ou d'un plébiscite appelant les journalistes à émettre un avis et à participer à l'élaboration du nouveau code déontologique, consultable à l'adresse suivante : <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-médias/20091031.RUE3262/donnez-votre-avis-sur-le-projet-de-charte-des-journalistes.html>

¹⁶¹ Site officiel de l'Observatoire de la Déontologie de l'Information (ODI) consultable à l'adresse suivante : <https://www.odi.media/>

¹⁶² Site officiel du Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM) consultable à l'adresse suivante : <https://cdjm.org/>

Étudier le rôle que peut avoir la revendication d'une déontologie professionnelle dans le monde des médias d'information implique donc non seulement de repérer l'existence d'une ou plusieurs chartes déontologiques, mais aussi de voir comment le droit national appuie ou complète ces textes réglementaires en leur donnant ou pas une force juridique. Or, à l'instar des médias français et européens qui se sont dotés d'un code déontologique, un cadre éthique, ou plus précisément déontologique, est venu encadrer l'activité des médias syriens et libanais. Cela s'est fait en dehors des lois préexistantes qui couvrent le champ des infractions et délits civils et pénaux de faits commis pouvant entraîner des poursuites au sein des rédactions comme nous avons pu le montrer en explorant l'histoire des médias libanais et syriens dans la première partie de ce travail.

Cependant, avant de nous interroger sur la contradiction ou non de ces nouveaux codes déontologiques avec les lois locales dans les deux pays concernés, la question qui s'impose dans ce contexte contemporain est celle de savoir dans quel cadre cela a été élaboré et quel était l'objectif de ses instigateurs ?

Allons tout d'abord examiner le rôle de l'éthique dans l'exercice du journalisme au Liban au sein des médias traditionnels, avant de nous atteler au cas plus récent, et par conséquent plus épineux de par son incessante évolution encore aujourd'hui, des médias alternatifs syriens.

2.2 La place de l'éthique dans le journalisme au Liban

Dans une démarche qui, incontestablement, se veut transparente et claire ne laissant pas de place aux interprétations ni aux non-dits, il est stipulé en préambule de la charte déontologique signée à Beyrouth en 2013, qu'elle est le fruit d'une initiative commune du PNUD¹⁶³ et du ministère de l'information libanais, dans le cadre d'un projet financé par la Commission européenne.

Composée d'une douzaine de pages et disponible en trois langues¹⁶⁴, la charte s'amorce en préambule par une présentation du contexte, celui même qui a permis à ses instigateurs de la mettre en place. Ce préambule détaillé, qui tient en une

¹⁶³ PNUD soit le Programme des Nations Unies pour le Développement.

page, s'inscrit dans une démarche de transparence, une volonté qu'on retrouvera par ailleurs, tout au long du document. Il stipule que la mise en place de la charte découle du rôle décisif des médias dans l'instauration de la paix civile au Liban. Le préambule rappelle également que la rédaction du document fait suite à une série de workshops de renforcement des capacités des journalistes, que plusieurs ébauches ont été élaborées avant d'obtenir le consensus à propos de la version actuelle.

Il est à noter que le quotidien Al-Akhbar, membre fondateur de ladite charte, s'est fendu d'un article qui ne fait que confirmer ce que nous avons précédemment souligné sur l'ambivalence du discours médiatique du quotidien allié des forces du 8 mars.

En effet, cet article¹⁶⁵ schizophrénique d'Al-Akhbar, daté du 26 juin 2013, soit au lendemain de la publication de ladite charte, adopte un ton sarcastique et met en exergue le rôle européen, et donc étranger perçu comme une ingérence malvenue. Cette prise de position s'oppose au fait que le journal fasse partie des participants à l'élaboration de la charte. D'ailleurs l'intitulé de l'article, débordant de mauvaise foi, annonce d'emblée le ton et reste fidèle à l'approche complotiste du quotidien : « Les médias libanais ont enfin une charte d'honneur... sous les auspices de l'Europe ! ».

L'auteur de l'article en arabe n'hésite pas à truffier son texte de phrases assassines cherchant délibérément à entretenir la logique de la théorie du complot dans l'esprit de son lectorat, comme par exemple : « Eichhorst¹⁶⁶ n'a pas oublié de nous rappeler que l'Union européenne avait remporté le Prix Nobel de la Paix l'année dernière ! ».

Formulée ainsi, cette phrase insinue d'abord qu'Eichhorst profère des déclarations hautaines et condescendantes mettant en exergue une prétendue supériorité

¹⁶⁴ Les trois langues pratiquées couramment au Liban : arabe, français, anglais et qui font, par ailleurs, partie des six langues officielles de l'ONU.

¹⁶⁵ Nadine Kanaan, « Les médias libanais ont enfin une charte d'honneur... sous les auspices de l'Europe ! », 26/06/2013. Article consultable sur le site du quotidien en langue arabe à l'adresse suivante : https://al-akhbar.com/Media_Tv/53128

¹⁶⁶ Diplomate néerlandaise, Angelina Eichhorst est la chef de la Délégation de l'Union Européenne au Liban de janvier 2011 à août 2015.

européenne, posant ainsi les jalons pour justifier son ingérence dans les affaires libanaises.

Ensuite, cette phrase entend distiller sournoisement l'idée que le Prix Nobel de la paix est un échange de bons procédés dans le club privé des « Occidentaux impérialistes », et de ce ceux qui leur ont prêté allégeance obtenant donc en retour leur bénédiction.

Enfin, le point d'exclamation dans cette phrase ne fait que confirmer la distanciation que l'auteure souhaite souligner en marquant son opposition farouche envers cette affirmation de la Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Liban. Il en est de même pour le ministre de l'information par intérim Walid Daouk, qu'elle appelle « *notre ministre* » non pas de manière affectueuse mais plutôt dans une approche sarcastique et dédaigneuse de la personne du ministre. La journaliste retient les citations qui soutiennent une impression de soumission de l'intéressé aux Européens pour tenter d'étayer ses préjugés avancés, confirmant ainsi les idées reçues de son lectorat même si Walid Daouk fait partie des partisans de Najib Mikati nommé premier ministre grâce au soutien du Hezbollah.

Cet article relativement succinct de moins de 400 mots, et qui indique un temps de lecture court entre quatre et cinq minutes pour ainsi inciter le lecteur à le consulter, n'a rien d'anodin ou tout du moins de neutre, d'objectif ou de purement informatif. Les termes utilisés en arabe visent clairement à orienter le lecteur vers une prise de position en défaveur de la tenue d'une telle réunion pour la mise en place d'une charte de déontologie du journalisme au Liban. Elle incrimine ainsi les différentes parties prenantes, que celles-ci soient les Occidentaux qu'elle accuse d'ingérence, ou qu'elles soient les Libanaises qu'elle accuse de soumission et d'allégeance. Pourtant, en cliquant sur le lien disponible en fin d'article, le nom d'Al-Akhbar apparaît dans la liste des membres fondateurs ce qui présume que ledit quotidien a donné son aval pour participer et ne s'est pas contenté d'envoyer une journaliste couvrir un évènement qu'il ne cautionne pas, loin s'en faut.

Cela illustre une ligne de conduite typique du quotidien Al-Akhbar et de son extension politique sur le terrain, à savoir le Hezbollah, et à plus large mesure,

l'axe iranien pro-régime syrien au Liban. En effet, nous constatons un phénomène qui s'applique à toutes les prises de position de cet axe iranien, notamment les positions qui se veulent opposées à ce qui est qualifié d'hégémonie américaine.

Paradoxalement, l'année 2015 a marqué une réconciliation entre le pouvoir iranien et le pouvoir américain, représentés respectivement par Rohani et Obama. L'Iran continuait tout de même à proférer les sempiternelles menaces contre les États-Unis via ses canaux indirects tels ses partisans au Liban. Il en est de même pour Bachar Assad, pilier de l'axe iranien au Levant, qui a serré la main du président israélien Moshe Katsav¹⁶⁷ lors des obsèques du Pape Jean-Paul II en 2005 faisant croire à une relation pacifique de collaboration et de bon voisinage entre le régime syrien et Israël.

Alors que nous ne pouvons attester de l'existence d'une telle collaboration par des preuves palpables, ces comportements sont aux antipodes des déclarations enflammées hostiles aux États-Unis, à Israël et à « l'impérialisme occidental » qui ont été la rengaine préférée du régime iranien des décennies durant, notamment depuis 1979 date du retour du réfugié Khomeiny de France.

Pour en revenir au contenu de ladite charte, celle-ci se compose de 5 parties et 18 articles qui couvrent tous les champs d'action des journalistes. Elle met l'accent sur le respect de la souveraineté de la loi, sur le rejet de toute forme de racisme, et sur l'importance absolue de la précision dans le traitement et la diffusion des noms des victimes et la vérification des sources. Intitulée « Charte d'honneur pour le renforcement de la paix civile au Liban », elle confirme d'emblée ce que nous avançons sur le rapport de l'éthique à la culture. En effet, c'est une preuve que l'éthique est tout d'abord une question de culture d'où le choix du terme « honneur » en lieu et place du terme « moralités » qui englobe comme nous l'avons d'ores et déjà évoqué les termes « déontologie » et « éthique » en français. « L'honneur » est forcément plus engageant dans des pays où le crime d'honneur

¹⁶⁷ « Rencontre israélo-arabe en marge des obsèques », le Nouvel Observateur, le 09/04/2005 consultable à l'adresse suivante : <https://www.nouvelobs.com/monde/20050408.OBS3454/rencontre-israelo-arabe-en-marge-des-obseques.html>

est plutôt toléré par la société¹⁶⁸, parfois même impuni par les lois en vigueur¹⁶⁹ et où un combat acharné est lancé depuis des années pour interdire le mariage des jeunes filles violées à leurs bourreaux.

Dans ces contrées, l'honneur prime avant tout. Évidemment, nous avons affaire ici à une frange éduquée de la société, à savoir celle des journalistes, censée combattre ces comportements rétrogrades. Pourtant cette notion d'honneur imprègne l'inconscient collectif, d'où le choix de l'intitulé qui pourrait sembler quelque peu anachronique dans le contexte français ou européen où l'on préfère parler d'éthique et de déontologie du journalisme.

Après un préambule expliquant le contexte de son élaboration et constituant sa première partie, la deuxième partie énumère les principes de l'exercice du journalisme qui sont au nombre de trois : l'éthique du journalisme, les devoirs du journaliste et des médias et les exigences du professionnalisme et de l'éthique médiatique.

Selon la charte, les principes de l'éthique du journalisme sont la liberté d'expression et de communication, le droit du public à l'obtention des informations, et le droit des journalistes d'exercer leur métier selon ce que leur dicte leur conscience humaine et professionnelle.

Quant à l'éthique et le professionnalisme du journalisme, la charte dénombre huit principes. Hormis les trois principes de base à savoir la neutralité, l'objectivité et l'équilibre, on y rajoute le respect des règles évidentes du journalisme : la précision, l'équité et la vérité, et la prise en compte du contexte. Mais ce qui est marquant dans cette énumération c'est la note de bas de page qui indique que la neutralité n'est pas une obligation à respecter dans le traitement « du conflit israélo-arabe et l'état de fait de guerre entre le Liban et Israël » !

¹⁶⁸ Mirella Abdel Sater, « Les crimes dits d'honneur dans la législation libanaise », in *Revue québécoise de droit international*, 1998

¹⁶⁹ L'article 562 du Code pénal libanais : « [...] pourra bénéficier d'une excuse absolutoire quiconque, ayant surpris son conjoint, son ascendant, son descendant ou sa sœur en flagrant délit d'adultère ou de rapports sexuels illégitimes, avec un tiers, se sera rendu coupable sur la personne de l'un ou de l'autre de ces derniers d'homicide ou de lésion non

C'est ici même un point essentiel que nous relevons, car il nous renvoie vers la problématique principale de ce travail de recherche, celle de déterminer la frontière entre militantisme et journalisme. Dans ce cas de figure, cette frontière est totalement éliminée. La charte qui est censée véhiculer un idéal universel d'éthique admet d'emblée une dérogation de taille. Elle ne laisse pas le journaliste tergiverser ou feindre la neutralité, mais affirme d'entrée de jeu qu'en traitant le sujet épineux du conflit avec Israël, la neutralité n'a plus lieu d'être. L'importance que revêt l'engagement contre « l'ennemi israélien » l'emporte sur l'éthique du journalisme. Cela est exprimé de manière explicite dans le document et donc tout à fait assumée. D'ailleurs la Commission européenne se dédouane de toute responsabilité en indiquant qu'elle n'influe pas sur le contenu de la charte et que son rôle se limite au financement, certainement pour ne pas avoir à se justifier notamment en ce que cela a d'opposé à la charte de Munich.

Comme nous l'avons constaté, non seulement le contexte culturel influe sur l'éthique du journalisme, mais également le contexte géopolitique qui permet ici à la charte libanaise de déroger aux règles de l'éthique sans état d'âme.

D'ailleurs l'article 13, dans la troisième partie du document qui inclut les 18 articles de la charte, insiste de nouveau sur ce fait et souligne l'exception pour laquelle la neutralité n'est pas requise : le cas du conflit israélo-arabe. Un sujet très sensible et tabou qui, s'il est exprimé avec neutralité est passible de provoquer des accusations de trahison au mieux, d'intelligence avec l'ennemi au pire. Les médias ou les journalistes n'osent d'ailleurs pas assumer de telles responsabilités débouchant sur des sanctions qui ne sont certes pas juridiques mais populaires telles que les appels au boycott et dans des schémas plus extrémistes qui peuvent aller jusqu'au lynchage et au harcèlement par des avalanches de critiques acerbes sur les réseaux sociaux, voire jusqu'à l'atteinte physique.

prémédités. ». Un amendement de 1999 a freiné les largesses du rempart législatif, mais les mis en cause pouvaient encore profiter de circonstances atténuantes. Ce n'est qu'en 2011 que cet article du Code pénal libanais a été abrogé.

L'article 1 de la charte insiste sur l'importance du respect de la souveraineté de la loi libanaise et de 'l'unité nationale'. L'article 2 abonde dans le même sens en soulignant l'importance de cette 'unité nationale' en évoquant les défauts qui peuvent lui nuire comme le communautarisme ou les termes dédaigneux.

Dans l'article 3 l'accent est mis sur le rejet de toute forme de racisme, ainsi que l'importance de respecter la sphère privée des gens notamment dans la couverture en direct de scènes de violence comme stipulé dans l'article 4.

L'article 5 introduit un principe important, celui du respect des victimes et de leurs proches. Il insiste sur l'importance de vérifier si les proches des victimes sont d'ores et déjà informés de ce qu'ont subi les victimes avant de publier ou de diffuser leur nom et révéler leur identité. Ce faisant, il leur est recommandé de vérifier l'exactitude des informations auprès de plusieurs sources concordantes et fiables.

Se démarquant du reste de la charte, l'article 6 mentionne le droit des journalistes à obtenir l'information et à la publier et ce en contactant les différentes sources pour la recueillir tout en veillant à préserver l'anonymat de ces dernières. Quand bien même ce principe, sur lequel on insiste dans les articles suivants, est contredit par l'article 9 qui préconise d'éviter de publier du contenu en évoquant « des sources anonymes ». Ceci laisse une brèche, exploitable à la discrétion du journaliste et à son bon vouloir.

L'article 10 reprend les principes élémentaires universels inhérents à la profession de journaliste et qui sont relativement bien appliqués et respectés en Occident, à savoir la précision et l'objectivité. Même si les polémiques ne manquent pas sur cet enjeu.

Quant à l'article 11, qui insiste sur les éditoriaux et les introductions des journaux télévisés ou ceux de la radio, il s'adresse en particulier aux médias audiovisuels. Cela semble être un clin d'œil aux éditoriaux virulents de Mariam Al-Bassam, la rédactrice en chef du journal télévisé sur la chaîne New TV. En effet, ceux-ci ont souvent provoqué des émeutes de rue. Par exemple, en novembre 2019, des

dizaines de partisans du Hezbollah ont attaqué l'immeuble abritant la chaîne de télévision en riposte à ce qu'ils ont considéré comme étant une provocation dans un éditorial qui évoquait le Secrétaire général du parti, Hassan Nasrallah.

Les élections étant la pierre angulaire de l'exercice démocratique, ces dernières ont lieu au Liban de manière plutôt régulière et cyclique malgré les défaillances qu'on peut leur imputer. Cela n'est pas évident dans le contexte géopolitique agité et dominé par la dictature que l'on connaît dans cette région MENA. Nonobstant son instabilité politique et les critiques que l'on peut formuler sur le déroulement de ses élections et sur leur fiabilité, le Liban n'en demeure pas moins un pays distingué dans le contexte des dictatures de la région qui l'entourent où les résultats des élections sont connus au préalable. C'est ainsi que l'article 12 de la charte est consacré à la couverture médiatique des élections. Cet article insiste sur la nécessité de réguler le temps d'antenne accordé aux candidats et à leurs partis et exhorte les participants dans l'élaboration de la charte à s'engager dans la sensibilisation du public vis-à-vis de l'importance des élections dans le processus démocratique. On voit ici que des considérations dévolues à la Loi en Europe, et singulièrement en France (rôle de régulateur du Cas par exemple) sont introduites dans une charte déontologique, sous forme d'un appel (pas trop contraignant donc) à une auto-responsabilité des journalistes. Sans doute la preuve d'une faiblesse régulatrice de l'État libanais qui n'a pas les moyens d'imposer des quotas et de contrôler leurs applications, et qui ne peut s'en remettre qu'au bon vouloir des acteurs de l'information pour espérer une couverture médiatique des élections pas trop distordue, sachant qu'une partie des médias sont confessionnels, ce qui biaise d'emblée leur couverture des faits.

Tout en évoquant brièvement l'importance de respecter les droits d'auteur dans l'article 13 que nous avons susmentionné, l'article suivant énonce le terme « paix civile » à deux reprises dans une même phrase de manière tellement redondante qu'elle donne lieu à une phrase en langue arabe à la lourdeur syntaxique inhabituelle, mais qui, tout compte fait, met l'accent sur l'importance de ce terme pour les participants à la rédaction de la charte, ne serait-ce qu'en apparence. Dans

l'équilibre précaire de la mosaïque libanaise, la paix civile reste une obsession et la charte appelle à la responsabilité de tous les journalistes pour sauvegarder cet équilibre politique fragile.

Si les articles 15, 16 et 17 ne font que souligner l'importance du respect de l'éthique du journalisme par tous les acteurs actifs dans le champ médiatique, l'article 18 brandit les sanctions encourues en cas de non-respect de celles-ci et évoque également la possibilité de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants récalcitrants.

La partie 4 du document énumère les moyens qui permettent l'application de la charte en soulignant l'importance de l'engagement des participants ainsi que les médias qu'ils représentent dans l'exécution et le respect des termes de la charte, sans oublier de mentionner le rôle d'assistance que doivent jouer les parties libanaises chapeautant sa mise en place, à savoir le ministère de l'information, le conseil national de l'audiovisuel et le syndicat des journalistes ainsi que le syndicat des rédacteurs.

La dernière partie du document mentionne les références qui ont été exploitées et sur lesquelles les participants se sont appuyés pour rédiger la charte. Il s'agit d'une bibliographie régionale, comme lorsqu'ils se sont inspirés des textes jordanien, bahreïni ou encore marocain, mais d'une bibliographie plus large aussi.

De fait, les rédacteurs de la charte libanaise se sont également inspirés de texte de référence internationaux comme le code déontologique de la BBC ou encore la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes en partant glaner des principes dans cette incontournable charte de Munich. Ce document européen devenu à portée internationale, qui tout en précisant dix devoirs qu'il incombe aux journalistes de respecter, fait état de cinq droits qui leur sont dus. Droits des journalistes que les rédacteurs de la « Charte d'honneur pour le renforcement de la paix civile au Liban » ont omis, hormis 'le droit d'obtenir l'information' mentionné brièvement dans l'article 6.

Plus qu'un document qui protège les journalistes ou leur droit en contrepartie de devoirs et de principes qu'ils se doivent de respecter, la charte libanaise est un document qui pose des limites, formule des injonctions et donne des instructions sur la manière d'être des journalistes. On voit que c'est un document très largement politique et qui sort du cadre des chartes déontologiques occidentales pour y adjoindre, au-delà de considérations strictement professionnelles et morales vis-à-vis des publics, des impératifs politiques. Plus qu'un document qui encadre avec bienveillance et sert à crédibiliser la profession de journaliste, il semble blâmer par avance certaines actions et restreindre le champ d'action des journalistes ou du moins leur demander de contribuer à un effort politique de maintien de la concorde civile. Cela s'explique par l'histoire meurtrie du pays, qui a connu une guerre civile confessionnelle dans laquelle les médias ont joué un rôle de boutefeu, comme le rappelle Jamil Abou Assi : « la guerre civile qui a éclaté en 1975 a marqué l'avènement des médias mis au service des milices »¹⁷⁰.

Cependant, en substance, la « Charte d'honneur pour le renforcement de la paix civile au Liban » est un document qui ne revêt aucun aspect contraignant. On ne parle même pas de « signataires » mais de « participants » à son élaboration. Il semble même ne pas exiger un engagement moral de la part des participants ce qui explique certainement en partie l'échec de son application que l'on constate aujourd'hui.

Concernant la réalité du terrain actuellement, elle est toute autre. Elle n'atteint ni de près ni de loin les ambitions affichées en 2013. Cela est confirmé par un article¹⁷¹ de *l'Orient le Jour* daté du 19 janvier 2019. Le quotidien francophone local de référence déplore en effet le rapport des médias libanais à l'éthique. L'article en question fait état d'un « rapport rendu public [...] par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et intitulé "Identifier les

¹⁷⁰ Jamil Abou Assi, « Les médias libanais. Entre confessionnalisme et recherche de crédibilité », *Confluences Méditerranée*, 69 (2), 2009, p. 49-59.

¹⁷¹ Zeina Antonios, « Les médias libanais à la traîne en matière de renforcement de la paix civile », 24/01/2019. Article consultable à l'adresse suivante (dans la limite de 5 articles par mois) : <https://www.lorientlejour.com/article/1154115/les-médias-libanais-a-la-traine-en-matiere-de-renforcement-de-la-paix-civile.html>

lacunes au niveau des compétences et du savoir dans les médias libanais'' , montre que le secteur des médias au Liban est souvent en porte-à-faux par rapport au respect de l'éthique journalistique ».

L'article ne mentionne même pas explicitement de la charte de 2013 qui est d'ores et déjà tombée aux oubliettes, et ce six ans seulement après sa mise en place. Une charte qui n'a d'ailleurs pas porté ses fruits au vu du statu quo et des médias libanais qui, selon le même article, continuent à user d'une terminologie entretenant, si ce n'est exacerbant, les clivages confessionnels. Preuve, par l'échec en quelque sorte, que les initiateurs de la charte avaient bien identifié les risques politiques de division interne associés aux médias libanais et que les principes énoncés, devenus des vœux pieux, visaient bien à juguler certaines dérives constatées dans l'exercice de la fonction de journaliste.

La loi sur les imprimés, que nous évoquons au premier chapitre de ce travail, reste la seule référence juridique régissant l'activité des médias au Liban, cependant il s'agit d'une loi coercitive imposée à tous et qui ne revêt pas un aspect volontaire comme le serait une charte éthique professionnelle négociée et adoptée par les pairs.

2.3 L'éthique du journalisme alternatif syrien

Du côté du Liban, on ne peut broser un tableau lumineux en ce qui concerne l'éthique du journalisme qui ne semble être ni une priorité ni une préoccupation, mais qu'en est-il de l'éthique du journalisme du côté des médias alternatifs syriens ? Sa récente présence sur la scène médiatique syrienne lui procure-t-il la possibilité d'être porteur d'un espoir et d'être plus efficacement capable d'assimiler les bases de l'éthique en se construisant sur de bonnes bases dès le départ ? Qu'en est-il des répercussions du contexte de chaos politique, et par conséquent social, dans lequel ces médias, d'un nouveau genre en Syrie, ont vu le jour sur l'éthique ? C'est à cette question que nous répondrons maintenant.

Les nouveaux journalistes syriens ont signé un accord sur une charte relative à l'éthique et à la déontologie du journalisme le 14 juin 2015 à Istanbul en Turquie.

Leur rôle dans l'élaboration de cette charte est mis en exergue dès le préambule de la Charte syrienne, allant jusqu'à laisser croire qu'ils en seraient les uniques instigateurs. Dans ce préambule que nous traduirons en intégralité dans la partie suivante, nous verrons comme la deuxième personne du pluriel est employée pour faire parler uniquement « le groupe de journalistes syriens indépendants ».

En consultant les différents documents dont le livret distribué gratuitement lors de différents évènements relatifs à la presse syrienne auxquels nous avons participé, on ne voit apparaître nulle part l'implication des ONG étrangères dans le processus de l'élaboration de la Charte syrienne. Or, en réalité, le déclenchement de l'idée de cette charte doit beaucoup aux efforts de deux ONG européennes, l'une basée aux Pays Bas et la seconde au Royaume-Uni.

En effet, Free Press Unlimited¹⁷² et Internews Europe¹⁷³ sont à l'origine de plusieurs ateliers et séminaires ayant eu lieu en Turquie, et en Europe, huit au total sur une durée d'un an selon le Syrian Press Center¹⁷⁴, qui ont finalement donné lieu à la signature de ladite charte.

Ces réunions sont des évènements financés par ces ONG, et donc par leur bailleur de fond, la Commission Européenne, et qui nécessitent la présence d'un groupe de journalistes des médias alternatifs syriens, à raison d'une à deux personnes par média alternatif, sur plusieurs jours consécutifs dans des hôtels de haut standing dans la capitale turque ou dans ce qui est désormais le fief des médias alternatifs syriens et des ONG à savoir la ville de Gaziantep.

Si nous pouvons affirmer l'exactitude de ces données empiriques, c'est grâce à des missions que nous avons effectuées, en étroite collaboration avec les médias alternatifs syriens, notamment la radio Alwan entre 2014 et 2016 ce que nous a

¹⁷² Free Press Unlimited (FPU) est une organisation non gouvernementale néerlandaise dont le siège est basé à Amsterdam aux Pays-Bas. L'ONG a été créée en 2011 à la suite d'une fusion entre trois autres organisations œuvrant pour la liberté d'expression : Free Voice, Press Now et Radio Nederland Wereldomroep.

¹⁷³ Internews Europe est une organisation de développement international fondée en 1995. Basée à Londres après avoir longtemps siégé à Paris, l'ONG est spécialisée dans le développement des médias, notamment le soutien des médias indépendants et les flux d'informations libres dans les démocraties émergentes.

¹⁷⁴ Vidéo explicative consultable via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=qvCfCcojDw8>

permis d'acquérir une expérience de terrain qui nous offre la possibilité d'observer les médias alternatifs syriens depuis un prisme interne.

Nos assertions sont corrélées par les témoignages des nouveaux journalistes des médias alternatifs syriens interviewés au Liban et en Turquie à cette époque-là et ces dernières années, lors de séjours de terrain en 2017, 2018 et 2019, pour finaliser le présent travail.

En effet, dans le livret de la Charte syrienne, on retrouve un texte en arabe, inexistante en anglais, qui est intitulée « l'histoire de la charte ». Dans ce texte qui tient sur une page, aucune mention n'est faite d'une quelconque intervention « étrangère » ou « internationale » dans l'élaboration de ladite charte. Loin s'en faut, le dernier paragraphe insiste sur l'exclusivité syrienne. La formulation reste assez poétique, angélique qui frôle l'utopie. Ce livret n'évoque pas le terrain des réunions ni la présence de la quasi-totalité des locaux des médias syriens en Turquie.

Ainsi on peut lire dans son dernier paragraphe : *« Tout au long d'une année les réunis (pour l'élaboration de la Charte) se sont rassemblés à l'occasion de huit tables rondes. Ils ont débattu, argumenté et exposé les expériences semblables des peuples et nations. Ils se sont fait aider par des experts dans l'élaboration des chartes médiatiques. Ils ont réfléchi ensemble, à chaque lettre, à chaque mot. Ils ont changé, modifié de sorte que cela colle à leur réalité. Ils ont voulu en faire un produit syrien, tissé par des mains syriennes. Elle aspire à être une charte inclusive qui régit leur travail sur le chemin de leur rêve vers un journalisme syrien qui soit un partenaire dans la construction d'une nouvelle Syrie ».*

قصة الميثاق

ما بين ثلاث صحف رسمية، ومجلات موسمية للمنظمات الشعبية التابعة للحزب قائد الدولة والمجتمع، عاش جيلان من السوريين بعيداً عن حرية الإعلام، وعن العمل الإعلامي، واعتُبر أي نشاط خارج هذا النسق خروجاً عن القانون يحاسب صاحبه تحت بند "وهن نفسية الأمة".

وبعد بدايات الثورة السورية التي تصدّرت مشهدها في الأشهر الأولى، قيم الحرية والكرامة، تنادى الكثير من السوريين لإصدار المطبوعات الجديدة، وممارسة العمل الإعلامي بحرية بعيداً عن طغيان أجهزة الرقابة. تالتت بذلك حالات إصدار الصحف والمجلات، وإطلاق المواقع الإلكترونية، وجاء من بعدها إطلاق الإذاعات والقنوات الفضائية، حتى بات النشاط الإعلامي الجديد للسوريين يشغل بال الكثيرين. وباتت تتنازع المتابع للشأن السوري مواقف متباينة، ما بين مستنكر يعتبره منفلشاً غير منضبط ويسيء للعمل الإعلامي، وسينعكس سلباً على تقاليد العمل الصحفي في قادم الأيام، ورأي آخر يقول: إنها حالة صحية.

بعد سنوات طويلة من طغيان صورة الحزب الواحد والإعلام الواحد على المجتمع كان لابد من انتشار - ولو غير منضبط - لوسائل إعلام جديدة تحاول أن تقول شيئاً جديداً ما.

سنوات القمع الطويلة ومصادرة الحريات لن تنتج بالتأكيد منظومات إعلامية جديدة سوية وواضحة، فالتجارب الجديدة لا تولد ناجحة بالمطلق، بل تنضج بالمتابعة والممارسة. ومن هنا وأمام هذا الواقع، تنادت مجموعة من المؤسسات الإعلامية المختلفة والعاملة في الشأن السوري - ولشعورها بضرورة صياغة مبادئ جديدة وناظمة للعمل الإعلامي - للاجتماع في طاولة مستديرة للتباحث في إصدار ميثاق شرف للإعلاميين السوريين يكون بمثابة مرجع أخلاقي، مهني، ينظم عملهم، ويشكل ضوابط ناظمة للعمل الإعلامي، يضمن لها حرية العمل على أن تلتزم في المقابل بأن تكون مهنية وأخلاقية.

وعلى مدى سنة كاملة التقى المجتمعون في ثمان طاولات، تباحثوا وناقشوا واستعرضوا التجارب المماثلة للشعوب والدول. استعانوا بخبراء في صياغة المواثيق الإعلامية، فحروا بكل حرف وكلمة، عدّلوا، وبدّلوا، ليناسب واقعهم، أرادوه منتجاً سورياً منسوجاً بأيدي سورية ويسعى ليكون ميثاقاً جامعاً ينظم عملهم في طريق حلمهم نحو إعلام سوري يكون شريكاً في بناء سورية الجديدة.

Il paraît évident, d'après ce texte et lors de ces entretiens que les ONG tentent à tout prix d'éviter de se mettre en avant et œuvrent pour que l'architecture d'une telle charte soit imputée aux seuls journalistes syriens. Cela semble trouver une explication dans la velléité des acteurs des ONG d'éviter toute accusation d'ingérence ou d'existence d'une feuille de route cachée, d'autant plus que la théorie du complot fait partie intégrante des débats dans la région MENA et des personnalités intellectuelles jugées sérieuses la défendent vigoureusement. Cependant, cette défiance excessive reste une tare et ne fait qu'entourer le milieu des ONG d'une sorte de mystère et d'opacité qui ne servent ni ses acteurs ni ses actions à nos yeux.

Excessive l'avons-nous qualifiée, effectivement, lors de ces réunions, les représentants européens des ONG refusent systématiquement d'être présents sur les photos souvenirs pris pour l'occasion. Ils répètent à profusion qu'ils n'aiment pas les réseaux sociaux et pourtant, ils sont présents sur différentes plateformes sociales tels que Facebook moyennant des pseudonymes, au risque de se voir fermer leurs comptes puisque ladite plateforme sociale prohibe l'usage de fausses identités. Cela prouve d'une part qu'ils n'accordent aucune valeur sentimentale à leur compte Facebook et qu'ils les utilisent probablement pour stalker et avoir discrètement accès aux comptes de leurs cibles, ou qu'ils en font un usage exclusivement restreint et personnel, sachant que l'un n'exclut pas l'autre. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons trancher sur les raisons de cette opacité précieusement entretenue.

La question qui se pose, plus globalement et à titre institutionnel, est donc de savoir la raison de ce manque délibéré de transparence de la part des ONG qui encouragent et financent les médias alternatifs syriens. De quoi ces dernières ont peur et qu'ont-elle à se reprocher ? Qui plus est, il se pose ici, d'emblée, une problématique éthique, celle de l'ingérence de ces entités étrangères qui influencent le libre arbitre des journalistes syriens. Les médias alternatifs syriens ne sont pas capables de proposer leur propre code déontologique sans une tutelle étrangère semble nous dire cette action et cette attitude des ONG. Mais attelons-

nous tout d’abord à l’examen de cette charte Charte d’honneur pour les journalistes syriens, sur le fond et sur la forme avant de revenir sur cette question de l’ingérence des ONG.

Pour ce faire, nous procédons tout d’abord à sa traduction en intégralité en langue française.



Logo de la Charte d’honneur pour les journalistes syriens. On y voit le mot « honneur » calligraphié en arabe et orné d’une plume de stylo à encre symbole du journalisme et de l’expression écrite. Le stylo étant ‘l’arme’ du journaliste.

Charte d'honneur pour les journalistes syriens

Préambule

Vu le rôle prépondérant joué par les médias dans la constitution de l'opinion publique, et dans l'application des principes de contrôle et de l'obligation de rendre compte, ainsi que dans la diffusion de la vérité au public sans discrimination, avec un professionnalisme et une objectivité qui ont fait défaut au journalisme syrien pendant des décennies ;

Afin de contribuer à réguler le processus médiatique qui ne cesse de se développer de manière pérenne et accéléré en Syrie, [suite au mouvement populaire déclenché en mars 2011 et qui a fait émerger plusieurs institutions médiatiques¹⁷⁵] ;

Vu l'absence de loi inclusive régulant l'activité de [ces institutions¹⁷⁶], il devient indispensable qu'elles disposent d'une charte d'honneur du journalisme qui engage éthiquement les signataires ;

En conséquence, [les soussignés¹⁷⁷], un groupe d'institutions médiatiques indépendantes syriennes, ont approuvé de manière consensuelle, suite à une série de négociations entre les différentes parties et composantes, un ensemble de principes, à travers une charte qui contribue à établir une situation d'équilibre et de stabilité, pour le bien, le développement et la gradation de la société syrienne. Les soussignés espèrent que toutes les parties concernées respectent et s'engagent vis-à-vis des termes énoncés de la charte baptisée « Charte d'honneur ».

Article 1 : Définition du journalisme

Le journalisme est une profession et une mission dont l'essence est la recherche de la vérité, sa diffusion et sa communication au public sans discrimination, en toute liberté, impartialité et fidélité.

¹⁷⁵ Cette mention a totalement disparu de la nouvelle version, sans que cela ne soit explicité sur le site.

¹⁷⁶ La nouvelle version actuellement disponible sur le site de la charte mentionne « les institutions médiatiques »

¹⁷⁷ Cette mention a totalement disparu de la nouvelle version, sans que cela ne soit explicité sur le site.

Article 2 : Définition du journaliste¹⁷⁸

Le terme journaliste désigne dans cette Charte la personne qui exerce la profession de journalisme, à travers la production et la diffusion de contenu médiatique, sous toutes ses formes et types, que ce soit une personne physique ou une personne morale.

Article 3 : La cible de la Charte

Cette Charte concerne tous les professionnels des médias, qu'ils soient des personnes physiques, des groupes, des personnes morales, des associations ou des clubs. Elle concerne tous ceux qui exercent auprès de ce qui a été précédemment mentionné, et ce dans la préparation des matières médiatiques qu'elles soient écrites ou audiovisuelles, ou toute autre forme d'expression d'opinion, par tous les moyens de publication.

Article 4 : Sources et principes de la Charte

- A. *Cette Charte est basée sur les principes d'éthique généraux, inscrits dans les chartes, les déclarations et les pactes universaux. Ces principes sont, mais ne se limitent pas à, la précision, l'exactitude et la crédibilité de l'information ainsi que l'objectivité, l'intégrité et l'engagement en faveur de l'indépendance dans la couverture médiatique, le respect de la vérité et de la liberté d'expression. La prise en compte de l'équilibre, de l'équité et du pluralisme. Qui plus est, accorder à toutes les composantes de la société l'opportunité de s'exprimer, ainsi que le droit de réponse et de rectification, dans le média ayant publié une information ou un reportage ou une photo les concernant ou qui leur aurait porté atteinte.*
- B. *Les médias et les institutions médiatiques concernés par la présente Charte ne doivent se soumettre à aucune autorité, ni formation politique. Il leur incombe de respecter la vie privée du public et leur droit à l'information, qu'ils soient des individus ou des groupes. Ils s'engagent à ne pas faire preuve de discrimination entre les groupes de public en raison de la religion, la confession, la croyance, la*

¹⁷⁸ La nouvelle version actuellement disponible sur le site de la charte a changé l'article 2 « définition d'une institution médiatique : dans cette charte, une institution médiatique désigne toute institution qui exerce la profession de journalisme à travers la production et la diffusion de contenu médiatique et journalistique de manière continue, sous toutes ses formes et types, que ce soit une personne physique ou une personne morale. »

race, la langue, le sexe, la culture ou la couleur, et à respecter la liberté de pensée et de croyance et d'expression. Ils veillent au renforcement de la participation et de la communication entre les médias et le public.

- C. *Le journaliste doit veiller à faire son travail dans le respect de l'éthique et du professionnalisme, de manière honnête et intègre. Il doit faire la distinction, dans le contenu médiatique qu'il produit, entre l'information et son opinion propre afin d'éviter l'ambiguïté et de respecter le destinataire pour permettre à ce dernier de formuler par lui-même, et pour lui-même, sa propre opinion.*

Article 5 : Les obligations morales du journaliste

- A. *Le journaliste doit, dans l'exercice de ses fonctions, respecter les principes généraux fondamentaux proclamés dans les déclarations, les conventions et les pactes internationaux et arabes, notamment ceux relatifs à la préservation de la dignité humaine et à la protection des droits des personnes ayant des besoins spécifiques, ou celles dépourvues de capacité pour des raisons juridiques ou sanitaires. Il lui incombe de traiter avec les enfants et les mineurs avec prudence pendant la couverture médiatique et ne pas les exploiter pendant leur activité. Il est aussi nécessaire de mentionner les mises en garde qui concernent les enfants, pendant la couverture médiatique, en particulier celles prévues dans la Convention relative aux droits de l'enfant.*
- B. *Le journaliste s'abstient de publier tout matériel d'information susceptible d'encourager le crime, la violence ou le discours de haine, ainsi que l'incitation à la violence sectaire, ethnique ou régionale, la désintégration de la famille, ou la violence à l'égard des femmes, ou la traite des êtres humains. Il doit œuvrer pour la justice et la paix civile et globale.*
- C. *Le journaliste doit, dans l'exercice de ses fonctions, s'engager à :*
1. *Enquêter, rechercher la vérité et transmettre les faits de manière honnête, sans les ignorer ni les biaiser.*

2. *Respecter l'intégrité professionnelle et à travailler dans l'intérêt du public en donnant la priorité à ce dernier au détriment de son institution médiatique et ses intérêts personnels.*
3. *Respecter la vie privée et ne pas nuire aux individus ou aux institutions à travers les publications, et se conformer à leurs souhaits ou à ceux de leurs proches de ne pas divulguer leurs noms ou adresses pour des raisons morales ou de sécurité.*
4. *Ne pas préjuger et être précis et clair dans le choix des termes utilisés dans la couverture médiatique.*
5. *Ne pas tirer profit de la situation sociale, humanitaire ou économique dans les zones de couverture.*
6. *Citer les sources, les identifier avec précision, et indiquer les raisons de la réserve lorsque celles doivent être cachées. Il s'engage également à protéger les sources et les témoins et à ne pas divulguer leurs identités, sauf dans les cas extrêmes dictés par les nécessités juridiques.*
7. *S'abstenir de publier des photos et des vidéos qui portent atteinte à l'intégrité et à la dignité des victimes qu'ils soient morts ou blessés.*
8. *Respecter les droits d'auteur et citer les sources des citations.*
9. *Informers le public des cas dans lesquels les autorités cachent une partie des informations dont la dissimulation porte atteinte à l'intérêt général.*
10. *Faire la distinction entre la production de promotion, de publicité ou de sponsoring et la production journalistique et s'abstenir de promouvoir un produit, une politique ou une organisation en les présentant comme étant un article journalistique ou une actualité.*
11. *Éviter la diffamation, la calomnie et l'outrage à l'encontre des individus, des groupes, ou des institutions.*

Article 6 : Solidarité des signataires

Les signataires de cette Charte s'engagent solidairement à faire face à toute menace d'atteinte contre les journalistes, en particulier si de telles atteintes sont la conséquence de l'engagement de ces derniers à appliquer les termes de cette Charte.

Article 7 : Plaidoyer pour la Charte

Cette Charte appelle tous les professionnels des médias syriens à la signer et à s'y conformer.

Article 8 : Engagement vis-à-vis de la Charte

Les signataires de la présente Charte se conforment à tous les articles susmentionnés. Cet engagement sera supervisé par un organe indépendant.

Les signataires-fondateurs en date du 14 juin 2015

ARA News (agence de presse) ; ARTA FM (radio) ; ANA, Groupe médiatique ; Alwan FM, radio ; Al-Ayyam, site électronique ; l'Association des journalistes syriens ; Rozana, radio ; Zaytoun, journal ; Zaytoun w Zaytouné, magazine pour enfants ; Souriatna, journal ; Sada Ash-Sham, journal ; Enab Baladi, journal ; Ayn Al-Madina, magazine ; Al-Kataëb, journal ; le centre médiatique d'Alep ; le centre médiatique syrien ; Nassaëm Souria (radio) ; Yasmine Souria, magazine.

Il est à noter qu'il s'agit de la traduction de la version consultable sur le site de la charte en 2017. Actuellement, plusieurs mentions ont été supprimées. Notamment la référence au soulèvement de 2011 ce qui prouve l'absence de consensus sur l'appellation de la crise syrienne. Mais aussi ceci est le reflet d'une tergiversation quant à la terminologie adoptée et qui se répercute sur une question d'éthique. Faut-il accepter toutes les composantes de la mosaïque syrienne dans cette charte même celles qui ne reconnaissent pas cette « révolution » en tant que telle ?

En effet à « *ces institutions* » se substitue dans le nouveau texte « *les institutions médiatiques* » ce qui laisse transparaître une volonté d'inclusion de toutes les

composantes de la mosaïque syrienne ou en revanche, il s'agit de considérer les médias alternatifs syriens nés après 2011 comme étant les uniques représentants de l'ensemble des médias syriens.

Les dissonances ne cessent de se multiplier. En effet, le 9 novembre 2020 l'un des fondateurs déclarés de la charte sur l'honneur dénonce les agissements de ses confrères et provoque un tollé sur les réseaux sociaux. Des accusations mutuelles graves sont lancées et les différents interlocuteurs annoncent la dislocation du comité d'éthique ainsi que du syndicat de journalistes syriens. Cela confirme les assertions sur l'animosité entre les différents acteurs de qui règne sur le paysage médiatique syrien alternatif.



عبي سميسم

November 9, 2020 · 🌐



بما ان ما كان يسمى رابطة صحفيين سوريين قد تم الاستيلاء عليها من قبل عدد من الزملاء بشكل انقلابي يخالف النظام الداخلي وتم التعاطي مع الادارة المنتخبة بشكل اقرب للتشبيح وبما ان هذا الامر قد تم بالتواطؤ مع منظمة فري برس الداعمة للرابطة والداعمة لما تعبنا علي مدي سنوات ليكون ميثاق شرف للصحفيين السوريين وبما ان جميعة ميثاق شرف قد تواطئت بالتواطؤ مع فري برس مع الانقلابيين في الرابطة وعينت ممثلا عنهم في ميثاق شرف وبما انه لم يعد هناك جهة يمكن الاعتراف بها ومخاطبتها بشكل قانوني فاني اعلن عبر صفحتي الشخصية انسحابي مما يسمى رابطة الصحفيين السوريين كما اعلن انسحاب صدي الشام من جمعية الميثاق بشكل نهائي مع التزامي الشخصي ببنود الميثاق مع كل التمنيات من ان يتمكن الصحفيين السوريين من تشكيل جسم نقابي بعيدا عن المهاترات والتشبيح كل التوفيق للجميع



Aghyad Shekho and 120 others

66 Comments 2 Shares

« Depuis que la soi-disant Ligue des journalistes syriens a été accaparée par un certain nombre de collègues à l'aide de ce qui s'apparente à un putsch et ce en violation du règlement intérieur, l'administration élue ayant été traitée par l'intimidation, et puisque cela a été fait en connivence avec Free Press Unlimited,

organisation qui soutient la Ligue et qui a travaillé dur pendant des années pour ce qui devrait être un code d'honneur pour les journalistes syriens, et puisque la Ligue de la charte d'honneur s'est associée avec Free Press Unlimited avec les putschistes de la Ligue et a nommé un représentant pour eux dans un code de honneur, et comme il n'y a plus de parti qui puisse être reconnu et auquel on peut légalement s'adresser, j'annonce à travers ma page personnelle mon retrait de ce qu'on appelle la Ligue des journalistes syriens, alors que j'annonce que Sada Al-Sham se retire définitivement de l'Association de la charte éthique en préservant mon engagement personnel envers les dispositions de la Charte éthique. Avec tous les vœux que les journalistes syriens puissent former un corps syndical, loin des polémiques et des intimidations. Tout le meilleur pour tout le monde ».

Ce message virulent publié sur la page Facebook d'Absi Soumaysam, le fondateur du journal alternatif « Sada Ash-Sham » est le reflet des guerres intestines qui déchirent les nouveaux journalistes syriens. il cite nominativement Free Press Unlimited dans une démarche qui veut faire le buzz, dénoncer et provoquer un scandale.

Sur la forme, « la Charte d'honneur pour les journalistes syriens » comme nous la traduisons depuis la langue arabe, ou « pour les médias syriens » comme elle est traduite en langue anglaise par ses concepteurs, est présentée sur un site web moderne et ergonomique, à l'aspect apuré et ludique. Un site qui lui est spécialement dédié. Le site est accessible à tous en arabe et en anglais, qu'ils soient journalistes ou simple public¹⁷⁹. Un site très aseptisé qui affiche la volonté des concepteurs de mettre en exergue la transparence de leur démarche. Le site est aligné sur les standards contemporains de clarté et de minimalisme. On remarque également l'absence de publicités, notamment la publicité animée et les fenêtres intempestives, ce qui prouve que l'hébergement du site, sur WordPress, est réalisé via la version payante, ce qui nous amène à conclure qu'il est certainement financé par un bailleur de fonds, dont nous ignorons l'identité vu l'opacité

¹⁷⁹ « La Charte d'honneur pour les journalistes syriens » peut être consultée en intégralité en arabe et en anglais à l'adresse suivante : <https://almethaq-sy.org/>

appliquée par les ONG. Un site payant pour empêcher la présence de tels parasitages publicitaires gênants.

Cela nous démontre l'intérêt accordé à ce site qui constitue la vitrine de l'action des instigateurs de la charte syrienne et souligne l'importance des fonds investis à sa conception qui ne peuvent pas être le fait d'un média ou d'un journaliste syrien mais d'ONG qui œuvrent dans l'opacité même s'ils reconnaissent sur leur site « assister » « les médias syriens » mais à aucun moment on retrouve la trace assumée de l'intervention des ONG dans l'élaboration de la charte éthique.

Par ailleurs, les mentions légales du site ne sont pas présentes, elles sont inaccessibles. Le contact s'établit via un formulaire et non pas par le truchement d'une adresse email visible à tous. Aucune adresse email n'est mentionnée ce qui cultive et entretient l'opacité.

Quant aux pages et comptes dédiés à la charte d'honneur pour les journalistes syriens sur les réseaux sociaux, ils ne sont ni très actifs ni mis à jour. En effet, on retrouve seulement trois vidéos sur la page YouTube¹⁸⁰, vidéos qui ont été visionnées entre 6 et 29 fois, ce qui prouve le faible engagement, ne serait-ce que des signataires de ladite charte, et du personnel évoluant au sein de leurs propres médias alternatifs, envers cette dernière.

Qui plus est, le faible nombre de visionnages est le synonyme d'un désintérêt du public des profanes. Il en est de même pour la page Facebook qui n'affiche que 432 fans en juin 2019. Un chiffre dérisoire qui montre l'amateurisme des signataires de la charte, amateurisme qui se confirme par un compte Twitter des plus inactifs affichant 69 abonnés contre 314 abonnements et 136 tweets à la même date.

¹⁸⁰ Chaîne YouTube de « La Charte d'honneur pour les journalistes syriens » contenant en totalité trois vidéos publiées en 2019 et comptabilisant un très faible nombre de visionnages <https://www.youtube.com/channel/UCtwI3HPHdOPnUIzQ1938c3A>

Quand on sait que le premier tweet a été publié en septembre 2015, on ne peut que constater l'immense vide de ces presque quatre années de présence sur le réseau social, un vide qui dénote l'inconsistance du projet quand bien même la volonté de le faire exister est présente vu les moyens financiers et humains investis que nous ne pouvons chiffrer mais nous avons pu observer la présence d'une cinquantaine de journalistes syriens à chacune des huit tables rondes ayant eu lieu pour la plupart en Turquie, sur une période de trois ou quatre jours, dans les hôtels les plus coûteux d'Istanbul ou de Gaziantep. Les frais de transports aériens des journalistes qui se trouvaient en Europe, en Égypte, Jordanie, Liban et Turquie sont pris en charge par les ONG et constitue un budget conséquent que nous ne pouvons chiffrer puisque les ONG refusent l'accès à ces données.

En tout état de cause, son déploiement effectif est entravé par le désengagement qui résulte du fait que la mise en place de la charte n'émane pas de la propre initiative des nouveaux journalistes syriens.

Sur le fond, des inexactitudes transparaissent et dénotent le manque de maturité de la démarche. Manque de maturité qui tout en n'ôtant rien à la noblesse de l'initiative, laisse perplexe quant à son sérieux et le réel engagement sur le terrain de ses signataires. Cela ne met pas non plus en cause la bonne volonté des parties prenantes, mais pose la question, essentielle, de leur capacité de produire un contenu suffisamment « conforme à l'éthique » qu'ils prônent et assez distancié alors qu'ils ont vécu la guerre par eux-mêmes.

Un point essentiel que nous avons pu vérifier dans la partie précédente de ce travail relative à l'analyse du discours et qui nous a démontré que le texte journalistique n'arrive pas, ou difficilement, à transcender les traumatismes d'un événement d'envergure engendrant des répercussions psychologiques à long terme tel que la guerre. L'existence d'une telle Charte ne prémunit donc pas les nouveaux journalistes syriens contre la production d'un discours médiatique militant. Et ce d'autant plus que leur socialisation scolaire n'a jamais encouragé l'esprit d'équilibre et d'impartialité.

Questionnés verbalement sur le sujet, notamment lors des débats au cours des tables rondes qui ont donné lieu à la Charte éthique, ils se défendent en se définissant tout d'abord militants, révolutionnaires et anti-Assad.

La formule de notre problématique, qui voudrait que les journalistes se muent en militants lorsqu'il s'agit de traiter un évènement d'envergure qui ne les laisse pas de marbre, est inversée à ce stade : il ne s'agit pas de journalistes qui prennent part à la scission et à la division entre deux camps d'un même pays comme nous avons pu le voir au Liban, et de manière plus marquée à partir de 2005 quand le pays s'est scindé en deux : un camp pro-régime syrien et un camp anti-régime syrien.

Le profil du journaliste syrien des médias alternatifs est tout à fait à l'antipode de ce schéma. Nous allons dans ce qui va suivre procéder à une présentation du profil type du journaliste syrien des médias alternatifs. De fait, ce journaliste syrien n'en est pas un et il est très loin de respecter les principes énoncés dans la Charte. C'est un militant actif sur le terrain qui, par la force des circonstances, s'est retrouvé à écrire, à coucher sur le papier ce dont il a été seul, ou rare, témoin oculaire, et il s'est alors mué en journaliste. Cette nouvelle forme de journalistes à laquelle on se réfère souvent sous l'appellation « cyber-activiste » ou « journaliste citoyen »¹⁸¹ ou encore « journaliste participatif »¹⁸² leur convient bien et définit au mieux ces militants, venus d'horizons différents et variés, et devenus, en l'espace de quelques mois, les nouveaux journalistes syriens des médias alternatifs.

Comment donc imposer une déontologie du journalisme à des profils qui n'ont été ni formés préalablement ni destinés à exercer ce métier ? Comment discipliner des électrons libres qui ont atterri dans le métier par un malheureux concours de circonstances. Un métier qui est défini au sein même de la charte comme étant une mission, une cause, avec tout ce que peut revêtir ce terme, « mission », comme principes qui aspirent à une utopie de noblesse et de dévouement. Nous abordons ici un

¹⁸¹ Cf. le dossier « Les amateurs – Création et partage de contenus sur Internet: nouveaux défis juridiques », Actes du Forum Légipresse du 4 octobre 2007, *LEGICOM*, 2008, 41. Et notamment Frédéric Gras, « L'amateur, un journaliste citoyen ? », p. 67-71.

¹⁸² Pour une mise à distance critique de la notion relativement aux exigences de la profession, voir Nathalie Pignard-Cheyne, « Journalisme participatif », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 21 septembre 2018. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/journalisme-participatif/>

point crucial répondant à la problématique principale de ce travail qui pose la question de savoir qui du militantisme ou du journalisme l'emportait.

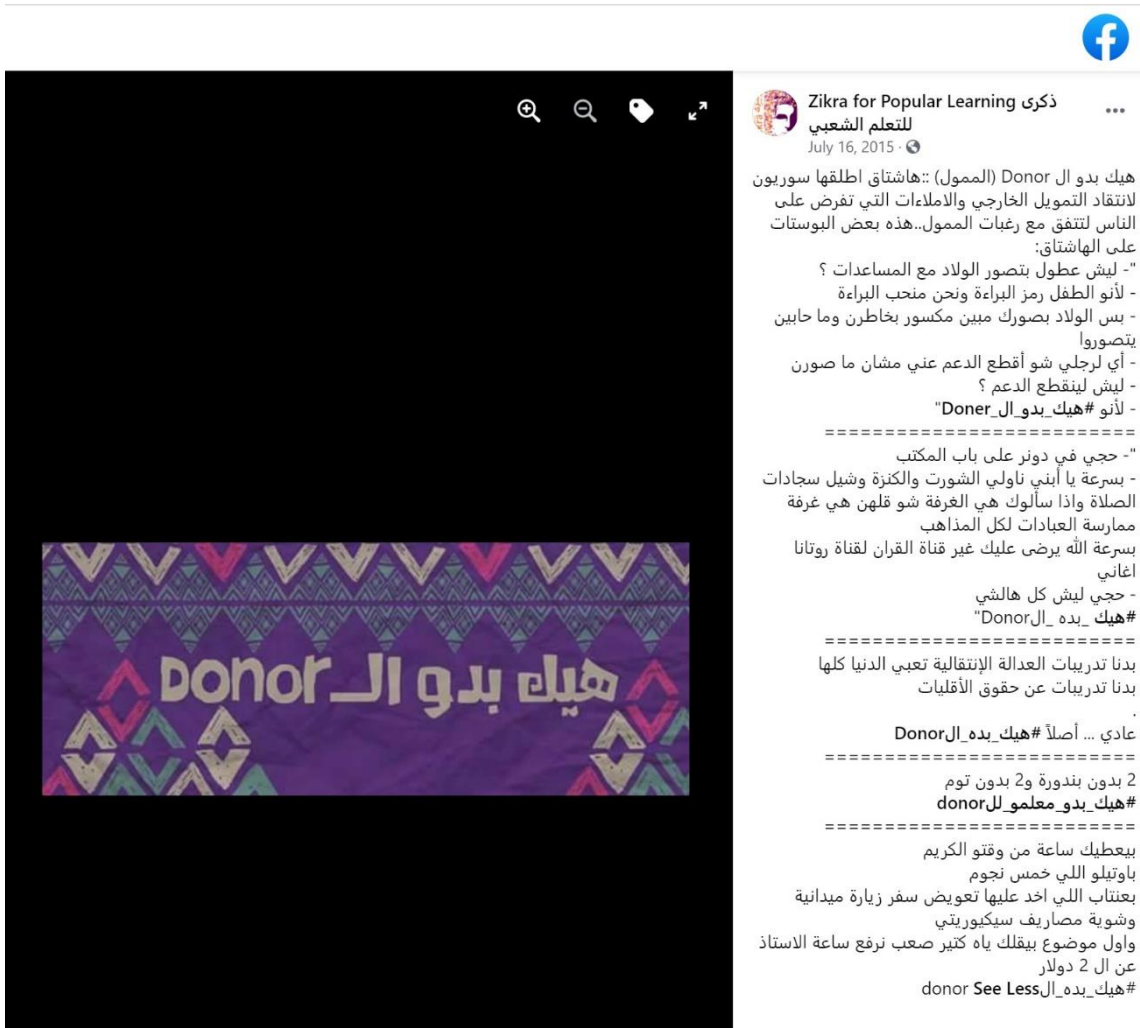
Il est en effet très difficile dans des pays aussi politisés, que ce soit lors d'un contexte de guerre, comme le cas de la Syrie, ou lors d'un contexte de paix, même si le risque de guerre latente est toujours d'actualité, comme c'est le cas du Liban, de dissocier le militantisme du journalisme.

Difficile pour les journalistes, comme pour les nouveaux journalistes, d'accepter que la déontologie ou l'éthique qu'ils sont supposés appliquer dans l'exercice quotidien de leur métier leur soit imposée par un acteur externe, qui plus est considéré comme étant étranger au contexte syrien, et occidental, à savoir les ONG ou les institutions internationales comme l'ONU ou autres.

Feindre la neutralité en mimant des articles formatés préconçus, comme nous l'avons vu dans la partie précédente de ce travail, ne serait qu'un leurre, destiné à induire en erreur les ONG œuvrant dans le domaine du développement médias, leur montrer que leur travail (et 'recommandations') porte ses fruits et ce afin de s'assurer de la pérennité des financements.

Cependant, contrairement au fait que cela puisse donner l'impression d'une manœuvre trompeuse, hypocrite et déloyale envers les ONG, cette position des nouveaux journalistes n'est pas ignorée par ces dernières puisque, tout compte fait, cela crée un équilibre et sied à toutes les parties prenantes. Une sorte d'omerta consentie. La raison est économique et toute prosaïque. C'est en effet grâce à ces projets de développement médias, réalisés à destinations des pays en crise ou des pays en développement, que les emplois sont créés au sein des ONG.

Pour exprimer un état d'exaspération de cette relation déséquilibrée entre les bénéficiaires et les bailleurs de fonds, un hashtag a été lancé en 2015. Ce hashtag intitulé '#c'est_ce_que_veut_le_bailleur_de_fonds' dénonce pour montrer l'ampleur du phénomène devenu effectivement très gênant et obsessionnel dans le milieu de la société civile en général et non seulement dans le milieu du journalisme alternatif.



Traduction de la capture d'écran Facebook¹⁸³ : “Zikra (souvenir) pour l'apprentissage populaire”¹⁸⁴

C'est ainsi que veut le bailleur de fonds, est un hashtag lancé par des Syriens pour critiquer le financement externe et les injonctions imposées aux gens afin qu'elles soient

¹⁸³ La publication est consultable à l'adresse suivante : facebook.com/ZikraInitiative/photos/ال-هيك-بدو-ال-donor-الممول-هاشتاق-اطلقها-سوريون-لانتقاد-التمويل-الخارجي-والاملاءات-922617481127959/

¹⁸⁴ Lancé dans le village marginalisé de Ghor Al Mazra'a en Jordanie par deux jeunes entrepreneurs sociaux, Zikra a deux branches : l'organisation locale à but non lucratif Zikra Initiative créée en 2007, et son extension Zikra for Popular Learning opérant dans la région arabe en tant que entreprise privée depuis 2011. En reliant les communautés rurales et urbaines, Zikra aspire à transformer la culture consumériste dominante en une culture de productivité. Zikra reçoit le prix pour son « Zikra for Popular Learning Program ». Ce programme autofinancé remet en question les systèmes sociaux existants et cultive et utilise les connaissances locales de la communauté pour inspirer des solutions durables à certains de ses défis sociaux, économiques et environnementaux les plus difficiles, afin de progresser vers des sociétés plus égalitaires et inclusives. Zikra for Popular Learning permet aux membres de la communauté de redéfinir leur relation avec leur identité et leur culture, et d'inspirer des solutions durables tout en générant des gains économiques. L'intégralité du texte de présentation en anglais est disponible à l'adresse suivante : <https://en.unesco.org/prize-esd/2017laureates/zikra>

en accord avec les désirs des bailleurs de fond. Voici quelques publications en rapport avec ce hashtag :

- pourquoi tu prends systématiquement des photos des enfants avec les aides ?

- parce que les enfants sont le symbole de l'innocence, et nous on aime l'innocence

- mais les enfants sur tes photos ont l'air contrarié et donnent l'impression de ne pas avoir envie d'être photographiés

- oui mais je m'en fous, je ne vais pas me priver de financement pour respecter leur volonté

- et pourquoi on te priverait de financement ?

- parce que #c'est_ce_que_veut_le_bailleur_de_fonds

- hajji (diminutif pour le pèlerin) il y a un bailleur de fonds devant le bureau

- vite mon fils passe-moi le short et le t-shirt, et enlève les tapis de prière, et s'ils te demandent c'est quoi cette pièce, réponds leur c'est la pièce consacrée à la pratique du culte de toutes les confessions. Vite s'il te plaît, change la chaine du Coran et mets la chaine Rotana Aghani (chaine diffusant de la musique pop arabe 24/7)

- mais pourquoi tout cela hajji ?

- #c'est_ce_que_veut_le_bailleur_de_fonds

- on voudrait que les formations sur la justice transitionnelle inondent le paysage

- on voudrait des formations sur les droits des minorités

- c'est normal, #c'est ce que veut le bailleur de fonds

Deux avec tomates et deux sans ail

#c'est_ce_que_veut_le_(maitre du)_bailleur_de_fonds

Il t'offre une heure de son temps précieux

Dans son hôtel cinq étoiles

A Gaziantep où il a déclaré faire une visite de terrain

Et quelques dépenses pour assurer sa sécurité

Mais le premier sujet qu'il aborde « très compliqué de payer l'heure de monsieur plus de 2\$ (USD)

#c'est_ce_que_veut_le_bailleur_de_fonds

Le site SyrianUntold confirme cette tendance avec un article du 13 juillet 2015 évoquant le hashtag et confirme cette relation malsaine des donateurs avec les bailleurs de fonds en parlant de « *la poussée de la nouvelle campagne, #That's_what_the_donor_wants, sur les médias sociaux syriens peut être déduite des publications sarcastiques [...]. La campagne, et l'événement qui a été créé plus tard, reflètent un malaise croissant parmi les commentateurs syriens ainsi que les travailleurs de la société civile avec la relation entre les donateurs internationaux et les agences de développement et leurs homologues et bénéficiaires syriens. Des indices de corruption, de mauvaise gestion, de priorités confuses et d'inflexibilité hiérarchique apparaissent dans de nombreux messages de la campagne virale.* »¹⁸⁵

Cet état de fait crée une relation de dépendance entre les deux parties gagnant-gagnant. L'équation est simple. Les nouveaux journalistes des médias alternatifs n'ont pas accès à un financement sans les ONG et ne peuvent pas assurer la pérennité de leur métier.

Les données actuelles¹⁸⁶ du terrain ne peuvent que confirmer ces assertions que nous avons pu constater grâce à une recherche empirique et un contact constant avec les différents acteurs de cette nouvelle scène médiatique syrienne. Ces différents projets

¹⁸⁵ L'intégralité de l'article est consultable à l'adresse suivante en version anglaise : <https://syriauntold.com/2015/07/13/thats-what-the-donor-wants>

dont les bailleurs de fonds étaient la Commission européenne ou le département d'État américain et qui étaient à destination des médias qui ont émergé suite à la crise syrienne se font de plus en plus rares. Cet amoindrissement a pour corollaire que les recrutements liés à la crise syrienne deviennent une denrée rare au sein des ONG, l'intérêt se focalisant désormais sur la crise au Yémen.

Pour en revenir au contenu de la Charte, parler d'un devoir de solidarité entre ses signataires nous paraît fallacieux et utopique. De fait, les nouveaux journalistes des médias alternatifs syriens ne peuvent être solidaires les uns des autres en raison de l'existence de problèmes sectaires et communautaires abyssaux, ancrés dans la mémoire collective des Syriens que le régime s'est efforcé à gommer mais qui demeurent indélébiles. Par exemple, l'irréversible fracture ethnique entre les Arabes et les Kurdes, l'animosité religieuse entre Chrétiens et Musulmans en général et entre les différentes confessions au sein de la même religion, le cas illustrant au mieux cette fracture étant le clivage entre chiites et sunnites.

Cet état de fait a eu pour corollaire des tensions, dont nous ont fait part les responsables des nouveaux médias. Nous avons par ailleurs pu en palper l'intensité par nous-mêmes, et ce de manière empirique lors de notre mission, en tant que manager Europe, au sein de la radio syrienne Alwan¹⁸⁷ entre 2014 et 2016. Des tensions aux apparences anodines, mais qui ont des répercussions sur la vie de la rédaction mais aussi sur le contenu produit par le média.

¹⁸⁶ Mars 2020 voire un peu plus tôt

¹⁸⁷ Signifiant « couleurs » en arabe, se voulant ainsi représentative de toute la mosaïque syrienne, la radio Alwan est accessible sur internet partout dans le monde via le lien suivant : www.alwan.fm. Elle couvre aussi une partie du territoire syrien, passé à la postérité sous le nom de « zone libérée », via la bande FM. Fondée en 2011 en Syrie, plus précisément au Nord du pays à Saraqeb dans la région d'Idlib, par un groupe de jeunes étudiants de moins de 25 ans qui n'avaient aucune expérience ni formation journalistique, elle continue d'émettre ses programmes quotidiennement depuis cette date. En 2013, le siège de la radio est installé à Istanbul. Vu le nombre d'ores et déjà recrudescents de réfugiés venant de Syrie en Turquie à cette époque, la rédaction est composée d'employés exclusivement syriens. En 2014, nous installons un « bureau Europe » d'Alwan à Paris et l'enregistrons auprès des autorités françaises. Ce dernier assure principalement la relation aux bailleurs de fonds européens et américains, gère la couverture médiatique des événements liés à la Syrie en France (manifestations de soutien à « la révolution syrienne », visites officielles de hauts responsables politiques étrangers pour s'entretenir avec les officiels français à propos de la Syrie...) et réalise le suivi administratif des correspondants syriens basés en France et en Europe.

En effet, la grille des programmes a dû être modifiée pour ne pas froisser la sensibilité de certains employés qui réclamaient des émissions religieuses hebdomadaires, notamment islamiques. Ahmad Kaddour, le fondateur de la radio déclare à cet égard en mai 2015 : « Nous sommes obligés d’abonder dans leur sens pour résorber les tensions au sein de la rédaction et pour éviter les représailles sur le terrain »¹⁸⁸.

En contrepartie, la grille des programmes de la radio ne prenait pas en compte les fêtes chrétiennes telles que Noël ou Pâques, ni kurdes telles que Newroz¹⁸⁹, mais radio Alwan, à l’instar de tous les médias alternatifs syriens, modifiait totalement ses programmes à l’occasion du mois, saint pour les musulmans, de ramadan.

Alors que les Syriens qui se sont soulevés sont aussi des chrétiens et des kurdes et non pas exclusivement des musulmans ou des islamistes, on n’observe aucune équité dans la programmation ni aucune prise en considération de la pluralité syrienne mais une concentration sur la majorité musulmane sunnite arabe.

L’implantation des médias en Turquie, un pays gouverné par la mouvance des Frères musulmans, ne fait que soutenir cette tendance et lui insuffler des éléments de pérennité et de légitimité. Certains nouveaux journalistes syriens trouvent ainsi un soutien auprès des Frères musulmans. Ces derniers utilisent les journalistes comme un tremplin pour diffuser les idées islamistes.

Qui plus est, l’un des salariés d’Alwan, réfugié en France¹⁹⁰, de confession musulmane sunnite et qui ne cache pas ses affinités avec le front Al-Nosra¹⁹¹, reprenait de manière véhémente ses collègues sur le groupe Facebook privé et fermé destiné aux échanges

¹⁸⁸ Au moment de ces déclarations, la radio disposait d’un bureau important à Saraqeb au nord de la Syrie, une région longtemps dominée par le groupe terroriste islamiste Al-Nosra.

¹⁸⁹ *Newroz*, appelé aussi *Norouz* par les autres communautés qui le fêtent, est le nouvel an kurde célébré le 21 mars. Pour les Kurdes, il est considéré comme étant la fête la plus importante de l’année.

¹⁹⁰ Ces sujets concernant l’affiliation à l’idéologie djihadiste de certains réfugiés politiques étrangers, notamment syriens, bien qu’encore tabous en France aujourd’hui, se doivent d’être évoqués de manière claire et objective. Nous parlons bien de l’époque précédant les attaques du Bataclan où la France se croyait loin de la crise syrienne et à l’abri de tout risque terroriste dans l’Hexagone. C’est la première fois que la bataille est invitée sur le sol français ce qui a eu pour corollaire que les langues se délient sans que ce type de critique ne soit considéré comme émanant d’une idéologie chauviniste isolationniste d’extrême droite.

¹⁹¹ Jabhat An-Nosra littéralement en arabe « front pour la rescousse des habitants du Levant » est un groupe terroriste d’idéologie islamiste salafiste. Il est apparu en 2012 en Syrie. En 2016, il a été rebaptisé « Jabhat Fatah Ach-Cham » en arabe « front de la conquête du Levant ». Il est dissout en 2017 pour former avec d’autres groupes terroristes islamistes un nouveau groupe : « Hayaat tahrir Ach-Cham », en arabe « l’instance de la libération du Levant ».

entre les rédacteurs de la radio¹⁹². Ce dernier refusait systématiquement tout qualificatif péjoratif, aussi euphémisé soit-il, contre le groupuscule terroriste. Il en est de même pour l'utilisation du terme « Daech » pour qualifier l'État Islamique en Syrie et au Levant, cela le provoquait au plus haut point. Bien que n'ayant aucun positionnement hiérarchique supérieur aux autres, Il imposait à tous d'utiliser en lieu et place l'expression « tanzim ad-dawla » littéralement en arabe « organisation de l'État ». Ce terme imposé par ledit salarié donne une impression de phrase tronquée en arabe également et non pas seulement en français. Mais la peur qui règne et qui a engendré un tabou permet à ce journaliste d'imposer ses choix idéologiques au reste de la rédaction. Alain Rodier directeur de recherche au Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), spécialiste du terrorisme et de la criminalité organisée, ex-officier des services de renseignement français, soutient à cet égard les déclarations du ministre français des Affaires Étrangères en septembre 2014 Laurent Fabius « *Le groupe terroriste dont il s'agit n'est pas un État [...] c'est lui faire un cadeau que de l'appeler État* », et il a ainsi utilisé le terme « *égorgeurs de Daech* ». Alain Rodier adhère en novembre 2015 à cette terminologie adoptée par le chef de la diplomatie française : « *il avait raison. En aucun cas on ne peut attribuer le statut d' « État » à ces fous-furieux qui, de toutes façons, ne veulent rien négocier avec les kafirs (infidèles), c'est à dire à tous ceux qui ne respectent pas leur vision de l'islam* »¹⁹³. Les politistes ont réglé ce conflit terminologique en parlant de « proto-État »¹⁹⁴, soit une organisation politique qui vise à créer un État mais qui reste encore en gestation.

Comme nous avons démontré dans la partie analyse du discours, utiliser le terme Daech c'est prendre le risque de reconnaître implicitement la légitimité de cet « État », en lui ôtant la connotation terroriste. Mais surtout, en évitant de le qualifier de « islamique ». Cette manœuvre vise à influencer l'ouïe des auditeurs de la radio et à les empêcher d'associer les actes terroristes dudit groupuscule à la religion musulmane. Mais contrairement aux politiciens et fonctionnaires français qui peuvent se permettre la liberté d'appeler les choses par leur nom, les journalistes syriens préfèrent s'abstenir

¹⁹² Il s'agit d'un groupe dont nous ne faisons plus partie depuis la fin de la collaboration avec ladite radio.

¹⁹³ Article du 17/11/2021 « Daech, ISIS, État islamique : le vocabulaire au service de la guerre » par Eléonore de Vulpières, le Figaro, consultable à l'adresse suivante : <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/2015/11/17/31002-20151117ARTFIG00162-daech-isis-État-islamique-le-vocabulaire-au-service-de-la-guerre.php>

créant ainsi une problématique liée à l'éthique car « mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde »¹⁹⁵.

Qui plus est, en lui accolant le terme « organisation », cette appellation finit de valider l'essence du groupuscule terroriste l'élevant au rang d'une organisation qui est par définition un groupement muni de buts déterminés. En nommant ainsi un groupuscule terroriste, on valide implicitement ses objectifs ce qui est tout à fait contradictoire lorsque l'on sait que ces derniers, émanant de l'idéologie djihadiste et salafiste, sont illégitimes et sanguinaires. Un groupe reconnu terroriste par l'ensemble de la communauté internationale.

Cette appellation aux allures anodines est donc tout à fait partisane et s'oppose à l'idée d'un nouveau média alternatif qui véhicule un idéal de révolution, de pluralité et de changement. Les preneurs de décision au sein dudit média, même s'ils n'entendaient cautionner totalement les agissements du salarié, n'avaient pas la possibilité de mettre un terme à son attitude incontestablement pro-djihadiste pour éviter les représailles sur le terrain. En effet, la radio a pâti à maintes reprises des intrusions armées du front Al-Nosra dans le bureau d'Alwan à Saraqeb et la confiscation de matériels causant l'interruption de la diffusion des programmes de la radio pendant plusieurs jours.

À l'occasion de missions nous poussant à nous retrouver en contact direct et fréquent avec différents acteurs des nouveaux médias alternatifs syriens, nous avons été témoins d'altercations et de tensions dans cette « communauté ». Cela laisse à penser qu'aspérer à une quelconque solidarité n'est pas possible entre personnes qui se font la guerre de manière plus ou moins explicite et qui se livrent à une compétition aux allures de guerre où tous les coups bas sont permis. Certes ils s'opposent tous à un seul ennemi, Bachar Assad et se disent révolutionnaires, mais le fait d'avoir un ennemi commun ne les prémunit pas des guerres intestines, loin s'en faut. Si l'hostilité au régime d'Assad fait le consensus, cela ne veut en aucun cas dire que les acteurs des nouveaux médias alternatifs syriens forment une entité homogène, solidaire et uniforme. Probablement,

¹⁹⁴ Vincent Piolet, « Géoeconomie du proto-État dirigé par Daech », *Géoeconomie*, 78 (1), 2016, p. 59-73.

¹⁹⁵ Compte rendu de l'ouvrage de Brice Parain, *Recherches sur la nature et la fonction du langage*, éd. Gallimard, in *Poésie* 44, n° 17, p. 22.

l'une des raisons qui crée ces tensions sont un point que nous aborderons plus tard dans ce travail, celui du financement qui les met en émulation continue, et dirions-nous même concurrence, voire rivalité.

Les tensions existantes se répercutent sur la grille des programmes, notamment lors de manifestations festives religieuses pour les uns ou pour les autres comme nous avons pu le voir au sein d'Alwan. Qui plus est, plusieurs nouveaux médias alternatifs syriens ont une liberté d'action restreinte du fait de leur implantation en Turquie, où notamment la minorité kurde locale est réprimée et où la célébration de leurs fêtes identitaires ont longtemps étaient interdites. Même quand ils ne cautionnent pas explicitement les incursions d'Erdogan en terre syrienne kurde et la prise d'Afrine le 18 mars 2018, ils ne sont pas en mesure de s'exprimer de manière libre, se taisent et ne condamnent pas ces agressions à l'encontre de leurs compatriotes kurdes. D'autres nouveaux médias alternatifs syriens soulignent en revanche leur positionnement pro-Erdogan par un silence qui se révèle être complice des transgressions turques et les incursions armées en territoire syrien.

Face à une accusation de félonie, la réponse toute prête est de riposter qu'ils adhèrent à ses positions politiques, et c'est leur libre arbitre qui leur dicte cela, mais aussi et surtout qu'ils sont reconnaissant à leur pays d'accueil ce qui leur donne le droit et légitimiste leur soutien selon eux.

On constate qu'ils reviennent vers une logique de la soumission au dictateur et cela nous renvoie vers ce que nous avançons plus tôt, qu'ils sont bel et bien des produits de la dictature.



Diab Serriya updated his status.

January 23, 2017 · 🌐



هو نحنا طلعلنا ثورة وراحت البلد وتهجرت العالم ودفعلنا كل هل الشهداء مشان تهتفو لاردوغان وتركيا



73

5 Comments



Like



Share



Noura S. Mansour

شعب منحكجي بالفطرة بموت اذا ما لاقى حدا يحبه



Like · 4y



4



أبو هيثم الحموي

نحن نحب اردوغان ، ولكن الهتاف لاردوغان وتركيا شيء لايليق بمقاتلينا عدا عن اننا لانريد ان نهتف لاحد بعد الان فكل من يتولى منصبا (أيا كان هذا المنصب) ليس الا موظف يعمل في خدمة الشعب فليس له الحق بان نهتف باسمه، ولكنه ان احسن فى عمله سنكون مقدرين له حين يسلم منصبه لمن بعده.



Like · 4y



2



محمد خليل

على ما بيدوا متعودين نقدر الأشخاص من شب على شيء شاب عليه



Like · 4y



1

Traduction capture d'écran Facebook du compte de Diab Serriya rédacteur en chef d'un média alternatif syrien « Tamadon » s'adressant aux Syriens anti-régime Assad :

Avons-nous initié une révolution, perdu le pays, exilé le peuple et payé un lourd tribut de martyrs pour que vous scandiez des slogans pro-Turquie et pro-Erdogan ?

Commentaire 1 : c'est un peuple de flageorneurs qui meurt s'il ne trouve aucun maître à encenser

Commentaire 2 : nous aimons Erdogan, mais scander des slogans pro-Turquie et pro-Erdogan ne sied pas à nos combattants. En plus, nous ne voudrions plus applaudir

personne dorénavant puisque quiconque a un poste au pouvoir (quel que soit ce poste) n'est qu'un fonctionnaire au service du peuple. Il n'a pas le droit à ce que nous scandions son nom, mais s'il s'applique dans son travail, nous lui serons reconnaissants lorsqu'il passera le relais à son successeur.

Commentaire 3 : il semble que nous avons pris le pli de sacraliser les individus, celui qui a été élevé avec une habitude la gardera en grandissant.

Selon ces commentaires qui sont légions sur les comptes Facebook des Syriens, leurs compatriotes sont tels des chiens de Pavlov, qui accourent vers une logique d'encensement des leaders et de flagornerie comme si c'était des êtres qui ne pouvaient survivre en dehors du cercle vicieux des grands posters de dictateurs paraphés par des slogans plus soumis les uns que les autres affichés vicieusement sur leurs profils des réseaux sociaux Twitter et Facebook.

La crise syrienne a réveillé les tensions communautaires gommées par la dictature pendant des décennies. Le régime réussissait à renvoyer une image lisse d'un pays, bien que multiconfessionnel, mais réuni sous la bannière de l'arabisme et du baasisme. En réalité, la liberté d'expression muselée ne laissait paradoxalement aucune place à l'expression du communautarisme. Un mal pour un bien qui ne fut qu'éphémère.

Les imprécisions de la Charte sont légion. Par exemple, au niveau de la langue utilisée, dans la traduction du texte arabe vers l'anglais présent sur le site consacré à cette charte et ce dès le titre. En effet, le texte anglais cite une « 'alliance' des médias syriens ». Or, insinuer qu'une alliance entre tous les médias syriens, ou tout du moins d'une large majorité d'entre eux, a toujours existé, ou existe, est imprécis et peut induire le lecteur anglophone en erreur. Choisir ce terme « alliance » vise vraisemblablement aussi à accorder de la légitimité à cette charte, en la présentant comme étant le fruit d'un travail collectif et surtout consenti, ayant pour source des « Syriens » qui œuvrent pour le bien de leurs compatriotes syriens afin de refléter une image lisse d'unité. En réalité, il n'en est rien, parce que cette alliance n'existe tout simplement pas, et que des ONG occidentales ont été le principal propulseur pour la mise en place d'une telle charte. Ces nuances n'ont pas l'air anodin et ne font qu'entourer la charte davantage d'opacité en

créant le malaise. En effet, on ne peut s'empêcher de se poser la question sur la velléité des instigateurs de la charte de faire croire à une cohésion harmonieuse cependant inexistante en réalité. Sans doute la vision géopolitique occidentale de voir le régime du président Assad s'effondrer, au nom d'un idéal démocratique de défense apparente des Droits de l'homme, conduit-il les ONG impliquées dans la Charte à présenter une vision idéalisée et unifiée de l'opposition au régime, pour essayer de crédibiliser l'idée qu'une alternative pacifique et démocratique est possible. Cela permet de contester un discours cynique des pro-syriens qui mettent en avant que le mérite du régime de Bachir El-Assad est de poser une chape de plomb sur les ferments confessionnels et communautaires de division du pays et assurer ainsi la stabilité du pays et donc de la région. Les responsables de ces ONG semblent donc osciller entre naïveté (ils veulent croire à une unité possible des opposants) et intérêt bien compris (servir aux bailleurs institutionnels un discours qu'ils ont envie d'entendre).

Alors que le texte arabe est orné du titre suivant : « *Charte d'honneur pour les journalistes syriens* », ce qui sous-entend une mainmise ayant imposé cette charte, probablement celle des ONG qui l'ont concoctée même si cela semble anecdotique, le texte anglais précise l'énoncé suivant : « Charte éthique pour l'alliance des médias syriens ». Il aurait été plus exact d'intituler ainsi ce document : « Charte éthique des journalistes syriens » ou encore « Charte éthique du journalisme syrien » pour placer de cette manière les journalistes comme acteurs qui créent cette charte et non pas comme des pions qui la subissent et afin de les consacrer comme uniques journalistes syriens puisque les journalistes pro-régime syriens ne sont que des communicants qui distillent une propagande et ne peuvent pas être appelés journalistes *stricto sensu*.

Même si cette dernière appellation adoptée en anglais est plus fidèle à une réalité qu'on tente d'occulter, ou tout du moins à lisser et enjoliver, celle de la subordination des nouveaux journalistes syriens aux acteurs des ONG européennes et occidentales du fait que ces dernières les financent.

Adopter le groupe nominal « Charte sur l'honneur » est plus approprié pour une traduction certes littérale depuis l'arabe mais plus fidèle à la réalité que le groupe nominal « Charte éthique » qui rend le sens mais qui biaise l'intention des concepteurs

de la charte. Adopter une telle terminologie sous-entend qu'il incombe aux journalistes de respecter, ou pas, cette charte. Ce libre arbitre est inhérent au principe d'éthique qui n'est pas régi par une loi mais par l'engagement de chacun envers les règles de bon sens. Cependant, choisir l'appellation « sur l'honneur » au détriment de l'appellation « éthique » accorde plus de liberté dans le non-respect de la charte et délègue son respect au libre arbitre du signataire. Cette situation le met devant deux choix : soit il est une personne intègre, pourvue d'un minimum de principes d'éthique et il va alors respecter la charte, soit il a d'autres priorités lui faisant passer l'éthique au second plan.

Pour en venir aux premiers signataires de la charte en ce mois de juin 2015, ils sont au nombre de 20. Quand on sait que plus de 300 médias de la presse écrite syrienne ont vu le jour depuis 2011, auxquels s'ajoutent les médias audiovisuels alternatifs, entre chaînes de télévision et stations de radio, on se rend compte que le nombre 20 est infime, et ce en prenant en compte le paysage médiatique alternatif uniquement, et en faisant abstraction des médias traditionnels ou des nouveaux médias qui ont une ligne éditoriale qui n'est pas anti-régime.

Certains médias s'étant retirés des négociations, pour des raisons légitimes ou pas, et d'autres n'ayant pas été invités d'emblée cela diminue considérablement le nombre de participants et discrédite la charte en fragilisant sa légitimité.

Toutes ces données nous révèlent les limites de cette charte qui se dit inclusive mais qui est, en réalité, tout à fait à l'opposé de ce principe, isolationniste. En effet, elle est née dans un entre-soi, un entre-soi qui ne fait qu'alimenter ses faiblesses, mettre en exergue ses limites, conduisant ainsi à son inexorable échec.

Est également problématique l'absence des médias pro-régime dans l'élaboration de cette charte¹⁹⁶. En effet, en se réclamant « syriens », les signataires de la Charte insinuent faire preuve d'inclusion de toutes les composantes de la mosaïque syrienne.

¹⁹⁶ Notamment en 2021, alors que la crise syrienne commémore sa première décennie. La ferveur qui a entouré ses débuts s'est estompée. On assiste au retour progressif à une situation, si on ne peut la qualifier de pacifique, qui augure néanmoins de la fin des hostilités et en tout état de cause, d'un évident essoufflement des différentes parties prenantes. En effet, on observe une réticence des parties quant à une prise de position affirmée et des avis mitigés et beaucoup moins manichéens vu l'enchevêtrement de la situation et l'écheveau dans lequel sont engagés des belligérants à bout de souffle.

Or, c'est une démarche d'exclusion que de n'accepter que des médias anti-régime _qui sont clairement du même bord politique quant à leur hostilité au régime Assad_ parmi leur rang. Cela est à l'antipode des principes déontologiques énoncés en préambule, et dans les articles suivants, du document qui voudraient que l'on rejette la discrimination sur quelque base que ce soit.

Nous sommes évidemment conscients de la difficulté et la tension qu'engendrerait la présence, sur une même table de dialogue, de syriens pros-régime en face de syriens anti-régime, abstraction faite de leur qualité de journalistes qui pourrait être un élément de cohésion comme un élément déclencheur d'hostilités.

Mais n'est-ce pas un travail de reconstruction et de paix qui embrasse toutes les composantes de la société syrienne à laquelle aspirent les médias alternatifs, et par extension les ONG bailleurs de fonds ? Le discours qui règne dans cette environnement de la presse syrienne alternative, et qu'il est essentiel de construire des rapports salutaires sur de nouvelles bases saines, ne reproduisant pas les schémas d'exclusion de la dictature.

À cet égard, il faudrait permettre à une justice transitionnelle de voir le jour, dans le respect du Droit. Évidemment, il est préconisé d'éviter de se faire justice soi-même et ce en excluant « ceux qui ne sont pas du même avis que soi ». Or, il se trouve que cette charte syrienne qui se voulait inclusive a révélé les clivages communautaires et a même été un catalyseur qui les a exacerbés.

L'objectif affiché des ONG est de maintenir un pluralisme des oppositions face à une presse officielle posée comme monolithique, idéologique et propagandiste. Nous avons d'ailleurs démontré cette réalité du caractère « outil de propagande de la dictature » des médias traditionnels syriens dans la première partie de ce travail, d'où par ailleurs notre choix de ne pas les adopter comme support d'analyse.

Mais toujours est-il que le personnel de ces médias traditionnels n'est pas une entité homogène. Il n'est pas possible d'affirmer l'allégeance sincère de tous, sans exception, au régime syrien, ni les raisons personnelles qui ont poussé chacun parmi eux à opter pour ce choix. C'est pour cela qu'il n'est pas possible non plus de s'opposer aux

sollicitations et demandes des « repentis », qui ne souhaite plus faire partie des loyaux au régime syrien et qui choisissent de rejoindre le camp anti-régime, n'est-il pas plus équitable d'inclure tous les Syriens ? Cette hypothèse n'est pas utopiste, ni loin d'être irréaliste.

Si elle ne compose plus avec les idéaux de l'éthique journalistique universels en faisant une dérogation sur le principe de neutralité, la charte libanaise a le mérite de faire preuve de réalisme en montrant une maîtrise du terrain et de ses spécificités, ne demandant pas aux journalistes libanais de se surpasser en feignant la neutralité envers leur ennemi national juré qu'est Israël, et ce contrairement à la charte syrienne qui tente d'ignorer les pulsions des journalistes en herbe dont la raison d'être est d'abord leur hostilité à Assad.

En exigeant de ces derniers de feindre la neutralité, cette charte tente d'enrayer leur spécificité et de contrôler leur esprit révolutionnaire. Ne serait-il pas plus réaliste d'inclure toutes les franges de l'ensemble de la scène médiatique syrienne et laisser chacun s'exprimer à sa guise et ce dans le respect d'un principe primordial de l'éthique du journalisme, à savoir la liberté d'expression afin d'arriver à un consensus qui pose les jalons d'une justice transitionnelle post-crise ?

Isoler une frange de Syriens peut être jugé anti-démocratique car il est impossible de définir qui est pro-régime de son propre chef et qui l'est par obligation, qui l'a été pour ne pas avoir eu d'autre choix que de l'être et ce pour ne pas faire l'objet d'exaction et ne pas vivre dans la peur et la menace d'être emprisonné ou de perdre la vie.

Imposer cela muerait la révolution, qui se veut porteuse d'idéaux démocratiques, en dictature. Doit-on obliger tout un chacun d'être révolutionnaire au mépris de sa propre vie et celle des siens ? Exiger cela serait adopter l'essence de la dictature. On ne peut pas condamner tous ceux que nous considérons partisans du régime syrien et les mettre tous sur le banc des accusés.

Nous constatons cette hétérogénéité au sein de la communauté des nouveaux journalistes syriens aujourd'hui, d'autant plus que nous avons du recul face à la situation. En effet, nous ne pouvons qu'observer les positions mitigées des uns et

des autres, positions mitigées qu'on retrouve parfois même au sein d'une seule famille, certains sont pro-régime d'autres sont anti-régime.

Cela est dû à plusieurs éléments. D'abord, l'intervention du facteur temps qui a fait que la fougue des premières années s'est épuisée. Le désespoir de voir Bachar El-Assad encore au pouvoir malgré les efforts et les espérances, qui se sont révélés vains, pour voir ce régime dépérir. La déception de voir l'opposition incapable de se rassembler autour d'une figure de proue et enfin l'enlisement de la crise dans le borbier des guerres entre groupuscules islamistes et le morcellement territorial de ce qu'était la Syrie avant 2011.

Enfin, notons que contrairement à tout document officiel qui affiche d'ordinaire, en sus de la date, le lieu de sa signature, la charte éthique des journalistes syriens n'indique pas le lieu de sa rédaction et n'affiche pas de paraphe. Cela est clairement un choix délibéré, car indiquer que sa mise en place a eu lieu à Istanbul, en dehors des territoires syriens en conséquence de la situation de guerre qui sévit dans le pays, pourrait porter atteinte à la crédibilité et au sérieux d'une telle charte qui se veut exclusivement syrienne.

Même si les signataires ne sont pas basés en Syrie pour la plupart, comme radio Rozana qui émet depuis la France, et la majorité des autres signataires basés en Turquie, à Gaziantep ou à moindre mesure à Istanbul. Vu la situation sécuritaire en Syrie, rares sont les journalistes qui sont restés en Syrie. Grâce aux relations privilégiées nouées avec les interlocuteurs au sein des ONG leur départ de Syrie est facilité. Ne sont restées que quelques personnes qui n'ont pas eu l'opportunité de partir.

Cette approche se confirme avec la constitution d'une Assemblée générale de la Charte qui déclare avoir élu domicile « en Syrie ». Or, il est clair que cela est techniquement impossible en raison de la situation dans le pays. En effet, appartenant à l'ethnie arabe pour la plupart, ils ne sont pas les bienvenus en zone kurde de Rojava. En outre, étant pour la plupart recherchés par le régime pour effectuer des peines ou le service militaire, ils ne peuvent pas s'installer dans les

zones sous contrôle du régime syrien. Enfin, le reste du pays est contrôlé par les islamistes qui ne laissent agir que leurs propres médias.

Qui plus est, utiliser le mot « Syrie » sans préciser une ville ni une véritable adresse physique demeure tout à fait vague et fournit une fois de plus une preuve de l'amateurisme des signataires. Toute cette situation ne présage d'emblée rien de bon pour le déploiement de la charte sur le terrain.

Preuve en est, en juillet 2018, soit quatre ans après la naissance de la charte, un workshop intitulé « un retour au discours de haine, pourquoi ? »¹⁹⁷ est destiné aux journalistes des médias syriens alternatifs organisé par le Comité de la charte. Une preuve ultime de l'échec de l'implantation des principes éthiques dans les mœurs des nouveaux journalistes. Mais une preuve également qu'il existe des éléments persévérants que l'échec ne décourage pas et qui continuent à vouloir faire vivre la charte syrienne, espérant aboutir un jour à des mœurs professionnelles pacifiées.

Quoiqu'il en soit, malgré les critiques que nous avons vis-à-vis de la Charte et de son déploiement sur le terrain, celle-ci reste un document intéressant et une valeur ajoutée au nouveau paysage médiatique syrien de post-crise. Un acte fondateur qui marque un changement dans les mœurs médiatiques syriennes. Ses fruits porteront si persévérance dans son déploiement il y a, mais n'ayant pas éclos d'une initiative syrienne sa légitimité est tout à fait discutable et d'ailleurs discutée. Les tergiversations de ses signataires qui ne sont pas ses seuls réels instigateurs ne font qu'affaiblir davantage cette légitimité.

Qui plus est, le nombre des signataires de la charte, qui demeure tout de même limité, puisque les organisateurs ne peuvent pas prétendre connaître, ni inclure tous les nouveaux médias syriens, ne fait qu'affaiblir davantage cette légitimité fragile. Elle nous informe en outre que cette charte ne fait pas le consensus dans les rangs de tous les acteurs de la scène médiatique syrienne émergente.

¹⁹⁷ Évènement consultable à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/watch/?v=2126606914282414>

De surcroît, force est de constater que c'est un document qui a vu le jour sous une influence occidentale, étrangère. Il ne fait donc que donner l'impression d'être un document d'entente et de consensus, mais en réalité c'est un contrat qui n'engage que ses signataires syriens et les ONG européennes qui en sont à l'origine. En effet, on ne peut pas y contraindre tous les médias alternatifs syriens qui n'ont pas adhéré à la charte ou qui n'ont jamais été informés de son existence que cela soit sciemment ou par inadvertance.

Par ailleurs ce sont ces mêmes ONG qui financent lesdits médias, ce qui revient à dire que c'est une charte née d'un rapport de force, un lien vertical, entre le donateur et les bénéficiaires. Cela est bien loin de l'image utopiste que les instigateurs voulaient lui conférer. Il ne s'agit pas d'une volonté horizontale entre les composantes du paysage médiatique alternatif syrien. Cette situation de subordination et de relation verticale représente une tare considérable puisque les acteurs des nouveaux médias syriens se sentent ainsi relégués au second plan ce qui amoindrit considérablement leur sens de l'engagement envers cette dernière. Leur présence physique n'estompe pas le fait que cette charte leur a été dictée par des acteurs étrangers.

Les journalistes des nouveaux médias alternatifs syriens percevront toujours cette charte comme un texte qui leur a été imposé et non pas comme une initiative qui a émergé de leur propre action et volonté. On ne peut leur réclamer un haut niveau d'engagement envers celle-ci car même s'ils ont contribué à sa mise en place, l'idée première de sa rédaction n'émane pas d'eux, ce qui explique selon nous son échec, ou tout du moins sa très faible application sur le terrain.

Cela m'amène à m'interroger sur le caractère salubre d'une telle relation entre les ONG et les médias alternatifs syriens. En effet, selon Patrick Champagne « *La contradiction majeure qui habite le fonctionnement du champ journalistique réside dans le fait que les pratiques journalistiques les plus conformes aux attentes des*

chartes du métier, sont loin d'être toujours les plus économiquement rentables. »¹⁹⁸

Patrick Champagne pointe que la relation de dépendance entre le contenu médiatique et le financement d'un média donné peut tout à fait conduire à écarter des principes déontologiques. Cette relation est d'autant plus vitale pour les médias alternatifs syriens, qui, faute de notoriété ne se nourrissent pas de revenus publicitaires et n'intéresse pas les investisseurs privés. Les voies des ONG restent donc leur unique source de financement.

Nous nous interrogeons dans la partie suivante de ce chapitre sur l'enjeu du financement de ces médias et la relation entre donateurs et bénéficiaires, une relation qui orchestre les rapports entre les parties prenantes et qui influe inexorablement sur la ligne éditoriale des médias alternatifs syriens.

Examiner l'enjeu du financement des médias alternatifs syriens est une clef que nous rajoutons à notre grille de lecture des discours médiatiques sur la crise syrienne. Cela nous apportera plus de précisions sur la position et la définition des lignes éditoriales des uns et des autres. Mais attelons-nous, dans un premier temps, à appréhender les médias comme étant un produit marchand.

¹⁹⁸ Patrick Champagne, « La double dépendance : quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », *Hermès*, 1995, 17-18, p.218.

3. L'ENJEU DU FINANCEMENT DES MEDIAS ALTERNATIFS SYRIENS

3.1 Les médias : un produit marchand

L'économie des médias étudie les institutions de presse en tant que produit soumis au principe économique de l'offre et de la demande. On peut distinguer trois profils de ceux qui se sont intéressés à ce domaine scientifique.

D'abord, les spécialistes de l'histoire des médias qui ont étudié le financement de ces derniers, ensuite les spécialistes de l'économie qui se sont intéressés aux médias, et enfin les académiciens des écoles de journalisme à l'image de Nadine Toussaint-Desmoulin, professeur émérite à l'Université Paris 2 qui, dès 1978, a édité un ouvrage de la collection « Que sais-je ? » traitant de l'économie des médias. Elle y détaille les coûts de production et de distribution dans la presse et les médias audiovisuels, et l'influence du financement sur les respectives structures abordées.

Cependant, ce qui nous intéresse tout particulièrement dans ce travail c'est la vulgarisation de cette notion du financement des médias et sa circulation à profusion parmi les profanes. En effet, cette circulation de la notion des médias considérés comme étant un produit marchand est devenue un sujet de débat d'intérêt public.

De fait, depuis peu, l'intérêt concernant la provenance des financements des médias est de plus en plus en vogue. Les travaux de l'économiste Julia Cagé en sont le témoignage le plus fort, le plus systématique et le plus engagé¹⁹⁹. On constate des voix se lever un peu partout dans le monde et notamment via les réseaux sociaux, exigeant plus de transparence quant à la révélation de l'identité des propriétaires des médias et la source de leurs financements.

¹⁹⁹ Julia Cagé, *Sauver les médias : capitalisme, financement participatif et démocratie*, Paris, Le Seuil, 2015.

Julia Cagé, Nicolas Hervé et Marie-Luce Viaud, *L'Information à tout prix*, Paris, Institut national de l'audiovisuel, 2017.

Julia Cagé, Benoît Huet, *L'information est un bien public : refonder la propriété des médias*, Paris, Seuil, 2021.

Cette volonté d’instaurer un débat sur ce sujet précis ne concerne pas uniquement les initiés, les intellectuels, ni même les seuls acteurs des médias concurrents qui essaieraient de chercher le talon d’Achille de leurs adversaires, mais il transcende ce petit cercle de privilégiés pour intéresser tout être humain, alphabète, pourvu d’une connexion internet, et possédant un compte sur l’un des réseaux sociaux disponibles sur la toile. Tout profil répondant à ces trois exigences sommaires a ainsi la possibilité de s’exprimer sans restriction aucune. Cela donne lieu, sur les réseaux sociaux, à une gigantesque tour de Babel où se brassent les avis les plus avisés aux logorrhées les plus cocasses.

Nous ne pouvons à cet égard faire abstraction de l’article d’Umberto Eco du 26 juin 2015 dans l’une de ses chroniques sur le site de l’hebdomadaire italien *L’Espresso*²⁰⁰ intitulé « Un appel à la presse responsable » : « [...] j’ai fait une remarque de pur bon sens. En supposant que sur sept milliards de personnes sur la planète, il y ait une dose inévitable d’idiots, tant d’entre eux ont déjà communiqué leurs délires à des amis proches ou à des amis du bar - et leurs opinions sont donc restées limitées à un petit cercle. Désormais, un nombre important de ces personnes ont la possibilité d’exprimer leurs opinions sur les réseaux sociaux. Par conséquent, ces opinions atteignent un très large public, et se confondent avec beaucoup d’autres exprimées par des personnes raisonnables. Notez qu’il n’y avait aucune connotation raciste dans ma notion d’imbécile. Nul n’est imbécile de profession (sauf exceptions) [...]. Aussi parce que les réactions sur la toile se font à chaud, sans avoir eu le temps de réfléchir. »²⁰¹.

Quand bien même cette citation, de l’auteur italien, soit pertinente à certains égards, elle tend à être réactionnaire, manquant ainsi de peu de sombrer dans le piège de la généralisation qui risque de biaiser son cheminement logique, d’où la précision d’Umberto Eco sur la définition « d’imbécile », en guise de bémolisation de son propos. Dans notre cas de figure nous considérons que le

²⁰⁰ L’intégralité de l’article est consultable à l’adresse suivante : <https://espresso.repubblica.it/opinioni/la-bustina-di-minerva/2015/06/24/news/un-appello-alla-stampa-responsabile-1.218531/>

²⁰¹ Traduction libre depuis l’italien.

débat concernant le financement des médias sur les réseaux sociaux reste salubre et permet de rendre compte de la réalité du terrain.

Pour ce faire, ce débat doit respecter certaines règles *sine qua none* qui le prémunissent des extrapolations simplistes de la théorie du complot. Extrapolations simplistes que l'on peut justement retrouver à profusion sur les réseaux sociaux. Créer le débat sur ce sujet en respectant certains principes et règles et en élargissant le spectre des profils qui prennent part au débat, pour permettre un remue-méninge de parties prenantes de divers horizons, élargissant ainsi les possibilités et les résultats, n'a rien de pervers, loin s'en faut. Il permet au contraire d'aborder le sujet sous plusieurs angles et points de vue différents, amateurs ou scientifiques, enrichissant ainsi le débat, mais aussi en permettant d'exercer un contrôle sur les médias les rendant ainsi *accountable*²⁰².

Ces revendications qui réclament une totale transparence pour ce qui est de la provenance des financements des médias sont donc omniprésentes sur les différentes plateformes sociales, tels que Facebook et Twitter, et l'on assiste à une recrudescence des commentaires, le plus souvent complotistes, qui accusent les médias et les journalistes de tentatives de manipulation de l'opinion publique pour servir les intérêts de leurs « maîtres » c'est-à-dire leurs bailleurs de fonds, reprenant ainsi une vieille antienne de la critique du mouvement socialiste contre la propriété bourgeoise des titres de presse.²⁰³

Le choix de ce mot « maîtres » dans notre texte n'est pas anodin. Il fait en effet référence à la terminologie adoptée par les internautes sur les réseaux sociaux et qui puise très probablement ses origines dans le fameux livre d'Halimi « les nouveaux chiens de garde ». Nous nous attarderons plus tard sur cet ouvrage fondateur mais intéressons-nous tout d'abord au florilège des termes que l'on rencontre de manière très récurrente sur les plateformes sociales.

²⁰² Anglicisme, le mot n'ayant pas d'équivalent en français et voulant transmettre cette notion d'être redevable de compte. Cette notion ne serait être rendue par le mot « responsabilité » utilisée souvent pour traduire ce terme d'où le choix de l'inclure en tel quel en anglais.

²⁰³ Marc Martin, « Presse, publicité et grandes affaires sous le second Empire », Revue historique, octobre-décembre 1976. Consultable à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-médias-2006-1-page-22.htm#>



Jouin Hugues

December 16, 2016 · 🌐



Quand j'entends les commentaires des journalistes sur la Syrie !!! Échec de l'Occident !? Incapable d'utiliser la force ? On aurait du employer l'armée? C terrible comme ils sont con et dangereux !!!



Bernard Migy

April 14, 2018 · 🌐



Syrie cette nuit. Pour nos journalistes, les bombardements par les USA GB et FR sont appelés des " Frappes "... Quelle pudeur ont ces belles âmes. Il est vrai, cela change tout ! Mais dans quel monde vivons nous, nous soutenons les rebelles en Syrie qui sont nos ennemis ici ; c'est à dire des islamistes. Cherchez l'erreur.

See Translation



23

4 Comments 5 Shares



Guy Meimoun

April 15, 2018 · Rishon LeZion, Israel · 🌐



Il paraît que la France profane rôle contre les frappes sur la Syrie , les journalistes tapent gravement sur leur chouchou Macron. La France est et restera un pays qui a vendue son âme aux nazis et aujourd'hui aux islamistes, Alors peut on se poser les questions, sont ils lâchent ? Sont ils collabos envers les nouveaux occupants ? Ont ils peur à ce point de l'islam?

Des frappes sommes toutes très édulcorées puisque tout le monde était averti en temps et en heure histoire de donner le change et d'éviter les bavures.

Il est évident que de taper sur Israël est moins dangereux, du moins le croient ils !

See Translation



34

4 Comments 2 Shares

Malheureusement, ces revendications émanant de profils variés tombent souvent dans le piège des réponses simplistes de la théorie du complot. Il est par conséquent très facile de se retrouver face à ce genre d'accusations, la plupart du temps infondées, qui touchent les journalistes. Journalistes qui sont par ailleurs désignés par le terme de « journalistes » pour les plus prudes, ou plus vulgairement « journalopes²⁰⁴ » ou « journalputes », et les médias appelés ainsi « merdias » ou

²⁰⁴ Journalope : contraction des termes « journaliste » et « salope »

« presstitué ». On les accuse de vouloir véhiculer des mensonges et manipuler l'opinion publique pour satisfaire les exigences de leurs « maitres ».

Ces mots-valises sont pour la plupart des néologismes inhérents aux seuls réseaux sociaux. Leurs auteurs n'hésitent pas à spéculer autour de l'implication des journalistes dans des prétendues manigances pour lesquelles ils sont censés être payés généreusement par les donneurs d'ordre. Ces spéculations sont très insidieuses et trouvent écho auprès des cibles qui sont moins aux faits des nouvelles technologies. Nous reviendrons sur le profil des cibles potentielles des producteurs de contenus fallacieux dans la partie suivante de ce chapitre consacrée aux fausses informations. Mais attardons nous tout d'abord sur le déclenchement de ce types de commentaires qui trouve dans les réseaux sociaux, ouverts et accessible à tous, une plateforme privilégiée pour diffuser leurs idées en toute liberté sans contrôle aucun.

Une démocratisation de ces réclamations s'est notamment faite sentir en France après l'adaptation au cinéma en 2012 du célèbre essai du journaliste Serge Halimi : *Les nouveaux chiens de garde*. Ce documentaire diffusé dans les salles de cinéma, et de ce fait accessible à un large public, retrace minutieusement la provenance des sources de financement des médias français, les dévoile au public et ce à la grande stupéfaction générale. Dès lors, cette exigence de transparence n'est plus optionnelle. Elle devient une nécessité et au-delà, une requête publique voire même populaire à en croire les récurrences sur les réseaux sociaux. La satisfaire en y répondant, l'appliquer et s'y tenir, apparaît aujourd'hui comme la meilleure réponse et le seul bouclier valable à opposer à la prolifération d'hypothèses s'appuyant sur la théorie du complot.

Ces hypothèses complotistes qui émanent d'une frange d'internautes et qui imputent le traitement de tel ou tel information à la seule volonté « occulte et opaque » de tel ou tel propriétaire, et parfois en prenant en compte et mettant en exergue certaines accointances politiques, à tort ou à raison d'un média donné.

En remontant vers la première inspiration d'Halimi, le célèbre ouvrage « Les chiens de garde »²⁰⁵ de Paul Nizan, on constate que la prévalence de l'idée de l'existence d'une caste bourgeoise dotée de moyens financiers confortables qui gouverne secrètement, a toujours existé. Halimi n'a fait que calquer les idées de Nizan sur le cas des médias mettant ainsi en exergue leurs supposées finalités et l'allégeance des journalistes au pouvoir politico-financier.

Ces idées ont trouvé écho sur les réseaux sociaux où la prolifération de la théorie du complot fait rage. Devenue mainstream, elle ne cesse d'alimenter les accusations, des plus sensées aux plus improbables.

Tout en veillant à rester attentif afin d'éviter de sombrer dans le fléau complotiste, nous ne pouvons, dans ce travail, faire abstraction de l'importance de ce facteur financier qui a une incidence majeure sur le contenu médiatique. Disséquer le vrai du faux, dans ce terrain miné d'hypothèses complotistes, tantôt loufoques, tantôt sournoises les rendant moins facile à démolir, s'apparente à un travail d'orfèvre.

Cependant, une synthèse, suite à une analyse du discours médiatique, n'abordant pas le financement des médias étudiés mènera à une conclusion biaisée et incomplète, s'apparentant à une extrapolation simpliste et superficielle.

Pléthore d'études, dans différents champs scientifiques, ont abordé la question du financement des médias libanais²⁰⁶ y compris par des doctorants de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, au Carism. Études qui ont souvent servi à mettre en exergue ce que tout un chacun, évoluant au sein du pays du Cèdre connaît : des médias financés par les partis politiques et ne faisant qu'exacerber les tensions communautaires, en soufflant le chaud et le froid, souvent de manière sournoise. De manière sournoise car attiser les clivages communautaires de manière explicite

²⁰⁵ Paul Nizan, *Les chiens de garde*, Rieder, 1932, Paris

²⁰⁶ Pour une analyse récente, voir Rita Sayah, *La coexistence des médias et du confessionnalisme au Liban : analyse du pouvoir politique et religieux sur les médias libanais*. Paris, éditions L'Harmattan, 2019. Jrejjiry, Roy et Josette Abi Tamer. « Le discours des journaux télévisés libanais : prolifération des références religieuses et confessionnelles », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*. 2018, en ligne. Consultable à l'adresse suivante : <https://journals.openedition.org/rfsic/3677>

est passible de poursuites judiciaires comme le stipule la loi sur les imprimés que nous avons analysée en première partie de ce travail.

Ces études ont certes apporté quelques preuves pratiques de ce que nous avançons en théorie et sans détenir des preuves concrètes, cependant ils n'ont fait que confirmer des connaissances qui nous sont, et qui sont pour tout profane libanais, d'ores et déjà acquise puisque de notoriété publique.

Ce point essentiel, du financement des médias, nous semble d'autant plus opaque dans le contexte des médias alternatifs syriens puisque les ONG bailleurs de fonds entretiennent jalousement cette opacité. Or, aborder le financement des médias est un passage obligatoire pour réaliser une étude complète sur le discours médiatique d'un média donné et par conséquent une condition *sine qua none* à l'aboutissement de ce travail de recherche.

Robert Ménard, fondateur de RSF, a reconnu en 2005 avoir reçu un financement du National Endowment for Democracy (NED), un organisme dépendant du Département d'État américain, dont le rôle principal est de promouvoir l'agenda de la Maison Blanche.

Ménard était en effet très clair. « Nous recevons effectivement de l'argent de la NED. Et cela n'a posé aucun problème. »²⁰⁷

Cependant, interrogé sur le sujet des financements de l'ONG qu'il représente, Internews, la gêne de Jamal Dajani est palpable. Il reste évasif dans sa réponse, et s'exprime en ces termes : « Nous ne bénéficions pas seulement d'aides américaines, mais aussi de subventions européennes ».

Le spécialiste chevronné du développement média tempère ainsi la question accusatrice, à peine voilée, du journaliste qui l'accueille sur le plateau de TV5 en ce mois crucial d'avril 2011, au lendemain des soulèvements des printemps arabes. La contribution européenne confère donc de la légitimité au financement selon les

²⁰⁷ Robert Ménard, « Forum de discussion avec Robert Ménard », le Nouvel Observateur, 18 avril 2005 consultable à l'adresse suivante www.nouvelobs.com/forum/archives/forum_284.html

dières de l'expert des médias. Une légitimité qui ne serait pas acquise si ce financement avait été exclusivement américain, mettant ainsi en exergue la sempiternelle adversité entre une Europe qui reste malgré tout attachée à une certaine éthique et une Amérique capitaliste machiavélique qui se moque de tout ce qui a trait à celle-ci.

Cependant, lorsqu'on apprend que TV5 Monde est, tout comme CFI, financé par France Media Monde²⁰⁸, on ne peut s'empêcher de se poser des questions sur les limites et l'autocensure que s'impose le journaliste qui interviewe Dajani. Cela nous pousse même à être persuadée que sa question est, tout compte fait, complaisante visant à offrir une tribune à son confrère de financement pour lui apporter un soutien dans la diffusion des idées communes et de donner l'impression au public profane d'une certaine transparence sans pour autant dépasser les limites qui donneraient lieu à une vraie transparence dont les répercussions risquent de ne pas plaire aux auditeurs. Le journaliste ne peut pousser la curiosité de ses questions au-delà des frontières de la courtoisie. Il se montre conciliant se contentant des quelques explications sommaires de son invité. Ces déclarations télévisées de Dajani, ainsi que la complaisance du journaliste évitant d'insister sur le sujet, ne peuvent que confirmer la sensibilité du thème des financements des médias et par extension celui du financement des ONG intermédiaires.

Ceci dit, il est vrai que le système de financement des ONG a un cadre théorique transparent mis en place par les hautes autorités des gouvernements qui fournissent les fonds, mais les pratiques sur le terrain sont toutes autres. Pour soutenir les médias d'un pays dans une zone de conflits comme la Syrie, les journalistes sont conviés à des ateliers et des réunions dans des hôtels de luxe, des sommes importantes sont investies pour leurs déplacements par voie aérienne et ce quelle que soit leur localisation géographique. En effet, ils sont éparpillés un peu partout

²⁰⁸ Anciennement connue sous le nom d'Audiotvisuel Extérieur de la France (AEF), cette agence française créée en 2008 s'appelle France Media Monde (FMM) depuis 2013. Son rôle est de superviser les activités des médias français publics qui ont vocation à être diffusés à l'international. De ce fait, FMM détient 12% de TV5 Monde et 100% de CFI.

dans le monde, notamment au Moyen-Orient. Leurs billets d'avion sont pris en charge par les ONG.

Alors que leurs compatriotes souffrent de famine et manquent de produits de première nécessité, les nouveaux journalistes des médias alternatifs syriens eux sont pris intégralement en charge par les ONG. Cette situation nous renvoie encore une fois vers la place de l'éthique dans ces comportements. Tout en restant réaliste, et alors qu'on comprend la nécessité de réunir les journalistes, de leur offrir un cadre de travail propice à la production et à la créativité, l'extravagance caractéristique de ces rassemblements provoque les critiques de certains qui déplorent cette situation comme nous avons pu le noter lors de la campagne lancée sur les réseaux sociaux en 2015 avec le hashtag *#c'est ce que veut le bailleur de fonds*.

Tout comme le soutien de certains journalistes, et médias alternatifs, au détriment d'autre collègue sans que des critères de sélection ne soient établis et selon ce que confirment plusieurs nouveaux journalistes en entretenant une relation clientélisme avec les employés des ONG qui leur permettent d'avoir droit à ce favoritisme.

Les acteurs d'Internews tel que Jamal Dajani, comme les acteurs des autres ONG évoluant dans le domaine du développement médias d'ailleurs, restent très attentifs à la terminologie utilisée et les mots qu'ils préfèrent lors des interviews et à l'occasion de déclarations publiques. Ils veillent à qualifier les bénéficiaires de « partenaires ». Cette appellation vise à estomper la réelle relation horizontale entre les deux parties prenantes et à donner l'impression d'un équilibre régissant un rapport d'égal à égal entre l'ONG sponsor et le média alternatif bénéficiaire alors qu'en réalité cette relation n'est pas comme on tente de la dépeindre et reste une relation verticale entre un donneur et un receveur avec tout ce qu'elle comporte comme rapports de soumission et de flagornerie en retour.

Quant à Nabil Dajani, professeur d'université que nous avons rencontré à son bureau en 2017 au département de Media Studies à l'Université Américaine de Beyrouth, selon lui : « *il y a une tendance des bailleurs de fonds à exercer une pression sur les médias qu'ils financent afin que le contenu éditorial de ces*

derniers soit conforme à leurs propres attentes. Cela influe, par conséquent, sur la ligne éditoriale desdits médias, mais pas seulement. Permettre à des tiers de contrôler leurs contenus, et de les censurer le cas échéant, ôte toute velléité d'indépendance dont se targuent les médias alternatifs syriens. »

Pourtant, sur le site du Congrès américain on peut retrouver la liste de tous les projets financés par le département d'État. Selon le professeur de l'AUB : « *Cela est dû au fait que les Américains sont tenus par un devoir de transparence, et sont de ce fait obligés d'exposer de manière claire et transparente l'usage qu'ils font des fonds publics* ». Il n'est donc pas possible pour les médias alternatifs syriens de nier la provenance américaine de leurs financements même si cela n'est point à leur avantage au niveau communicationnel et pour ce qui est de leur image de marque dans une région hostile, quoique de manière ambivalente à la limite de la schizophrénie, à l'ingérence américaine.

En effet, dans le contexte régional du Moyen-Orient, accepter de se faire financer par les Américains conduit à devoir s'attendre à être taxé d'impérialiste et de porter la coiffe des traîtres conformément au mécanisme de fonctionnement de ceux qui sont imbibés par l'idéologie bassiste panarabe, et plus largement la ligne de défense de « la Résistance » dont cette accusation préfabriquée est le violon d'Ingres et à laquelle ils font allègrement appel sans cesse pour assommer leurs adversaires. En somme, être accusé d'accointance, ou pis encore, de collaboration avec les États-Unis est une arme infallible dans les mains des pros-régime syriens, une arme en mesure de ruiner la réputation d'un individu ou d'un média et capable de monter une large frange de l'opinion publique arabe contre lui en raison de la sensibilité du sujet des relations israélo-arabes dans la région MENA.

En substance, accepter ces financements est un bâton tendu par les médias alternatifs syriens pour être battus par tout éventuel adversaire, une brèche par laquelle leurs détracteurs peuvent accéder à leur démolition, en d'autres termes leur talon d'Achille.

Pour ce qui est des médias traditionnels libanais, Jamal Dajani ne les range pas dans une case anti-syrienne et une case pro-syrienne comme nous le faisons en

toute objectivité dans ce travail de recherche. À cette terminologie neutre, il préfère l'usage du terme « Résistance » comme indicateur de leur filiation politique. Ainsi, il range le journal As-Safir dans la case des « loyaux à la Résistance » et le journal An-Nahar dans la case de ceux qui sont « opposés à la Résistance ».

Son approche s'affiche partisane, si ce n'est du Hezbollah et de la frange pro-syrienne, Dajani se positionne clairement à gauche de l'échiquier politique libanais et s'oppose à la Droite majoritairement chrétienne pour laquelle il affiche une hostilité marquée typique des Palestiniens chrétiens, une hostilité qui est de notoriété publique au Liban et qui s'est illustrée tout au long de la guerre civile (1975-1990).

Arrivés lors de la première vague d'exode en 1948, ils furent naturalisés Libanais. Samir Kassir les décrit ainsi « *La relative tolérance à l'égard des Palestiniens chrétiens 'assimilés' et naturalisés dont plusieurs centaines de familles établies dans les régions chrétiennes notamment à 'Ayn al-Rommani et Furn al-Chubbak, [...] tend à confirmer la prévalence de la détermination confessionnelle dans la polarisation de la société* ». ²⁰⁹

Cela nous permet d'appréhender l'attitude de notre interlocuteur et son soutien à l'axe iranien qui affiche un soutien à ladite « cause palestinienne ». Les déclarations de Dajani restent intéressantes en nous apportant une clef de lecture du paysage médiatique en Syrie et au Liban mais elles sont conditionnées par ses accointances politiques.

Mais qu'en est-il du fonctionnement des ONG et des bailleurs de fonds qui sont actifs sur la scène médiatique syrienne ? Comprendre les mécanismes internes de ces organisations nous fournira probablement des informations sur leurs objectifs.

²⁰⁹ Samir Kassir, « La guerre du Liban. De la dissension nationale au conflit régional », Paris/Beyrouth, Karthala, CERMOC, 1994

En outre, cela pourra éventuellement éclairer notre lanterne pour ce qui est de l'opacité de certaines attitudes de leurs acteurs. Nous apporterons dans la partie qui suit des éléments de réponse à ces interrogations.

3.2 État des lieux des ONG et des bailleurs de fonds

Jadis inaccessible, au vue du verrouillage imposé par la dictature du régime syrien, la scène médiatique syrienne est devenue dès 2011 un terrain vierge qui attire les ONG et les financements. Une sorte de course, de compétition, est menée entre les ONG actives dans le milieu de la liberté de la presse, des droits des journalistes et des médias pour conquérir ce fertile terrain syrien tant convoité pour ce qu'il offre comme possibilités d'être un vivier pour les projets en développement médias. C'est donc dans ce terrain vierge et propice à toutes les possibilités que les ONG ont entamé leur travail dans le domaine du développement média destiné aux nouveaux médias alternatifs syriens.

Jawad Sharbaji, rédacteur en chef d'Enab Baladi, nous déclare à cet égard : « *Un financement étranger implique un moindre risque de conflit d'intérêts* »²¹⁰ or si l'on venait à suivre cette logique, on présumerait que le financement étranger garantit davantage de liberté d'expression et par conséquent plus d'équilibre, plus de neutralité et plus d'objectivité. En somme, plus de respect de l'éthique du journalisme et un abandon de l'alignement militant, militantisme qui est l'essence même de la définition de « média alternatif » comme nous avons pu le vérifier précédemment. À quel point cette assertion demeure donc vérifiable en pratique?

Plusieurs ONG sont présentes sur le territoire turc qui regorge de journalistes réfugiés syriens²¹¹, la Turquie étant un pays limitrophe à la Syrie où des millions de réfugiés syriens ont élu domicile²¹². Ces ONG ont des antennes au Moyen-Orient et depuis le déclenchement de la crise syrienne, on y retrouve de plus en

²¹⁰ Entretien avec Jawad Sharbaji, Beyrouth, octobre 2017

²¹¹ Le nombre de réfugiés syriens en Turquie s'élevait à environ 4 millions selon les chiffres communiqués par le ministère de l'intérieur turc à la commission européenne en octobre 2019.

plus en Turquie, notamment en la ville de Gaziantep, devenue avec la capitale Istanbul, le fief des médias alternatifs syriens.

En 2014, une année où on enregistre un pic du nombre des médias alternatifs présents sur la scène médiatique syrienne, les organisations internationales non-gouvernementales actives dans le domaine du développement médias, qu'elles soient européennes ou américaines, disposent d'un bureau représentatif dans cette ville du sud-est turc, ou à défaut à Istanbul.

Dans ces bureaux locaux on croise des salariés turcs en plus des employés internationaux. Cela permet aux autorités turques de pouvoir impliquer les locaux dans les activités de développement en créant des emplois, mais aussi d'être au fait des projets entrepris au sein des bureaux de ces ONG étrangères. À visée internationale, ces ONG emploient en outre plusieurs recrues syriennes et aussi de différentes nationalités, notamment européennes.

Des ONG européennes et américaines, comme GIZ²¹³, IREX²¹⁴, s'y sont installées et ont lancé des projets suivant des feuilles de route plus ou moins annoncées et transparentes. Nonobstant l'existence depuis 2008 de l'International Aid Transparency Initiative (IATI),

Ces différentes initiatives plus ou moins abouties pour aspirer à la transparence²¹⁵, sont le symptôme d'un problème de confiance entre les ONG, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires. N'ayant aucun caractère contraignant, on ne retrouve sur le site de l'IATI²¹⁶ aucune trace des projets d'Internews en Syrie financés par

²¹² Benoît Montabone, « The wartime emergence of a transnational region between Turkey and Syria (2008–2015) », in Leïla Vignal (ed.), *The Transnational Middle East: People, Places, Borders*, New York, Routledge, 2017, p. 181-198.

²¹³ Site officiel de l'agence allemande de coopération internationale GIZ : <https://www.giz.de/en/html/index.html>

²¹⁴ Site officiel de l'International Research & Exchanges Board : <https://www.irex.org/>

Il s'agit d'une organisation américaine à but non lucratif spécialisée dans l'éducation et le développement mondiaux.

²¹⁵ James Pamment, "The international aid transparency initiative: Between communication for development, soft power and public diplomacy ?", in James Pamment (ed.), *Intersections between public diplomacy & international development*, Los Angeles, Figueroa Press, 2016, p. 141-152.

²¹⁶ Selon le site officiel de l'International Aid Transparency Initiative (IATI) consultable à l'adresse suivante : <https://iatistandard.org/fr/>, celle-ci est présentée comme étant « une initiative mondiale visant à améliorer la transparence des ressources allouées au développement et à l'action humanitaire et de leurs résultats en matière de lutte contre les crises et la pauvreté ».

ailleurs par la Commission européenne. En outre, le gouvernement britannique reprend les données de l'IATI sur le site DevTracker²¹⁷ où l'on retrouve plus de détails sur l'utilisation des fonds, mais aucune trace n'y figure concernant cette ONG qui a travaillé sur la charte éthique des médias syriens et alors que son siège européen est basé à Londres.

Pléthore de médias alternatifs syriens ont pu bénéficier du soutien des ONG internationales de manière individuelle ou conjointe. Ce soutien peut se manifester au travers d'une subvention qui requiert des rapports de suivi et d'évaluation²¹⁸, autrement dit, le bailleur de fond trace la trajectoire de son financement. Mais cela peut également se faire via des formations gratuites offertes aux journalistes pour renforcer leurs capacités, que ce soit dans le travail journalistique à proprement parlé pour le reportage et l'investigation, que ce soit dans l'utilisation d'internet, notamment mettre entre leurs mains les outils nécessaires pour sécuriser leur environnement informatique et optimiser l'utilisation de celui-ci à travers des formations en cybersécurité.

Cependant, dans ce travail, nous allons nous intéresser plus particulièrement au cas de la France qui a œuvré, quant à elle, à étendre son influence dès la première heure sur ce terrain syrien tant convoité via son agence de développement médias CFI²¹⁹.

« *Tra il dire e il fare, c'è di mezzo il mare* »²²⁰, entre dire et faire, il y a au milieu la mer. Ce dicton italien résume l'action de certaines ONG dont les beaux messages de solidarité avec le Moyen-Orient contrastent fortement avec l'action de

²¹⁷ DevTrack ou suivi du développement est accessible à l'adresse suivante <https://devtracker.fcdo.gov.uk/>, il se définit en ces termes : « *permet de trouver et d'explorer des informations détaillées sur le développement international et les projets humanitaires financés par le gouvernement britannique. Le Development Tracker est géré par le Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO). Le tracker est construit à l'aide de données ouvertes publiées par le gouvernement britannique et ses partenaires, en utilisant la norme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). L'IITA est une norme internationale pour les données de développement international et permet une comparaison aisée des informations provenant de différents donateurs. [...] nous pouvons importer et utiliser des données provenant d'autres parties du gouvernement responsables de l'aide publique au développement (ODA).* »

²¹⁸ L'usage de ce terme se fait dans le milieu des ONG en anglais, indépendamment de la langue des interlocuteurs, et ce type de rapports est appelé Monitoring and Evaluation (M&E).

²¹⁹ CFI est l'acronyme de Canal France International qui a été fondé en 1989. Depuis 2017, il a été renommé Agence française de développement médias. Son objectif est de soutenir les médias des pays en développement, tout en veillant, chemin faisant, à diffuser la francophonie.

²²⁰ Traduction libre de l'italien

terrain. Mais il n'y a pas que la mer Méditerranée qui sépare géographiquement les ONG européennes et les victimes de la crise syrienne, qui vient de fêter ses dix ans en mars 2021. Le fossé qui les sépare est beaucoup plus abyssal.

Pour ne pas se perdre dans les méandres de ces organisations, on va tout d'abord se focaliser sur une ONG française qui se targue de protéger les journalistes, qui inonde les rédactions des médias en France de communiqués de presse, qui investit l'espace public par ses « opérations coup de poing », qui envahit les couloirs du métro parisien de grandes affiches publicitaires qui ne peuvent passer inaperçues, on a nommé Reporters sans frontières.

À l'approche des fêtes de fin d'année les appels aux dons, aux étrennes pour le bénéfice de RSF se multiplient dans tous les médias en France. À la télévision du service public, l'animateur vedette Laurent Ruquier brandit l'album annuel de RSF à une heure de grande écoute en incitant les téléspectateurs à l'acheter pour subventionner la bonne cause. Une parfaite image de bons samaritains en France, mais qu'en est-il de la perception de RSF par les journalistes syriens ?

D'après un travail de terrain, qui m'a menée en 2015 en Turquie et au Liban, auprès des réfugiés syriens et des journalistes en particulier, il s'avère que ceux-ci ont une image plutôt négative de ladite ONG. Et pour cause, lors de problèmes qu'ils ont rencontrés, d'ordre sécuritaire notamment, ces journalistes ont été livrés à eux-mêmes malgré leurs nombreux appels à l'aide à destination de ladite ONG. En retour, ils reçoivent peu ou pas de réponses à leurs sollicitations. Dans la plus grande majorité des cas, et nonobstant le sérieux et l'urgence de leurs requêtes, celles-ci sont ignorées. Pour étayer ces assertions, trois journalistes syriens²²¹ ont bien voulu nous faire part du chemin de croix qu'ils ont emprunté en voulant solliciter l'assistance de RSF entre 2014 et 2015.

Il y a d'abord le cas de Youssef, un journaliste syrien réfugié en Turquie qui a vu son passeport confisqué par les autorités consulaires syriennes dans le cadre d'un

²²¹ Les noms des journalistes ont été modifiés à leur demande par souci d'anonymat et de sécurité.

renouvellement à Istanbul. Évidemment, cette action de l'administration syrienne est venue en représailles de ses activités journalistiques.

De par ses responsabilités administratives au sein d'une radio alternative syrienne dont le siège est basé en Turquie, il est contraint de justifier de son identité auprès des autorités turques lors des démarches d'enregistrement de son entité sur le territoire, mais aussi tout au long de l'année et ce de manière récurrente. RSF a été alertée de ces difficultés. Après plusieurs semaines de silence et de relances unilatérales, la réponse fut de demander à Youssef d'adresser sa demande à une association turque plus à même de l'aider selon l'ONG française. RSF se savait d'emblée incapable de prendre en charge ce type de demandes, cependant sa réponse a tardé de manière considérable alors même que l'urgence et la difficulté engendrées par cette problématique pour le journaliste syrien sont avérées.

Nous ne pouvons imputer cela au fait d'un encombrement des demandes ou au manque d'effectif au sein de RSF. L'ONG dispose dans son siège parisien d'un desk dédié à la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord, géré par un responsable et un stagiaire. À cela s'ajoute le desk assistance où se relayent un stagiaire et un responsable et où les demandes de ce type, d'où qu'elles émanent dans le monde, peuvent être prises en charge. En sus de ces deux desks, on rajoute le desk internet, le desk communication, tous des services transversaux censés prendre en charge, d'une manière ou d'une autre les demandes des journalistes et leur venir en aide. Le journaliste en question a dû contracter un mariage blanc avec une jeune femme dominicaine, moyennant une somme d'argent conséquente, pour pouvoir bénéficier d'un séjour en République Dominicaine où il se trouve plus en sécurité. Il a délégué ses missions à des collaborateurs qui sont restés à Istanbul et qui de par leur relatif anonymat sont plus à l'abri de représailles du régime syrien. Les voix se lèvent parmi les nouveaux journalistes syriens qui dénonçaient cette ONG en disant que celle-ci « *est incapable de protéger efficacement les journalistes qui sollicitent son assistance* » mais ces critiques restent anonymes puisque les journalistes syriens craignent les représailles de l'ONG basée en

France qui risque de bloquer leur dossier de demande d’asile selon leurs propres dires.

Nous avons aussi interviewé Fadi, fondateur et rédacteur en chef d’un magazine bimensuel alternatif qui n’existe plus aujourd’hui par manque de financement qui a entraîné une désertion du personnel. Le passeport de Fadi a été confisqué à l’aéroport de Beyrouth en mars 2015 sous prétexte qu’il a été condamné en Syrie. Ses tentatives de récupérer son document de voyage ont été vaines. RSF n’a pas donné signe de vie à ses nombreuses demandes d’intervention. Fadi, après avoir essayé de trouver une solution pendant plus d’une année, et une vie clandestine à Beyrouth devenue de plus en plus difficile, s’est résolu à s’introduire clandestinement en Europe pour se reconvertir aujourd’hui dans le bâtiment et les travaux publics à Oslo (Norvège).

Enfin, Jad, un journaliste syrien kurde très engagé dans la lutte contre l’État Islamique en Irak et au Levant (Daesh) et dont le travail remarquable a permis de stopper le financement de ladite organisation terroriste par un gouvernement scandinave. Ce dernier ignorant le terrain, pensait subventionner des actions sociales en faveur de « civils » syriens. Grâce au travail de Jad en collaboration avec un média scandinave, ces faits ont été mis au grand jour²²² ce qui a permis de stopper net les financements. Mais il est menacé de représailles et un contrat a été mis sur sa tête pour ladite organisation terroriste. Alertée, documents et témoignage du média scandinave à l’appui, RSF s’est contentée de condamner ces faits et Jad a dû compter sur l’aide de ses collègues et connaissances pour atterrir en France.

En somme, pour qualifier la présence de RSF dans cette crise syrienne, nous dirions qu’elle reste une bonne institution fiable pour produire des études, des chiffres au vue des contacts sur le terrain, mais les méthodes ne sont pas toujours respectueuses de l’éthique ni des journalistes syriens. Loin s’en faut. En effet, faire miroiter une aide financière à un journaliste ou un statut de réfugié en France pour

²²² Pour des raisons évidentes de confidentialité, notamment après les proportions prises par cette affaire, ne nous pouvons reproduire le texte de l’article en question.

obtenir des informations de terrain avant de se défilier n'a rien d'éthique. De surcroît, RSF est rassurée de ne pas subir des dénonciations puisque les privilégiés qui bénéficient de ses aides ne vont jamais le dire publiquement et les journalistes délaissés à leur malheur sur place n'ont pas voix au chapitre et n'auront jamais ni le courage, ni les moyens de dénoncer de tels agissements.

Pour en revenir à l'agence financée par le contribuable français et qui représente donc la France officielle, en sus des financements directs aux médias alternatifs syriens et l'organisation de stages pour les nouveaux journalistes syriens au sein des médias français, notamment ceux de France Média Monde, CFI, l'agence française de développement médias, a installé un incubateur pour les médias syriens en la ville de Gaziantep. Ce projet fut financé sur 24 mois d'intervention, de janvier 2014 à décembre 2015, pour un budget de 2,5 M€ et dont l'objectif était de former 200 acteurs de médias alternatifs syriens²²³.

Loin d'être une œuvre philanthropique désintéressée, il s'agit d'asseoir le pouvoir de la France dans cette région MENA propice à toutes les ingérences, comme le note Thierry Lancien se référant à la période allant de 1984 à 2004 : « *on pourrait croire que l'action audiovisuelle extérieure de la France [...] aura été durant la période écoulée à la fois très politisée et très instable* »²²⁴. Cette tendance n'a pas changé après la prise de pouvoir du parti socialiste en la personne du Président de la République François Hollande. C'est ainsi que ce type de projets qui soutiennent les opposants au régime Assad a pu voir le jour et a pu bénéficier du financement officiel français.

²²³ Source : site officiel de l'agence française du développement média consultable à l'adresse suivante <https://www.cfi.fr/fr/projet/lincubateur-des-medias-syriens>

²²⁴ Thierry Lancien, « L'action audiovisuelle extérieure de la France », *Hermès*, 40, 2004, p. 121-127. Article consultable à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-3-page-121.htm>

MÉDIAS & GOUVERNANCE L'incubateur des médias syriens
#SyrianMI

WEB Syrie



OBJECTIF(S)

- Contribuer à aider la population syrienne à avoir accès à une information objective, produite par des Syriens
- Renforcer le rôle des médias syriens dans la production et la diffusion d'informations fiables et équilibrées
- Former des journalistes à produire une information de qualité dans la perspective d'une transition démocratique

€ 2,5M

24 mois

200 Professionnels encadrés

Un projet

Soutenu par

En partenariat avec

CFI

EUROPEAN UNION

REPORTERS WITHOUT BORDERS

Cependant, la question qui se pose est celle de savoir quels sont les types de profils sélectionnés pour appliquer ces projets sur le terrain. Justement, cela pose problème puisqu'il n'est pas aisé de garantir une fluidité des relations interpersonnels entre les membres d'une équipe cosmopolite d'autant plus que les relations verticales sont à sens unique, c'est-à-dire que nous avons affaire à des administrateurs occidentaux et des administrés orientaux ce qui renforce l'idée d'une relation de force et renvoie vers une image coloniale.

Ainsi, ces entités françaises dont le rôle est de séduire à l'étranger afin de pouvoir tirer profit du soft power qui est entre les mains de la France, comptent sur leur personnel de terrain pour le déploiement de leurs projets sur place. À cet égard Daniel Haize écrit dans sa thèse de Doctorat : « *l'analyse de la gouvernance de la politique culturelle extérieure de la France par le prisme du terrain, [...] montre que son centre de gravité est constitué par ses acteurs (le "réseau" à l'étranger*

ainsi que les hommes qui y exercent) plus que par l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères. La politique culturelle extérieure est une politique publique dont il convient d'apprécier la substance à partir des initiatives locales au moins autant qu'au travers des discours et normes : elle peut être ainsi considérée comme la mise en scène de l'action culturelle conçue et menée par les agents du réseau culturel à l'étranger »²²⁵.

L'employée CFI chargée du déploiement du projet, possédant un background familial syrien, est jugée « trop francisée » aux yeux de ses interlocuteurs syriens. Son attitude révulse. Elle ne s'exprime que rarement en arabe avec un public qui est, comme nous l'avons abordé précédemment, monolingue par excellence et peu enclin à l'apprentissage des langues.

Qui plus est, cette approche, en plus d'être perçue comme suffisante, est provocatrice pour les nouveaux journalistes syriens car ils perçoivent cette employée comme « une syrienne qui renie la Syrie ». Des liens complexes qu'elle entretient avec eux et qui ont certainement un impact négatif sur le déploiement du projet et la fluidité des rapports, mais difficilement perceptibles par ses supérieurs en France qui ne songent pas à s'en séparer, persuadés que grâce à un nom de famille syrien, elle est la passerelle parfaite vers ces journalistes. Or, en réalité, ce n'est point le cas. Encore très émue par sa naturalisation relativement récente, c'est son côté français qu'elle met en exergue. Elle constitue donc en revanche un élément de discorde qui contribue à entretenir un climat de défiance entre le bailleur de fond français et ses bénéficiaires des médias alternatifs syriens, au lieu de contribuer à instaurer un rapport de confiance.

La problématique du recrutement d'un « personnel-passerelle », ou tout du moins la velléité de recrutement de profils perçus comme tels par les recruteurs, se pose. Ce sont des profils généralement perçus comme biculturels. Ils sont soit issus de parents mixtes soit des personnes originaires de la région cible, nés en Europe ou aux États-Unis. Or, détenir un nom arabe n'est pas un gage de maîtrise ni de de la

²²⁵ Thèse de Doctorat de Daniel Haize, « L'action culturelle et de coopération de la France à l'étranger : un réseau, des hommes » Université Montpellier 1, décembre 2010

langue ni de la culture. Loin s'en faut. Ces profils n'ont pas forcément une double culture ou une maîtrise suffisante de la langue arabe. La bi-culturalité du profil est à traiter au cas par cas et reste largement tributaire de la trajectoire de chacun. Certaines familles moyen-orientales choisissent de se couper radicalement de leur pays d'origine en s'installant en Occident, et ce n'est que plus tard que leur progéniture choisit de renouer avec ses origines. De ce fait, ces profils n'ont pas une connaissance plus approfondie qu'un Européen, mais seulement l'exotisme du nom de famille arabe.

Il en va de même pour les profils dits arabophones. Souvent ils ont une connaissance sommaire, et à défaut totalement livresque de la langue arabe. Elle dépend en effet de l'engagement et de l'aptitude de chacun dans l'apprentissage de la langue et de la culture cible. Détenir un diplôme d'une institution française, ou américaine, témoigne d'une maîtrise théorique, mais n'est pas un gage de réussite sur le terrain. On observe d'ailleurs en Turquie, comme par ailleurs à Beyrouth et jadis à Damas, les groupes d'expatriés qui ne se fréquentent à cercle clos et évitent minutieusement de se mélanger aux locaux, hormis quelques érudits et évitant de côtoyer les intellectuels de Droite, les personnes aisées. On observe dans ces rangs un réel attrait pour les personnages marginaux, et un rejet de la haute sphère. Comme si les locaux qui réussissent déçoivent ces profils occidentaux et démolissent l'image qu'ils se font d'une région aux abois qui a un réel besoin de leur héroïsme. S'ils ne peuvent plus se positionner en samaritains, cela ne les intéresse plus.

Lors de son interview à Beyrouth en octobre 2017, Jawad Sharbaji rédacteur en chef de l'hebdomadaire Enab Baladi, qui se déplaçait depuis Istanbul aux frais de la fondation SKeys nous fait part de la déclaration suivante : « *Des environ 300 journaux et magazines qui se sont lancés depuis le début de la révolution syrienne, seuls 7 persistent aujourd'hui. Les financements ont diminué, même s'ils ne sont plus éparpillés comme cela a été le cas avant. Ce qui permet une meilleure répartition des financements entre les médias restants* ».

Un meilleur financement, couplé à une bonne gestion, implique un meilleur rendement. Ce cadre semble parfait. Depuis, trois ans se sont écoulés et les choses ont encore évolué.

Malheureusement, l'approche des bailleurs de fonds, comme nous le reflète l'attitude de son personnel, malgré les obligations de transparence exigées par les lois locales respectives, ne semble pas chercher à démocratiser l'information, ni à appliquer la charte éthique, ni à atteindre les objectifs de développement de l'UNESCO, ni à offrir un plus large espace de liberté aux journalistes syriens. Leur action n'émane pas d'une volonté philanthropique de charité, ni d'un débordement d'humanisme désintéressé. Au contraire, elle est le fruit d'une attitude condescendante et suffisante qui cherche à étendre son influence, sinon son pouvoir, pour mieux gouverner. De toute évidence, les acteurs des ONG cherchent à imposer leurs règles tout en ignorant sciemment les spécificités de la personnalité orientale ou, en tout état de cause, en l'appréhendant de manière ostentatoirement condescendante.

Nous avons pu constater ce type d'agissements lors de nos missions au profit des nouveaux médias alternatifs syriens dès 2014. Tout au long de notre présence sur le terrain, notamment à Gaziantep et à Istanbul, mais aussi lors de contacts fréquents avec différents interlocuteurs via Skype. Nous avons été témoin au plus près la manière de faire des acteurs des ONG avec des méthodes révolues. Un nouvel orientalisme²²⁶ que les acteurs des ONG appliquent sur le terrain syrien de manière lisse, et non moins douteuse et insidieuse, via les outils du soft power. C'est-à-dire en influençant leurs cibles au niveau culturel, en usant du financement qu'ils leur offrent, ce qui constitue un manque de respect flagrant envers les bénéficiaires.

Ces agissements ont provoqué la campagne que nous avons cité précédemment (*#c'est ce que veut le bailleur de fonds*) qui exprime l'exaspération générale au sein de la communauté des journalistes des médias alternatifs syriens, malgré

²²⁶ Gilbert Achcar, « L'Orientalisme à rebours : de certaines tendances de l'orientalisme français après 1979 », *Mouvements*, 54 (2), 2008, p. 127-144.

l'épée de Damoclès qui pèse sur eux, celle de l'arrêt des financements et qui rend ce sujet de dénonciation et de critique des ONG, tabou.

Respecter les autres c'est les laisser vivre dans leur milieu naturel comme ils l'entendent et leur apporter, à leur demande, et uniquement à leur demande, une expertise humble et sincère. Les respecter, c'est également ne pas leur imposer la rhétorique politiquement correcte dans son acception occidentale. Comme nous avons pu le constater dans le chapitre précédent consacré à l'analyse du discours, Enab Baladi a aujourd'hui un discours très aseptisé. Si certains sujets restent tabous car le lectorat n'est certainement pas prêt à l'assimiler comme par exemple un positionnement clair et net en faveur de la cause LGBT, ou d'autres sujets sensibles relatifs aux droits des femmes, comme le mariage des mineurs et autres doivent être introduits en suivant une logique sont traités à la manière occidentale et souvent ne reflétant pas la ligne de conduite, ni le mode de vie de ses dirigeants.

En effet, Jawad Sharbaji ne fait pas la bise aux femmes et nombre de ses collaboratrices voilées refusent de serrer la main aux hommes. Voir sur leur colonnes des articles prônant les droits de la femme ou encore des mineurs, dénoncer le mariage des mineurs ne semble pas aller de pair avec ces milieux musulmans conservateurs qui sont capables d'abonder dans le sens des donateurs mais sans conviction aucune et sans appliquer les grands slogans qu'ils véhiculent dans leur média à leur propre quotidien ce qui paraît totalement paradoxale à la limite du loufoque.

Quant aux ONG, sous la houlette d'un travail engagé, c'est grâce à des événements comme la crise syrienne que des fonds, provenant à titre d'exemple de la Commission européenne ou des États-Unis, sont débloqués et que des postes sont créés au sein des ONG. Mais souvent, les employés recrutés ne sont intéressés par la tâche qui leur incombe que pour pouvoir obtenir un travail. Loin d'être les humanistes dépeints ou les samaritains comme ils aiment, ce sont des employés qui essayent de tirer le maximum de profit, n'hésitant pas à faire voyager leurs employés en première classe dans les avions vers la Lybie.

Un nouveau Sykes-Picot en somme dans ses manifestations superficielles les plus prosaïques et les plus viles répondant à un fantasme orientaliste bien loin des réalités du terrain. Si nous employons le pluriel pour désigner la réalité du terrain en région MENA c'est bien parce qu'il y en a plusieurs et qu'il est difficile de les appréhender si l'approche reste livresque ou à défaut superficielle et hautaine. Le profil des journalistes n'est pas appréhendé de manière humaine et réaliste. Leur approche est basée sur une connaissance livresque et cherche à imposer un néo-orientalisme primaire comme le définit ainsi Edward Said²²⁷ dès 1978 en tant qu'*attitude du colonialisme européen fondée sur la conviction de l'existence d'une différence ontologique et épistémologique entre Orient et l'Occident*. Il est à noter que l'orientalisme auquel nous faisons référence est différent de l'institution globale qui traite de l'Orient.

Cela n'exempte pas les journalistes et tous les acteurs qui évoluent dans le milieu des médias alternatifs syriens, de leurs responsabilités, ni même de leur intentions intéressés et cupides. Combien de journaux « fictifs » et de projets médiatiques ont été lancés pour aspirer des financements étrangers avant de s'évaporer dans la nature ? Le cas de Mohamad Bayazid, réalisateur, et son épouse en est la plus formidable illustration même s'il s'agit d'un projet cinématographique. Ce dernier a simulé une tentative d'assassinat en octobre 2017²²⁸ dont il aurait été victime à Istanbul afin d'obtenir des fonds pour son nouveau film qui évoque les exactions du régime Assad.

Ces comportements individuels poussés à l'extrême ne sont pas la règle certes, mais ils pervertissent une relation de confiance, d'ores et déjà fébrile, et qui peine à trouver son équilibre, entre les ONG et les bénéficiaires. Inutile de dépeindre les nouveaux journalistes syriens comme uniques victimes ou de banaliser la relation de manière manichéenne entre de « maléfiques ONG européennes » et de « gentils bénéficiaires syriens ». En réalité il n'en est rien et des écarts de comportements sont à déplorer d'un côté comme de l'autre.

²²⁷ Edward Said, *L'Orientalisme, l'Orient crée par l'Occident*, Éditions du Seuil, collection « Points Histoire », Paris, 2015

²²⁸ Article intégral en arabe paru dans le site israélien « arab48.com » expliquant les détails de la fabrication de l'assassinat du cinéaste syrien Bayazid : <https://www.arab48.com/ميديا/ميديا/02/11/2017/بايزيد-بتورط-بفيرة-محاولة-اغتياله>, un second article paru dans le site londonien arabophone Al Araby Al Jadeed <https://www.alaraby.co.uk/-هكذا-فبرك-المخرج-محمد-بايزيد-محاولة-اغتياله>

Les journalistes syriens ont fui la main de fer du régime Assad pour se retrouver sous l'emprise du gant de velours des bailleurs de fonds qui leur imposent leurs règles puisées dans les vieux manuels de l'orientalisme.

Nabil Dajani s'insurge contre ce qu'il appelle le « fléau des ONG » et refuse de prendre part aux événements organisés par ces derniers, notamment à un colloque organisé par la fondation SKeys en octobre 2017 dans l'un des hôtels les plus prestigieux de Beyrouth. Selon l'académicien, les résultats, les tenants et les aboutissants de tels rassemblements lui sont connus d'avance, il n'y adhère pas comme il nous l'a expliqué tout au long de son interview dont nous avons reproduit les extraits les plus pertinents dans le chapitre précédent de ce travail de recherche, d'où sa décision de les boycotter.

Il est à noter que des moyens importants sont mis à la disposition des journalistes pour assurer leur présence, leurs déplacements et leur confort. En somme leur participation dans les meilleures conditions aux différents ateliers, colloques... Que cela ait lieu alors que la Syrie croule sous les affres de la guerre et de la famine, et alors que le Liban croule sous le poids d'une présence excessive et non-organisée de réfugiés sur son territoire pose un sérieux problème d'éthique.

Alors dans ce contexte morose où l'argent circule à foison, où l'égoïsme et l'aggravation de la fracture sociale et communautaire sont de mise, que faut-il attendre de bien ? Hormis le développement de capacité des journalistes qui étaient moins professionnels avant la crise ou qui n'étaient pas journalistes du tout avant l'avènement de celle-ci, on peut constater la formation de nouveaux journalistes venant d'horizons différents. Les ONG semblent tirer profit du malheur syrien. Parler de respect de déontologie est très ambitieux voire utopique dans ce contexte délétère, mais au moins maintenant les nouveaux journalistes syriens ont appris qu'il existe une éthique du journalisme, ce qui peut calmer leurs ardeurs et canaliser leurs écrits même quand ils ne respectent pas à la lettre les termes de la charte éthique. Un vrai travail de longue haleine se doit d'être fait pour une vraie prise de conscience, indépendamment du clientélisme et du financement afin

d'accorder un espace de liberté aux journalistes mieux à même de gérer leur environnement culturel, ses exigences et ses besoins.

Mais quelle est la réelle portée de ces projets de développement média portés par les ONG européennes et occidentales de manière plus générale? Qu'est-ce qui explique l'engouement manifesté envers leur déploiement par les différents pays développés dans les démocraties émergentes, et dans notre cas de figure en Syrie en cette période plus particulièrement, alors que le pays subit la plus grande crise politique et sociale de son histoire contemporaine et que cela ne semble pas être une priorité à premier abord dans le contexte actuel ?

C'est une définition de ce terme, « développement médias » que nous essayons de formuler dans la partie suivante afin de tenter de comprendre les tenants et les aboutissants du déploiement de ces projets présentés et financés par les ONG qui œuvrent dans le domaine du journalisme.

3.3 « Développement médias »

Tout d'abord, pour éviter tout chevauchement de notions, faisons la différenciation entre le « développement médias » et les médias pour le développement. Ce sont en effet deux notions totalement différentes.

De fait, nous avons dans le cadre de nos fonctions œuvré pour l'installation d'une radio alternative, qui se dit libre et indépendante, qui travaille dans le domaine du développement sur le terrain syrien et ce en pleine crise dans ce pays en proie au conflit.

Il s'agit dans ce cas de figure d'avoir une grille de programmes indexée sur les objectifs de développement du millénaire de l'ONU. Cette grille vise à offrir des services de développement pour les zones privées reculées. Cela peut concerner par exemple de simples services du quotidien aux citoyens, des annonces leur indiquant où est-ce qu'ils peuvent se procurer du pain ou de l'eau dans une période de pénurie. En somme, des indications qui permettent la survie de la population en leur fournissant des informations sur les produits de première nécessité et sur les

services essentiels qui facilitent un tant soit peu leur quotidien dans un pays en conflit. Cette grille de programme veille aussi à intégrer des programmes qui mettent la lumière sur les groupes vulnérables, tels que les enfants, ou encore les femmes et les personnes âgées dans un pays du Moyen-Orient en guerre comme c'était le cas de la Syrie à cette époque.

La notion de « développement médias », ou communément abrégée en « mediadev », est plus présente dans les milieux anglo-saxons que dans les milieux francophones, d'où l'existence de plusieurs ONG américaines qui s'intéressent à ce domaine, face à la rareté des homologues français ou francophones.

Toute initiative de formation, de renforcement des capacités est louable. Abstraction faite de réelles motivations des formateurs et des potentielles feuilles de route qui se cachent derrière des projets alléchants notamment pour les pays en développement avides de tout signe d'intérêts envers eux. Mais de quoi s'agit-il plus exactement ? En quoi consiste le développement médias sur le terrain ?

L'intérêt actuel suscité par le développement médias est né suite à une étude de l'UNESCO²²⁹ en 2008 qui a révélé l'importance de l'outil médiatique dans le développement des sociétés en ce qu'il possède comme capacités à permettre et à faciliter l'accès à la démocratie.

L'agence onusienne, qui s'est fendue de cette étude sur la question, a alors établi une liste d'indicateurs, à l'attention des chercheurs intéressés par le domaine du développement médias, qui permet l'évaluation de la situation des médias dans un pays donné.

Les indicateurs de l'UNESCO pour procéder à ce type d'évaluations sont répartis en cinq volets et permettent de vérifier les éléments suivants :

1. La présence d'un système de régulation favorable à la liberté d'expression, au pluralisme et à la diversité des médias

2. La pluralité et la diversité des médias, l'égalité des conditions économiques et la transparence de la propriété des médias
3. La perception et l'existence des médias comme plate-forme de discours démocratique
4. L'existence d'initiatives de renforcement des capacités professionnelles et d'institutions de soutien à la liberté d'expression, au pluralisme et à la diversité
5. L'existence d'infrastructures suffisantes pour soutenir les médias indépendants et pluralistes

Le développement médias est donc par définition le renforcement des capacités destinées aux individus, donc les acteurs des médias, qu'ils soient journalistes ou techniciens évoluant dans le monde des médias, et aux institutions médiatiques plus généralement. Il est basé sur la promotion de la liberté d'expression, du pluralisme et de la diversité des médias, ainsi que la transparence de la propriété des médias, ce qui le lie étroitement avec le financement des médias. Le développement médias est un pilier de la démocratie puisqu'il vise à produire un discours médiatique démocratique et efficace en soutenant des médias libres et indépendants en leur apportant davantage d'autonomie et de moyens par l'entremise du renforcement de capacités.

Concrètement, c'est à travers des rapports, appelés de coopération, Nord-Sud que s'exprime le développement média. Les pays du Nord de l'hémisphère transmettent leur expertise et leur savoir-faire aux pays du Sud de celui-ci. Or, ce qui pose un problème c'est cette notion d'exemplarité des pays du Nord. Comme nous l'avons vu avec l'exemple de l'ONG française RSF qui n'est pas exempte d'erreur et dont plusieurs journalistes syriens reprochent le mode d'action. Un mode d'action qui vise à les utiliser comme source d'informations sur le terrain, sans leur venir réellement en aide. Ceux qui sollicitent l'ONG pour demander leur exfiltration de Syrie ou de Turquie alors qu'ils sont en réel danger de morts, eux

²²⁹ L'intégralité de ce document de 102 pages intitulé « Indicateurs de développement des médias : cadre pour l'évaluation du développement des médias » est consultable à l'adresse suivante : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000163102_fre

ainsi que les membres de leur famille, tantôt menacés par les sempiternelles exactions du régime syrien, tantôt par un ennemi plus récent et moins évident, les groupuscules islamistes qui prolifèrent sur le terrain syrien depuis le début de la crise, doivent attendre des mois et ne reçoivent jamais de réponses par moments.

Sous couvert d'humilité fallacieuse et de terminologie humble, employant ainsi le terme « coopération », alors qu'il s'agit d'une relation verticale où les pays du Nord exportent et imposent leur manière de faire aux pays du Sud en leur expliquant qu'il s'agit de la manière optimale et de l'exemple à suivre, c'est toute la condescendance occidentale et l'orientalisme du 21^{ème} siècle qui s'expriment à travers l'action de ces ONG européennes et américaines. Alors qu'une action moins intrusive serait louable et bénéficierait effectivement aux acteurs des pays du Sud.

Ce type de relations malsaines entre les ONG et les bénéficiaires ont des répercussions sur les employés occidentaux qui sont dépêchés sur le terrain. Ces derniers sont sollicités et entourés d'une aura de prestige qu'ils contribuent à entretenir avec la part de mystère qu'ils rajoutent au personnage qu'ils créent et entretiennent sur le terrain.

Ce n'est donc pas étonnant que ce type d'ONG dispose désormais de cellules psychologiques destinées à préparer le retour de leurs intervenants en Europe et de les prendre en charge. En effet, ces derniers éprouvent beaucoup de mal à se réapproprier leur quotidien en tant que salarié lambda en regagnant l'hémisphère nord et ont souvent des difficultés majeures à réintégrer une vie classique et ce en recouvrant l'anonymat.

Pour un rapport équilibré entre les acteurs des médias et leurs bailleurs de fond il faut qu'ils aient la même vision des choses et les mêmes motivations. Il ne faut pas que le journaliste soit lésé, qu'il se sente écrire des articles, sous la pression, et dont il n'est pas convaincu, dans le seul but de satisfaire son bailleur de fond. Le travail du journaliste doit émaner d'une vraie conviction. Une véritable conviction commence par le fait qu'il soit honnête avec lui-même tout d'abord, qu'il ait une éthique propre et des principes.

Une tentative plus au moins réussie de mettre un cadre éthique au journalisme syrien alternatif qui émerge après la crise, posant les jalons d'une nouvelle Syrie

démocratique et libre dotée d'une presse à son image. Des nouveaux médias financés par les bailleurs de fonds étrangers qui ont une mainmise sur eux, même quand ils tentent de se faire discrets sur le terrain en termes de communication et de visibilité. Mais tous ces efforts pour entourer l'activité des médias alternatifs syriens d'un cadre éthique et de leur offrir un financement permettant leur pérennité, abstraction faite des agendas des bailleurs de fonds et des rapports confus entre ces derniers et leurs bénéficiaires, ont-ils réussi à faire naître des informations de qualité qui se plient aux règles éthiques et déontologiques ? A une époque où nous entendons de plus en plus parler de fake news et de fact-checking, où en sont les médias alternatifs syriens ? Et qu'en est-il donc des médias traditionnels libanais ?

Dans la partie suivante de ce travail de recherche, nous allons explorer cette question, on ne peut plus d'actualité, celle des fake news et des notions qui en découlent. Nous l'appréhenderons d'abord de manière générale afin d'essayer de formuler une définition de ce que sont les fake news, avant d'explorer leur rapport aux médias traditionnels syriens, outil de propagande du régime, et des médias alternatifs syriens ainsi que des médias traditionnels libanais.

4. LES FAKE NEWS ET LE FACT-CHECKING

4.1 Les fake news ou infox : une esquisse de définition

Appréhender les médias alternatifs syriens et les médias traditionnels libanais à travers le prisme de l'éthique nous mène inexorablement à les explorer au travers du très courtisé terme « fake news », ou sa variante française « l'infox », pour désigner les fausses informations. Cependant, si nous lui préférons le terme anglais « fake news » c'est bien parce qu'il est porteur d'une nuance qui définit au mieux ce fléau qui ne cesse de proliférer sur les différents supports médiatiques transcendant ainsi les barrières des frontières géographiques et linguistiques.

De fait, le terme anglais fake news n'est pas le fruit du hasard, il n'est pas apparu ex nihilo. Il est au contraire le fruit d'un choix délibéré. Il aurait en effet été possible de sélectionner en anglais un terme équivalent au terme français « faux » ce qui aurait été dans ce cas-là « false », mais ce choix, en anglais, a été opéré pour mettre en exergue le fait qu'il s'agit bien d'une information fabriquée et inventée de toutes pièces.

La subtilité de la nuance entre ces deux termes anglais nous apprend que les fake news ne sont pas des nouvelles naturellement fausses, loin s'en faut. Cela nous renvoie à l'idée qu'à un moment donné l'information a été manufacturée, inventée, en somme fabriquée dans l'intention d'être fausse et d'orienter le lecteur vers le chemin tracé par le fabricant de cette même « intentionnellement fausse » information. L'intention de manipuler le lecteur est une condition *sine qua none* pour qualifier une information de fake news et pour qu'elle ne soit pas rangée dans la case du résultat d'une quelconque inadvertance de son auteur. Il s'agit d'un acte intentionnel et délibéré, pourvu d'objectifs de manipulation plus ou moins nuisibles.

Cependant, l'objectif de fabriquer des fake news n'est pas toujours identique, et ne revêt par conséquent pas la même dangerosité, il varie d'un instigateur à l'autre. En effet, il existe autant de types de fake news que d'objectifs qui sont à l'origine de leur création.

Certains fake news visent à générer de l'audience, du lectorat, amener le maximum de personnes à consommer un média en proposant une information choquante et racoleuse, souvent totalement absurde communément connu sous l'appellation péjorative « putaclic » ou moins fréquemment « piège à clics » ou encore « attrape-clics ». D'autres fake news, ont pour but de diffamer un individu notamment des politiciens en période électorale. La compétition est rude et les différents candidats vont user des différents outils à leur disposition afin de rallier le maximum de personnes à leur cause et incriminer les parties adverses souvent en leur imputant des actions fallacieuses qu'ils n'ont pas commises pour les discréditer aux yeux de leurs électeurs. D'autres fake news ont un but exclusivement sarcastique, mais cela ne les empêche pas de nuire lorsque le lecteur n'est pas averti. Le cas le plus célèbre en France d'informations sarcastique induisant le lecteur en erreur est celui de Christine Boutin, une politicienne française de Droite qui a relayé une information du site parodique belge Nordpresse²³⁰ comme étant vraie en prenant position avec véhémence ce qui lui a valu les moqueries des internautes.

Aujourd'hui, grâce, et il serait plus judicieux de dire ici à cause d'internet, les fake news se multiplient de par l'accès facilité aux instances d'écriture et d'information du web collaboratifs. En effet, par le biais des réseaux sociaux numériques, les blogs et les sites d'information participatifs, la frontière entre journaliste et citoyen lambda tend à devenir de plus en plus floue. Si de plus en plus de personnes ont accès à l'information, de plus en plus de personnes ont aussi accès à l'écriture de cette information et à sa diffusion. Cependant, si le journaliste se doit de faire preuve d'esprit critique quant à ce qu'il partage, de vérifier son information, et de respecter les règles éthiques inhérentes à la profession et qui permettent d'obtenir une information fiable, ce n'est pas toujours le cas pour tous les lecteurs, loin s'en faut.

Certains vont proférer des fake news sans intention de nuire, par simple naïveté en étant pertinemment persuadés qu'ils sont en train de relayer la vérité par l'entremise des

²³⁰ Site parodique fondé en mai 2014 ayant choisi son nom par opposition à Sudpresse considéré comme étant le groupe de presse leader en Belgique et considéré d'obédience extrême droite par ses détracteurs. Les deux médias ont eu une confrontation juridique fin 2019 suite à une plainte de Sudpresse contre Nordpresse.

options de partage sur les réseaux sociaux qui sont facilement accessibles à tous les profils et ce sans aucune vérification ni contrôle.

De fait, la grande majorité des usagers des plates-formes sociales ont tendance à partager ce qui leur convient, ou ce qui les choque, sans trier les informations et sans vérifier leur fiabilité. Ils les partagent uniquement parce que celles-ci confortent leurs idéaux d'ores et déjà ancrés. On pense à cet égard aux militants de partis politiques qui s'empressent de partager une information qui nuit à un concurrent donné.

La prolifération des fake news au sein du paysage médiatique, d'autant plus que les réseaux sociaux sont consultés plus que les médias traditionnels de la presse écrite et de l'audiovisuel, a donné lieu à une riposte, une sorte de remède pour mettre fin ou tout du moins diminuer les dégâts, il s'agit du « fact checking », traduit littéralement en français par la vérification de faits.

C'est ainsi que des quotidiens français tels que les décodeurs du Monde ou CheckNews de Libération ont élaboré leurs propres outils de vérification de faits mis à la disposition du public afin de permettre à tous de vérifier les informations lues mais surtout celles qu'ils sont susceptibles de partager contribuant ainsi à faire proliférer involontairement la fausse information. Le quotidien le Monde a par exemple créé Decodex, un moteur de recherche accessible via Google qui lorsqu'on entre un nom de site nous le classe selon des critères de fiabilité.

Judith Dubois dans une étude réalisée en 2016 auprès de 121 professionnels de l'information québécois détaille les raisons qui expliquent selon les journalistes sondés cette frénésie journalistique qui conduit à la prolifération peu ou non-vérifiées : *« Plusieurs sources différentes semblent être à l'origine de situations perçues comme pouvant affecter la capacité des journalistes de produire l'excellence. Par contre, en analysant les commentaires, on remarque que pratiquement tous les facteurs soumis semblent contribuer, aux yeux des répondants, à un problème généralisé dans les médias d'information : la réduction du temps disponible pour effectuer les tâches journalistiques. Les professionnels interrogés ont été nombreux à souligner la réduction du temps dont disposent les journalistes pour faire leur travail et ce, en raison autant*

des transformations liées aux ressources disponibles, aux innovations technologiques et à la propriété des médias qu'avec celles liées aux conditions de travail, aux rapports aux public et aux politiques internes. »²³¹

Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les fake news sont d'autant plus tendance que tout un chacun contribue à les diffuser en ce qui semble être non pas une volonté de convaincre la cible à suivre un cheminement de pensée, mais à attirer l'attention et récolter le maximum d'approbation de manière individuelle et tout à fait prosaïque.

Toujours est-il qu'il est intéressant de citer un exemple récent s'agissant de cette épidémie de Covid-19 où dans les tas de fausses informations qui ont envahi la toile arabophone, nous avons pu retrouver une même photo qui a circulé, en l'espace de quelques jours, soit entre le 17 et le 19 mars 2020, publiée par des comptes personnels et des pages différentes chacune attribuant une nationalité (celle de l'auteur à chaque fois) différente à l'enfant protagoniste qui apparaît dessus. L'information voudrait que cette enfant, tantôt irakien, tantôt algérien, fabrique des masques en tissu pour contrer le maudit coronavirus et les distribue gratuitement. D'ailleurs pour pousser le zèle, le profil irakien va jusqu'à donner une année de naissance, un nom, un prénom, une ville et un quartier. Pourtant, c'est un profil qui se présente comme étant une dame avocate. Une donnée qui, si l'on pouvait vérifier la réelle identité de sa détentrice est d'autant plus grave puisqu'il s'agit d'une personne appartenant à la classe des éduqués et instruits qui sont censés être à l'abri de tomber dans ce genre de pièges des fake news et encore moins être l'un de ses instigateurs délibérés.

L'on peut observer sur la photo ci-dessous par ordre d'apparition une légende sur une page (1) algérienne, puis (2) égyptienne, (3) irakienne, (4) saoudienne et enfin (5) tunisienne. La terminologie utilisée est passionnelle et rend hommage à cet « enfant du pays ».

²³¹ Judith Dubois, « Bouleversements médiatiques et qualité de l'information, enquête auprès de 121 professionnels de l'information québécois », les Etudes de communication publique, n°20, 2016, 20, page 47, document consultable à l'adresse suivante : https://www.ledevoir.com/documents/pdf/enquete_bouleversement.pdf

Si l'on prend cet exemple qui n'est pas directement en rapport avec la crise syrienne, mais qui est on ne peut plus d'actualité en ce mois d'avril 2020, c'est bien pour l'on puisse mesurer l'ampleur de l'incidence des fake news sur les usagers des réseaux sociaux dans cette région du monde.



5 captures d'écran illustrant une fake news largement diffusée sur les réseaux sociaux de la région MENA (mars 2020)



Houria tah el Filistin @HouriaTah · May 21

Ismail Ashur, he was loosely drowned by the occupation army, but no Zionist media will relay it !

إسماعيل آشور، لقد أغرقها جيش الاحتلال بغزارة ، لكن لا وسائل الإعلام الصهيونية ستنقلها !

#GazaUnderAttack

#IsraelTerrorists

#FreePalestine



255

528

88



Un tweet (compte supprimé - août 2021) écrit en anglais et traduit dans un arabe très approximatif : « *Ismail Achour. L'armée d'occupation 'l'a inondée à profusion', mais les médias sionistes ne diffuseront pas cette info !* ».

Les fautes de grammaire, de langue et de syntaxe en arabe sont sans équivoque et confirment l'origine douteuse de ce tweet. Qui plus est, cette information qui peut trouver preneur dans la région MENA saute aux yeux du lecteur francophone puisqu'il s'agit de la photo du « petit Grégory » qui fait l'objet d'une disparition non-élucidée et qui es l'une des affaires les plus médiatisées en France depuis 1984. Cependant, le tweet a été relayé plus de 500 fois, parmi lesquels des retweets par des comptes français qui dénonçaient la fausse information.

Dans un autre contexte de tension due à la présence syrienne de plus en plus intensive dans un Liban souffrant d'une crise économique sans précédent, et la légendaire tension entre Libanais et Syriens du fait de l'occupation syrienne du pays pendant 29 ans et les séquelles laissées au sein de la population libanaise, une autre fausse information a sévi sur les réseaux sociaux en mars 2021 par l'intermédiaire d'une vidéo mettant en scène « un Syrien frappé à mort par un Libanais ».



ارشاد باشا

@Rg4kiSApA3av2TH

...

مقتل شاب سوري في لبنان.. بطريقة وحشية.. بالسكاكين
والسواطير.. ودهس بالعربة.. امام اعين البوليس.. اي شعب
هذا.. واي نوع من البشر.. والله تتعفف الحيوانات عن.. هذا
التصرف.. وعند الله تجتمع الخصوم

[Traduire le Tweet](#)



10:44 AM · 5 mars 2021 · Twitter for Android

.. **39** Retweets **11** Tweets cités **43** J'aime

« Assassinat d'un jeune homme syrien au Liban... sauvagement... à l'aide de couteaux et de haches... écrasé par une voiture... sous les yeux de la police... C'est quoi ce peuple ? Quel genre d'humains sont-ils ? Même les animaux sont au-delà de ce comportement. Dieu départagera les adversaires et rendra justice le jour du jugement dernier. »

Or dès le 21 février 2021, soit un peu plus d'une semaine auparavant, on peut retrouver l'article original sur un site chinois avec tous les détails de l'accident qui en réalité a eu lieu en Chine.

W immédiate se concentrer États Unis New York Los Angeles San Francisco local vaccin [Chine](#) Taïwan Internati

Cantonais assiégé et battu, un ami n'a pas réussi à sauver la vie, tué et traîné sur des dizaines de mètres

China News Group/Beijing 21st 2021-02-21 11:00



L'homme a été battu à terre par plusieurs personnes dans la rue. (Capture d'écran vidéo)

Un homme du Guangdong a provoqué une bagarre devant un bar à cause du raclage d'un véhicule. De nombreuses personnes lui ont marché sur la tête et l'ont battu. Un ami a tenté de le conduire dans une collision et l'a secouru, mais n'a pas vu où il est tombé et l'a accidentellement traîné sous la voiture des dizaines de fois.

Surging News, bureau de Lianjiang [Gongan](#) 20 la date d'adoption de la [micro lettre](#) publique Publication d'information sur les renseignements de la police, a déclaré: Luo Mouming (homme, 27 ans), Wu Moude (homme, 30 ans) et d'autres devant le bar et Yang Mouzhe (homme, 20 ans), Zhong Mouheng (homme, 26 ans) et d'autres ont commencé à se battre à cause du raclage des véhicules. Au cours de la période, Luo Mouming a été assiégé par de nombreuses personnes et son compagnon Wu Moude a tenté de conduire sa voiture dans l'adversaire pour le sauver, mais Wu Mouming n'a pas vu où Luo Mouming est tombé, ce qui a fait écraser Luo Mouming par un véhicule. et traîné sous la voiture. Oui, Luo Mouming est décédé après avoir été envoyé à l'hôpital.

Capture d'écran de la traduction Google de l'article original sur le site d'informations chinois « Worldjournal.com »²³²

²³² L'intégralité de l'article du 21 février 2021 est consultable à l'adresse suivante : <https://www.worldjournal.com/wj/story/121343/5265561?fbclid=IwAR1vG9zegd07EEEmQgOx2sQNSEOXZAOTdGkhh-t-QXe7reLCNmrwMc8sBw>

Mais cela n'a pas empêché plusieurs comptes et pages Facebook de le republier et parfois en dépit des commentaires mettant en gardant contre le fait que c'est une fausse information comme alertent plusieurs commentateurs sur la publication suivante :



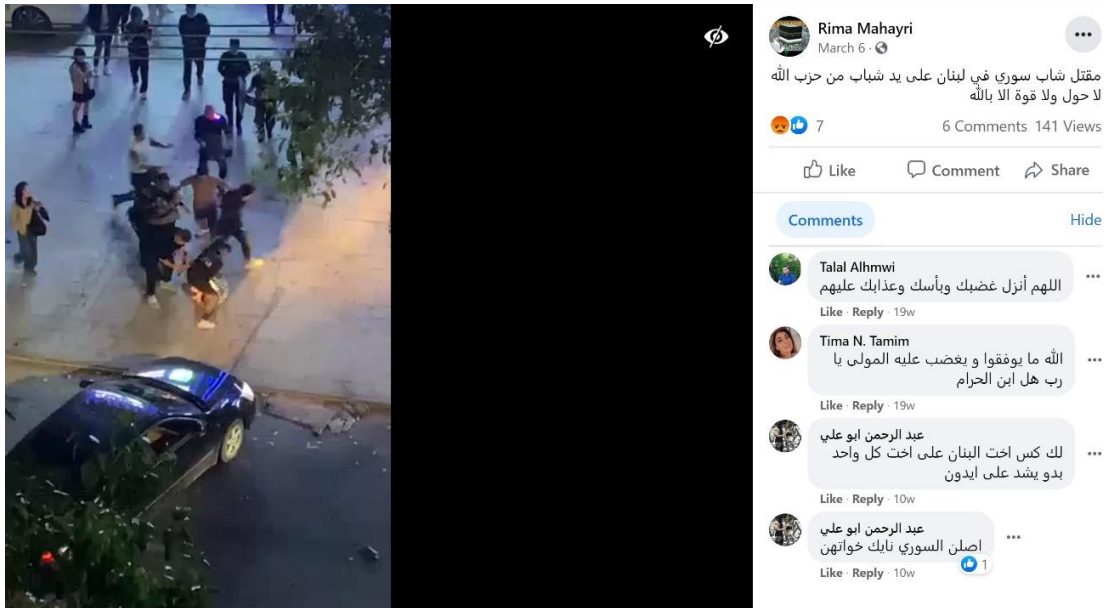
Le journal d'espoir de nostalgie : « Assassinat d'un jeune homme syrien au Liban... sauvagement... à l'aide de couteaux et de haches... écrasé par une voiture... sous les yeux de la police... C'est quoi ce peuple ? Quel genre d'humains sont-ils ? Même les animaux sont au-delà de ce comportement. Dieu départagera les adversaires et rendra justice le jour du jugement dernier. Dieu a exterminé le peuple du prophète Saleh, la paix soit sur lui, pour avoir tué une chamelle, Dieu est capable d'éroder la terre sous les pieds des tyrans, oui il en est capable. La roue tourne, peu importe la nationalité ou le pays de l'opresseur. »

Il est évident qu'au moment de la publication de ce post, l'auteur était conscient de diffuser une information fausse. Sa dernière phrase « *peu importe la nationalité ou le pays de l'opresseur* », ne laisse pas de doute sur sa conscience de l'inexactitude de ses propos mais il persiste à les publier. La publication est toujours consultable à la date où l'on rédige ce travail malgré l'existence d'une alerte de la part de Facebook. Qui plus est, les deux commentaires qui apparaissent en capture d'écran préviennent l'auteur du post du fait qu'il partage une fausse information. Le premier commentaire par Nasser

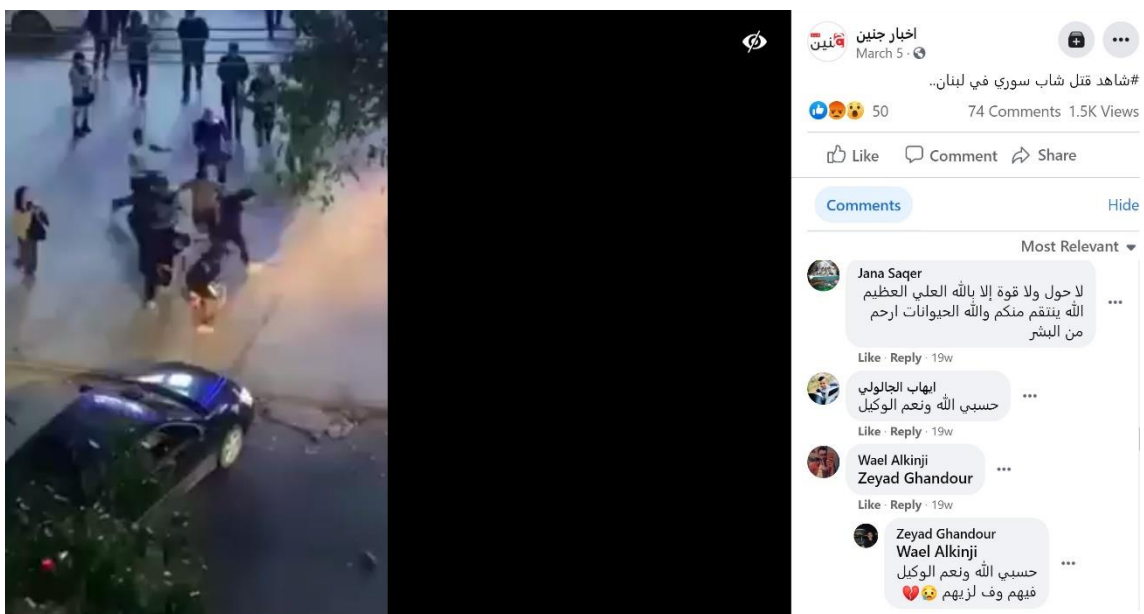
Mahmoud Kaabour (Libanais) : « *La vidéo a été tournée en la ville de Lianjiang dans la région chinoise de Guangdong le 20 février 2021 selon des reportages médiatiques chinois. On y voit une rixe entre des jeunes devant un bar qui s'est soldée par la mort d'un jeune écrasé par une voiture* ». Le deuxième commentaire affiché, rédigé par Hussein Ahmad Mohamad (Syrien), abonde dans le sens du premier : « *Cet extrait n'a pas lieu dans un pays arabe. Arrêtez de mentir et de manipuler les autres. Cela se passe à l'ouest de la Thaïlande [...]* ».

La publication a été partagée plusieurs fois sur Facebook et sur Twitter :

The image shows a screenshot of a Facebook post. On the left, a semi-transparent grey box with a white information icon and the text 'False Information' is overlaid on the video. Below this, it says 'Checked by independent fact-checkers' and has two buttons: 'See Why' and 'See Photo'. The Facebook post itself is in Arabic. The user is 'Adel Toumah' and the post is dated 'March 5'. The text of the post is: 'حسبنا الله ونعم الوكيل حسبنا الله ونعم الوكيل إلى الله المشتكى مقتل شاب سوري في لبنان.. بطريقة وحشية.. بالسكاكين والسواطير.. ودهس بالعرية.. امام اعين البوليس.. اي شعب هذا.. واي نوع من البشر.. والله تعفف الحيوانات عن.. هذا التصرف.. وعند الله يجتمع الخصوم اباد الله قوم نبي الله صالح عليه السلام بناقه قتلوها اليس الله يقادر ان يحسف الارض بالظالمين نعم قادر وستدور الايام اي كان جنسيته وفي اي البلاد كان الظالمين' followed by 'اعتذر عن نشر مقطع الفيديو لقساوة المنظر ما هكذا يقابل الإحسان يا شعب لبنان ان الله منتقم جبار حسبنا الله ونعم الوكيل إلى الله المشتكى'. The post has 57 reactions and 33 comments. Two comments are visible: one from 'عامر عبد المجيد المدلجي' and another from 'Afaf Aboud Aboud'.



Mais en août 2021 certains comptes ont effacé leurs publications en découvrant qu'ils ont contribué à diffuser une fausse information, tandis que d'autres comme la page «Jénine News» de la ville éponyme sise en Cisjordanie, continue de la garder en ligne comme le montre la capture d'écran suivante :



Traduction : regardez la mort d'un jeune homme syrien au Liban...

L'un des comptes syriens ayant relayé l'information diffuse des informations non-vérifiées à profusion, comme *Le journal d'espoir de nostalgie* (31k followers) est coutumier des fake news. En avril 2021 ce compte Facebook publie « la photo d'une femme qui a appelé ses 3 jumeaux Rajab, Chaabane et Ramadan » en référence aux mois lunaires musulmans qui précèdent le mois saint pour les musulmans de Ramadan



Cette information a suscité un émoi chez les musulmans sur les réseaux sociaux. Preuve en est, elle a été partagée plus d'une centaine de fois sur différentes pages et divers comptes publics sur Facebook :



Résultats de recherche Google images (réduits à 25%). Chaque carré représente une reprise de la fausse information par une page Facebook de la région MENA.

Comme on peut le voir sur le résultat de recherche Google images, cette fausse information a été relayée par 186 pages (et non pas profils) Facebook de la région MENA, incluant des résultats non-arabophones également (en kurde et en persan).



چاوی سییہم
April 6 · 🌐

...

ماشاءالله
ٲه و ٲافره ته سٲ كوري بووه كه ناويانى ناوه رٲه جب وشعبان وره مزان ...به داخه وه كه سٲك نيه
ٲيرٲزبايي ليٲكات ❤️



Tekchab Marocain 2
التقشاب المغربي 2
April 5 · 🌐

...

سيده تركية رزقت بثلاث ذكور توائم أسمتهم رجب و شعبان و رمضان 🥰❤️

À aucun moment cela n'a été vérifié, mais la même fausse information a été relayée de manière frénétique sur plusieurs dizaines de pages et comptes Facebook début avril 2021 comme nous avons pu le constater.

Une vérification de cette information, qui revêt une portée passionnelle et offre du crédit à l'idolâtrie vouée à la Turquie par les sunnites du monde arabo-musulman, nous permet de constater qu'elle date de 2018.

En effet, un article²³³ du 21 mars 2018, publié par İhlas Haber Ajansı, l'une des agences de presse turque les plus importantes du pays, nous permet de lire qu'il s'agit d'un triplé qui a été prénommé « Recep, Tayyip et Erdogan » la maman les ayant eu après une longue attente de 23 ans grâce à une FIV :

The screenshot shows the website of İhlas Haber Ajansı (İHA). At the top, there is a navigation menu with categories like 'Centre du jour', 'Politique', 'Ordre public', 'sport', 'Terre', 'Économie', 'Local', 'Photographeur', 'Vidéo', and 'WebTV'. Below the navigation, there is a 'DERNIÈRE MINUTE' section with a news item: '23:40 MSB : « du personnel et du matériel de construction ont été affectés pour soutenir l'incendie de forêt à Urla »'. A 'WhatsApp İhbar Hattı' button is also visible. The main content area is titled 'Nouvelles locales' and lists various cities: Ankara, Diyarbakir, Istanbul, Izmir, Kayseri, Trabzon, and 'Toutes les villes'. The article title is '23 ans de nostalgie se sont terminés avec les triplés de Recep, Tayyip, Erdogan'. Below the title, it says 'Connexion : 21 mars 2018 12:32'. The main image shows a woman in a hospital bed with three newborn babies in adjacent beds. To the right of the image is a sidebar titled 'Nouvelles locales' with a list of regions: Mer Noire, Marmara, égéen, Anatolie centrale, G. Anatolie, Méditerranéen, D. Anatolie, Amasya, Artvin, Bartin, Bayburt, Divisé, Corum, Duzce, Giresun, Karabouk, Gumushane, Armée, Kastamonu, Rize, Samsun, Sinop, gifler, Trabzon, and Zonguldak. At the bottom of the image, there is a 'lire grand' button and three 'UNE' buttons.

Capture d'écran de la traduction automatique Google de l'article original en turc.

²³³ L'intégralité de l'article est consultable à l'adresse suivante : <https://www.ihb.com.tr/giresun-haberleri/23-yillik-hasret-recep-tayyip-erdogan-ucuzu-ile-sona-erdi-1962496/>

De manière générale, ce fléau des fake news menace la crédibilité du journalisme aux yeux d'un public profane de plus en plus alerte. Alerté et attentif au point de sombrer dans la paranoïa et verser dans le complotisme, de douter de tout et d'être une proie facile à ces fake news en voulant les fuir. C'est un fléau qui voit le jour lors d'une période de crise de confiance des médias, et qui par conséquent n'épargne certainement pas les nouveaux médias alternatifs syriens, ni les médias traditionnels libanais comme nous avons pu le constater lors de l'analyse de la dizaine des événements clefs que nous avons sélectionnés pour mieux appréhender cette frontière entre militantisme et journalisme au travers du discours médiatique des différents supports de la presse écrite libanaise traditionnelle et syrienne alternative.

Théoriquement dotés de tous les attributs qui sont censés contribuer à leur réussite et garantir leur ascension fulgurante, les médias alternatifs syriens sont supposés être en mesure de contourner le piège des fake news, mais est-ce bien le cas sur le terrain ? Avant de répondre à cette question, nous allons nous intéresser au rapport singulier entretenu par la propagande du régime syrien aux fake news, fake news qui en sont le pilier même.

4.2 Les fake news, un allié de longue date du régime Assad

En abordant la crise syrienne au prisme des fake news, il serait utile, voire même inévitable de s'intéresser à la rhétorique du régime syrien à travers ses médias traditionnels, outil incontournable de la propagande baasiste. Comme nous l'avons affirmé dans la première partie de ce travail, la rhétorique du régime syrien a sa propre définition des fausses informations. Comme cette propagande est essentiellement basée sur la théorie du complot, le recours aux fausses informations est légion. Les médias partisans du régime syrien considèrent que leur pays est victime d'un complot « américain sioniste impérialiste occidental » et présentent Bachar Assad comme le sauveur du pays, voire même de la région et de la « nation arabe », et protecteur des minorités, notamment des « chrétiens d'Orient », un terme auquel la Droite est très sensible en Occident.

Les fake news sont l'apanage des dictatures. Ils constituent est un outil redoutable de propagande dans leurs mains, à destination des cibles les plus crédules, sans frontières ni limites, pour rallier le maximum de personnes à leur doctrine et de ce fait légitimer leur existence. Le régime syrien va même récolter le soutien des peuples maghrébins totalement étrangers à la politique et à la culture syriennes profitant de certaines brèches apparues suite aux Printemps arabes et un accroissement d'intérêt entre les différents pays de la région Moyen-Orient Afrique du Nord.

C'est notamment le cas de la gauche maghrébine dont celle tunisienne, ennemie des islamistes, qui s'est avérée être le réceptacle idéal de ce type d'informations émanant du régime syrien. Ces Tunisiens laïcs représentent également de ce fait, et par voie de conséquence, un diffuseur important par le truchement des réseaux sociaux de ces fake news du régime Assad. En Tunisie, l'évidence semble céder la place à l'absurdité aux yeux de certains syriens anti-régime. Car ces mêmes Tunisiens qui ont combattu des années durant la dictature de Ben Ali, s'érigent en fervents défenseurs du régime baasiste dont l'aspect totalitaire est incontestable. Il faut à cet égard que la Syrie est non seulement très éloignée géographiquement de ce petit pays, paisible jadis, où l'économie reposait sur le tourisme avant le soulèvement de janvier 2011, mais aussi culturellement. La Tunisie qui a vu apparaître les islamistes du parti Ennahda à la tête de l'État suite à des élections fortement contestées en 2011, puis celles qui s'en sont suivies, et qui ont permis d'asseoir le pouvoir des islamistes dans ce pays du Maghreb.

Les Tunisiens gauchistes qui, animés par un fort sentiment de panarabisme unilatéral et soudain, se sentent tout autant concernés par la crise syrienne, mais de par cet éloignement ne possèdent pas les clefs de lecture nécessaires pour appréhender la situation dans ce pays du Machrek. Mais, à l'image des Libanais scindés entre le camp pro-régime syrien et le camp anti-régime syrien, ils font leurs choix en fonction de la situation politique locale. On se retrouve donc devant une rue tunisienne islamiste qui est hostile à Bachar Assad et une rue tunisienne qui fait son éloge et n'hésite pas à faire le relais des fake news fabriquées de toutes pièces. Certes cette rue tunisienne, et maghrébine en général, est moins imprégnée que la rue libanaise par la crise syrienne de par les raisons suscitées, mais elle reste un excellent vecteur des fausses informations du

régime Assad. Le fiasco du parti Ennahda depuis son accession au pouvoir, et qui se manifeste dans les résultats catastrophiques qu'il a réalisés en termes de sécurité et de croissance économique, alimente la hargne des Tunisiens.

Comme la branche tunisienne des frères musulmans soutient ouvertement les Djihadistes en Syrie, les Tunisiens laïcs soutiennent quant à eux Bachar Assad. Ils le décrivent comme un défenseur de la laïcité. En revanche, la réalité géographique, l'intérêt récent et le gap culturel abyssal entre Maghreb et Machrek les empêchent de connaître, et de disséquer le vrai du faux des exactions du régime baasiste.

En février 2013, Bachar Assad a bombardé la ville d'Alep et sa banlieue, dans le nord du pays par les missiles Scud²³⁴. Ce fut une première. Jamais un régime n'a utilisé ce type de missiles contre son propre peuple. Les laïcs tunisiens réunissent ces informations sous le signe de la propagande médiatique anti-régime.²³⁵ Contrairement aux Libanais, ils n'ont pas subi dans leur propre chaire les supplices infligés par le régime tyrannique des Assad.

Les laïcs tunisiens sont aussi bien loin des élites syriennes qui ont subi les supplices dans les geôles du régime baasiste et qui, laïcs et progressistes, soutiennent avec ferveur le soulèvement de leur peuple et aspirent à la chute prochaine d'Assad n'hésitant pas à s'exprimer à travers les articles et les réseaux sociaux dans ce sens.

À l'aune de ces données, il n'est plus étonnant de voir les laïcs Tunisiens brandir le drapeau syrien du parti Baas lors des funérailles de Chokri Belaid, Secrétaire général et porte-parole du Mouvement des patriotes démocrates, un parti se situant à gauche de l'échiquier politique tunisien, dont l'assassinat a été imputé au parti islamiste des frères musulmans tunisiens Ennahda, et qu'en contrepartie, les partisans de ce dernier brandissent le drapeau de la "révolution syrienne" lors de leur manifestation de riposte. Il n'est pas étonnant de voir le même Chokri Belaid afficher son inconditionnel soutien au régime baasiste sur les plateaux TV des chaînes tunisiennes, n'hésitant pas à mettre

²³⁴ Article intégral du quotidien américain the New York Times intitulé « Scud Missile Attack Reported in Aleppo », paru le 22 février 2013 consultable à l'adresse suivante : <https://www.nytimes.com/2013/02/23/world/middleeast/scud-missile-aleppo.html>

²³⁵ Article intégral dans le Monde Diplomatique, paru en avril 2016, intitulé « Déchirements autour du régime syrien Pourquoi le Maghreb soutient Bachar Al-Assad » consultable à l'adresse suivante <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/04/BELKAID/55197>

en avant la prétendue résistance d'Assad contre Israël, considéré comme étant la cause suprême de tous les Arabes. En réalité, le plateau du Golan, dont la Syrie a été amputé, n'a pas été le théâtre ne serait-ce que d'une lancée de pierre contre Israël depuis des décennies. Le régime Assad n'a pas daigné soutenir l'action de son allié le Hezbollah lors de sa dernière guerre contre Israël en l'été 2006. L'adversité de la Syrie avec Israël reste un fantasme loin de la réalité des faits.

Cette diffusion massive de fausses informations sur la crise syrienne par des Tunisiens est révélatrice du fossé qui sépare le Machrek et le Maghreb rendant ainsi l'expression « monde arabe », présentée comme unité homogène, simpliste et très réductrice. Elle nous révèle également qu'il est aisé de se tromper de cible et de l'enrôler dans sa cause pour peu que celle-ci manque cruellement d'informations sur le sujet à la base.

Pour en revenir aux cas récents de fausses informations diffusées à profusion par le régime durant la crise syrienne, cela s'est illustré lors des bombardements israéliens visant des dépôts de munitions du Hezbollah dans la banlieue de Damas. La presse du régime imputait les bruits de déflagration à des masses électriques. S'adressant à un public hostile désormais très averti des méthodes peu scrupuleuses et totalement irrespectueuses de toute forme d'éthique journalistique, les réactions hilares et sarcastiques ont inondé les réseaux sociaux. Nous avons pu alors consulter les différents mêmes qui tournaient en dérision ces fake news non seulement fabriquées de toutes pièces, mais dont le fondement est difficilement crédible. Il semble évident que les instigateurs sont soit fatigués et ne sont plus en mesure d'inventer des alibis fallacieux mais ingénieux, ou qu'ils ont désespéré de convaincre leurs détracteurs et ont fabriqué de fausses informations dont seuls leurs soutiens pourraient être convaincus.

Cela est dû à plusieurs facteurs. D'abord, l'affaiblissement certain du régime syrien, malgré le soutien de ses alliés étrangers iraniens et russes, comme conséquence naturelle de la crise qui secoue le pays depuis 2011. Ensuite, cela est aussi dû aux nouvelles possibilités de s'exprimer, car comme il y a des analyses fort intéressantes et courageuses sur la crise syrienne qui ne nous seraient pas parvenues autrement que par le biais des réseaux sociaux, on est aussi envahis par

un déluge d'élucubrations et de logorrhées sous forme de fausses informations des plus crédibles aux plus improbables.

Mais le cas maghrébin, réceptacle et diffuseur des fake news du régime syrien, n'est pas le seul appui étranger dont bénéficie ce dernier en terme de propagande médiatique fallacieuse, loin s'en faut. La machine russe, tristement célèbre par ses capacités à fabriquer les fake news au niveau international ne manque pas d'apporter son soutien au régime Assad en la matière, et ce en complément de son soutien militaire sur le terrain syrien comme nous le savons.

Russia Today Arabic²³⁶, la chaîne arabophone russe d'information en continu financée par le Kremlin, diffuse des informations en arabe pour soutenir son protégé syrien. D'ailleurs, RT ne s'en cache pas et prétend « dire la vérité » sur la crise syrienne. Fait troublant, sur sa page Wikipédia en arabe, la chaîne présente la Ria Novosti comme un organe « indépendant non lucratif » et ne mentionne à aucun moment que c'est l'agence de presse étatique chapeauté par le ministère de l'information russe, ce qui semble être une énième tentative de leurrer le public monolingue arabophone.

Fabrique légendaire de fake news, bénéficiant du soutien conscient et orchestré, et parfois même inconscient, de ses différents alliés, que ce soient les mal-informés du Maghreb ou la fachosphère européenne, le régime syrien gagne du terrain grâce à sa dextérité dans la fabrication des fausses informations qu'il diffuse via ses différents outils de propagande. Mais ce n'est pas le seul motif de la réussite du régime syrien qui arrive à marquer des points aussi grâce à son audace à défier l'intelligence du public quand il diffuse des informations loufoques mais que certains boivent comme la Bible. Décidemment, le régime Assad n'est pas prêt de perdre la féroce guerre de l'information qu'il mène sans relâche depuis des décennies et bien antérieurement au début de la crise syrienne

²³⁶ Anciennement appelée « Roussiya Al-Yawm » lors de son lancement en mai 2007, ce qui veut littéralement dire « la Russie aujourd'hui » en arabe, la chaîne a été rebaptisée RT Arabic. Russia Today dispose aujourd'hui d'une multitude de chaînes diffusant leurs programmes en plusieurs langues différentes, notamment en français à travers la chaîne de télévision RT France qui a été créée en 2017.

Conclusion

À l'origine de ce travail de recherche, nous sommes partis de l'hypothèse que les médias alternatifs syriens sont des médias qui pouvaient effleurer la perfection en termes de contenu, faisant la part des choses entre militantisme et journalisme. Ils seraient capables de prendre le contrepied de la presse traditionnelle syrienne, outils de propagande du régime. Et ils pourraient aussi dépasser les clivages intra-libanais entre les clans du 8 et du 14 mars pour devenir un modèle de réussite dans la région MENA d'une presse jeune, libre, indépendante, qui se professionnalise au fil des années.

La question qui s'est donc posée durant ce travail de recherche était celle de savoir si les médias alternatifs syriens ont su dépasser les clivages intra-syriens préexistants, quoique de manière dissimulée par le régime Assad, et ceux provoqués par la nouvelle crise de 2011.

Cette interrogation a donné lieu à une question subsidiaire qui est celle de savoir si ces médias ont pu se positionner aux antipodes des médias traditionnels outils de propagande du régime Assad. On s'est alors demandé si ces derniers ont été en mesure de proposer un contenu plutôt neutre, équilibré et objectif malgré le fait qu'ils soient, pour certains et par moments, très impliqués dans la crise, en ayant à minima subi les sévices du régime, quand ils n'ont pas carrément pris les armes et combattu auprès des groupuscules armés.

Nous sommes allés puiser dans le discours médiatiques des différents médias traditionnels libanais et alternatifs syriens, les réponses à ces questions, pour questionner la frontière entre militantisme et journalisme dans le traitement de cette crise syrienne.

En choisissant d'aborder dans ce travail de recherche un évènement tel que la crise syrienne, nous assumons de comparer les discours des médias traditionnels d'un

pays étranger, à savoir le Liban - malgré toutes nos réserves sur ce terme, « étranger », compte tenu de la relation complexe qui lie les deux pays et que nous avons eu l'occasion de traiter en première partie de cette thèse - et les médias alternatifs syriens des nouveaux journalistes en exil.

À ce titre, nous savons d'emblée que l'angle de traitement des deux nationalités de médias est différent. Cela nous renvoie même inexorablement vers une règle élémentaire du travail journalistique, celle du mort kilométrique ou la loi de proximité qui voudrait que plus le sujet est proche du lectorat plus il revêtira de l'importance et par conséquent plus il sera traité en détail par le journaliste.

On a beau dire que la Syrie et le Liban sont deux pays frères quoique ennemis, on a beau dire que l'échiquier politique, comme la rue libanaise, sont scindés entre un camp anti-régime syrien et un camp pro-régime syrien, tous des éléments nous donnant ainsi l'impression que les deux pays n'en font qu'un ; ils sont effectivement étroitement liés pour les raisons sur lesquelles nous nous sommes attardés dans la première partie de ce travail, mais toujours est-il que le Liban n'est pas la Syrie. Loin s'en faut.

Un journaliste libanais n'est pas un journaliste syrien et le lectorat libanais n'est pas celui syrien. Les respectifs traitements médiatiques d'un même événement ne peuvent donc être identiques ni susciter ou exprimer le même intérêt. Le traitement médiatique libanais de la crise syrienne passera inexorablement par le prisme des relations libano-syriennes, et par l'allégeance à l'un ou l'autre des camps du 14 ou du 8 mars. Tandis que le traitement syrien est un traitement local, expert du terrain, qui connaît bien la réalité géographique et la composante sociale du pays. Mais, il est aussi, de ce fait, susceptible de sombrer dans le passionnel et d'avoir plus de difficulté à se distancier et à respecter l'éthique du journalisme.

Alors qu'ils sont apparus sur la scène médiatique syrienne porteurs de renouveau et d'espoir, ces rêves se sont brisés sur les récifs de la réalité accablante de la concurrence rude, du financement et de l'instabilité de la condition de réfugiés. Le discours médiatique analysés de Souriatna et d'Enab Baladi manque souvent

d'objectivité, d'équilibre et de neutralité. Ce qui nous pousse à dire que les journalistes en herbe syriens sont des produits du régime dictatorial, qu'ils semblent ne pas pouvoir évoluer en dehors de cette logique subie de dictature. En voulant échapper à la botte d'Assad, ils suivent les voies qui peuvent les conduire à se mettre sous la botte d'une autre dictature pour s'y abriter et se rallier au régime des frères musulmans en Turquie à titre d'exemple.

Il serait, à cet égard, judicieux de reconnaître que nous avons été très utopiques dans notre première approche concernant les médias alternatifs syriens, certainement emportée par la fougue de la jeunesse et d'un parcours militant indéniablement anti-régime syrien lié à l'occupation syrienne du Liban.

Cette nouvelle scène a été appréhendée au début de ce travail de recherche avec un regard excessivement ambitieux et candide. Certainement parce que malgré les exigences de rigueur du travail scientifique, il est difficile pour un chercheur dans le contexte Moyen-Orient de ne pas prendre position vis-à-vis de cette crise syrienne.

Qui plus est, nous avons ignoré au début l'aspect psychologique qui consiste en l'éducation reçue sur les bancs de l'école de la dictature, ainsi que le traumatisme des événements vécus par les journalistes syriens en herbe. Un traumatisme qui laisse indéniablement des traces indélébiles sur le comportement et l'état d'esprit, et par conséquent sur le contenu produit par ces mêmes journalises.

Le milieu des médias alternatifs syriens est gangré par les querelles intestines entre les différents acteurs. Les acteurs concernés que nous avons pu interviewer, ainsi que nos propres observations de terrain, ont relevé les clivages communautaires au sein des rédactions. Cela atteint son paroxysme pendant les fêtes religieuses quand les grilles de programmes sont modifiées pour le Ramadan mais les fêtes chrétiennes occultées, il en est de même pour les fêtes kurdes ou autres occasions célébrées par les minorités ethniques ou religieuses.

La situation d'exil et d'instabilité est un facteur à ne pas négliger. Le traumatisme de la guerre associé au fait d'avoir grandi sous les affres de la dictature accablent

davantage le professionnalisme auquel on aspire dans cette scène médiatique syrienne et constituent un énième obstacle pour les nouveaux journalistes syriens.

L'éthique, comme étant un ensemble de règles morales engageant la conscience individuelle, ne doit pas être imposée mais, dans une acception idéaliste on le conçoit, doit être acquise de manière volontaire. Elle doit être usitée sur le terrain de manière fluide et naturelle. Ainsi, appliquée au monde du journalisme, le professionnel se doit de vérifier la véracité de ses informations, et que celles-ci respectent les principales règles de l'éthique à savoir l'équilibre, la neutralité et l'objectivité.

L'initiative de la charte éthique n'émanant pas des seuls acteurs des médias alternatifs syriens, et encore moins de leur bonne volonté, ou d'une quelconque prise de conscience par les nouveaux journalistes syriens de l'importance de respecter les principes éthiques inhérents à l'exercice de la profession de journaliste, mais par la volonté de leurs bailleurs de fonds qui leur dictent le cadre de leur action, elle reste aujourd'hui dans un état végétatif incapable de se déployer convenablement sur le terrain en se traduisant par un discours médiatique respectueux de l'éthique du journalisme. Comme l'exprime très bien une expression arabe consacrée « de l'encre sur du papier », en ce sens qu'elle n'a aucune valeur morale, sinon de respecter ses termes, et dans la plupart des cas que nous avons explorés, pour s'assurer de la satisfaction des bailleurs de fonds, et par conséquent de la pérennité des financements.

Une expression sarcastique en arabe égyptien dit : « c'est la volonté du public » pour moquer le goût musical ou comique quelque peu dégradé de certaines productions audiovisuelles contemporaines. En faisant le parallélisme avec celle-ci, certains ironisent désormais à propos des médias alternatifs syriens : « c'est la volonté du bailleur de fond » quand on leur reproche la qualité de leur contenu médiatique. Une phrase, mue en campagne anti-bailleurs de fonds, aux allures anodines, mais qui reflète le décalage entre les acteurs des nouveaux médias syriens et leurs bailleurs de fonds.

Les nouveaux acteurs des médias alternatifs syriens ne comprennent pas cet engouement des Européens, le trouvent suspect ou sinon, très flatteur. Quand ils produisent un contenu qui sied à leur bailleur de fond ce n'est pas par conviction mais seulement dans le but de garantir la pérennité des financements. Ils ont saisi ce rapport donnant-donnant sans saisir l'objectif ultime de développement médias, et parfois même sans être enrôlé dans une quelconque lutte héroïque d'engagement journalistique mais considérant le travail médiatique comme leur gagne-pain de manière tout à fait prosaïque et dénuée de toute portée noble.

C'est parfois une catharsis pour certains journalistes en herbe d'écrire. Coucher sur le papier toute la haine du régime baasiste qu'ils ont emmagasinée. Il ne s'agit pas de rendre compte des événements ou de faire part des faits au public mais de guérir d'une blessure profonde, parfois intergénérationnelle.

À ce stade, se conformer à l'éthique n'est pas dans l'échelle de leurs priorités, à moins que cela ne déteigne sur les financements les obligeant ainsi à appliquer une autocensure pour lisser leur rhétorique et éviter scrupuleusement de diffuser des fake news afin que cela siée au bailleur de fond qui ne songera pas à cesser ou interrompre les financements.

En somme, en sortant de l'anonymat et de l'hermétisme imposé des décennies durant par le régime syrien, qui les fait sentir futiles sinon inutiles, ces nouveaux journalistes, et ces Syriens en général, sont catapultés au premier plan et cristallisent toutes les attentions de la communauté internationale. Ce changement brutal et soudain dans leur perception, les perturbe psychologiquement. Ils ne semblent, de toute évidence, pas prêts à assimiler ce nouveau rôle de vedette, héros et se retrouvent décontenancés. Des profils quelque peu déséquilibrés sont générés par cette attention subite, des profils prétentieux qui en demandent davantage sans pour autant avoir les compétences qu'on leur impute. La question de la méritocratie se pose. En pensant leur faire du bien en leur ouvrant grand les portes des financements et de l'Europe, on les déracine et plante dans un nouveau terrain qui les décontenance et leur fait perdre leurs repères.

Quant aux nouveaux journalistes, il s'avère qu'ils ne jouissent pas tant que cela de cette noble indépendance et cette merveilleuse liberté comme ils ne cessent de l'afficher. En réalité, ils sont tributaires des bailleurs de fonds qui façonnent le contenu de leur production journalistique et qui guident leur pas, souvent en ne prenant pas en compte leur propre volonté et en les contraignant de se conformer à la volonté des sponsors et ce en leur agitant la carotte du financement et le bâton de la cessation de celui-ci.

Cependant, si l'on compare la situation des médias alternatifs syriens avec la situation des médias traditionnels en Syrie avant 2011, nous notons qu'il y a une nette amélioration dans le paysage médiatique syrien à la pluralité naissante, et ce sans aucune équivoque. Il est vrai qu'un manque de dextérité est notable dans le contenu médiatique alternatif, au niveau de la qualité de l'information, la maîtrise de la langue et les coquilles qui glissent, altérant ainsi l'étoffe du texte de manière conséquente. Cela est dû à plusieurs facteurs comme le manque d'expérience et l'influence des bailleurs de fonds comme nous venons de l'évoquer. Mais, toujours est-il que nous avons aujourd'hui, tant bien que mal, plus d'informations qui nous parviennent de Syrie, jadis un pays hermétique qui nous était totalement inconnu, sinon par des écrits aseptisés faisant la propagande du régime ou par les quelques plumes vaillantes qui ont finalement connu le sort tristement célèbre d'un Michel Seurat, d'un Samir Kassir ou d'un Gebran Tuéni, entre autres.

Plusieurs facteurs expliquent la faiblesse des médias alternatifs syriens. D'abord, le facteur psychologique comme nous sommes en face de personnages instables, un tant soit peu, psychologiquement. Nés et élevés sous la férule de la dictature, ayant vécu le traumatisme de la guerre, ils se retrouvent soudainement devant un trop-plein de liberté qu'ils ne savent gérer, ce qui donne souvent lieu à des situations de chaos et des écrits partant tous azimuts et ce malgré la charte éthique et l'œil de lynx des ONG qui ne cesse de canaliser les ardeurs et de lisser les contenus.

De surcroît, les nouveaux journalistes syriens, malgré les aides souvent excessivement généreuses, sont instables physiquement dans le sens géographique du terme. De fait, ils ont quitté leur pays forcés et même si la situation actuelle est

loin de leur déplaire, elle reste tout de même une situation d’asile et d’exil avec tous ses méfaits, ce qui ne favorise pas leur intégration dans leurs nouveaux environnements. Un facteur influant inexorablement sur la qualité du contenu qu’ils produisent.

Le média alternatif devenu ainsi, comme on a pu le constater dans plusieurs cas abordés, un moyen d’obtenir des subventions et non pas un outil d’expression par conviction sur les principes nobles du métier de journaliste, à savoir la liberté d’expression et le droit à l’information. Ni d’ailleurs un outil pour véhiculer des idées militantes anti-régime syrien. En somme, un vulgaire gagne-pain d’un prosaïsme inouï.

La notion de militantisme est antagoniste avec la notion de journalisme dans une certaine mesure. Un journaliste ne peut pas prendre les armes. Dès lors qu’il prend part au combat sur le terrain, qu’il commet des actes de violences armées, il n’est plus possible de le qualifier de journaliste. Cela est contraire à l’éthique. Mais il est toujours possible pour le journaliste de militer avec sa plume tout en respectant l’éthique du journalisme. Son arme la plus efficace étant sa plume. Son combat est plus noble plus rationnel et par conséquent plus à même de convaincre, d’atteindre sa cible et de faire parvenir son message de manière cartésienne et non-violente. À cet égard, des ONG œuvrent pour la diffusion du concept de la communication non-violente dans la région MENA via la mise en place de formations en renforcement des capacités et des ateliers.

Au Liban, la ligne entre militantisme et journalisme s’estompe et se volatilise devant l’ampleur de l’incidence du conflit israélo-Hezbollahi sur le quotidien du pays. Appelé aussi conflit israélo-arabe alors que concrètement, de nos jours, il n’y a que le Liban qui est en état de guerre avec Israël de toute la région du Moyen-Orient. La Syrie est théoriquement en situation de guerre avec l’État hébreu, mais en réalité, le régime d’Assad a pacifié ses relations avec son voisin hébreu depuis la signature de l’Accord Kissinger en 1974. Ces données ont pour corollaire que ce sujet reste extrêmement sensible au Liban et qu’il cristallise tous les tabous. Il est par son intensité comparable à l’actualité syrienne tellement il exacerbe les

passions au pays du Cèdre qui reste aujourd'hui l'un des rares pays de la région qui n'a pas normalisé ses relations avec Israël.

Il en est de même pour l'alignement des uns et des autres avec les clans du 14 et du 8 mars qui est en quelque sorte un corollaire, en ce sens que les pro-Assad accusent les anti-Assad d'être pro-israéliens ce qui est une accusation de félonie et de haute trahison au Liban, passible de la peine capitale. Le positionnement pour l'un ou l'autre des camps est facilement détectable dans les lignes éditoriales des quotidiens de la presse écrite traditionnelle libanaise que nous avons eu l'occasion d'étudier pour ce travail.

Le directeur du quotidien An-Nahar²³⁷ ne mâche pas ses mots à cet égard pour décrire le positionnement des journalistes de la rédaction qu'il chapeaute : *« C'est An-Nahar qui a créé le 14 mars. Nous nous ne sommes pas des mercenaires à la solde du mouvement du 14 mars. Nous sommes le 14 mars ! C'est Gebran Tuéni qui a créé cet esprit du 14 mars, c'est lui qui l'a alimenté. Être du 14 mars n'est pas une accusation, c'est au contraire une fierté ! Nous nous n'en cachons pas, nous aimerions au contraire le crier sur tous les toits »*. Hajjar assume ouvertement, et sans équivoque, sa posture partisane et celle de la ligne éditoriale de son journal. La frontière entre journalisme et militantisme s'évapore dans ce cas de figure. Nous faisons ainsi face à des journalistes qui se réclament militants et revendiquent haut et fort ce statut ostentatoirement partisan.

Une preuve de plus que parler de neutralité, dans le cadre du journalisme dans la région, reste une utopie et que le militantisme l'emporte dans l'écrasante majorité des cas quand il s'agit d'une cause « extrême », tel que le conflit avec Israël pour certains journalistes libanais et la « révolution »²³⁸ syrienne pour de nombreux journalistes syriens. L'importance et l'ampleur de l'incidence sur la société, et donc sur le journaliste en tant que membre de celle-ci, de certains événements

²³⁷ Interview avec Ghassan Hajjar dans les locaux d'An-Nahar en octobre 2017

²³⁸ On privilégie ici le terme « révolution » pour utiliser la même terminologie adoptée par les nouveaux journalistes syriens anti-régime, mais ce n'est en aucun cas une validation ou une approbation de celui-ci. Nous penchons pour le terme « crise » qui nous permet une position distanciée et neutre nous évitant ainsi d'utiliser le terme opposé « guerre » adoptés par les pro-régime syrien.

l'emporte sur l'éthique du journalisme. C'est dans ce type de situations que le militantisme s'estompe et fusionne avec le journalisme pour n'en faire plus qu'un.

Il faut à cet égard comprendre les enjeux politiques particuliers de cette région du Moyen-Orient et plus particulièrement du Levant. Il ne s'agit nullement ici de soutenir la Droite ou la Gauche pour les élections municipales en France, ni les Républicains et les Démocrates pour les élections présidentielles comme nous avons pu en être témoins aux États-Unis. Ce n'est pas non plus optionnel, ni un luxe ou un loisir pour les intellectuels, ni l'apanage d'une quelconque classe sociale, d'être politisé et de choisir un camp et de le défendre en prenant les armes le cas échéant, c'est une seconde nature. Dans ces contrées, le positionnement politique est une question de vie ou de mort. Et cette dernière attend souvent les journalistes libanais et syriens au tournant. Pléthore parmi eux, notamment libanais, ont en fait les frais et payé de leur sang la liberté de leur plume comme Samir Kassir ou Gebran Tuéni en 2005 et d'innombrables acteurs des médias alternatifs syriens depuis le début de la crise syrienne en 2011.

C'est l'essence même du caractère humain, incapable de neutralité absolue de bout en bout. Notamment dans des situations, à l'image de la crise syrienne ou de la guerre du Hezbollah avec Israël, où le journaliste prend part à un événement de manière directe, c'est-à-dire en s'y engageant physiquement lui-même ou par procuration, et ce par l'entremise d'un membre de sa propre famille.

Quand le prix du sang, un lourd tribut physique, est payé, il n'est plus possible, il serait même surhumain, d'exiger la neutralité et l'objectivité à un journaliste qui se mue alors, clairement et de manière tout à fait assumée –et peut-être dirions-nous même légitime au vu des circonstances– et décomplexée, en militant, arborant ainsi une double casquette, de journaliste militant, sans aucune équivoque et en toute connaissance de cause puisque ces journalistes eux-mêmes vont jusqu'à revendiquer ce double-statut.

Au Liban, une nouvelle forme de presse alternative, électronique est en passe de détrôner les médias traditionnels tels qu'An-Nahar qui semble épuisé et à bout de

souffle à en arriver à quémander des contributions financières de ses lecteurs. Des médias qui ciblent bien leur sujet et que ne ressassent pas un discours victimaire comme Enab Baladi, Souriatna ou d'autres médias alternatifs syriens.

Il serait intéressant d'explorer les pratiques des médias alternatifs libanais, comme Daraj Media, Mégaphone ou autres, en interrogeant le discours médiatique de ces médias très actifs en ligne, forts de l'expérience libanaise dans le domaine du journalisme.

Quand les médias sont attaqués par le pouvoir en place pour être un vecteur de la vérité, en dénonçant les magouilles du pouvoir et ses alliés, il est évident qu'on ne peut exiger de la neutralité de l'objectivité d'un tel média car même s'il le voudrait, il est attaqué par le pouvoir en place qui en fait un adversaire. Dans ce cas le média ne peut que prendre part au conflit et il est dans ce cas loin de se sentir neutre, objectif, mais il pourrait toujours répondre à l'exigence d'équilibre en rendant compte de la position de l'adversaire et en laissant libre arbitre aux lecteurs pour en tirer les conclusions qui leur semblent adéquates.

Conscient de la confusion qui règne dans le paysage médiatique syrien depuis la crise en 2011, le régime syrien a lancé une étude, dès fin 2017, afin de pouvoir promulguer une nouvelle loi médias qui irait mieux avec les exigences de la modernité mais aussi avec le changement politique et social de la société syrienne. La nouvelle loi prévoirait de couvrir les réseaux sociaux et les infractions relatives à ceux-ci, d'imposer des amendes colossales. C'est une tentative du régime syrien de maîtriser le flux d'information après des années de confusion depuis 2011. Le ministre de l'information Imad Sarah²³⁹ annonce « *l'ancienne loi ne mentionne pas une terminologie qui décrit les nouveaux médias et a besoin d'une mise à jour* ».

Le juge de première instance des délits informatiques Salem Dakmak²⁴⁰ déclare que « *la nouvelle loi prévoit plus de liberté pour la presse* » en évitant de donner

²³⁹ Article al-Modon paru le 19/11/2018 intitulé « *La nouvelle loi syrienne sur les médias : pas d'incarcération pour les journalistes et de nouveaux pouvoirs pour le bureau de la « cybercriminalité* » consultable à l'adresse suivante : <https://www.almodon.com/media/2018/11/19/قانون-الإعلام-السوري-الجديد-لا-سجن-للصحافيين-و-صلاحيات-ل-ب-جر-انم-المعلوماتية>

²⁴⁰ Op. cit.

plus de précisions. Selon les informations qui ont fuité, les peines de prison à l'encontre des journalistes seront abolies en faveur d'amendes astronomiques. Il a précisé que les journalistes actuellement emprisonnés n'ont pas connaissance de la loi et qu'ils exécutent des peines à cause de « L'immixtion dans la vie privé et le non-respect de l'objectivité », sachant que le régime a emprisonné des journalistes loyaux pour des raisons diverses, il a également fermé des médias loyaux en raison de couverture médiatiques critiques vis-à-vis du régime comme le correspondant de la télévision officielle syrienne Shadi Helwe à Alep en l'été 2018.

La nouvelle loi inclura la création d'un tribunal pénal spécialisé dans la cybercriminalité dans le cadre d'une série de lois promulguées par le régime en 2018. Qui plus est, imposer de nouveaux frais aux correspondants locaux et étrangers qui veulent exercer en Syrie. En plus d'interdire les formations dans le domaine des médias afin de mettre fin au phénomène des « activistes loyaux » et maîtriser le discours médiatique loyal.

En fait, le régime évoque cette nouvelle loi depuis 2017 en parallèle, il y a des protestations dans les réseaux sociaux de la part d'activistes et de journalistes loyaux qui ont réclamé plus de liberté dès que la possibilité d'une nouvelle loi a été évoquée.

Vraisemblablement, la nouvelle loi ne sera pas différente des lois précédentes, sauf à donner plus de pouvoir au bureau de la cybercriminalité au ministère de l'intérieur. Ainsi ce sera l'entité chargée de poursuivre les journalistes, les blogueurs et toute personne présente sur les réseaux sociaux afin d'imposer une censure préalable et la liberté de détention arbitraire et c'est ce que fait d'ores et déjà le bureau sans que cela ne soit mentionné dans la loi d'octobre 2011. Assad l'avait présenté à l'époque comme étant une partie d'une campagne de réformes qu'il entendait entreprendre afin de calmer la révolte populaire à son encontre, en parallèle à sa campagne militaire pour réprimer la révolte.

Dakmak a critiqué la rareté des procès intentés pour cybercriminalité ajoutant que la solution c'est la prise de conscience du citoyen de la loi pour la cybercriminalité

considérant que 90% de la classe éduquée commet des cyber-crimes sur les réseaux sociaux.

Les changements du paysage médiatique dernièrement sont évidents. En parallèle du lancement de nouveaux projets médiatiques loyaux, le régime dirige des pages à forte audience sur les réseaux sociaux et organise des sessions de formation supervisées par le parti Baas. Ces pages ont acquis une notoriété considérable durant ces dernières années non pas par sa couverture de l'actualité sur le terrain mais pour sa critique des différents gouvernements qui se sont succédé au pouvoir pour leur manquement dans le domaine des services comme l'électricité et la télécommunication. Ce fut la marge de liberté infime accordée par le régime pour résorber la colère populaire dans les zones encore sous son contrôle.

La crise syrienne est le symbole d'une ouverture pour la presse et la liberté d'expression en Syrie, tellement inattendue, tellement soudaine après de longues décennies d'isolement, de répression et de musellement des libertés que c'en est devenu chaotique par moments. Passer d'un extrême à l'autre, d'une totale répression à une totale liberté n'est pas salubre. Il faut du temps avant de réguler le domaine de la presse syrienne et intégrer cette dynamique de nouvelle liberté acquise de manière saine.

Il est vrai qu'à cet égard, que le temps a fait le tri des médias alternatifs depuis 2011. Les plus faibles parmi eux n'ont pas été en mesure de mener la course, laissant ainsi la place aux plus crédibles et aux plus compétents sur la scène médiatique syrienne. Mais aussi aux mieux soutenus financièrement par les ONG internationales aux velléités pas toujours transparentes.

La crise syrienne, qualifiée par l'Onu de la pire crise humanitaire de l'histoire, a des répercussions irréversibles sur le paysage médiatique syrien. Elle vient de le bouleverser et de le faire renaître de ses cendres. Non seulement c'est un paysage médiatique, nouveau, alternatif mais il est aussi hors-normes et inédit du fait de sa présence physique en dehors des frontières syriennes. Encore dans le stade de

l'expérimentation, il se montre tout de même capable de pérennité et d'amélioration.

Bibliographie

AKARLI Engin Deniz, *The Long Peace. Ottoman Lebanon 1861-1920*, Berkeley, University of California Press, 1993.

ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*, Paris, PUF, 2000

AUBERT Camille « *Les journalistes politiques libanais entre engagements professionnels et militants* » in *Journalistes engagés*, LEVEQUE Sandrine et RUELLAN Denis (dir.), Presses Universitaires de Rennes, 2010

BASSONI Marc, JOUX Alexandre, *Introduction à l'économie des médias*, Paris, Armand Colin, 2014.

BEYDOUN A, *Liban: itinéraire dans une guerre incivile*, Paris, Karthala, 1993.

BOSMAN Marieke, *The NGO sector in Syria, an overview*, International NGO Training and Research Centre, Oxford, 2012

BOUSTANI Sobhi, *L'Essai entre la théorie et la pratique : essai sur un article de Ghassan Tuéni*, (ouvrage collectif, dir.), Beyrouth, Editions Dar An-Nahar, 1989

BRIN Colette, CHARRON Jean et DE BONVILLE Jean (dir.), *Nature et transformations du journalisme. Théories et recherches empiriques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004.

CAGE Julia, HERVE Nicolas et VIAUD Marie-Luce, *L'Information à tout prix*, Paris, Institut national de l'audiovisuel, 2017.

CAGE Julia, HUET Benoît, *L'information est un bien public : refonder la propriété des médias*, Paris, Seuil, 2021.

CAGE Julia, *Sauver les médias : capitalisme, financement participatif et démocratie*, Paris, Le Seuil, 2015.

CHARAUDEAU Patrick, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2011.

CHARON Jean-Marie et MERCIER Arnaud (coord.), *Les journalistes ont-ils encore du pouvoir ?*, Paris, CNRS, Hermès n°35, 2003

CHARTOUNI-DUBARRY, May (dir.). *Le Couple syro-libanais dans le processus de paix*. Paris, Institut français des relations internationales, coll. les Cahiers de l'IFRI, n°22, 1998.

CHIDIAC May, *Le ciel m'attendra*, Paris, éditions Florent Massot 2007.

CHIIHA Michel., *Politique intérieure*, Beyrouth, Fondation Michel Chiha, 1964.

CORM Georges, *Géopolitique du conflit libanais*, La Découverte, 1986.

CORM Georges, *Le Proche-Orient éclaté- II: mirages de paix et blocages identitaires*, 1990-1996.

CORM Georges, *Liban: les guerres de l'Europe et de l'Orient*, Paris, Gallimard, 1992.

CORM Georges: *La Fracture Orient/Occident une vision binaire et explosive du monde*, Paris, Futuribles, 2007.

CORNU Daniel, *Journalisme et vérité. Pour une éthique de l'information*, Genève, Labor et Fides, 1994.

DACHEUX Éric *communiquer l'utopie Economie solidaire et démocratie*, Collection : Communication et Civilisation, Paris, L'Harmattan 2008.

DE BONVILLE Jean, *L'analyse de contenu de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boeck, 2000.

DE LA GORCE Paul-Marie: « *La Syrie sous pression*, Paris, Le Monde diplomatique, 2004.

DERVILLE Grégory, *Le pouvoir des médias*, PUG, 1997

EVENO Patrick, *La presse*, Paris, PUF, 2010

GARDNER Lindzey, *The Handbook of Social Psychology*, 1998

GREVISSE, Benoît, *Déontologie du journalisme : enjeux éthiques et identités professionnelles*, Bruxelles, De Boeck, 2010.

GUAAYBESS Tourya *Les médias dans les pays arabes des théories du développement contrariées aux politiques de coopération émergentes*, Londres, Iste éditions, 2019.

GUAAYBESS Tourya, *Cadrages journalistiques des "révolutions arabes" dans le monde*, L'Harmattan, 2015.

GUAAYBESS Tourya, *Les médias arabes: Confluences médiatiques et dynamique sociale*, Paris, CNRS, 2012

HEINDERYCKX François, *La malinformation : Plaidoyer pour une refondation de l'information*, Bruxelles, Labor, 2003.

JOUËT Josiane, RIEFFEL Rémy (dir.), *S'informer à l'ère numérique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

KASSIR Samir, «Au Liban, un pouvoir sans responsabilité, des querelles sans enjeux», *Le Monde Diplomatique*, octobre 1994.

KASSIR Samir, «Coup de force institutionnel au Liban», *Le Monde diplomatique*, 1995.

KASSIR Samir, «Désordre établi au Liban», *Le Monde Diplomatique*, février 1997.

KASSIR Samir, *La démocratie syrienne et l'indépendance du Liban*, Éditions An-Nahar, 2004.

KASSIR Samir, *La guerre du Liban*, Paris, Karthala, 1994.

KIENTZ Albert, *Pour analyser les medias; l'analyse de contenu*, Montréal HMH, 1971.

LE BOEUF Claude et PÉLISSIER Nicolas, (dir.), *Communiquer l'information scientifique : éthique du journalisme et stratégies des organisations*, Paris, L'Harmattan, 2003,

LE FLOCH Patrick et SONNAC Nathalie, *Économie de la presse*, Paris, La Découverte, 2005.

MERCIER Arnaud (coord.), *Le journalisme*, Paris, CNRS, 2009.

MERCIER Arnaud et PIGNARD-CHEYNEL Nathalie, *Mutations du journalisme à l'ère du numérique : un état des travaux*, Revue française des sciences de l'information et de la communication, Paris, 2014.

MERCIER Arnaud, « *Post-vérité* » : *nouveau mot ou nouvelles réalités ?* Paris, Ina Global, 2017.

MERCIER Arnaud, *Fake News*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2021.

MERCIER Arnaud, *Pour la communication politique*, Hermès, 2004.

MOIRAND Sophie, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF, 2007.

MOUAWAD Youssef, *Maronites dans l'Histoire*, Beyrouth, L'Orient des livres, 2018.

MOURADIAN Grégoire, *Média, mass médias et fonctions : Éléments de communication de masse au Liban*, Beyrouth, Publications de l'Université Libanaise, Librairie Orientale, 1986.

MOUSSALLEM Anis, *La presse libanaise, Expression du Liban politique et confessionnel et forum des pays arabes*, Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1977.

NEVEU Erik, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2009.

PALMER Michael, NICEY Jérémie, *Lexique subjectif de l'homme informant*, Paris, Éditions de l'Amandier, 2011.

PERRAUD Antoine, *La barbarie journalistique*, éd. Flammarion, 2007.

PINTO Eveline et Bouveresse Jacques, *Pour une analyse critique des médias*, Éditions du croquant, coll. Champ social, 2007.

POULET Bernard, *La fin des journaux et l'avenir de l'information*, Éditions Gallimard, coll. Le Débat, 2009.

QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherches en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.

RIEFFEL Rémy, *Que sont les médias ? Pratiques, Identités, Influences*, Paris, Gallimard, 2005.

RIEFFEL Rémy, *Sociologie des médias*, Ellipses Marketing, coll. Infocom, 2001.

RIFAI (al) Chamesseddine, *Histoire de la presse syrienne*, volume 1 et 2, Le Caire, Editions des Savoirs en Egypte, 1969 (arabe)

SALIBI Kamal, *Une maison aux nombreuses demeures. L'identité libanaise au creuset de l'histoire*, Beyrouth, Naufal, 1989.

SEURAT Michel, *L'Etat de barbarie*, Paris, Le Seuil, 2012.

SFEZ Lucien, *La politique symbolique*, Paris, Quadrige, 1988.

SIBONY Daniel : « *Psychanalyse d'un conflit* » éd. Seuil 2003.

SNEIFER Régina, *J'ai déposé les armes*, Éditions Farabi, 2008.

SONNA Nathalie et GABSEWICZ Jean, *L'industrie des medias à l'ère numérique*, Paris, La Découverte, 2013.

THOVERON Gabriel, *Où va la presse écrite ? Le troisième âge du quatrième pouvoir*, Labor sciences humaines, coll. Quartier libre, 2006.

TOUSSAINT-DESMOULINS Nadine, *L'économie des médias*, Collection Que sais-je ? Paris, PUF, 2011.

TUENI Ghassan, *Les secrets du métier et ses principes*, An-Nahar Editions, 1990.

TUENI Ghassan, *Une guerre pour les autres*, JC Lattès, 1985.

WOLTON Dominique, *Informers n'est pas communiquer*, Paris, CNRS, 2009.

YAZBECK Youssef, *L'information dans la vie contemporaine*, Institut de Presse, Beyrouth, 1969.

Journalistes et cyberactivistes syriens interrogés :

ABOU AL-MONA Jawad (nom de plume) : fondateur de Souriatna. Il est Palestino-syrien et s'est installé à Gaziantep en 2014.

Aslan ALLAZ : journaliste syrien installée à Gaziantep. Il collabore avec le journal alternatif syrien Al-Kataeb.

Ibrahim MUSLEM : activiste des réseaux sociaux, il écrit des articles dans plusieurs médias kurdes. Il est originaire de la ville de Tal Abyad (Kir Spi pour les Kurdes) dans la province désormais autonome de Rojava. Il est et reste très engagé politiquement contre le régime syrien depuis son installation en France en tant que réfugié avec sa famille depuis avril 2015.

Jawad SHARBAJI : rédacteur en chef d'Enab Baladi. Installé depuis le début de la crise syrienne en Turquie et plus précisément à Istanbul où il dirige l'équipe de l'hebdomadaire.

Mahmoud BAKOUR : journaliste syrien, il est responsable du bureau de Saraqeb, district d'Idlib dans le nord de la Syrie pour la radio Alwan, radio alternative indépendante syrienne fondée en 2013.

Nivin DALATI : journaliste syrienne originaire de la ville de Zabadani, aujourd'hui installée à Istanbul. Elle a commencé à collaborer avec le magazine bimensuel (hebdomadaire au démarrage) Oxygen, un média alternatif syrien né après mars 2011, avant de travailler avec radio Al-Kul, un média alternatif syrien dont le bureau se trouve à Istanbul.

Noha SHAABAN AYOUB : journaliste syrienne installée en Jordanie, elle est la rédactrice en chef de l'hebdomadaire syrien Al-Ayyam.

Rawad ALOUSH : journaliste syrien originaire de Zabadani, il a fondé le magazine Oxygen. Retenu une année au Liban après des ennuis avec la Sureté Générale libanaise, il a pu regagner la Turquie, traverser la méditerranée et se trouve aujourd'hui à Oslo où il s'est converti dans un autre domaine d'activité.

Table des annexes

<i>Annexe 1</i>	367
<i>Annexe 2</i>	368
<i>Annexe 3</i>	362

Annexe 1



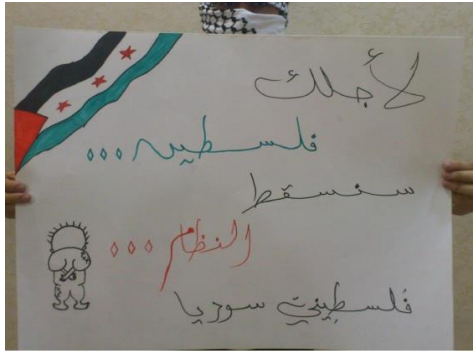
Wissam Al-Tair est présenté dans plusieurs médias anti-régime comme étant un journaliste, alaouite, très proche d'Asma Assad et plusieurs fois décoré ou primé par ses soins.

Annexe 2



Ali Ferzat avec les doigts cassés. Un avertissement « modéré » du régime pour que cessent ses « dessins dérangeants ». Août 2011

Annexe 3



السوري المذبوح، و«فلسطين لن يحررها الطغاة»، و«فلسطين لن تكون سكينا يذبح فيها أطفال سوريا». إلخ. امتلكت فلسطين لغة خاصة بها، وتظاهرت دعماً لقضية تشبه قضيتها إلى حد بعيد، وتنديداً بالوحشية التي ترتكب ضد شعب يتحدى المعاناة نفسها التي واجهتها على مدى عقود من الخطب والمؤتمرات والحروب. لم تعد فلسطين جسماً مريضاً، لا لسان له، كما صورته إيديولوجيات السلطات الديكتاتورية. فلسطين مجتمع فعال، لا يقتصر دوره على تحويل الألم شعراً تطرحه الأنظمة في المفاوضات السياسية الإقليمية، أو على الإنظام في تشكيلات سياسية أدت إلى إضلال الهوية الفلسطينية عنها؛ نتيجة مواقفها بين تأييد النظام والحياة السلي. أرفقها خلف الفلسطينية التي رُجِحَ بها في الصراعات الخارجية والداخلية، أرفقها خلف صوتها، وأتبعها مصادرة اختلافها. لقد احتلت مرتين على الأقل، مرة من الصهاينة، ومرة من الأنظمة وإيديولوجياتها. في هذا المعنى، الثورة السورية ستقتضي على واحد من محتلّي فلسطين الأكثر عنفاً، وستنحدر منه، بلغة دلالاتها على مفاس الألام التحررية.

يرتكز الخطاب الجديد على التاريخ النضالي المشترك بين الشعبين. هو لا ينسى التضحيات التي بذلها الشعب السوري دفاعاً عن القضية الفلسطينية، ولا يغض الطرف عن الأوضاع الفلسطينية الصعبة في المخيمات. تحمل الإثنان المشقات والمآسي نفسها. الاحتمال الذي يشتركان به، يرسخ العلاقة الرمزية والعملية بينهما. فلا تختلف كثيراً رسالة لاجئ فلسطيني عن رسالة شاب يعيش في أحد أحياء حمص: الظروف والأوضاع التعسفة نفسها. أما الشأن الهوياتي فقد أزاله آلة القمع الأسدي، ولم تلنّف إلى أنتراعها الهويات سوي لاستخدامها في سياقها الطائفي. يستند المحو الهوياتي إلى إبعاد المكوّنات الهوياتية عن الصراع ضد النظام، وتشجيعها على الإنشاق عنه كعنصر إنساني له قدرة الإنفصال عن النظام في عيشه ولغته. هذا ما جرى بالنسبة إلى أهالي المخيمات الذين انفكوا عن سلطة البعث المتمثلة في التنظيمات السياسية الداخلية المشاركة في قمع المظاهرات والتصدي لتحرّكاتهم. لا سبيل للتفرقة بين الرصاص الذي أطلقته هذه التشكيلات المخيمانية وذلك الخارج من أسلحة البعث، مهما كانت الحجج التي يسوقها الطرف السياسي لإحواء ثورة المخيمات ضد بشار الأسد.

جوف البعث دلالة القضية الفلسطينية وجوف معناها، بحيث تهدل الدال على جسم المدلول، واختفى الإعتباط الدلالي بينهما تاركاً مجاله للحذق البعثي الغنيغ. غير أن الثورة قلبت هذه المعايير الأسنسية السياسية، وأعاد كل مركب خطابي إلى حجه، فأصبح المدلول شارحاً، والدال يناسبه في معاركه ضد الخطاب الأسدي. خلقت فلسطين معناها السوري، ووقعت ثمن دلالتها الجديدة ضحايا وجرحي ومعتقلين، وصنعت الثورة رمزيتها الفلسطينية، وقررت عدم الإنفصال عن الحلم الفلسطيني التاريخي المتمثل في مواجهة الإحتلال والتحرر منه. لغة التناص بين الحلمين، تركت للشعبين حرية تبادل الهويات، من دون أي خوف من الإختلافات بينها: فلسطين أصبحت سورية، كما في إحدى اللغات الأدبية، «يا فلسطين، تنحدر لنحرك!»، وسوريا أضحت فلسطينية، مثلما صرخ أهالي رام الله: «يا سوريا، فلسطين معاكى للموت». زمن الشعب السوري التحرري شبيه بزمن الشعب الفلسطيني الهوياتي، تختصره تسمية الجمعة ب«فلسطيني سوري واحد».

ملحق النهار اللبناني 21 | 7 | 2012

مجموع الشهداء (17499)	
دمشق: 717	طرطوس: 36
ريف دمشق: 2173	درعا: 1710
حمص: 5640	دير الزور: 1069
حلب: 990	الحسكة: 121
حماه: 1990	القطيف: 30
اللاذقية: 349	الرقبة: 68
	ادلب: 2589
	السويداء: 16

فلسطين السورية

■ روجيه عوطة

كانت الغدائف البعثية تتساقط على مخيم اليرموك، عندما اقترب أحد الفئتين من جدار العزل العنصري الملاصق لقريه نعين في فلسطين المحتلة، ورسم علم الثورة السورية معانقاً علم فلسطين على الجدار الإسمتي الضخم. أشار الفنان برسمه إلى تلازم المصيرين الفلسطينيين والسوري في قضية التحرر من النظامين، الأسد والصهيوني، الأكثر فاشية وأجراماً في الشرق الأوسط. وقد تعانق العلمان قبل أيام قليلة من تصريح المسؤول في وزارة الخارجية البعثية جهاد المقدسي، أن الفلسطينيين «ضيوف بلا أدب».

ما يجمع فلسطين بالثورة السورية، يمكن تعييبه في اللغة الجديدة التي تقارب قضية فلسطين من قلب سوريا المحتلة أسدياً. لغة جدلية تنطوي على تفاعل رمزي وعملي في الجوانب الخطابية والميدانية بين الفلسطينيين، أكانوا في الداخل الفلسطيني أم في الداخل السوري، وبين السوريين الذين يتعرضون لأقسى حملة عنيفة ضدهم، على لافتة مرفوعة في حمص: «يا فلسطين، نحن لم ننسك، لكننا مشغولون بدماننا». ترُبُّ عليها لافتة أخرى من رام الله تطالب ب«عدم استخدام فلسطين لقتل إخواننا في سوريا»، وتدعم السوريين في مقاومتهم الأسد ومليشياته العسكرية والأمنية. هذا التناص العفوي بين اللافتات، يخرج القضية الفلسطينية من حيز التداول البعثي ك«بوصلة» تحدد مصالح النظام في بلدان متعددة، وكورقة سياسية إقليمية ودولية لا يخدمها نتيجة الإيديولوجيا المقامتية المتسلط بها، التي لشدتها أطلق تسمية «فرع فلسطين» على أخطر السجون البعثية.

عادت فلسطين إلى الشعب الفلسطيني لتكون قضيتها الحرة، بعدما كانت قضية الأنظمة التي وطفقتها لماربها الخاصة. كما تحولت الثورة السورية إلى قضية فلسطينية. في هذا التحول السياسي، نجد أن الثورة ليست وليدة سياق واحد مختصر في العلاقة بين المؤسسة الحاكمة والمحكوم، بل نشأت من تلاقي السياقات التي عمل نظام البعث على ضيقها لصالحه. فالسياق الفلسطيني المتمثل في سياسة الألم في الأراضي المحتلة وفي المخيمات، ما عاد يتحمل الحيد السليبي حياض ما يجري في بلدان الربيع الثوري. ثم إن الرمزية الفلسطينية حاضرة في كل ثورة من الثورات الشرق أوسطية. صورة الشاب الذي يقف في وجه الدبابة البعثية، تكاد تتطابق مع صورة الشاب الفلسطيني الواقف في وجه الدبابة الإسرائيلية متحدياً إياها بالحجار أو بالصدر العاري. نبض الإنفاضات الشعبية الفلسطينية حاضر في سوريا. لا حدود بين المخيم وباقي الجغرافيا الإجتماعية، فالثورة بالنسبة إلى أهل المخيمات هي قضيتهم الفلسطينية، وفلسطين بالنسبة إلى السوريين هي سؤالهم الإنساني.

التناص ذاكرة مخموسة بالدماء، فالقصص على مخيم اليرموك دُكر الفلسطينيين بمذبحة تل الزعتر التي لم تبع عن زمن الثورة السورية. فقى ذكراً، وجه الناشطون في حمص تحية إلى المخيم المدمر. شبح تلك المذبحة يلاحق النظام البعثي، والذين مشوا في اليرموك الدمسقي هم أحفاد أحمد الزعتر. ولا مناص من سقوط «ممانعة» البعث و«مقاومته» في المخيمات التي تشهد شرخاً بين الرأي الشعبي والأراء الحزبية، وقادتها والجنالقيين مع الأسد والمجاهرين بنيتهم الدفاع عنه بالسلاح. فقد ارتأى الأمين العام للحبهة الشعبية لتحرير فلسطين - القيادة العامة، أحمد جبريل، المقال ضد أي عدوان خارجي على «سوريا الأسد». لكننا الفلسطينيون لم ينكفئوا عن مساعدة السوريين على إثر هذا الصبح. فالتنسيقيات التي تأسست في المخيمات ساهمت في إغاثة الأهالي الذين نهجروا من مدنهم، فاستقبلتهم البيوت الفلسطينية، وأعانتهم في علاج الجرحى وتشييع الضحايا. كثيرة هي المخيمات التي دابت على الإنخراط في الثورة والإندماج في الفضاء الإجتماعي الجديد الذي يتشكل بين المكوّنات الهوياتية في المجتمع السوري «مخيم الرمل» في اللاذقية تعرّض للإقتحام والسحق. «مخيم درعا»، نزح سكانه إلى خارجه «مخيم العائدين» في حمص دمر، وضربت القوات الأسدية حصاراً عسكرياً حوله. على رغم ذلك، ظلت البيانات تصدر من اللجان والتنسيقيات الفلسطينية المحلية وتدعو إلى دعم الثورة وتنظيم المظاهرات والإضرابات احتجاجاً على الجريمة البعثية المستمرة في حق السوريين والفلسطينيين.

في فلسطين المحتلة، نظّمت تظاهرات داعمة للثورة في سوريا، أطلقت خلالها شعارات «الشعب الفلسطيني المجروح يتضامن مع الشعب



.. صيف

سورياتنا | السنة الأولى | العدد 45 | 29 تموز / 2012

أسبوعية

تصدر عن شباب سوري حمر

16

Article du quotidien libanais An-Nahar (supplément) du 21 juillet 2012, repris intégralement dans le numéro 45 de l'hebdomadaire alternatif syrien Souriata daté du 29 juillet 2012.

Annexe 4

☰ 🔍 English

عنبلدي
enab baladi


الرئيسية > أخبار وتقارير > سوريا

الأسد يصدر مرسومًا بإلغاء المجلس الوطني للإعلام

هل سيحاسب مجرمو الحرب في سوريا؟

نعم

لا



الإعلام الموجه يشوه الحقيقة في بلادنا ويطيل أمد الحرب.. سوريا بحاجة للصحافة الحرة.. ونحن بحاجة لتبقى مستقلين

ادعم عنب بلدي

دولار واحد شهريًا يصنع الفرق

اضغط هنا للمساهمة

Panneau publicitaire pop-up en jaune d'Enab Baladi qui demande à son lectorat de contribuer à son financement : « *Les médias non-indépendant pervertissent la vérité dans notre pays et prolonge la guerre. La Syrie a besoin d'une presse libre et nous avons besoin de toi pour rester indépendants. Soutiens Enab Baladi. Un dollar par mois fait la différence. Click ici pour contribuer.* »

Annexe 5



Un kiosque de Beyrouth affichant la dernière édition du quotidien As-Safir le 31 décembre 2016. AFP

Annexe 6

The screenshot displays the homepage of the website 'Al-Baath Media'. At the top, there is a navigation bar with social media icons and a search bar. Below this, a header section features the website's logo and several partner logos, including 'المركز الوطني للأبحاث واستطلاع الرأي' and 'صحيفة الشهباء الإلكترونية'. The main content area is divided into two columns. The left column contains a registration form titled 'خط بعثي' (Baath Line) with fields for name, phone number, branch, and email, and a 'Send' button. The right column features a 'News' section with several articles, each accompanied by a small image and a date. The bottom of the page includes a footer with social media links and contact information.

Page du site « Al-Baath media » pro-régime qui semble vouloir surfer sur la vague de la modernité, mais qui consacre une page entière à la délation et y exhorte les membres du parti Baas de manière totalement assumée et délibérée. Cette page, intitulée « Ligne baasiste », affiche un formulaire traduit dans le corps du texte. Le site est consultable à l'adresse suivante : <http://albaathmedia.sy/>

Annexe 7

ميثاق شرف للإعلاميين السوريين

توطئة: نظرًا للدور الكبير الذي يلعبه الإعلام في صناعة الرأي العام، وفي الرقابة والمساءلة، ونشر الحقيقة للجمهور دون تمييز، بمهنية وموضوعية، افتقدها الإعلام السوري على مدى عقود، وإسها ما في ضبط العملية الإعلامية المتطورة بشكل مستمر ومتسارع في سوريا، إثر انطلاق الحراك الشعبي في آذار 1122 ، وما أفرزه من مؤسسات إعلامية. ونظرًا لغياب قوانين جامعة وناظمة لعمل هذه المؤسسات، أصبحت الحاجة ملحة لوجود ميثاق شرف إعلامي يلزم الموقعين عليه أخلاقيًا. وأقر عليه، أقر الموقعون أدناه، وهم مجموعة من المؤسسات الإعلامية السورية المستقلة، بعد جولات من النقاش، بين مختلف التوجهات والمكونات، وبالتوافق فيما بينها، تكريس مجموعة من المبادئ، عبر ميثاق يسهم في خلق حالة من التوازن والاستقرار، لخير المجتمع السوري ونموه وارتقائه، أملين من جميع المعنيين به، احترام ما ورد فيه، والالتزام به، وأسموه (ميثاق شرف).

المادة 1: تعريف الإعلام

الإعلام مهنة ورسالة، تهتم بالحقيقة ونشرها، وإيصالها إلى الجمهور دون تمييز، بحرية وتجرد وإخلاص.

المادة 2: تعريف الإعلامي

يقصد بالإعلامي في هذا الميثاق: من يمارس مهنة الإعلام، من خلال صناعة ونشر محتوى المادة الإعلامية، بكافة أشكالها وأنواعها، سواء كان فردًا أو مؤسسة.

المادة 3: شمولية هذا الميثاق

يشمل هذا الميثاق، جميع العاملين في الحقل الإعلامي، من أفراد وجماعات وشركات وجمعيات ونوادي، والعاملين لدى من ذكر في إعداد المواد الإعلامية، المكتوبة والمرئية والمسموعة، أو أي شكل آخر من أشكال التعبير عن الرأي، بكل وسائل النشر.

المادة 4: مصادر الميثاق ومبادئه

أ- يستند هذا الميثاق إلى المبادئ الأخلاقية العامة، المقررة في المواثيق والإعلانات والعهود العالمية، وهذه المبادئ، هي، ليس على سبيل الحصر، الدقة والصحة والمصادقية في المعلومة، والموضوعية والنزاهة والتزام استقلالية التغطية الإعلامية، واحترام الحقيقة وحرية التعبير، ومراعاة التوازن والإنصاف والتعددية، وإعطاء مكونات المجتمع فرصة التعبير في الوسيلة الناشرة بالرد والتصويب إن تناولتهم في خبر أو بحث أو صورة، أو كان من شأنها الإساءة إليهم.

ب- على الإعلاميين ومؤسسات الإعلام المشمولة بهذا الميثاق، عدم الخضوع للسلطة والتنظيمات السياسية ومراعاة خصوصيات الجمهور، أفرا دا وجماعات، واحترام حقهم في الحصول على المعلومات، وعدم التمييز بين فئات الجمهور، بسبب الدين أو الطائفة أو المذهب، أو العرق أو اللغة أو الجنس، أو الثقافة أو اللون، واحترام حرية الفكر والمعتقد والتعبير، وتعزيز المشاركة والتواصل، بين المؤسسة الإعلامية والجمهور.

ج- على الإعلامي أن يحرص على القيام بعمله بطريقة أخلاقية ومهنية، مخلصًا للصدق والنزاهة، وأن يميز فيما ينشره من مادة إعلامية، بين الخبر وأفكاره الشخصية، منعًا للالتباس وإفساحًا في المجال للمتلقي واحترامًا له، ليشكل لنفسه وبفكره، قناعاته الشخصية.

المادة 5: الموجبات الأخلاقية للإعلامي

أ- على الإعلامي في ممارسته لعمله، أن يحترم المبادئ العامة الأساسية، المعلن عنها في العهود والمواثيق، والإعلانات الدولية والعربية، وخاصة منها ما يتعلق بحفظ كرامة الإنسان، وصون حقوق الأشخاص ذوي الاحتياجات الخاصة، وفاقد الأهلية لأسباب قانونية أو صحية، والتعامل مع الأطفال والقاصرين بحذر أثناء التغطية، وعدم استغلالهم أثناء العمل الإعلامي، مع ضرورة التوسع، في ذكر المحاذير المتعلقة بالأطفال، خلال التغطية الإعلامية، وبالتحديد تلك التي تنص عليها اتفاقية حقوق الطفل.

ب- على الإعلامي الامتناع عن نشر أية مادة إعلامية، من شأنها أن تشجع على الجريمة أو العنف، أو خطاب الكراهية، أو التحريض الطائفي أو الإثني أو المناطقي أو تفكك الأسرة، أو العنف ضد المرأة، أو الإتجار بالبشر، وأن يسعى إلى إحقاق العدالة والسلم الأهلي والعالمي.

ج- على الإعلامي أن يلتزم أثناء ممارسته لعمله بما يلي:

تحري الحقيقة والسعي وراءها ونقل الوقائع بصدق وأمانة بدون تجاهل أو اجتزاء.

النزاهة المهنية والعمل بموجب مصلحة الجمهور وتغليبها على مصلحة مؤسسته الإعلامية أو مصلحة الشخصية.

احترام الخصوصية وعدم إلحاق الضرر بالأفراد أو المؤسسات جراء النشر الصحفي، واحترام رغباتهم أو رغبة ذويهم في عدم الإفصاح عن أسماهم أو عناوينهم لأسباب معنوية أو أمنية.

عدم إطلاق الأحكام المسبقة، وتوخي الدقة والوضوح في المصطلحات والتعبير المستخدمة في التغطية الصحفية.

عدم استغلال الوضع الاجتماعي والإنساني والاقتصادي في مناطق التغطية.

ذكر المصادر وتحديدها بدقة، والإشارة إلى أسباب التحفظ على ذكرها عند الحاجة إلى إخفائها، وحماية المصادر

والشهود، وعدم الإفصاح عن شخصياتهم باستثناء الضرورات القانونية.

الامتناع عن نشر الصور ومقاطع الفيديو التي تسيء إلى حرمة وكرامة الضحايا (موتى أو جرحى).

احترام حقوق الطبع والنشر والتأليف، والإشارة إلى المصادر عند الاقتباس.

إبلاغ الجمهور عن الحالات التي تخفي فيها السلطات جزءا من المعلومات، والتي ينجم عن إخفائها ضرر بالمصلحة العامة.

التمييز بين مواد الإعلان والدعاية والرعاية وبين المواد الصحفية، والامتناع عن الترويج لمنتج أو سياسة أو تنظيم عبر

تقديمها على أنها مادة صحفية أو إخبارية.

تجنب التحقير والقذح والذم، بالأفراد أو الجماعات، أو المؤسسات والهيئات.

المادة 6: تضامن الموقعين

يتضامن الموقعون على هذا الميثاق، على مواجهة أي انتهاك أو تهديد بحق الإعلاميين، وبخاصة إذا جاء هذا الانتهاك بسبب الالتزام ببنوده.

المادة 7: الدعوة للميثاق

يدعو هذا الميثاق، جميع الإعلاميين السوريين، للتوقيع عليه والالتزام به.

المادة 8: الالتزام بالميثاق

يلتزم الموقعون على هذا الميثاق، بكل المواد المذكورة أعلاه، وتتم متابعة هذا الالتزام من قبل هيئة مستقلة.

Texte intégral en arabe de la première version de la charte éthique pour les journalistes syriens. La version actualisée est consultable sur le site dédié à la charte :

<https://almethaq-sy.org/ar/ethicalcharter>

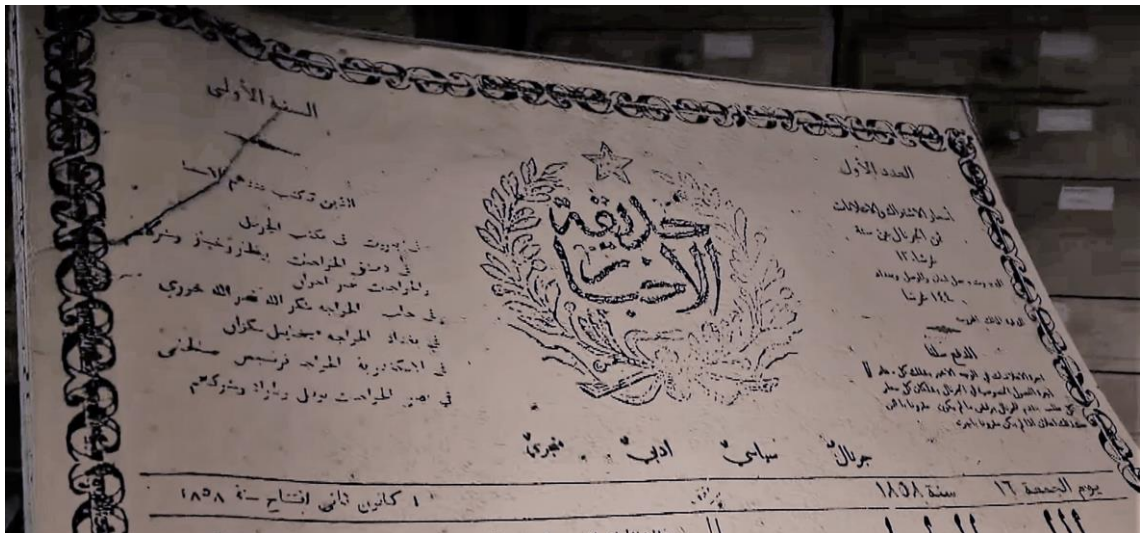
Annexe 8



« Campagne sur les réseaux sociaux pour l'achat de produits turcs en lieu et place des produits français et en soutien à la position d'Ankara contre l'abus fait au prophète »

Publication, datée d'octobre 2020 suite à l'assassinat de Samuel Paty, de Hadi Abdullah journaliste et activiste syrien récipiendaire en 2016 du prix Reporters Sans Frontières-TV5 Monde pour la liberté de la presse. Ce dernier affiche publiquement et fièrement sa haine de la France et son soutien au régime des frères musulmans d'Erdogan en appelant à boycotter les produits français.

Annexe 9



Premier numéro du journal libanais Hadikat Al-Akhbar de Khalil Khoury.

Militantisme et journalisme au prisme de la crise syrienne : des médias traditionnels libanais à l'émergence des médias alternatifs syriens

L'émergence d'une presse alternative dans le paysage médiatique syrien grabataire fut une révolution en soi. Par le truchement de 12 thèmes et évènements qui ont jalonné la crise syrienne, dès son déclenchement en 2011 et jusqu'à son cinquième anniversaire en 2016, ce travail de recherche part à la quête de la frontière entre journalisme et militantisme dans ce contexte bien particulier de conflit et ce en interrogeant les pratiques et le contenu produit par les journalistes syriens en herbe, tout en faisant appel, le cas échéant aux pratiques et contenus des journalistes libanais chevronnés. En toile de fond, cette relation singulière entre deux pays frères-ennemis au destin fortement imbriqué : un Liban en proie aux clivages communautaires définis par une ligne de démarcation : le rapport des partis politiques libanais au régime syrien des Assad, et une Syrie, théâtre du conflit où des partis dits libanais prennent part au combat armé sur le terrain. Afin de peaufiner le tableau, on remonte à la genèse des médias en Syrie et au Liban, et on aborde cette question cruciale de l'éthique du journalisme fortement liée au financement des médias alternatifs par les ONG internationales.

Descripteurs : Liban, Syrie, journalisme, médias alternatifs, médias traditionnels, développement médias, éthique des médias, crise syrienne

Activism and Journalism in the prism of The Syrian Crisis: From Traditional Lebanese Media to the emergence of Syrian Alternative Media

The emergence of an alternative press in the Syrian bedridden media landscape was a revolution in itself. Through 12 thematic and events that marked the Syrian crisis, from its outbreak in 2011 till its fifth anniversary in 2016, this PhD thesis aims to define the border between journalism and activism, in this very particular context of conflict, by questioning practices and content produced by Syrian new journalists, while appealing, where appropriate, to the practices and content of Lebanese experienced journalists. As a backdrop, this singular relationship between two brother-enemy countries with a strongly intertwined destiny: Lebanon which is plagued by communitarianism defined by a borderline: the relationship of Lebanese political parties to the Syrian regime of the Assad, and Syria, which is the theater of conflict and where so-called Lebanese parties take part in armed battle on the ground. To refine the frame, we rewind to the genesis of the media in Syria and Lebanon, and we tackle this crucial question of journalism ethics which is strongly related to the funding of alternative media by international NGOs..

Keywords: Lebanon, Syria, journalism, alternative media, traditional media, media development, media ethics, Syrian crisis